LA RÉVOLUTION

ET

L'ORDRE CHRÉTIEN

PAR

AUGUSTE NICOLAS

Ouvrage complémentaire de *l'État sans Dieu*, du même auteur

DEUXIÈME EDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

« Il faut que Dieu revienne s'asseoir
« au gouvernail. »

PLATON, *la Politique ou de la Royauté.*

PARIS

POUSSIELGUE FRÈRES, LIBRAIRES

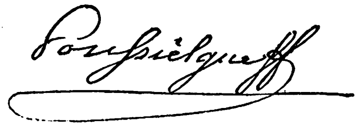
27, RUE CASSETTE, 27

LA RÉVOLUTION

ET

L'ORDRE CHRÉTIEN

PROPRIÉTÉ



PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

LA RÉVOLUTION

ET

L'ORDRE CHRÉTIEN

PAR

AUGUSTE NICOLAS

Ouvrage complémentaire de *l'État sans Dieu*, du même auteur

DEUXIÈME EDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

« Il faut que Dieu revienne s'asseoir
« au gouvernail. »

PLATON, *la Politique ou de la Royauté.*

PARIS

POUSSIELGUE FRÈRES, LIBRAIRES

27, RUE CASSETTE, 27

[1874]

Juillet 1874.

Ce simple livre est une épreuve de la désolante situation du pays. Composé en plein gouvernement de M. Thiers, mais publié après sa chute, que devait suivre un régime tout différent, je ne crus pas devoir y rien changer, au risque de paraître bientôt avoir été trop pessimiste. Comme on le verra dans l'*Avertissement* de la première édition ci-après, je prévoyais la stérilité de cette nouvelle direction politique ; et, chose triste, je n'avais aucun mérite à la prévoir. Une année s'est écoulée depuis, j'ai à donner une nouvelle édition du même ouvrage, et je n'ai rien encore à y changer, bien qu'il porte sur ce qu'il y a de plus changeant, les affaires publiques en temps de révolution. Et cependant, quel long temps pour l'état où nous sommes ! Que d'événements importants qui eussent dû être décisifs pour nous en retirer ! Le maréchal de Mac-Mahon au lieu de M. Thiers ; les honnêtes

conservateurs reprenant en main le sort de la France ; le 5 août 1873 voyant disparaître de la bonne manière, par la démarche de M. le comte de Paris, ce problème de la *fusion* qui, depuis vingt-cinq ans, tenait en échec tous les bons vouloirs en les leurrant d'une chimère ; la restauration de la Monarchie s'offrant d'elle-même, sans conditions préalables à son avénement, et ne prétendant, une fois rétablie, qu'à constituer son régime de concert avec le pays : tous ces éléments de guérison, toutes ces chances de salut qui, à l'heure qu'il est, auraient dû nous faire remonter à la tête de l'Europe, et nous rasseoir, pour un avenir indéfini, sur les larges et profondes bases du droit, de l'honneur et de la prospérité publique : tout cela avorté, nul, perdu, sans pouvoir être, ce semble, ressaisi. Nous avons tourné sur nous-mêmes, et nous nous retrouvons au point où nous en étions avant le 24 mai. Et encore avons-nous de moins toutes ces chances providentielles de salut que nous avons laissées passer au lieu de nous diriger vers elles, et nous avons de pire la marche de la désorganisation et le discord de toutes les forces vives du pays que rien ne rallie plus et qui ne s'agitent que pour s'entre-détruire. Le mal est moins aigu pour l'instant et à la surface ; mais il n'en est que plus effrayant. Il est devenu chronique ; il sera demain légal : il nous dévorera officiellement et dans les règles que nous

lui aurons nous-mêmes reconnues. Il ne sera pas même besoin, comme il en a été jusqu'ici, de révolution : ce sera la Révolution même de plain pied et de plein droit. Nous n'avons plus assez d'élévation pour tomber, ce qui réserve du moins la réaction : nous glissons et nous enfonçons. Le flot monte sans bruit, comme ces crues de nos fleuves grossis de la fonte des neiges accumulées des hivers, jusqu'au jour où, les digues submergées, il se précipitera dans la plaine avec la voix des grandes eaux.

Que peut la politique à cela? hélas ! ce qu'elle a pu : rien. Elle en est à donner elle-même sa démission et à envier sa dissolution. C'est à cette issue qu'aboutit la marche séculaire qu'elle a suivie. L'inexorable logique fait porter à son principe ses suprêmes conséquences.

Le fonds révolutionnaire de notre état politique et social, après avoir ruiné tous les régimes précédents, ne comporte plus aucun régime. Il divise tout bien, il consacre tout mal.

Ce que je me suis proposé de montrer, non-seulement par la raison et le bon sens, mais par les faits antérieurs, a donc pour soi les faits présents, les faits imminents. Ce n'est plus un vice latent qui exige l'observation et la réflexion : c'est un état patent.

Ce livre est en pleine actualité, et tout ce qui succédera dans la même ligne l'y mettra davan-

tage. Les raisons de craindre ont grandi, les raisons d'espérer ont baissé, et les moyens de salut ont acquis la force d'une mise en demeure.

On n'oppose que le désespoir : naïveté de l'orgueil déçu qui, après avoir tout perdu par sa suffisance, veut encore réduire tout à son impuissance !

Mais la vérité ne connaît pas la dissolution. Elle se dégage même avec plus d'empire de la ruine de tout ce qui la méconnaît, et on doit toujours espérer en elle et par elle.

A moins que la haine qu'on lui porte n'aille jusqu'à lui préférer la honte et le malheur, et à la venger ainsi sur soi-même.

C'est là le sort des nations réprouvées.

Fasse le Ciel que tel ne soit pas celui de la France !

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Mai-Juin 1873.

Un seul jour a suffi pour que cet écrit paraisse un anachronisme. Hier, et dans une situation qui allait le justifiant de plus en plus depuis deux années, il était des plus opportuns. Aujourd'hui, je n'ai plus, ce semble, qu'à le suspendre comme un *ex-voto*, représentant l'imminence du naufrage, à l'autel de cette Providence auxiliatrice de la France, qui, deux fois et à des dates coïncidentes, l'a arrachée à la mort par l'homme de Sa Droite.

Le 24 mai 1871, la Révolution était forcée dans Paris par l'épée du maréchal de Mac-Mahon. Le 24 mai 1873, devenue plus débordée et plus mena-

çante que jamais en passant dans les masses d'où elle semblait devoir tout engloutir, elle est rentrée, en un clin d'œil, dans le silence de la crainte et du respect, devant cette calme figure taillée en plein dans l'honnêteté, dans la force et dans l'honneur.

Et cependant je ne retire pas cet écrit. Je ne cherche pas à l'accommoder à l'événement, aux choses et aux hommes disparus ou nouveaux venus sur la scène. Je le donne *sans retouche*. Je me félicite même qu'il soit ainsi.

On dira que c'est un écrit de combat après la victoire. Mais cette victoire, qui est dans les faits et à la surface, est-elle dans les idées et dans le fond? Quelle dangereuse illusion ce serait de le croire, et combien étroite et mobile est la base sur laquelle on l'appuierait ! Le mal est trop profond pour que le remède ne soit pas cherché plus haut. Non que je n'estime à toute sa valeur cet étonnant changement de Pouvoir, unique peut-être dans notre histoire, si féconde en changements, qui, plus radical que bien des révolutions, nous a arrêtés court sur la dernière pente de l'abîme, sans toucher à la légalité et à la liberté, ou plutôt par leur exercice, et cela l'œuvre d'une assemblée ! Je vois au contraire dans le mode d'avénement, autant que dans la direction de ce Pouvoir, un signe du Ciel à l'es-

pérance. Quand une œuvre commence ainsi, elle se poursuit et elle s'achève. Mais à la condition de ne pas la laisser dévier ni se démentir, et de lui imprimer une marche ascensionnelle. Or, à cet égard, tout reste à faire. Plus l'événement est extraordinaire, moins nous devons croire qu'il se continuera de soi, plus nous devons craindre de le voir dégénérer dans l'ordinaire de nos faiblesses et de nos divisions, plus nous devons en soutenir et en développer le bienfait. Le bénéfice de la nouvelle situation est de nous donner plus de confiance pour travailler au salut social, en nous faisant voir que nous n'y sommes pas seuls. Son danger serait de faire croire qu'elle nous en dispense, ou qu'il y faut moins d'ardeur.

Je me félicite pour mon compte de ne pas me trouver à l'épreuve de ce danger et d'avoir composé cet écrit par avance. Je ne l'eusse pas fait peut-être aujourd'hui avec le même sentiment du péril ; et la vivacité de ce sentiment est d'autant moins à regretter, qu'une satisfaction relative porterait à s'en relâcher, alors que ce péril doit nous tenir encore et longtemps en vigilance et en union, pour conjurer son retour et achever le sauvetage. Nous sommes dans le chemin, et je m'efforçais d'y ramener. Mais tous les efforts qui se faisaient pour y

ramener ne sont pas de trop pour nous y faire avancer, et l'impulsion que je me trouve y apporter est d'autant plus forte, que la situation d'où elle est partie était plus tendue.

La Providence, dont j'annonçais le secours dans les *raisons d'espérer*, et qu'il faut savoir confesser ici, a apparu soudain. Il faut l'en bénir. Mais ce n'est là qu'un arrêt et non une assiette. Les *raisons de craindre* sont conjurées pour le quart d'heure dans la situation ; mais non en elles-mêmes, non en nous, d'où elles ne tarderaient pas à reparaître, si ce changement qui s'est fait, en un instant, dans les choses, ne se faisait persévéramment dans les caractères et dans les mœurs. Cet écrit aura donc cette double opportunité, d'exciter notre reconnaissance en nous rappelant le péril social d'où nous avons été tirés, et d'imprimer à notre activité un élan plus vif pour achever de nous en tirer nous-mêmes en embrassant les *moyens de salut*.

Pour cela il suffit de se reporter à hier, de percer aujourd'hui légèrement le fond des choses, et de se préoccuper de demain.

Un mot maintenant sur cet écrit en lui-même.

On y cherchera peut-être une œuvre d'écrivain : on y trouvera plutôt un acte de citoyen. Non que l'honneur autant que l'intérêt d'un si grand sujet

ne m'ait porté à joindre ces deux mérites ; mais, dans la difficulté souvent très-grande d'y parvenir, j'ai dû subordonner le premier au second. Il y a sans doute beaucoup de mon insuffisance ; mais il y a aussi de la faute des temps. L'inconsistance de l'esprit public est telle, aujourd'hui, qu'il est très-difficile de combattre des préjugés qui cèdent, il est vrai, mais pour se reformer tout aussitôt sous les coups mêmes qu'on leur porte, et de fixer des vérités dans un milieu qui se divise et les disperse en les recevant. C'est vouloir labourer la mer et semer dans la tempête. Cependant la vérité est tellement faite pour l'esprit humain, qu'elle fait l'esprit humain même ; et que, comme elle le fait, elle peut le refaire. Mais le procédé doit s'en ressentir. Nous ne sommes plus dans ces temps heureux où les esprits vivaient sur un fonds commun de vérités premières d'où ils n'avaient qu'à tirer des applications. On ne peut plus dire aujourd'hui, comme le *laboureur* de la fable à *ses enfants :* « C'est le fonds qui manque le moins. » C'est ce fonds précisément qui manque le plus. Tout est à refaire et à rétablir à la fois, et les applications et surtout les principes. De là des rappels et des insistances qui dérangent l'ordonnance et retardent la marche d'un écrit, et dont il faut qu'auteur et lecteur prennent leur parti. Quelque

art qu'on mette à varier les formes, une seule chose alors peut soutenir l'intérêt ; c'est l'accent d'une conviction émue du double amour de la Vérité et du Pays, et qui, *en la lui redisant toujours, ne se répète jamais.*

Le *Delenda Carthago* de Caton, par sa fréquence même, avait fini par être éloquent.

AUGUSTE NICOLAS.

LA RÉVOLUTION

ET

L'ORDRE CHRÉTIEN

PROLOGUE

Je terminais mon précédent écrit, *L'État sans Dieu,* par cette note : « D'après l'accueil qui sera « fait à cet écrit, et si les temps le permettent, « nous essayerons de dire, dans un second, les rai- « sons de craindre et les raisons d'espérer, en « précisant les moyens de salut. »

C'était là un redoutable engagement. Il a pu être taxé de présomption ; et cependant il a été inspiré par un tout autre sentiment : l'abattement ressenti à la vue d'un si grand mal, et l'obligation de ne pas y laisser le lecteur après l'y avoir plongé par cette désolante vue.

Telle est en effet la disposition présente, que la vérité frappe sans doute un grand nombre d'es-

prits, mais qu'elle ne les relève pas, et plutôt semble les abattre. En éclairant l'abîme, elle ne sert qu'à leur en faire mesurer la décourageante profondeur. Il en résulte le devoir, pour tous ceux qui mettent aujourd'hui la main à la cure publique, ne serait-ce que par des écrits, de ne dévoiler le mal et de n'en sonder les plaies qu'en y apportant l'huile et le vin de la guérison. Sinon, on ferait une œuvre néfaste, que ne saurait justifier le triste avantage d'avoir raison, et on ne saurait être quitte en disant : *A vous de décider*.

Si donc j'ai entrepris de découvrir et d'analyser dans ses causes, ses caractères et ses conséquences, le mal social d'où découlent tous nos maux politiques et nationaux, c'est que je prenais la responsabilité d'en indiquer le traitement et que je devais avoir confiance dans son efficacité.

Cette responsabilité, j'en sens tout le poids, mais elle ne passe pas cette confiance. Non, la France, si elle le veut, ne périra pas ; et elle le veut et voudra chaque jour davantage. Mais que de complications dans son état ! que d'inconnu et d'éventualités dans son avenir plus ou moins rapproché ! Comment oser évaluer les chances, pronostiquer la marche, et encore moins assigner les moyens pratiques de son relèvement et de sa restauration ? Œuvre ardue autant que délicate, s'il en fut jamais, devant laquelle on se sent bien petit, et à laquelle néanmoins on est invinciblement porté par deux irrésistibles sentiments : le tourment de la

chose publique, et la foi dans la toute-puissance du bien!

Pour m'assurer contre les difficultés et m'autoriser auprès du lecteur, qu'il me soit permis de dire dans quelles conditions j'aborde ce grave sujet, et d'énoncer mes titres.

Le premier de tous, hélas! est le péril social, qui donne voix au conseil au premier venu qui peut s'y faire entendre; et il n'a pas moins fallu pour me faire sortir d'une réserve que j'avais toujours gardée jusqu'à ce temps.

Cette réserve même, j'ose l'invoquer, car elle me fait une situation particulière. Je suis ancien et neuf; ancien par l'âge, par l'observation et la réflexion, par la double application de toute une vie aux œuvres de la pensée et aux choses pratiques de mon temps; et je suis neuf de tout parti pris, de tout antécédent politique, de toute influence de cet ordre subie ou exercée autour de moi : assez à proximité des affaires publiques pour les connaître, assez à distance pour ne pas y avoir d'engagement.

Pour m'orienter parmi toutes les complications de notre état présent, j'ai à ma disposition ce qu'il y a de plus assuré et de plus fixe, ce que sont les astres au navigateur, les principes. Grâce à cela, je suis libre, n'appartenant qu'à la raison et qu'au souci du bien public. Je me sens par là même accrédité; parce que cette raison et ce souci, se trouvant

à divers degrés chez tous, me font avoir des intelligences en chacun. Je m'appuie sur ce qui est commun et qui doit nécessairement rallier, et ce n'est qu'en partant de là, et qu'en étendant et prolongeant les données des principes les plus reconnus jusqu'à leur application, que je procède. Ne pouvant laisser soupçonner en moi aucun arrière-esprit de parti, je ne saurais en soulever devant moi les résistances, et je passe à travers tous par le privilége de cette exemption. Enfin, j'ai foi ; cette foi humaine qui se puise dans la foi divine, qui participe de ses intuitions, de ses lumières, presque de son infaillibilité, et qui permet de dire : *J'ai eu foi, c'est pourquoi j'ai parlé.*

Dans ces conditions, je crois en effet pouvoir parler, et parler avec assurance, parce que si je parle à tous, c'est en quelque sorte au nom de tous, que je suis fort de la raison générale, que je ne me pose pas en oracle, et ne me donne que comme simple organe du sens commun.

Cette assurance est plus que jamais nécessaire. Ce qu'il faut aujourd'hui, ce sont des affirmations. C'est une erreur de croire qu'il faut des ménagements et des tempéraments. La société, en effet, se partage en deux races : d'une part, les ennemis de tout ordre moral et social, qui ne respirent que sa destruction. Ce n'est pas à ceux-là qu'il faut ménager la réprobation. D'autre part, les tièdes, les timides, les incertains, les découragés : cette masse

inerte de conservateurs qu'il s'agit de rallier et de ranimer. C'est là la partie du corps social sur laquelle il faut agir. Comment? — Par des émollients et des débilitants? — Par des toniques.

Nous nous en allons d'anémie. Comme il arrive d'un tempérament dont le sang appauvri et vicié n'est plus maître des nerfs, ceux-ci l'emportent, et le malade est tour à tour en proie et aux convulsions et aux prostrations. En cet état, ce qui importe, c'est de raviver, c'est de tirer le bien de son engourdissement et de son atonie, c'est de rétablir sa circulation et de le remettre dans son empire. Et pour cela il n'y a que la vérité.

La vérité vous délivrera, a dit la Vérité même, et jamais peut-être cette divine parole n'a eu plus d'à-propos qu'en s'appliquant à une société qui périt de mensonge.

Et quand je dis de mensonge, je n'entends pas seulement ces cyniques énormités qui révoltent du moins ce qui nous reste encore de bon sens à force de l'insulter; mais aussi et surtout ces alliages, ces fusions, ces décompositions de vérités détrempées d'erreurs qui vont à nous faire perdre jusqu'au sens même de la vérité.

A cela, il n'y a de remède que dans la vérité entière, droite, pleine, forte, partant de haut et allant au fond, la bonne vieille vérité, qui est ce qu'il y aura toujours de plus jeune, étant éternelle, et qui aujourd'hui, après l'éclipse séculaire qui en a mas-

qué l'éclat, se présente avec tout l'empire et tout le piquant de la nouveauté.

C'est à elle qu'il faut demander le salut par la solution de tous nos problèmes. Ce qui nous en reste ressemble à ces vieilles monnaies frustes, défigurées et rognées, où on ne reconnaît plus rien, et qu'il faut refondre et refrapper à la souveraine effigie.

Il y a plus de trente ans, un publiciste étonnant, et cependant inconnu, auquel nous emprunterons maintes vérités qu'on dirait écrites pour l'heure présente, pour l'heure prochaine, s'annonçait ainsi :
« A tous la vérité ! et rude et dure, comme elle
« apparaît après le règne prolongé du mensonge !
« et forte et ferme, comme il la faut sous la menace
« de la catastrophe finale ! »

Ce pourrait être là mon épigraphe, et je propose au lecteur de me suivre à cette nécessaire condition.

CHAPITRE PREMIER

CRITIQUES DE L'ÉTAT SANS DIEU. — JUSTIFICATIONS ET EXPLICATIONS

Je sens d'abord le besoin de m'affermir sur le terrain déjà occupé par mon premier écrit.

J'ai dû attendre l'accueil qui lui serait fait, pour en avoir moi-même une idée exacte ; car le publiciste n'écrit pas pour lui seul, et, si convaincu qu'il soit de son propre sentiment, la justesse pratique de son écrit se mesure en définitive sur son effet, sur la moyenne élevée du public dont il dégage la pensée et avec qui il doit toujours marcher d'accord.

A ce point de vue général, l'accueil fait à l'*État sans Dieu* a été bon : tant malheureusement j'avais raison, et tant heureusement il y a de la raison encore!

Toutefois, cet accueil ne m'aurait pas entièrement rassuré sans la critique. Si soigneusement que soit dressée une thèse, on peut dire qu'elle n'est pas immuablement établie tant qu'elle n'a pas été à l'épreuve de la contradiction. Si elle est mal assise, la contradiction en a bientôt raison, et son auteur doit la redouter. Si elle porte sur

le vrai, la même contradiction lui profite et la confirme.

Dans cette pensée, l'assentiment du grand nombre me satisfaisait moins que le silence de quelques-uns, à qui il appartenait plus particulièrement de prononcer, ne m'inquiétait. J'aurais voulu pouvoir aller moi-même au fond de ce silence, pour en recueillir l'aveu ou en recevoir, s'il y avait lieu, la leçon. Je sentais qu'il pouvait y avoir là une de ces résistances qui n'ont pas toujours la confiance de se produire, et qui n'en gardent pas moins leur secret empire sur les esprits. Heureusement, ce qui m'était ouvertement refusé m'est arrivé par des communications privées, dont la bienveillance a droit à ma discrétion, mais dont le bénéfice m'appartient.

Ce bénéfice, je peux donc en disposer et en faire profiter la vérité, en soumettant la critique elle-même à la discussion, avec tous les égards dus à des objections qui rachètent ce qui peut leur manquer de fondement par ce qu'elles ont d'autorité, autant qu'il peut y avoir d'autorité qui ne s'efface devant la première de toutes : celle du vrai.

Ce sera en même temps une étude j'ose dire définitive sur la Révolution dans ses sources, qui nous permettra de mieux en apprécier les dérivations.

I

Qu'est-ce que la Révolution?

« Vous avez, a-t-on bien voulu me dire, admirablement choisi et très-éloquemment traité votre sujet ; mais comment, ayant à instruire un si grand procès, celui d'un mal qui dévore l'Europe autant que la France, et tous les siècles autant que le XIXe siècle, les réduisez-vous aux étroites proportions d'un procès à la révolution française ? Si ce n'était qu'un défaut de proportion, il serait aisé d'en prendre son parti. Mais c'est malheureusement bien autre chose pour les trois quarts de vos lecteurs possibles, et vous réduisez par là votre public, universel quand il s'agit de vos études sur le Christianisme, à devenir très-restreint lorsqu'il s'agit de vos études sur 89. Est-ce qu'il ne serait pas plus simple, plus vrai, plus fructueux de défendre Dieu et la vérité, sans y intéresser directement la révolution française ?... »

A cela, voici la réponse : Je n'avais pas à défendre *Dieu et la vérité* en soi. Je ne suis pas ici apologiste, je suis publiciste, c'est-à-dire traitant du mal social. Ce mal, quel est-il? L'élimination de Dieu, sans qui il n'y a plus de société. Mais, dans tout mal, il y a l'effet et la cause. Ce n'est là que

l'effet. Quelle est la cause? Est-ce désuétude, oubli, abandon, simple impiété privée? N'est-ce pas conjuration, haine et guerre sociale, s'autorisant d'un principe public nouveau et inouï dans l'humanité, à savoir que Dieu n'a rien à voir dans les affaires temporelles des nations? D'où date ce principe? Comment se nomme-t-il? Nos oreilles sont assourdies de cette date, de ce nom, et ce n'est pas moi qui les ai imaginés. Partout et sous toutes les plumes, hostiles ou favorables, radicales ou conservatrices, nous lisons : *Depuis* 80 *ans*. LA RÉVOLUTION se nomme elle-même. Toute une race en fait son cri de guerre. Toute société d'honnêtes gens en est glacée d'effroi. Entre deux il n'y a que l'équivoque, et au point où nous en sommes, ce n'est pas l'équivoque qui nous sauvera. Je n'ai donc pas à me justifier d'avoir fait le procès à la Révolution, qui fait elle-même le procès à la société, et je l'ai fait d'ailleurs, on l'a vu, en compagnie non suspecte. S'il ne s'agissait que d'une récrimination rétrospective, je me serais attardé dans une banale superfétation, j'aurais eu tort. Mais non, je laisse *les crimes* de la révolution où ils sont pour jamais : aux gémonies de l'histoire. Je ne me suis attaqué *qu'au crime* de la révolution, mal continu, présent, croissant, sous le coup duquel nous sommes, qui dévore à l'avance notre lendemain, *qui dévore l'Europe autant que la France*, comme on le dit justement; mais par le privilége inaliénable qu'a la France d'influer sur l'Europe et de lui faire sentir et dire : LA RÉ-

VOLUTION, comme autrefois, parlant de Louis XIV, l'Europe entière sentait et disait LE ROI.

Pour que l'objection fût logique, il ne faudrait pas qu'elle se bornât à me reprocher d'avoir fait le procès à la Révolution : il faudrait aller jusqu'à nier la Révolution comme je l'entends, comme mal social datant de 89, source de toutes nos révolutions depuis cette époque, grossissant et grandissant de couche en couche sociale et nous menaçant d'une finale destruction : contre le sentiment universel et la brûlante évidence du fait même, il faudrait dire que je rêve, que je m'attaque à un pur fantôme, que LA RÉVOLUTION n'est pas.

Eh bien ! on va jusque-là.

On va plus loin s'il est possible. On affirme et on nie à la fois la Révolution. On l'affirme comme bien, on la nie comme mal. Comme bien, c'est une *époque* qui se poursuit, et d'où dateront à jamais les conquêtes de la civilisation. Comme mal, ce n'est qu'un *événement* tombé dans le domaine de l'histoire, avec tous les crimes et toutes les horreurs qui l'ont déshonoré, et dont on n'a plus à s'occuper.

De toutes les équivoques et de tous les sophismes dont notre siècle abonde, je n'hésite pas à dire que celui-ci est le plus faux et le plus pernicieux.

Il faut à tout prix l'extirper, et c'est ici que la vérité doit avoir toute sa franchise.

Ce n'est pas moi qui m'élèverai contre les réfor-

mes écloses (non conquises) en 89. J'en suis. On connaît déjà à cet égard mon sentiment et je vais y revenir. Qu'il me suffise de dire ici que je ne suis pas moins jaloux de ces réformes que mes adversaires, non par conversion comme plusieurs d'entre eux, mais par caractère.

Mais la Révolution! mais ce minotaure, qui va, depuis 89, dévorant les générations, qui n'a plus laissé debout ni trône ni palais; qui rugit, à l'heure qu'il est, autour de nos autels et de nos foyers, qui fouille et défonce le sol même : dire que ce n'est qu'un fantôme! Vraiment! cela passe ce qu'on a dit de l'Enfer, que *son suprême artifice est de se faire nier*.

Et comment s'y prend-on ? Il est curieux de voir par quels procédés, trop caractéristiques de notre époque, l'erreur va se loger dans les intelligences les plus hautes, dans les cœurs les plus nobles, et se les convertit, du moment qu'ils consentent à composer avec elle.

« Est-ce que c'est 89, dit-on, qui a inventé la révolte contre l'Église, la spoliation du clergé, la guerre au pape ? Est-ce que toutes les annales de tous les peuples ne sont pas pleines des mêmes fermentations de ce même levain qui n'est autre que le péché originel ? Dès qu'il y a eu deux hommes sur la terre, l'un des deux a été aussitôt révolutionnaire, par jalousie et par convoitise, exactement comme les révolutionnaires nos contemporains. Il n'y a pas plus de perfectibilité indéfinie dans le mal

que dans le bien ; Vermech ne dépasse point Caïn, et le P. Ollivain ou le P. Captier sont la fidèle reproduction d'Abel..., etc. »

On voit la thèse : elle consiste simplement à fondre le mal révolutionnaire dans le mal perpétuel et universel, et à me renvoyer à Adam, en me mettant sur les bras tous les maux qui ont été les suites de sa faute.

Je ne répondrais pas, tant les esprits sont dévoyés, que cette thèse ne trouvât faveur auprès de beaucoup d'intelligences. Ce qui est certain, c'est que je l'ai entendue sortir des bouches les plus autorisées. Mais il faut dire aussi, sans suspecter l'incontestable bonne foi de plusieurs de ses partisans, que, si elle a fini par les persuader, elle est d'abord entrée chez eux par une préoccupation et par un regrettable esprit : une préoccupation d'antagonisme, et un esprit d'école.

Une intelligence libre de l'un et de l'autre ne saurait s'en contenter. Elle a ce caractère de toute erreur si justement défini par Bossuet : « Une vérité dont on abuse. »

Sans doute, le mal a toujours et partout exercé ses ravages dans l'humanité, et il serait oiseux de discuter, comme on le fait trop souvent, sur le plus ou le moins de crimes à la charge de l'ancien ou du nouveau régime. J'accorderai, sur ce point, pour aller au but, tout ce qu'on voudra. Ce n'est pas de la somme, c'est du *caractère* du mal qu'il s'agit, bien que ce *caractère* finissant par prévaloir doive

entraîner la somme jusqu'à la submersion totale dont nous sommes menacés.

Or, qui ne voit, à cet égard, qu'autre chose sont les vices, les crimes, les désordres, les renversements causés par les passions humaines violant toutes les lois, — mais sans les nier, leur rendant même l'hommage de l'expiation, — et toute autre chose le mal doctrinal et systématique s'érigeant lui-même en loi ?

Dans le cours naturel des choses, si tourmenté qu'il ait été, le bien avait cet avantage, depuis le christianisme, qu'il avait pour lui la loi divine, la loi morale, dont la céleste notion brille dans l'Évangile, et dont l'action civilisatrice s'est exercée graduellement sur le monde par la souveraine institution de l'Église. Le monde, tout en violant partiellement cette loi, tout en résistant individuellement à son action, en subissait l'influence générale, et quand elle ne le réformait pas, il était du moins convaincu par elle d'iniquité et en portait la honte. Elle régnait ainsi sur tous par la foi dont elle était l'objet, et par la puissance qu'on lui reconnaissait d'inspirer le bien et de stigmatiser le mal. Le principe vital des sociétés, la doctrine et l'autorité, était sauf.

Mais du jour où, s'élevant dans l'ordre supérieur où régnait ce principe, le mal s'est attaqué à l'autorité doctrinale qui en était comme le pivot ; du jour où fut inauguré, à la place, le principe subversif de l'insurrection contre l'Église et contre le

Ciel; de ce jour la société européenne fut arrachée à sa base, toute autorité terrestre fut atteinte dans l'autorité céleste. Le droit s'évanouit. Les trônes, les États, la famille, la propriété chancelèrent, et n'eurent plus pour eux que ce qui achevait de les ruiner, en les soutenant pour un temps, la force, qui appelle la force; le despotisme, qui appelle l'anarchie; la révolution par en haut, qui appelle la révolution par en bas; et tout fut livré à une brutale collision.

Le mal dès lors a changé de condition; de crime de *la main* ramené sous la loi, il est devenu le crime de *l'idée;* de simple *fait* réprouvé, il s'est inauguré principe, loi lui-même et gouvernement. Ce vil bâtard a prétendu se légitimer, plus que cela, se déifier, et d'humain il est devenu titanique. On n'a plus eu dès lors, comme avant, des perturbations : on a eu la Révolution. Le virus de cette nouvelle maladie a été inoculé au cœur même des choses, a infecté la source des générations, est devenu chronique dans ses tendances, périodique dans ses accès, croissant dans sa marche.

Sans doute, de tout temps, Caïn a opprimé et tué Abel : mais on accordera que jusque-là il ne l'avait pas opprimé au nom de *la liberté,* ni tué au nom de *la fraternité*. C'était un assassin de droit commun qui l'est devenu de droit public. Pour retrouver ce type de criminalité, il faut remonter plus haut qu'Adam, jusqu'à celui-là qui fut « homi-

cide dès le commencement [1], » et non-seulement homicide, mais docteur en homicide. C'est là le Révolutionnaire : c'est en cela que *Vermesch dépasse Caïn.* Celui-ci disait : « Mon iniquité est trop grande pour que j'en obtienne le pardon [2] ». Celui-là se glorifie de son iniquité et se pose en *progrès.* Progrès, en effet, qu'on ne peut méconnaître ; mais progrès sur le mal connu déjà.

Non, le mal révolutionnaire n'est pas seulement une suite du péché originel, comme tout mal ordinaire, il est plus : il en est une *récidive.* C'est l'Esprit de Révolte faisant tomber, non plus l'homme seulement, mais une nation, et détachant de Dieu une société en masse. L'idée et le sentiment de la Divinité ont surnagé toujours et partout dans le déluge des maux sociaux : le repentir, l'expiation, le sacrifice, le culte, ont toujours et partout confessé la dépendance humaine. Dieu inconnu, *tout était Dieu,* y compris ce *Dieu inconnu* lui-même ; et du jour surtout où, sortant de cet inconnu, le vrai Dieu avait repris son empire sur la terre, le mal, si grand qu'il fût, avait reçu un frein, que son écume même honorait en le blanchissant.

Pour la première fois, une nation s'est élevée sciemment contre Dieu, contre Dieu connu, en pleine lumière de sa connaissance. De toute la hauteur du ciel chrétien, elle s'est précipitée dans l'athéisme.

[1] Jean, VIII, 44.
[2] Genèse, IV, 13.

Le mal alors s'est mis hors de page, et le crime s'est fait droit, *jusque datum sceleri*. C'est là la Révolution : péché originel de ce siècle.

II

Est-il vrai que l'État soit athée, et que ce soit là la marque de la révolution?

On m'a contesté que l'État fût athée. On m'a rappelé qu'au plus fort de la révolution, Robespierre proclama l'*Être suprême*, et que, depuis, les gouvernements issus de la révolution ont reconnu les cultes et se sont même liés au catholicisme par le *Concordat*.

Je n'ai pas dit que l'État fût athée par profession, mais par abstention. J'ai dit : l'*État sans Dieu*, et tout le monde a reconnu que j'avais dit vrai. J'ai dit plus : l'État hostile au culte de Dieu; reconnaissant les cultes, patronnant même les cultes dissidents, mais jalousant, entravant, contestant et souvent opprimant le seul culte vivant et véritable en même temps que national; choyant les libres penseurs et les athées, et pourchassant les *cléricaux;* conspirant la restriction, la diminution, la diffamation du Catholicisme dans ses œuvres, ses manifestations et ses institutions; resserrant la liberté du bien et élargissant la liberté du mal :

pratiquant en un mot la politique de Julien, en préparant celle des Dioclétien et des Néron populaires. Je l'ai dit, et on n'a pu encore le méconnaître.

Est-ce que l'État peut faire plus? Est-ce qu'un État quelconque peut professer l'athéisme doctrinal et supprimer Dieu entièrement sans s'effondrer sur l'heure?

Sait-on par quel sentiment Robespierre proclama l'Être suprême? L'épouvante où l'avait jeté, lui et ses pareils, le vide de Dieu qu'eux-mêmes avaient fait. « Les Montagnards de la Convention, — dit M. Edgar Quinet, d'après les mémoires inédits du conventionnel Baudot, — furent épouvantés en face du néant de croyance qui s'ouvrit subitement devant eux. Un inconnu formidable, une nation sans culte, sans foi, sans Dieu, se dressa pour la première fois devant eux. Il y eut un moment où les plus hardis sentirent un vrai frisson qu'ils ont appelé « l'effroi moral. » On en douterait peut-être ; je vais les citer eux-mêmes [1]... »

Les terroristes terrifiés eux-mêmes du monstre qu'ils avaient vomi !

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Il ne faut pas leur tenir plus compte que cela, à eux et à tous les gouvernements qui procèdent de la Révolution, de ce qu'ils ne sont pas ouvertement

[1] *La Révolution*, par Edgar Quinet, 6e édition, t. II, p. 100.

athées. Il leur faut un peu de Dieu pour se soutenir et s'élever contre Dieu même. Dieu n'en est pas moins pratiquement l'objectif de la Révolution, à travers toutes ses évolutions politiques dont elle fait toujours bon marché pourvu qu'on lui accorde cette grande proie. Et de là vient la monotonie de nos gouvernements successifs, se renversant les uns les autres pour des causes qui sembleraient devoir amener chaque fois un régime tout différent du précédent, et qui, sous les noms les plus tranchés, reproduisent et poursuivent la même guerre. Quoi qu'il arrive dans le jeu, c'est toujours la même carte qui retourne.

Il faut reconnaître toutefois une différence : celle du progrès. L'*Internationale* et la *Commune* eussent fait pâlir Robespierre et Danton.

Aussi la Révolution fait-elle aujourd'hui le procès à ses ancêtres, et s'affirme-t-elle plus résolûment contre Dieu. Elle veut en finir, dût y périr la société. Et pour cela elle n'a qu'à se réclamer de son principe.

« Les terroristes eurent peur, dit M. Edgar Quinet, il leur a manqué la grande audace. Ils n'étaient pas hommes à déplacer le dieu Terme du moyen âge... En concluant à l'abolition de la religion, les Girondins dépassèrent les Jacobins de vingt coudées. La république *classique* de Robespierre ne pouvait rien comprendre à cet effort populaire d'abolition *qui était* LA RÉVOLUTION MÊME... Sans doute c'est une question de savoir si une na-

tion peut vivre sans religion. L'immense intervalle que les philosophes ont eu tant de peine à parcourir en plusieurs siècles, le peuple le franchira-t-il en un jour? Il l'a du moins tenté : *Ce sera là éternellement* LA MARQUE SOUVERAINE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE [1]. »

Voilà le vrai.

[1] Edgar Quinet, *la Révolution, passim.* — Dans ce procès de faiblesse pour avoir reconnu Dieu, fait aux terroristes de la Convention par les révolutionnaires de nos jours, on pourrait cependant invoquer en faveur de ceux-là quelques circonstances atténuantes. Outre « l'effroi moral, » pardonnable à la vue d'une nation qui sombre dans le néant, n'est pas athée qui veut; et on est croyant de peur et de haine, quand on ne l'est pas de crainte et d'amour : *Et Dœmones ipsi credunt et contremiscunt.* Et puis, comme le disait alors Camille Desmoulins : « Les rois sont mûrs, mais le bon Dieu ne l'est pas encore. » Aujourd'hui c'est différent : Dieu est venu à maturité. Enfin il faut reconnaître que les terroristes ont bien *travaillé*, à en juger par le tableau qu'on nous fait de l'état où ils se trouvèrent après la mort du Roi, lorsque, dans le vide de toute croyance en eux et autour d'eux, ils se renvoyaient les accusations et les menaces de mort les uns aux autres : « Ce dialogue des Euménides continuait pendant des « journées entières. D'un côté, la fureur de Danton, l'ironie de « Robespierre, le sifflement de Marat, tout cela déchaîné à la « fois; de l'autre, l'indignation de Pétion, la véhémence de Vergniaud, le désespoir de Buzot, la fougue de Barbaroux, les « morsures de Guadet et de Gensonné. On vit une fois un « des membres de la droite, Duperret, s'élancer l'épée nue « contre la gauche : il allait frapper, quand il se réveilla comme « d'un songe. » Et M. Edgar Quinet, qui les accuse d'avoir reconnu Dieu, me paraît les décharger de cette accusation et y prêter lui-même dans l'explication qu'il donne de ce Pandémonium : « Ils avaient beau jurer qu'ils disaient vrai, à leurs ser« ments manquait le grand témoin. Leur assertion ne trouvait « pas d'écho dans la conscience d'autrui. On eût dit qu'il man« quait entre eux le Dieu qui, chez tous les autres peuples, avait « donné la force, l'autorité, la sanction à la parole humaine. » (*La Révolution*, t. I, p. 351-352.)

Tant il est vrai que l'abolition du culte de Dieu est LA RÉVO-

III

Que cette marque d'athéisme se retrouve à tous les degrés de la Révolution parce qu'elle est dans son essence. — Sa différence en cela de la révolution anglaise.

Vainement chercherait-on à rejeter ce caractère sur l'*excès* de la révolution, en faisant remarquer qu'il y a loin à cet égard de 1789 à 1793, et de la Constituante à la Convention.

Il y a loin dans *le fait*, je le veux bien ; et encore! mais, dans le principe et la tendance, non. C'est *l'excès*, comme on dit : et par là seul on prend condamnation; car de quoi est-ce l'excès si ce n'est d'une même chose? J'en appelle à tous les témoignages historiques et moraux de l'époque ; j'en appelle à Burke, dénonçant dès le commencement « cet esprit ardent d'athéisme distillé à l'alambic « de l'enfer qui est en ce moment, disait-il, dans « une si furieuse ébullition en France. [1] »

LUTION MÊME; et que la poursuite de cette abolition SERA ÉTERNELLEMENT LA MARQUE SOUVERAINE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE !

[1] Voir *L'Église et la Constituante*, par Ludovic Sciout, et l'excellent article de M. René Lavollée sur cet ouvrage, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1873, où l'un et l'autre montrent très-bien, les actes à l'appui, que, *dès le début*, la Constituante inaugura cette guerre aux croyances qui devait aboutir bientôt aux plus sanglantes proscriptions.

Du reste, voulez-vous le saisir à son introduction dans l'ordre politique et social? Ouvrez ce décalogue de la révolution, la ***Déclaration des droits de l'homme***, qui n'est que l'abolition des droits de Dieu, et parmi ces fameux ***principes***, vous trouverez celui-ci transporté du *Contrat social* : — Article 6. — « La loi est l'expression de LA VOLONTÉ *géné-* « *rale,* » — non pas du droit, de la justice, de la raison, des rapports qui résultent de la nature des êtres; toutes choses qui ne dépendent pas de nous, et desquelles nous dépendons; — mais de LA VOLONTÉ de l'homme. — Je sais bien qu'il est dit : *de la volonté* GÉNÉRALE. Mais pour être générale en est-elle moins *humaine?* Le nombre, si grand qu'il soit, change-t-il la nature des êtres dans lesquelles il se concréfie? Cela au contraire est pire. Le despotisme ancien et l'antique tyrannie, qui n'auraient jamais osé s'afficher à ce point, étaient au moins saisissables. On pouvait s'attaquer à eux. Mais comment s'en prendre à *la volonté générale?* C'est une abstraction mensongère, qui ne profite qu'à la volonté particulière de ceux qui la font jouer, et qui, sous le couvert de cette absurde souveraineté du nombre, se prête à la plus effrayante tyrannie qui ait jamais paru : la tyrannie *anonyme.*

Voilà la Révolution dans son germe et, si j'ose ainsi dire, dans son œuf. Ce n'est pas dans tels ou tels excès qui devaient fatalement et rapidement en sortir qu'il faut la reconnaître avec ce caractère athée que nous dénonçons : ce n'est pas dans la

Convention : c'est dans la Constituante même, dans 89.

Qui ne sait d'ailleurs que la Révolution française est sortie de la philosophie du XVIIIe siècle, et n'est que cette philosophie même de révolte et d'impiété venue *aux affaires!*

Si l'on veut en saisir la genèse, il faut la voir, hérétique dans Luther, philosophique dans *l'Encyclopédie*, politique dans la Constituante, et sociale dans l'Internationale et la Commune de nos jours. C'est le même esprit de négation et de révolte se transformant et grandissant jusqu'à entière destruction.

Mais elle ne s'est faite *gouvernement* qu'en France et en 1789, parce qu'elle n'a plus été seulement dans les doctrines et dans les idées, et que, pour la première fois, elle a pris possession *des choses*. Elle a voulu en exclure Dieu, et, après soixante siècles d'adoration, faire échec à ces vieux Oracles, visés par Suétone et par Tacite, qui conféraient à jamais l'empire du monde à son Rédempteur.

On chercherait vainement dans les fastes de l'humanité une tentative pareille à celle-là ; un système de gouvernement fondé sur l'indépendance humaine et sur la révolte, non contre telle ou telle forme de l'autorité, mais contre le principe de l'autorité dans son essence, contre la nature des choses et contre Dieu.

La Révolution française a semblé cependant à

certains esprits avoir dû trouver sa garantie dans un précédent analogue accompli cent quarante ans avant : la révolution anglaise de 1649. Les deux drames se ressemblent, en effet, dans leurs principales scènes. D'où vient donc la différence si grande des dénoûments? d'où vient que la première s'est arrêtée court, et que la seconde se poursuit, grandit toujours et paraît devoir tout engloutir? D'où vient que celle-là n'a été qu'une révolution et que celle-ci est la Révolution?

Un mot suffit à l'expliquer : la révolution anglaise a été l'effet du fanatisme religieux; la Révolution française a été l'effet du fanatisme athée.

Sans doute, beaucoup de traits de licence et d'anarchie se rencontrent dans la première, et ont été éloquemment relevés par Bossuet comme les suites du schisme de Henri VIII et de la révolte contre l'Église; mais ces traits se sont produits *en dedans*, si je peux ainsi parler, tandis qu'en France ils ont fait explosion *en dehors* du principe religieux. La faction dominante en Angleterre était celle des *saints*, dont *l'inspiré* Cromwell était le chef *en Dieu*. C'était une *république théocratique*, dont le Protecteur était *lieutenant général de Dieu*, et la liberté y était *hiérarchique* sous la puissance unique du Ciel. Enfin c'est de la plume du secrétaire même de Cromwel et de l'apologiste du régicide qu'est sorti ce religieux poëme du *Paradis perdu*, où cette puissance du Ciel est si foudroyante contre le grand Apostat qui ose la braver. La révolte anglicane avait brisé bien des

jougs; mais elle portait encore celui de Dieu, que le philosophisme français, plus logique et plus emporté, avait jeté loin de lui [1].

Le trait commun aux deux révolutions, c'est que, dans l'une et l'autre, une tête de roi tomba. Mais qui ne voit que le gouffre creusé sous l'échafaud de Louis XVI devait être bien autrement profond que celui qui se fit un moment sous le billot de Charles Ier pour se refermer presque aussitôt?

. Ici ce fut un roi ; là ce fut le Roi, la Royauté même qui disparut; le trône même, l'institution, le Pouvoir, tout pouvoir. Et pourquoi? Parce que la mort de Louis XVI fut l'exécution dans sa personne, non d'un individu, non d'une race, mais d'un principe, du principe social, religieux, divin : l'exécution de Dieu en effigie dans son représentant; un déicide, en quelque sorte, dans un régicide. L'unique crime de Louis XVI fut d'être roi; il faut ajouter roi chrétien; car il ne mourut pas moins pour la conscience et pour la foi que pour sa couronne : et de là vient qu'il gardera éternellement l'auréole de *Roi-Martyr*. C'est bien de cette mort qu'on peut dire, avec Shakspeare : « Un crime « fait-il disparaître la Majesté royale? A la place

[1] On a dit que Milton avait pris les traits de son Satan dans les révolutionnaires anglais. Cela doit être; car l'hérésie le renfermait et en était l'ouvrage. Mais où a-t-il pris les foudres et les accents divins par lesquels il le renverse et le précipite? Il ne les aurait pas trouvés dans cet esprit d'athéisme auquel Burke opposait avec tant de confiance l'esprit religieux de l'Angleterre, et que Bossuet, dans le tableau de la révolution de celle-ci, ne laisse entrevoir que comme le résultat final de l'hérésie.

« qu'elle occupait il se forme un gouffre effroyable, « et tout ce qui l'environne s'y précipite [1]. »

1 *Hamlet*, acte III, scène VIII.

Dans son livre de *la Révolution*, M. Edgar Quinet a bien écrit de Louis XVI à ce point de vue-là. Il me suffirait d'en citer ces trois mots qui résument mon sentiment : « L'homme grandit, le « chrétien se montra, et le prince fut perdu.»

L'infortuné monarque n'avait pas mis de bornes à ses concessions : deux décrets le trouvèrent inflexible et le firent entrer résolûment dans la glorieuse voie de son martyre : l'un (sur le camp de vingt mille fédérés) contre le pouvoir; l'autre (sur les prêtres insermentés) contre la foi. « Louis XVI, — dit M. Quinet « sur la journée du 20 juin, — se refusa à toute concession devant « les piques; huit mille hommes en armes amassés autour de lui, « et toute l'éloquence du boucher Legendre soutenu de ce cor- « tége, n'obtinrent pas une promesse ni une espérance en ce qui « touchait *les décrets*. Jamais Louis XVI ne fut plus roi *que ce* « *jour-là*. On a toujours dit que le plus beau spectacle est celui « d'une âme qui résiste à la violence du monde. Qui a donné ce « spectacle si ce n'est Louis XVI, seul, sans autre abri que quatre « grenadiers dans l'embrasure d'une fenêtre, tenant tête à un « peuple entier prêt à l'écraser? Ou ce que nous avons répété « toute notre vie de la majesté de l'âme aux prises avec le plus fort « n'est qu'un mot, ou il faut savoir reconnaître que Louis XVI « fut ce jour-là plus grand que ce monde déchaîné contre lui et « qui ne put lui arracher un désaveu. »

Les historiens révolutionnaires ont mal interprété le flegme apparent de Louis XVI dans les différentes scènes de sa passion. Ils ont pris pour je ne sais quelle apathie de tempérament ce qui était le sublime de la résignation. M. Edgar Quinet a mieux vu: « Je ne puis m'empêcher de croire, dit-il, que sa piété, qui était « sincère, l'aidait à conserver ce calme. Il sentait son impuissance « absolue et s'en remettait au Roi des rois. » — *Jesus autem tace-* « *bat*. — « Le Christ avait eu soif, et il avait bu sur sa croix. Ce « fut un crime nouveau pour Louis XVI de laisser voir qu'il avait « faim et soif, sous les yeux de la foule. Il mangea ; c'est ce qui « lui a été le moins pardonné... Jamais plus grande paix au mi- « lieu d'une plus grande tragédie; ce calme qu'on ne pouvait « concevoir ajoutait à la haine. Était-ce un sage, un prêtre, un « instituteur? Le dernier homme du peuple peut apprendre de « ce roi à bien mourir. » (T. I, p. 233, 277, 300.)

Il est question de faire le procès de béatification de Louis XVI. Je ne m'en étonne pas. Tout y prête, et surtout le procès de son

Aussi, avec lui, tombèrent et s'engouffrèrent toutes les supériorités et toutes les consécrations, je ne dis pas dans leur forme ou dans leur tempérament modifiables, mais dans leur principe et dans leur essence, — alors qu'en Angleterre la révolution se fit précisément au profit de l'aristocratie et de l'Église établie, et que la royauté en sortit avec moins de pouvoir, sans doute, mais non pas avec moins de respect; respect qui réagit, comme on le sait, par un deuil national qui dure encore, sur l'auguste victime de White-Hall.

Voilà ce qui distingue la Révolution française, non-seulement de la révolution anglaise, mais de toute révolution antérieure dans l'humanité, et ce qui en fait non pas une révolution, mais LA RÉVOLUTION, unique et sans pareille, comme étant la révolte poussée jusqu'à Dieu, d'où devait sortir toute révolte, et de toute révolte toute servitude.

Montesquieu, de qui on peut dire ce que lui-même a dit de Tacite, « qu'il abrégeait tout parce qu'il voyait tout, » l'a prédite et caractérisée en deux mots : « De l'idée que Dieu n'est pas, a-t-il « dit, suit l'idée de notre indépendance, et de « l'idée de notre indépendance suit celle de notre « révolte. »

martyre par la Convention. Ratifiant le mot de son confesseur : *Fils de saint Louis, montez au ciel!* l'Église n'aura qu'à dire : *Fils de saint Louis, montez sur les autels!* Ce jour-là seulement, peut-être, l'abîme de la Révolution sera clos.

C'est bien cela.

C'est l'idée de Dieu, en effet, qui nous fait comprendre et accepter l'idée de notre dépendance, et, par suite, de notre soumission dans son premier principe ; et sur cette idée se justifient et se règlent toutes les autres dépendances et soumissions secondaires par lesquelles nous nous tenons raisonnablement en société. Celles-ci ne sont au fond que cette première et unique dépendance dans son objet social. Par contre, de l'idée que Dieu n'est pas suit nécessairement l'idée de notre indépendance ; car « qui est comme Dieu ? » qui a droit si Dieu n'a pas droit ? que devient l'idée même de droit ? le droit ne subsiste plus faute de soutien ; ou plutôt il passe à l'indépendance et à la révolte contre quiconque voudrait se l'arroger, et la société se trouve en confusion par cette même idée de droit qui devait la mettre en harmonie.

Mais ce que Montesquieu, poussant son raisonnement jusqu'au bout, aurait pu ajouter, c'est que, comme de l'idée que Dieu n'est pas suit l'idée de notre indépendance et de notre révolte, de notre révolte suit fatalement notre servitude. Car la société étant nécessaire, l'esprit de révolte se trouve aux prises avec cette nécessité pour lui tyrannique ; et alors il n'y a plus que deux alternatives, ou la revendication anarchique de notre indépendance, et c'est « la servitude agitée ; » ou son sacrifice, et c'est la servitude enchaînée.

Voilà la théorie de la Révolution, partant de l'a-

théisme et aboutissant à la servitude. Elle est ce qu'il y a de plus logique ; tellement qu'on devinerait aujourd'hui son principe sur ses conséquences, comme Montesquieu indiquait ses conséquences sur son principe.

J'en ai dit assez pour me justifier d'avoir affirmé la Révolution. Je m'étonne d'avoir eu à le faire, et bien d'autres que moi s'en étonneront. Mais telles sont aujourd'hui les retraites de l'erreur, qu'on ne saurait trop lui opposer la lumière.

Du reste, — qu'on juge bien ma pensée et qu'on se mette à mon point de vue, — je n'entends pas récriminer en revenant sur le passé, ni rechercher les causes morales et le caractère providentiel de la Révolution comme instrument de justice et d'expiation, ce qui ne diminue en rien son caractère criminel. J'exerce un droit de défense sociale. Je prends le mal en lui-même et dans son cours. Je dis : cela est ainsi. Et, alors que la crise est suprême, j'ajoute que je ne comprends pas qu'on veuille encore jeter des voiles, qu'on me reproche « de dire tout haut ce que nous pensons tout bas, « bien mieux, ce que nous avouons dans toute con- « versation où se rencontrent deux Français pos- « sédant le sentiment de l'histoire nationale et « quelque peu soucieux des destinées futures de « leur pays, » pour rappeler le langage de la *Revue des Deux-Mondes*.

Il est vraiment étrange qu'alors que le malade meurt, on veuille que nous soyons discrets sur le

poison qui le tue, plus discrets que ceux qui le lui ont administré !

IV

Ce qu'il faut dégager et ce qu'il faut combattre dans ce qu'on appelle la Révolution.

Et pourquoi cette discrétion contre l'évidence et l'unanime aveu ?

Le voici : nous touchons ici au nœud de la question.

— « Votre thèse est *malhabile*. En attaquant 89 vous fermez d'avance beaucoup d'oreilles que vous auriez pu ouvrir. Presque toute la France se croit intéressée aux principes de 89 et perd la tête quand elle croit qu'on les attaque, comme vous-même perdez l'équité quand vous croyez qu'on les défend. Très-peu de gens, au contraire, sont encore entrés dans la thèse de l'Etat sans Dieu, et vous ne pouvez pas leur rendre un plus grand service que de leur dire qu'ils représentent 89. Bien loin donc de prendre parti pour la Révolution, telle que vous l'entendez, je vous avertis, au contraire, que vous servez son jeu... Pourquoi, quand on veut ramener à Dieu une société qui fait dater de 89 l'égalité des impôts, l'admissibilité à tous les emplois et toutes les réformes légitimes découlant de ces deux points

de départ, entretenir, aigrir un perpétuel malentendu à ce sujet ?... Je me trompe peut-être, mais ce n'est pas, en tout cas, l'affection pour la Révolution qui m'aveugle, et il n'y a à débattre entre nous que la manière plus ou moins efficace de la combattre... »

Je savais bien que des esprits sensés et honnêtes ne pouvaient pas être pour la Révolution ; et je suis heureux de reconnaître qu'ils ne font que disputer avec moi à qui la combattra le mieux. Je ne l'aurais pas cru toutefois après tout ce qu'ils m'ont obligé de dire pour me justifier de lui faire le procès, pour prouver même qu'elle existe.

Mais enfin, soit : nous sommes deux médecins, également ennemis du mal, et ce n'est plus qu'une question de *recettes*.

Ce n'est pas que ce ne soit beaucoup ; car, selon la manière de le traiter, on peut tuer ou sauver le malade. Examinons donc.

Eh bien, la recette, selon moi, c'est la vérité. Ce n'est pas que je méconnaisse le prix de l'habileté, mais en dedans, jamais en dehors de la vérité ; sinon, elle ne trompe que ceux qui l'emploient. Aujourd'hui surtout que les temps sont mûrs, que les choses crient, que la vérité éclate de toute part, outre que ce serait une sorte d'impiété d'en frustrer les esprits, ce serait un jeu d'enfant devant une mer montante. Le plus habile aujourd'hui est le plus hardi dans le vrai.

Je ferme beaucoup d'oreilles, dit-on, à la thèse

de l'État sans Dieu en évoquant 89? — Mais si c'est 89 qui ferme lui-même les oreilles à cette thèse, il faut bien que je l'attaque. Il faut bien enlever cette affreuse taie qui non-seulement empêche la vérité d'arriver aux yeux, mais qui la fait voir renversée.

La France se croit intéressée aux principes de 89 et perd la tête quand elle croit qu'on les attaque? — Cela est vrai, et j'ajoute même que la France n'a pas tort. Mais le tort serait à ceux qui, au lieu de l'avertir courageusement du poison, le lui laisseraient avaler, alors qu'elle n'y tient qu'à cause du miel qui s'y trouve.

Il y a des choses qui devraient cependant être aujourd'hui hors de discussion entre gens éclairés et sincères. J'ai cru qu'il me suffisait de les poser en quatre pages dans mon premier écrit; mais puisque la préoccupation n'en a pas tenu compte, j'y reviens.

Deux choses distinctes, ou plutôt ennemies dans ce qu'on appelle 89.

1° *La Réformation :* J'entends, comme mes honorables adversaires, la transformation de l'ancien régime, les réformes, les progrès, *les libertés de* 89, auxquels la France a raison de tenir, que je serais le premier à défendre, que je réclamerais s'ils n'étaient pas acquis, et dont l'application et le légitime développement doivent se poursuivre.

2° ***La Révolution*** **:** J'entends l'esprit d'indépen-

dance et de révolte, d'insurrection et de destruction : le *principe* subversif de 89, en un mot, qui précipita dès lors la France dans la plus horrible anarchie, et qui, depuis, toujours fécond en révolutions et en catastrophes, nous pousse aujourd'hui à la dernière. A celle-là, quoi qu'on dise, la France ne tient pas du tout.

Je dis que, dans 89, il y a ces deux choses, non-seulement distinctes, mais ennemies, quoique le jeu ait été alors comme aujourd'hui de les mêler.

Pour preuve, je n'aurais qu'à dire ceci : la Religion et la Royauté étaient pour la réformation ; — et elles avaient contre elles la Révolution.

Plus jalouse de détruire que de modifier, la Révolution inaugura dès lors le procédé qui la caractérise : *guérir la maladie par la mort*, au lieu que la France le voulait par la régénération et par la vie.

Est-ce vrai, cela ?

Mais en vérité, je n'avais pas cru devoir faire une leçon d'histoire.

Louis XVI, incontestablement plus libéral et plus réformateur, avant 89, qu'aucun des gouvernements révolutionnaires qui se sont succédé ne l'a été depuis, avait déjà devancé les vœux de la France[1] ; tellement, qu'un esprit indépendant, cer-

1 « Tout cela a été dit cent fois, et on ne fera pas que Louis XVI « n'ait pas été le meilleur des rois et son règne la meilleure époque

tes, Jean Reynaud, a conclu *qu'il vaudrait mieux pour nous être encore à la veille de* 89[1]. On se demande même si, dans l'intérêt de la liberté et de toutes les réformes dont on fait honneur à la Révolution, les États généraux étaient nécessaires, et s'il n'eût pas mieux valu tenir ces biens de l'autorité royale contre la souveraineté du peuple, qui les a rendus funestes, que de cette souveraineté contre cette autorité. Non-seulement la question est permise, mais l'affirmative ne saurait être douteuse; et il le faut bien, pour que M. de Tocqueville ait été jusqu'à dire : « J'incline à croire qu'accomplie *par* « *un despote*, la Révolution nous eût laissés peut-

« de notre histoire. » L. de Lavergne, *les Assemblées provinciales sous Louis XVI*, préface, p. VII. — « La meilleure manière de préci- « ser les concessions libérales de Louis XVI n'est pas d'énu- « mérer ce qu'il accordait, mais de chercher ce qu'il refusait à « ses peuples. » Léon de Poncins, *les Cahiers de* 89, p. 287.

[1] *Vie de Merlin de Thionville*, p. 132. — Louis XVI, précédemment encore, avait montré son goût pour la liberté dans les secours qu'il prêta aux États américains pour recouvrer leur indépendance. Et rien n'est touchant, rien n'est en même temps écrasant pour la Révolution, comme le courageux témoignage que lui rendit à ce sujet le conventionnel américain Thomas Payne, dans cette horrible séance du 19 janvier où, parmi les rugissements féroces de la Convention altérée du sang de sa victime, cet étranger vint faire lire ces paroles : « La personne qui est l'objet de la « présente discussion (il s'agissait d'un sursis à l'exécution du Roi) « est regardée dans les États-Unis comme leur meilleur ami, comme « celui qui leur a procuré la liberté. Je puis vous assurer que « son exécution y répandra une affliction universelle. Si je pou- « vais parler la langue française, je descendrais à votre barre, et « au nom de tous mes frères, je vous supplierais de surseoir à « l'exécution de Louis. Ah ! citoyens, ne donnez pas à la despo- « tique Angleterre le plaisir de voir monter sur l'échafaud « l'homme qui a aidé à retirer de ses fers mes frères chéris « d'Amérique ! »

« être moins impropres à devenir un jour une na-
« tion libre, que faite au nom de la souveraineté
« du peuple et par lui [1]. »

Louis XVI, qui n'était pas un despote, et de si bonne foi dans ses réformes qu'il ne les a jamais regrettées même dans les plus mauvais jours, convia la France à émettre librement ses vœux et à les réaliser dans les États généraux. Il donna et pratiqua lui-même, comme elles ne l'ont jamais été depuis, la liberté de la presse et de réunion, et la liberté électorale [2]. De ce libre travail sortirent d'abord les *Cahiers*. Ces cahiers, c'est la France même de cette époque, la vraie France de 89.

« Quand le dégoût l'emporte et que la plume tombe des mains, dit M. Edgar Quinet, je relis ces cahiers de 89; je vois tout ce que la nature avait mis originairement de beau et de vraiment noble dans l'âme des Français. Je voudrais qu'on fît un nouveau recueil de ces vœux. Les Français compareraient ce qu'ils sont devenus avec ce qu'ils avaient promis d'être. Combien ils seraient souvent étonnés! Si jamais il pouvait être question d'une régénération véritable, c'est encore par ces monuments

[1] *L'Ancien Régime et la Révolution*, p. 276.

[2] On n'a jamais vu en effet depuis ce qu'on vit alors : des intendants, des prévôts (des préfets et des maires), quitter leur province ou se tenir à l'écart, *de peur que la présence d'un officier nommé par le roi ne nuisît à la liberté des délibérations et des suffrages.* On laissa, d'autre part, forcer les conditions électorales d'âge, de domicile, et même de sexe. Ce devint le suffrage universel, ou plutôt le suffrage *familier*.

qu'il faudrait commencer. Ce devrait être le manuel de tout ami de la liberté. »

On y voit, en effet, que mus d'un même sentiment allant de l'âme du monarque à la nation, et revenant de l'âme de la nation au monarque, tous les ordres rivalisent de sacrifices à cette réforme commune qui doit les fondre en une même société.

Que de vœux, qui sembleraient aujourd'hui démagogiques, émanaient de la noblesse et du clergé! Un amour véritable des classes inférieures ne laisse pas au Tiers État le soin de rien désirer. Ce n'est pas seulement l'impôt égal, c'est le privilége retourné en faveur du pauvre, l'impôt proportionnel et *progressif*. L'enseignement? le Tiers en parle peu; la noblesse s'en occupe davantage : mais c'est le clergé surtout qui, au nom de la morale, de la civilisation et de la patrie, sollicite l'établissement, dans toutes les paroisses du royaume, d'un enseignement *gratuit*. — Toutes les libertés politiques : monarchie constitutionnelle, assemblées périodiques, lois faites par la nation et sanctionnées par le roi, la nation seule votant l'impôt, décentralisation et libertés provinciales ; — toutes les libertés civiles : l'égalité de tous devant la loi, unité de législation, suppression de la juridiction des intendants, liberté de défense, publicité des tribunaux, adoucissement des peines, admission de tous aux emplois, abolition des restes des droits féodaux, liberté religieuse; il n'est pas un seul de ces principes nouveaux qui ne se trouve à peu près dans les mêmes termes,

chez le prêtre, le noble ou le bourgeois de 89[1].

Je n'avais pas besoin de rappeler cela.

Mais ce sur quoi je crois devoir fixer l'attention, c'est sur ceci :

que, dans tous ces vœux, la nation ne pressent ni obstacle, ni refus, et ne prend aucune précaution contre les difficultés, tant elle a confiance!

que cette confiance avait été devancée par la royauté, et qu'il est parlé de la plupart des réformes, notamment de la suppression des priviléges, non comme d'une chose à faire, mais comme d'une chose déjà faite ;

que la réforme devra s'accomplir par une modification profonde, sans doute, nullement par la destruction ;

enfin et surtout, que « *tous* les Cahiers généraux se résument par ces mots : — CONCILIER LA LIBERTÉ NOUVELLE AVEC LE CATHOLICISME ET L'ANCIENNE ROYAUTÉ. » — C'est M. Edgar Quinet qui met en relief ce caractère conditionnel des vœux de la France[2].

J'ai dit que, dans tous ces vœux, la nation ne prend aucune précaution. Je me suis trompé. Elle en prend de très-hautes et de très-expresses. Mais

[1] Quinet, *la Révolution.* — Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution.* — Lavergne, *les Assemblées provinciales sous Louis XVI.* — Lucay, *les Assemblées provinciales sous Louis XVI et les divisions administratives de* 1789. — Raudot, *la France avant* 89. — Léon de Poncins, *les Cahiers de* 89. — Falloux, *Louis XVI.* — Droz, *Histoire de Louis XVI.*

[2] *La Révolution*, t. I, p. 186.

contre qui? Contre la Royauté? — Non; contre la Révolution: — « Réunis, dit-elle, par le génie bienfaisant du monarque, remplis du sentiment profond du bonheur de tout un peuple, les députés de tous les ordres, enfants de la même famille environnant leur père, *en écarteront avec horreur cet esprit de vertige et de fermentation* qui a déjà versé le sang des citoyens. Ils reconnaîtront qu'il serait insensé d'acheter les biens auxquels nous aspirons par des maux plus grands que ceux que nous avons soufferts, et ils voueront à l'indignation et à la malédiction publiques ces hommes féroces que leur caractère porte à arracher par la force et la violence ce qu'ils peuvent obtenir par la raison et la douceur, et qui oseraient porter la torche de la discorde dans le sanctuaire de la patrie et de la paix... Le Tiers État désire et exige que ses députés se souviennent qu'ils ne sont pas envoyés vers des ennemis dont ils doivent braver l'audace et l'orgueil, mais vers des citoyens avec lesquels ils vont traiter du bonheur et de la paix de la nation... Que si, par leur prudence, leur sagesse et leur courage, ils contribuent au bonheur de tous, ils seront couverts de gloire et de bénédictions; que si, au contraire, l'imprudence, la passion ou l'intérêt particulier pouvaient les porter à compromettre ou à sacrifier les intérêts communs, l'opprobre et l'infamie les attendent à leur retour[1]. »

[1] Tiers État de Château-Thierry.

Voilà la *Réformation*, assez distincte, on le voit, ou plutôt assez ennemie de la *Révolution*, pour que, après tous les maux que celle-ci nous a faits et tous ceux dont elle nous menace à l'heure où nous sommes, nous soyons en droit d'exécuter contre elle cette malédiction dont la menaçaient nos pères de 89.

La Révolution ne tarda pas, en effet, à justifier ces appréhensions, et à devenir la plus fatale ennemie de la réforme, en la tournant contre tous les principes qui en sont la nécessaire condition.

Que vint-elle faire d'abord, et qu'appelle-t-on *conquêtes de* 89, si ce n'est défoncer des portes ouvertes, et *porter la torche de la discorde dans le sein de la patrie et de la paix ?*

Elle en convient elle-même aujourd'hui. Oui, elle en convient, contre les timides qui nous reprochent de l'en accuser. — « Supposez, dit-elle, par la plume d'un de ses hiérophantes, que la France ne se fût proposé *que ce qu'elle a obtenu*, elle n'aurait pas eu besoin de la révolution... Tout était facile, tout s'accomplissait de soi, tant que l'on ne touchait pas *à la religion et au pouvoir*. Les choses, les lieux, les souvenirs, les intérêts, les priviléges, les parentés et les hostilités de race, tout cédait. La révolution était faite... Mais le jour où l'on voulut la *liberté politique* (?) tout changea, et l'on sembla se mesurer avec l'impossible. Alors naquirent les tempêtes. On

parut s'insurger contre la nature des choses[1]. »

L'énigme ne tient qu'à ce mot : *liberté politique*. Ce mot, sous la plume de la révolution, n'a pas le sens que nous y attachons tous, le sens de libertés constitutionnelles, parlementaires et autres de cet ordre, que la monarchie n'a pas disputées et que la révolution dédaigne comme n'étant *que ce que la France a obtenu*. Le mot *liberté*, dans toute bouche révolutionnaire, veut dire *indépendance*, *révolte*, abolition du pouvoir quel qu'il soit, abolition de la religion, principe de tout pouvoir ; et comme il ne saurait y avoir de liberté ni même de société sans pouvoir et sans religion, abolition implicite de toute liberté et de toute société. Que ce soit là *se mesurer avec l'impossible* et *s'insurger contre la nature des choses*, assurément !

Voilà ce qu'est *la Révolution*, par opposition aux *Réformes* de 89 ; et cela de son propre aveu.

C'est là son dernier mot ; ce fut aussi son premier mot.

Dès le premier jour, elle écarta les *cahiers :* « Vous n'avez qu'à les poser sur vos bancs et qu'à vous en retourner dans vos provinces si vous n'êtes venus que pour cela, » dit-elle aux naïfs députés de la France. Et l'Assemblée entière s'étant portée de patriotique enthousiasme et de juste reconnaissance auprès du Roi, pour le proclamer LE RESTAURATEUR DES LIBERTÉS NATIONALES, la Révolution

[1] Edgar Quinet, *la Révolution*, t. I, p. 62, 123.

se dressa contre ce noble mouvement, et démasqua sa face par ces autres paroles de Mirabeau : « C'est bien plus que nous ne pouvions espérer et la patrie peut être sauvée, mais cela nous vient d'un roi, et c'est pour cela que nous n'en voulons point. »

Cela est clair jusqu'au cynisme. C'est ce que Sieyes appelait *couper le câble :* mot sinistre, répété de nos jours par la Révolution, et qui résume ce qui fut toujours son unique but : vouer la France aux tempêtes et aux naufrages pour s'abattre sur ses débris.

On connaît les suites : la souveraineté du peuple, la prise de la Bastille, la déclaration des droits de l'homme, les attentats contre la royauté à Versailles, d'où elle fut traînée captive à Paris, et toutes ces motions, tous ces décrets, qui, en violation des volontés de la France, amenèrent la chute de la Monarchie et de la Religion.

Sans doute, il y eut au sein de l'Assemblée constituante un effort généreux pour organiser la réforme en luttant contre la Révolution. Là on vit quelque temps les deux principes en présence. Mais le mouvement dominateur fut à la Révolution, dont le char passa bientôt sur les *constitutionnels,* traînant après soi la liberté, versant dans la terreur, broyant la France dans le sang, et au lieu de cette belle nation telle qu'elle nous apparaît dans les cahiers, noble, généreuse, soumise et fière, qui prenait un essor régulier vers la liberté qu'elle

atteignait, sans rompre avec les principes éternels qui en sont le contre-poids, nous rendant la nation que nous sommes : sans Dieu, sans roi, sans forme, se laissant mener par tous les mensonges à toutes les servitudes, n'ayant plus d'énergie que pour se déchirer ou pour jouir, que pour se faire peur ou dégoût à elle-même, et tellement dépourvue d'esprit public et de vie nationale que, malgré tous les maux qu'elle en a soufferts, sa suprême ambition est de retourner au despotisme pour s'y décharger de son reste d'existence et de liberté.

La voilà telle que la Révolution nous l'a faite[1].

[1] Dans une remarquable page intitulée ***Chutes et contradictions***, qui lui a valu les plus verts reproches de son parti, M. Edgar Quinet, en qui on doit estimer une rare sincérité au service d'un étrange jugement et d'une détestable cause, a ainsi déclaré, à son point de vue, la banqueroute de la Révolution française : « Il y a aujourd'hui soixante-quinze ans que la Révolution française a proclamé la liberté avec les droits de l'homme. Des flots de sang ont été versés pour cette conquête à travers toute l'Europe. Des assemblées immortelles ont acclamé, fortifié, constitué l'un après l'autre ces droits nouveaux. Deux millions d'hommes sont morts pour cette cause. Tout ce que la nature humaine renferme d'énergie, de puissance, y a été dépensé. On ne verra jamais dans le grand nombre, ni plus de dévouement, ni plus de vertus publiques. Rien n'a manqué de ce qui fait réussir les affaires humaines : orateurs, capitaines, magistrats. Tout le monde a prodigué ce qu'il possédait ; les mères ont donné leurs fils, les fils ont donné leur sang. La victoire non plus n'a pas manqué ; car tous ceux qui ont attaqué cette révolution ont péri sans l'ébranler. Et après ces victoires accumulées au dedans et au dehors ; après que ces immenses assemblées ont passé avec le bruit que font la puissance, le génie, la gloire ; après ce fracas d'une société qui tombe et d'une autre qui s'élève, si je jette les yeux autour de moi pour voir le résultat politique de tant d'efforts magnanimes ; si je cherche l'écho vivant de tant de paroles de flammes, de tant d'acclamations triomphales ; si je me détourne pour contempler à loi-

V

Ce qui fait le prestige de la révolution. — Deux 89 associés et opposés. — Mot de l'Énigme.

Et comment, par quel prestige, par quel maléfice la Révolution est-elle parvenue à jeter ainsi un sort funeste sur la France et la tient-elle et la pousse-t-elle encore, après quatre-vingts ans de chutes et d'avilissement, aux derniers abîmes?

Ah! par ce qui ne permet pas encore de désespérer de la France, si ses malheurs peuvent la désabuser: par le sentiment du droit, du juste, du vrai, du bien, retourné contre le droit, le juste, le vrai, le bien eux-mêmes; car on ne saurait égarer la France autrement: et c'est encore, sous toutes ses humiliations, le signe indélébile de sa noblesse, que ceux qui la perdent ne le

sir les libertés acquises par tant de gigantesques travaux; si je veux mesurer l'arbre dans sa croissance, après avoir vu le germe semé dans le sillon, si... mais non, je n'achève pas; la plume me tombe des mains. » *La Révolution,* t. I, p. 142.

Et quelle est la cause de ce grand avortement? ne serait-ce pas qu'en s'attaquant aux principes éternels de toute société, au pouvoir, à Dieu même, au *Dieu terme du moyen âge*, la Révolution se serait *mesurée avec l'impossible*, et se serait *insurgée contre la nature des choses?* Nullement. Tout au contraire, c'est qu'elle n'a pas entrepris assez résolûment cette guerre et qu'elle ne l'a pas poussée jusqu'à l'entière abolition... Voilà le mot du livre de M. Quinet et de la Révolution à l'heure où nous sommes.

puissent que par le mensonge et en soient flétris.

La Révolution est le grand mensonge. Regardez bien tous ceux qui en procèdent et vous les reconnaîtrez à ce signe qui est à la fois leur unique ressource et leur châtiment.

Déjà, dans ses docteurs du XVIIIe siècle et leur patriarche Voltaire, le procédé est non-seulement pratiqué, mais cyniquement professé. Il consistait alors à se poser en apôtre de la tolérance, de la justice sociale et de l'humanité ; parce que, venues à maturité par le progrès du christianisme dans les mœurs, ces maximes allaient tomber dans l'application, et qu'il importait à l'impiété de prendre les devants, pour en ravir l'honneur au christianisme. Rousseau, dans une de ses échappées de vérité, dénonça le larcin : « Je ne sais pourquoi, dit-il, l'on veut attribuer au progrès de « la philosophie la belle morale de nos livres. « Cette morale tirée de l'Évangile était chrétienne « avant d'être philosophique. L'Évangile est tou« jours sûr, toujours vrai, toujours unique et « toujours semblable à lui-même. » Paroles pleines de justesse. Non-seulement, en effet, cette morale sociale était tirée de l'Évangile, mais elle n'est chez elle que dans l'Évangile, toujours *semblable à lui-même*, où les dogmes, les préceptes et les exemples font avec cette morale un seul tout qui se soutient, et dont on ne peut la détacher sans la fausser. Ainsi nous apparaît-elle dans tous les docteurs et moralistes chrétiens, qui depuis dix-sept

siècles n'avaient cessé de la prêcher, et à qui on devait, outre ses applications privées, ce progrès qui l'avait fait venir à maturité dans les mœurs.

Mais en se l'attribuant, le philosophisme ne commettait qu'un mensonge simple, si je peux ainsi parler : le mensonge double, odieux et monstrueux, fut de la tourner contre l'Évangile même, de saper le dogme par la tranchée de la morale, d'opposer le fruit à l'arbre, et de greffer sur l'athéisme ce fruit de séve toute divine puisqu'il était éclos du sang d'un Dieu.

Il ne devait pas être moins fécond pour cela; car ce qui est de Dieu garde toujours toute sa force; mais, ce qui est seul au pouvoir de l'homme, il devait être converti de fruit de vie en fruit de mort.

C'est ce qui eut lieu en passant de l'ordre des doctrines et des idées, dans celui des événements et des faits.

Cependant la Providence ménagea alors à la France un suprême moyen de salut, dont le rejet fut le crime propre et constitua le mensonge particulier, le grand mensonge de la Révolution française.

Si la Révolution eût éclaté sous le règne de Louis XV, l'illusion révolutionnaire eût pu être excusable. Mais, outre que la France entière n'était pas, tant s'en faut, aussi gangrenée que ses chefs, Dieu suscita un roi tiré tout exprès des trésors de sa sagesse et de sa bonté, pour purger la morale sociale du poison de l'impiété, pour la reprendre à

la licence, et pour la rapatrier aux principes éternels sans lesquels elle n'est réalisable que pour le mal. Louis XVI fut ce roi, libéral, chrétien, grand politique par honnêteté, qui accorda largement à la France toutes les réformes civiles et politiques qu'elle pouvait désirer, et qui fit briller sur elle une aurore de liberté dont l'éclat fait la honte de tous les régimes révolutionnaires qui l'ont convertie en tempête. Je ne dirai pas, comme l'a insinué M. de Tocqueville, qu'il lui manqua de faire en despote cette œuvre de liberté. Je dirai qu'il lui manqua ce qu'elle réclamait au plus haut degré et ce que la nature lui avait totalement refusé : *l'ascendant, la résolution.* Mais la Révolution, qui en aurait pris prétexte pour la contester, n'en est que plus coupable, et en condamnant Louis XVI à la gloire du martyre, elle s'est condamnée elle-même à l'ignominie du mensonge.

Elle a repris à son compte le jeu de la philosophie du XVIIIe siècle, mais rendu plus grossier par cet éclat de sincérité qui aurait dû le déjouer. Elle s'est arrogé les réformes de 89, elle qui débuta par déclarer qu'elle n'en voulait pas de la main d'un roi, de la volonté de la France même. Elle s'est réclamée de ces réformes qu'elle n'a cessé d'appeler ses *conquêtes*, mais pour s'en faire une arme de destruction contre les conditions vitales de toute réforme, contre les premiers principes de tout ordre politique et social. Elle a consacré les plus atroces tyrannies du nom de *Liberté*, l'omnipotence

de la canaille du nom d'*Égalité*, et le fratricide même du nom de *Fraternité*. Elle a étouffé la liberté dans le sang de sa nourrice et *fait cuire le chevreau dans le lait de sa mère*.

Et ce jeu elle le poursuit depuis quatre-vingts ans. De nos jours elle se pose toujours en revendicatrice de la liberté. C'est en ce nom sacré qu'elle vend la patrie, qu'elle incendie nos cités, qu'elle outrage nos autels, qu'elle menace nos foyers, qu'elle nous arrache nos enfants, qu'elle dispute au deuil religieux de nos proches jusqu'à nos cadavres.

C'en est assez pour montrer qui joue le jeu de la Révolution, de ceux qui lui laissent prendre le masque des réformes de 89, ou de ceux qui le lui arrachent.

On ne saurait dire que 89 n'est pas en question, et que c'est un anachronisme irritant de le mettre en cause. C'est la question même. Tous la posent, tous l'agitent dans un fatal malentendu. C'est pour nous la robe empoisonnée de Nessus qu'il faut arracher au prix même de notre chair, si nous ne voulons achever d'en être consumés. 1789 et 1873 se tiennent. A travers toutes les révolutions qui les séparent, un trait funeste les unit, je dis plus, les resserre : la Révolution; et les resserre en raison même de ces révolutions, qui n'en sont que les crises croissantes, et dont la suprême est à la veille d'éclater.

89 est l'énigme du Sphinx qui ne cessera de nous dévorer tant que nous ne lui aurons pas enlevé son secret. Lui abandonner 89, c'est lui laisser la faveur des réformes et des progrès attachés à cette date, d'où il prend texte de nous imputer d'en être les ennemis et de vouloir rétablir l'ancien régime. Revendiquer 89, c'est mentir à nos convictions et nous atteler nous-mêmes au char de la Révolution. Comment sortir de cette étreignante alternative?

Le voici :

89 est gros d'équivoque, et de là sortent toutes les équivoques qui divisent même les meilleurs. C'est que 89 est double. Comme Janus, il est *bifrons*, il a deux visages : deux visages associés par une même date, mais opposés par l'antagonisme des deux principes qui y ont été aux prises. Ces deux principes ne sont pas l'ancien et le nouveau régime, non, mille fois : l'ancien régime était aboli, par le mouvement spontané et unanime de tous, avant que la révolution ait éclaté. Ces deux principes, ces deux 89 opposés, sont le 89 de Louis XVI et des cahiers, de toutes les réformes et de toutes les libertés civiles, politiques et nationales qui ouvraient à la France un avenir plein de grandeur; et le 89 néfaste de la Révolution qui, jalouse de se voir enlever le leurre dont elle couvrait ses détestables desseins, éclata en révolte et en destructions gratuites, empoisonna toutes ces réformes et ces libertés, et de véritables les rendit mensongères.

Voilà le mot de l'énigme, et l'équivoque a disparu.

Loin donc de l'entretenir et d'en laisser le profit à la révolution, il ne faut cesser de la dissiper. Il faut opposer le vrai 89 au faux 89, la sincérité au mensonge, la liberté à la révolution. Chaque fois que celle-ci voudra se couvrir des conquêtes de 89, et nous imputera de vouloir revenir à l'ancien régime, à la dîme, à la corvée, aux lettres de cachet, etc., il faut lui dire en face : Tu mens, et l'histoire est là pour te confondre. Tu n'as rien conquis : tout était acquis. Tu as confisqué : confisqué ces libertés mêmes que tu dis avoir conquises, et que tu ne cesses de vouloir nous ravir. L'ancien régime n'était plus, et c'est nous, avant toi, qui y avons mis un terme ; c'est lui-même qui s'est patriotiquement immolé. Tu n'es venue que pour le rétablir en le dépassant ; que pour nous infliger l'antique tyrannie, avec tout son cortége de confiscations et de proscriptions, d'impurs tribuns et de plèbe sanguinaire, aboutissant à Sa Divinité César. Quelle dîme, quelle corvée, quelles lettres de cachet approchèrent jamais de celles dont tu nous as frappés, et, pour comble d'outrage, au nom de la liberté? La liberté ! ah ! c'est en son nom surtout que nous te repoussons, autant qu'au nom de Dieu, dont elle est la fille. Laisse-nous redevenir un peuple libre, qui s'honore d'honorer Dieu. Cesse de faire de nous ce peuple apostat dont il a été dit :

Peuple lâche, en effet, et né pour l'esclavage,
Hardi contre Dieu seul !.....

Je crois avoir vidé, une fois pour toutes, la question de la Révolution.

VI

libéralisme : réserves et distinctions. — Le libéralisme politique et le libéralisme dogmatique.

Reste une dernière critique : celle-ci, je l'avoue, où je serai moins à l'aise, parce que ses auteurs en couvrent pour moi le sujet de tous les droits qu'ils ont à ma respectueuse estime et plusieurs à ma vieille affection. J'ai de plus ce désavantage que les idées à cet égard ne sont pas encore faites, que l'erreur y est inconsciente, souvent même animée du meilleur zèle, et que son importance est généralement méconnue.

C'est pour cela même que je crois devoir y revenir. Je veux parler du libéralisme.

J'ai été touché, je dois d'abord le dire, de la modération et presque de l'adhésion que j'ai rencontrée chez ceux-là mêmes qui pouvaient se croire le plus atteints ; et je dois en faire hommage à leur amour de la vérité plus encore qu'à la manière dont je la leur ai présentée.

C'est une raison de plus pour moi de satisfaire le regret auquel ils se sont généralement bornés que je n'aie pas tempéré la rigueur de ma thèse

par quelques réserves et quelques distinctions.

Mais avant, je dois écarter une fin de non-recevoir que d'autres m'ont opposée :

« Réservons nos bonnes lames, m'ont dit ceux-ci, pour les Parthes et les Perses : les illogismes des chrétiens de bonne foi ne nous tueront pas. »

Je me permets de penser tout autrement : j'estime que les *Grecs*, fussent-ils des Aristide, sont plus funestes pour nous que les *Parthes;* et que si la France doit périr, la cause n'en sera pas seulement dans les crimes des méchants, mais aussi et surtout dans *le mal des bons*.

« Sauvez-nous, Seigneur, » dit l'Oracle sacré. — Et pourquoi ? Est-ce parce que les méchants ont prévalu, parce que les vérités ont été renversées ? — Non, mais « parce que *les bons ont défailli*, parce « les *vérités ont été diminuées* [1]. »

Jugez de la portée du libéralisme, dans ses meilleures et plus nobles intentions, par tous les efforts qu'il nous a fallu faire contre lui pour nous justifier de faire le procès à la Révolution ! Il l'exècre comme nous, et en même temps il prend le parti de la ménager jusqu'à dissimuler son existence.

Mais enfin qu'est-ce donc que le libéralisme ?

Le premier danger de cette appellation, c'est d'être vague, complexe et de pouvoir loger toutes les prétentions. Ne l'a-t-on pas vue à son origine en France, sous la Restauration, couvrir le répu-

[1] Ps. XI, 1.

gnant amalgame du bonapartisme, de l'orléanisme et du jacobinisme ? Combien d'honnêtes libéraux de nos jours l'auraient prise alors à injure ?

Cependant ils s'en sont rapprochés peu à peu, d'abord par tactique, puis par composition, enfin par conviction, et ils ont fini, sous l'Empire, par se dire hautement libéraux, par opposition au césarisme.

Le libéralisme ne serait donc qu'une visière qu'on baisse ou qu'on lève selon l'adversaire qu'on a devant soi ?

Cependant on peut distinguer deux sortes de libéralisme, et c'est ici que j'espère donner satisfaction à toute légitime prétention, tout en maintenant les droits et les intérêts sacrés de la vérité :

Il y a le libéralisme politique, et le libéralisme dogmatique.

Le libéralisme politique est celui qui a pour objet la revendication et la défense des liberté civiles et des libertés publiques nécessaires à leur exercice, contre toute usurpation ou tout escamotage, sans préjudice de l'ordre et par les voies légales et constitutionnelles du pays.

En ce sens je suis libéral, et je m'appellerais tel, si les choses, dans nos malheureux temps, n'avaient empoisonné les mots ; et si le meilleur de tous les libéralismes n'était pas le libéralime pratique, qui n'a pas besoin de s'afficher.

Quant au libéralisme dogmatique, c'est tout autre chose que le libéralisme politique, bien qu'il ait fini

par le pénétrer. Pour employer un mot qui a été appliqué d'abord à celui-ci, mais qui s'est étendu de là à l'ordre moral et même religieux, c'est le libéralisme de *fusion*.

Ne nous attachant qu'à son caractère général, nous dirons qu'il se propose l'admission des principes divers et souvent opposés qui se disputent aujourd'hui le monde au droit commun de se produire. C'est la liberté pour tout et pour tous, pour le mal, au même titre que pour le bien : la libre concurrence des opinions et des doctrines quelles qu'elles soient, dans l'arène de la discussion et de la propagande, et leur libre action sur les intelligences et sur les âmes. C'est par suite l'abstention complète de l'État dans l'ordre doctrinal et moral, et la justification de l'État sans Dieu.

Nous avons jugé ce libéralisme-là dans notre premier écrit et nous n'avons pas à y revenir.

Nous distinguerons toutefois à cet égard ce qui peut être de nécessité et de tolérance forcée, dans une mesure variable, suivant les circonstances, et qu'on a appelé l'*hypothèse*, de ce que le libéralisme dont je parle veut ériger en *thèse* et en dogme libéral.

C'est ce dogme libéral que nous avons entendu réprouver dans sa prétention de vouloir *réconcilier* le Roc de la vérité avec les flots de l'erreur qui le battent, plus encore, avec l'Esprit de tempête qui les soulève.

Les honnêtes adhérents de ce libéralisme en sont

les premières dupes ; parce que, dans la pratique, il ne leur offre pas même pour le bien cette égalité d'avantages qu'ils n'ont pas le droit de reconnaître au mal, et qu'il dégénère constamment en faveur et en licence au profit de celui-ci. De là la situation fausse et contradictoire dans laquelle ils se trouvent à chaque instant, entre leur honnêteté et leur doctrine, invoquant celle-ci aux risques de celle-là, et voyant celle-là se soulever contre celle-ci. Mais ils n'y tiennent pas moins malgré ses attaches révolutionnaires.

De là encore leur sensibilité sur ce qui touche la Révolution ; sensibilité qui témoigne de leur alliance, consciente ou non, avec elle, alors même qu'ils s'en défendent : comme de ces mariages de la main gauche qui se font sur le tard, et qu'on ne saurait déclarer.

L'esprit révolutionnaire a pris les plus beaux mots de notre langue, et il les a pervertis en se les appropriant. LIBÉRALITÉ, GÉNÉROSITÉ, quels plus beaux mots ! Oui ; mais être libéral et généreux aux dépens de la vérité et au profit de l'erreur, aux dépens du bien et au profit du mal, c'est l'être en dupe ou en comparse. C'est l'être en tout cas faussement, quelle que soit l'honnêteté de l'intention ; car la liberté du mal est meurtrière de la vraie liberté ; tout ce qu'on lui accorde tourne à oppression, et la libéralité *politique* n'a pas de plus funeste ennemi que ce libéralisme *dogmatique* qui en est la contrefaçon. Le *libéralisme* sonne faux comme une

monnaie de mauvais aloi. En y mêlant son alliage et en le frappant à son effigie, la Révolution l'a fraudé.

Qu'on le sache donc bien, en le démonétisant, loin de vouloir jeter de la défaveur sur la revendication et la défense des libertés civiles et politiques, j'entends au contraire les dégager d'une funeste compromission. J'entends relever, dans sa belle solidarité, pour l'opposer à toute tyrannie, cette belle devise de tout cœur vraiment libre : DIEU ET LA LIBERTÉ.

Je crois avoir assez expliqué ma pensée à cet égard, pour rentrer et rester dans ma ligne d'attaque contre le libéralisme ainsi défini.

Je sais qu'il reste encore de sages préoccupations sur le système à trouver pour fonder parmi tant de susceptibilités et de préventions un régime qui satisfasse le vrai libéralisme en corrigeant le mauvais ; tant celui-ci est passé dans nos mœurs et s'y confond avec celui-là. C'est ce fameux *esprit moderne* dont nous sommes à la fois si malades et si jaloux. Mais nous traiterons de cela plus loin quand nous en serons aux *moyens de salut*. Je ne peux tout dire à la fois, j'ai pris un assez fort engagement pour qu'on me permette d'en échelonner les échéances, et qu'on m'accorde quelque crédit. D'abord et avant tout, sauvons, posons *les principes*.

VII

La politique des principes est la vraie politique pratique de ce temps.

Mais cela même, je le sais, n'est pas du goût de tous et m'oblige, en terminant cette partie critique, de justifier cet appel aux principes contre le reproche qui m'est fait finalement de tourner à la spéculation, de ne pas être assez pratique.

En effet, aux yeux de certains esprits honnêtes, mais qui se croient *politiques* parce qu'ils sont superficiels, c'est un défaut de voir les choses d'un point de vue un peu élevé, ou de les creuser tant soit peu pour en sonder les causes. La politique terre à terre et au jour le jour, même dans la plus formidable de toutes les situations, est comme un buisson dans lequel ils se flattent, avec une confiance qu'aucune déception ne peut émouvoir, de trouver la solution des choses, ne voyant rien au-dessus et au delà, parce qu'ils y enfoncent la tête. Ils taxent alors de chimérique et de spéculatif tout ce qui passe cette sphère dont la capacité leur paraît renfermer tout, parce qu'ils la remplissent.

Cette disposition serait le signe le plus désespérant de notre état, si le sentiment public, mieux avisé par le péril social, ne la dominait de ses légi-

times inquiétudes et ne lui échappait. C'est, en effet, considérer comme chimérique ce sans quoi il n'y a rien de positif : les principes ; et comme spéculatif ce sans quoi un malade ne saurait recouvrer la pratique de la vie : les remèdes. C'est faire de l'hygiène sur un mourant. C'est professer le ***positivisme*** et le ***nihilisme*** politiques.

Sans doute, la politique est une science dont les applications ne sauraient être uniformes, absolues et rigoureuses, et doivent se prêter à la mobilité des situations et des événements. Mais, à moins de nier que ce ne soit précisément une science et un art, il faut reconnaître qu'elle doit avoir des principes ; et, à moins de prétendre qu'elle ne doit pas tenir compte de son propre objet, l'homme et sa nature sociale, il faut reconnaître encore que ces principes doivent se rattacher aux principes supérieurs qui sont la loi universelle et comme la grande politique de l'humanité.

Encore si nous en étions aux temps où cette loi universelle régnait dans les croyances et dans les mœurs, la politique, sans se préoccuper de la professer expressément, n'aurait-elle à traiter que de ses applications diverses au gouvernement des peuples. Mais de nos jours où, par la ruine de toute croyance, la politique a hérité de la terrible charge, non plus seulement de gouverner, mais de sauver les sociétés au penchant des abîmes, sa tâche s'élève et grandit de tout le mal public auquel elle doit faire front. Elle doit d'autant plus relever et

affirmer les principes, qu'ils sont plus ruinés et plus insultés. En ce jour, le péril commande. La loi morale de tous les temps est la loi politique de notre temps. Jadis la justice parlait seule, maintenant la prudence parle aussi. Jadis la conscience dictait le principe, maintenant l'existence dépend de son affirmation.

Si les principes ne sont pas positifs, il y a ceci au moins qui a indubitablement ce caractère : les faits, notre lamentable état, conséquence de quelque cause assurément, résultat de quelque vice sans doute !

Or, qu'on cherche d'autre cause et d'autre vice originel que ceux que j'ai assignés, et qu'on les montre ! Voyons ! voici un malade, et un malade *in extremis*, qui était doué d'une admirable constitution, et qui n'a pu tomber dans cet état que par une altération profonde, que par une déviation énorme de ses conditions vitales. Il s'agit de rechercher la cause et les symptômes de sa maladie, et, comme on dit en médecine, de faire son diagnostic, pour déterminer son traitement ; car il serait insensé et criminel, quand on fait profession de guérir, de le laisser aller à sa fin, et même de l'y précipiter par l'aggravation de son mal, soit qu'on en néglige, soit qu'on en dissimule la cause, et que, plutôt que de le combattre, on l'entretienne, on l'érige en remède !... Eh bien ! avant de traiter de chimérique cette cause que j'analyse clairement, qu'on en assigne une autre d'égale proportion avec

le mal ? Or, non-seulement on n'en indique pas qui ait ce caractère, mais faute de vouloir avouer celle-là, on n'en articule aucune... et on continue à traiter le mal par le mal lui-même, et à arroser la plaie avec son venin, comme étant chose plus positive et plus pratique ! On se vante même, en cela, d'extrême habileté ! Extrême, en effet ; car, selon la loi des extrêmes, elle touche à la démence.

Et remarquez bien ceci ; on accorde que la maladie date de 1789, et que, *depuis 80 ans*, comme le déclarait à Rouen M. Thiers, *nous sommes à la recherche de l'ordre et de la liberté* : ce qui est tout dire, l'ordre et la liberté étant, par leur exacte pondération et leur jeu régulier, comme le balancier de la vie au cœur des peuples.

Et ce qui donne le plus grand prix à cette déclaration, ce n'est pas seulement qu'elle soit sortie de la bouche de l'éminent apologiste de la Révolution, prédestiné, ce semble, à en enterrer la victime ; mais c'est qu'elle est le cri de cette victime elle-même, qui, tout abusée qu'elle est, a laissé échapper, dans le délire de son agonie, ces paroles révélatrices que nous avons tous recueillies : « C'est le « dernier acte de la Révolution française, et il est « lamentable ! — Je meurs faute de principes et de « croyances [1] ! »

[1] M. Thiers, revenant épuisé des efforts désespérés qu'il venait de faire pour conjurer les suprêmes fautes de l'Empire, me dit, un soir, avec un accent de patriotisme que je n'oublierai jamais : « Si vous saviez, monsieur, combien il est douloureux d'accom-

Je crois donc être dans le vrai, et dans le vrai pratique, lorsque je maintiens ma thèse, et lorsque, partant de là, et me dirigeant toujours d'après les symptômes les plus positifs, je viens, dans ce nouvel écrit, explorer le mal, en déduire les raisons de craindre, puis les raisons d'espérer, et proposer les moyens de salut.

« pagner les funérailles de son pays! » Qu'il me permette de lui faire hommage aujourd'hui de ce souvenir, et de m'en autoriser pour lui demander s'il n'est pas bien plus douloureux de mener ces grandes funérailles que de les accompagner?

CHAPITRE II

RAISONS DE CRAINDRE

Pour comprendre, et surtout pour accepter les moyens de salut, il faut d'abord être bien pénétré des raisons de craindre. Car ces moyens de salut étant tirés d'un autre ordre que celui dans lequel nous sommes, il faut nous déprendre de celui-ci, et pour cela être bien convaincus que nous y périssons.

C'est là le but providentiel de nos malheurs. Ils nous frappent et ils nous avertissent. Mais malheureusement aussi ils nous étourdissent, et s'ils ne nous relèvent pas ils nous abaissent. Après en avoir flétri les instruments, on se croit dispensé d'en extirper les causes, qui sont surtout en nous-même, on ne s'en indigne plus. A quoi bon ? On s'accommode de sa déchéance. La responsabilité est tellement divisée que chacun en prend son parti, et on réduit alors son ambition à se cramponner au présent, espérant s'y retenir dans la chute.

Mais si ce n'est là encore qu'une illusion ; si le terrain continue à manquer sous nos pieds ; si, non

plus seulement la dignité et le rang, mais l'existence même est menacée ; si tout ce que nous perdons à ne pas nous relever profite à nous précipiter ; si, en un mot, nous avons encore trop de poids pour ne pas aller au fond, et si telle est, malgré nous, la grandeur de notre destinée que nous ne soyons pas susceptibles de médiocrité dans le mal et le malheur qu'il entraîne, alors il faut bien nous rendre compte de notre situation et recourir au vrai remède.

C'est cet examen auquel il faut donc nous livrer.

Il me souvient qu'il y a vingt ans, un éminent critique du *Journal des Débats*, à propos d'un livre où je signalais aussi le péril, m'imputait de ne sonner l'alarme que pour rallier, par la peur, aux convictions qui sauvent, et de spéculer sur les dangers publics par prosélytisme. On voit aujourd'hui, par le chemin parcouru, si cette peur était exagérée et si ce prosélytisme était forcé. Plût au ciel qu'il y eût place à un pareil reproche en ce moment, et que je n'eusse que ma conscience pour m'en absoudre ! C'est le contraire malheureusement ; et ce ne sont pas les raisons de craindre, mais les raisons d'espérer qui semblent faire défaut. Au risque cependant d'encourir la même critique de la part de ceux qui voudraient encore s'abuser, je reprendrai cette tâche ingrate.

I

Un voyant.

La France est une nation biblique : elle a été dotée de voyants, qui, des hauteurs de la foi et des principes chrétiens, n'ont cessé, de distance en distance, de nous signaler de leurs grandes voix les abîmes.

> Sæpe malum hoc nobis, si mens non læva fuisset
> .... Memini prædicere........

« Les sages les prédirent, dit Bossuet parlant des
« malheurs de l'Angleterre, mais les sages sont-ils
« crus en ces temps d'emportements, et ne se rit-on
« pas de leurs prophéties? »

Il est à remarquer que ce caractère d'écrivains oracles n'a paru en France que depuis la Révolution. Avant, on ne connaissait rien de pareil. On avait des docteurs dont on reconnaissait l'autorité et sous la parole desquels on inclinait la tête, si haute qu'elle fût, et on se frappait la poitrine, si criminel qu'on pût être. C'est que la société était dans son chemin et le voyait, n'ayant qu'à y avancer ; et que depuis elle a tourné aux précipices.

Il n'est pas moins remarquable qu'à dater de cette grande déviation elle n'a cessé d'être infatuée de l'idée de *progrès*, appelant de plus en plus de ce nom chaque chute, et qualifiant de *rétrogrades* tous ceux qui se risquaient à l'en avertir.

Évidemment, pour tout esprit qui veut réfléchir, il y a dans ce double fait, et dans l'opposition si tranchée qu'il présente, un argument, pour ou contre, selon l'événement, et qui, cet événement venant à montrer clairement que c'est la société qui a fait fausse route, doit faire reconnaître que la cause de son erreur est bien celle qui a été assignée par les auteurs de ces avertissements. Cette cause est ainsi démontrée doublement, et parce que, pour avoir vu et prévu si clairement au sein de l'obscurcissement général, il faut être fortement éclairé; et parce que, pour s'être mépris à ce point de qualifier cette clarté de ténèbres, et d'avoir marché de chute en chute en sens inverse sous la bannière du progrès, il faut être gravement aveuglé.

Certes! c'est le moins que nous reconnaissions aujourd'hui que ces grands avertisseurs étaient dans le vrai. Leur justification, d'ailleurs, ne dépend plus de nous; elle leur est acquise par nos malheurs qui, dégageant leur parole, prophétisent plus effectivement pour eux qu'ils n'ont eux-mêmes prophétisé utilement pour nous, et leur refuser encore cette justification ne ferait que la rendre plus éclatante.

C'est le sentiment qu'on éprouve, surtout, quand on se prend à relire ces oracles obstinés du vrai à la lueur de nos désastres. On se sent saisi à leur égard de ce religieux respect dont l'antiquité entourait ceux qui étaient réputés lire les destins dans les entrailles des victimes.

Et ce sentiment n'a plus même besoin aujourd'hui de l'autorité du génie, qui n'a pas suffi à les recommander : il s'attache tout entier aux principes qui les ont si bien éclairés.

Aussi, pour en faire profiter ces principes et leur assurer le crédit qui leur en revient exclusivement, crois-je devoir évoquer ici un de ces voyants les plus obscurs, qui, dépourvu du prestige du talent, mais l'œil fidèle à la lumière, a, plus que tout autre, et à un degré de clairvoyance étonnant, prévu, prédit, prophétisé nos malheurs plus de quarante ans à l'avance, avec ce je ne sais quoi de fatidique et de voué à une mission que l'historien Josèphe fait remarquer dans cet homme ignoré qui, sept ans avant la ruine de Jérusalem, allait criant : Malheur! Malheur! sur les remparts de la ville déicide.

Divulguer aujourd'hui ce *prophète inconnu* comme l'appelait, il y a vingt-quatre ans, son judicieux éditeur, M. Damas-Hinard, c'est, ainsi qu'il le prévoyait lui-même, le faire venir à son heure, à raison même du discrédit où il a vécu et où il est mort, comme justifiant cet argument que j'exprimais tout à l'heure, de l'aveuglement général d'un

siècle qui a eu besoin de tant de malheurs pour reconnaître un sage, dans celui à qui leur prédiction a valu d'être considéré comme un fou.

Il est bien entendu que, quand nous parlons de *prophète*, ce n'est qu'une manière de dire, pour exprimer la force de ce qui n'est que simple prévision. M. le marquis de la Gervaisais, qui est l'écrivain dont je veux parler, ne se donnait pas lui-même pour prophète : ce n'était qu'un publiciste, mais un publiciste de principes, à la lumière desquels il lui était aisé de dire : *En politique, tout l'art est de voir.* C'était là tout son secret : il était resté ce que nous ne sommes plus. Mais cela ne donne que plus de prix à ses prévisions. Elles prouvent clairement, en effet, que pour avoir *vu*, d'une vue simplement humaine, notre état présent et même au delà, il fallait que, dès l'époque où il le voyait, cet état fût *visible*, et dès lors existât au fond des choses. — L'argument de la vérité des causes qui l'ont produit n'en est que plus décisif, cent fois plus décisif que si nous avions affaire à un prophète. C'est pour cela que nous l'invoquons, et on va voir, à ce point de vue-là, quelle est son autorité. C'est un témoin oublié dans nos *Enquêtes*, et qui, pour remonter plus haut, n'en est que plus digne de notreattention.

La clairvoyance de M. de la Gervaisais, mort en 1838, s'était attestée, dès 1835, 1833, 1828 et 1827, par la prévision d'événements arrivés en 1848, en des termes si singulièrement caractéristiques et

précis, qu'à dater au moins de cette dernière époque, ils devaient cautionner ses autres prévisions concernant les événements postérieurs jusqu'à nos jours [1].

Voici comment, dès 1833, il prévoyait la chute du gouvernement de juillet, la république de 1848, et l'avénement d'un Napoléon. Je dis *dès* 1833 : je prie de bien remarquer toutes les dates des citations qui vont suivre.

Le premier tiers du siècle est marqué de ce *signe* lugubre, que *tout commence et rien ne dure.* C'était à tort que quinze ans d'Empire, quinze ans de Royauté semblaient un à-compte sortable sur le terme de la prescription : quand deux blocs massifs de puissance ont été brisés, broyés comme verre, que doit-il advenir des grains de sable portés au faîte par le souffle du sort [2]?

[1] M. de la Gervaisais semait ses avertissements en une multitude de petits écrits dont la réunion ne formerait pas moins de 25 volumes in-8. La plus complète de leur collection est celle de la bibliothèque nationale. C'est de là que M. Damas-Hinard a tiré les fragments qu'il en a publiés en 1850 sous le titre *Un Prophète inconnu*, etc., en les faisant précéder d'une remarquable notice sur la vie et les travaux de M. de la Gervaisais, où il a le mérite de signaler dès lors la supériorité de coup d'œil du publiciste prophète, que tout ce qui est arrivé depuis devait faire bien plus ressortir. Ce recueil ne se trouve plus, et je dois l'exemplaire que je possède à l'ancienne et délicate obligeance de M. Damas-Hinard. Ce que fut M. le marquis de la Gervaisais importe peu aujourd'hui. Je me bornerai à dire que ce gentilhomme breton, né en 1765, fut honoré dans sa première jeunesse d'une angélique affection, héroïquement immolée par celle qui la ressentait au devoir de l'honneur et du rang qui la rendaient irréalisable, pour la reporter en Dieu seul ; et que, en s'associant à ce sacrifice, M. de la Gervaisais se rendit digne d'en sentir la noble et sainte influence sur toute sa vie.

[2] *La République*, p. 6 (1833).

Les hommes du jour auront le sort des hommes du temps : ils supplantèrent; ils seront supplantés. Des gens viendront pour qui ce sera juste aussi de détruire ce trône érigé d'hier... *un souffle suffira, quand naguère il a fallu la foudre...* seulement l'époque, le mode restent inconnus [1].

Probablement le coup *sera subit de même,* ne *sera pas violent de même.* — L'arbre est frêle et plie à tout vent; il n'a pas de racines : *un coup d'épaule le pousse à bas*; *et à peine quelque bruit suit sa chute* [2].

Allez, nobles pairs; allez, illustres seigneuries; faites courte vie mais bonne. Sera-ce demain? Après-demain? Il n'y a de doute qu'entre ces deux termes [3].

La République apparaîtra soudain; l'effroi, l'embarras sera grand parmi les plus hardis prôneurs... L'expression de République est de l'ordre négatif. On n'est pas républicain, on n'aime pas la République : on hait les rois... Comment se prendre à la République, pour la vouloir, pour l'aimer? Où la trouver, où la chercher seulement? En France, dans le siècle, c'est comme un de ces nuages orageux dont les formes se prêtent aux rêves de l'imagination. Aussi, nul ne s'en fait une idée pareille, même une idée précise. *Le mot est mis en avant, le sens reste en arrière* [4].

Qu'adviendra-t-il donc? Voulez-vous voir, dès 1835, comment se dénouera la situation en 1851 ?

ÉTANT DONNÉ UN NAPOLÉON, SI FRÊLE ET SI EXIGU QU'IL SOIT, TELLE EST LA SOIF DU REPOS, LA RAGE DU CALME, QUE, DE TOUTES PARTS, IL Y AURA PRESSE A TENIR L'ÉTRIER ET MÊME A SERVIR D'ÉTRIER A QUI SEMBLERAIT DE TAILLE ET DE TOURNURE A ENFOURCHER LE DESTRIER ABSOLUTISTE [5].

1 *L'État de guerre dans la société,* p. 8 (1833).
2 *Ibid.,* p. 24 (1833).
3 *De la Chambre inamovible,* p. 6 (1831).
4 *La République,* p. 3 (1833).
5 *La Catastrophe,* p. 6 (1835).

Ne dirait-on pas d'une *seconde vue?* Mais nullement : M. de la Gervaisais ne voyait le futur que dans le miroir du présent, et l'étonnement ne saurait ici affaiblir la leçon. C'est à ce titre et non à titre de vaine curiosité que je vais continuer à le faire entendre.

Il n'estime pas que ce soit là le terme de nos révolutions, tant s'en faut! ce sera l'accumulation de leurs causes, d'où elles se précipiteront en catastrophes. *Catastrophe :* tel est désormais le mot, l'idée fixe, et, nous le verrons, parfaitement raisonnés, qui fatiguent sa plume, qui épouvantent son regard, et qui se traduisent en un style étrange, mal venu, mais en somme éloquent. Je prends au hasard quelques traits dans cette lugubre perspective.

Mais avant, il est bon de savoir que M. de la Gervaisais n'était pas un homme de parti, un opposant et un mécontent. C'était un caractère parfaitement indépendant, en qui le culte des souvenirs n'altérait en rien l'esprit de modération et de justice à l'égard des régimes qu'il improuvait, non plus que la claire vue des fautes de ceux qu'il affectionnait, jusqu'à laisser presque ignorer sa foi politique. Les choses plus que les hommes le frappaient; il voyait de trop haut et trop avant pour s'arrêter aux mobiles décorations et aux acteurs passagers de la scène. L'amour de la vérité, le pur patriotisme, un sentiment profond de l'humanité et de la société, à commencer par le peuple, une pé-

nétrante et nette intelligence des conditions vitales de tout gouvernement, sans nul esprit d'intrigue et de système, lui dictaient toutes ses appréciations. Ce que nous aurons à citer plus tard justifiera ce jugement et tempérera même l'opinion de misanthropie et de pessimisme qui pourrait s'attacher à ses prévisions, en le montrant aussi sage et libéral conseiller du salut qu'il a été prophète de la catastrophe.

Cela dit, écoutez : je laisse le lecteur à ses propres réflexions :

L'impulsion a été donnée en 1789 et redonnée en 1830. Une fois mise en branle, la machine humaine fait quelque courte pause, et bientôt reprend, et toujours poursuit son mouvement, jusqu'au point d'arrêt de l'abîme [1].

Le terrible drame aura son cours : de scène en scène dévorant les acteurs, en leur place attirant les spectateurs, enfin abîmant le théâtre et le parterre [2].

L'avenir accourt. Voilà qu'elle est commencée la ruine de ce qui existait, qu'elle est close à jamais l'ère sous laquelle tout vivait encore... Quoi qu'en disent les esprits faibles, les faibles cœurs, il n'est apparu encore que des signes précurseurs, que des tonnerres avant-coureurs, trop semblables à ces éclairs de chaleur, dont l'avénement au soir d'un jour serein annonce pour quelque époque peu lointaine un de ces orages surchargés de foudre, fouettés par la tempête qui, dans l'ordre physique, menace de bouleverser le globe et, dans l'ordre social, arrache le monde à ses errements accoutumés, et le retourne en sens contraire [3].

[1] *Le Pouvoir et le droit* (1832).
[2] *La République*, p. 9 (1833).
[3] *La Royauté possible*, p. 12 (1835).

Les présages du temps passé déjà réalisés, et les présages du temps actuel bientôt réalisés, au sujet des crises couvées sous l'influence des actes, écloses à l'avénement des hasards, n'ont point été, ne sont point admis, accueillis... Le vrai, le sensé disent où doit conduire la marche suivie; le juste, l'honnête disent comment on devrait prendre une autre route. Peines vaines! On ne veut point voir, parce que c'est le péril qu'il y a à fixer : on n'entend pas agir, bien que ce soit le salut qu'il y ait à saisir. *Et vient d'abord une crise première où nous sommes, puis une crise seconde où nous allons, enfin une crise dernière où nous resterons*[1].

Vous périssez coupables, nous périssons innocents. Après vous, avec nous, tout périt[2].

Malheur à qui ne voit dans les crises du siècle que des symptômes essentiels de liberté et d'égalité! Ce sont vains mots pour ceux qui marchent sous le drapeau, comme pour ceux qui le tiennent en main. Ici, le pouvoir; là, les besoins : voilà les vrais stimulants. Seulement l'instinct du besoin, jusqu'alors comprimé, s'est dilaté et développé au souffle de la liberté. Il s'est transformé en un sentiment impérieux. Et les lumières, comme on est convenu de les appeler, s'étant insinuées dans les esprits, amènent l'appréciation des droits...

Ces ferments ont à agir : d'abord sur la classe ouvrière entassée dans les fabriques, abrutie par le métier, perdue de principes et de mœurs, gâtée par l'exemple et la lecture; ensuite sur la classe campagnarde, née dans l'ignorance et vivant dans la défiance, induite et égarée par le transport insolite des propriétés.

Folles gens! Ils jouaient entre eux à la liberté et à l'autorité avec des sophismes... mais voilà que la vanité, l'ambition, la vengeance, se sont échauffées au jeu; et des partenaires ont été appelés, qui raviront la double mise[3].

[1] *La Raison des temps*, p. 9 (1836).
[2] *L'État de guerre dans la société*, p. 24 (1833).
[3] *La Leçon de justice*, p. 26 (1831). *De l'Opinion*, p. 34 (1835).

Une crise encore! l'ouvrier détourné du travail, exténué de besoins, se fait justice, se fait sa part.

Une crise encore! le paysan, excité par le double exemple des fortunes spoliées et des fortunes spoliatrices, se rue sur la grande et la moyenne propriété; et, aigri par la résistance ou enivré de la victoire, brûle châteaux, maisons.

Rien ne retient : ni les habitudes dès longtemps rompues, ni les lois maintenant méprisées, ni les mœurs enfin anéanties [1].

La noblesse et l'Église étant mises à l'écart, il ne reste au Gouvernement en fait de têtes à concevoir et de bras à exécuter rien que la classe dite moyenne. Ici qu'on prenne bien garde! La révolution fut faite par la classe moyenne contre la classe éminente... Entre la classe par qui serait faite, et la classe contre qui serait faite désormais la révolution, il n'y a plus d'intermédiaire apte à amortir le choc. Face à face se rencontreraient les deux bandes, l'une, rare en nombre, timide de cœur, glacée d'épouvante, et l'autre énorme de masse, bouillante de furie, enivrée de confiance. Combat à outrance, subversion des choses, dévoration des êtres, conflagration du sol : ainsi cela se passerait [2]...

Nous ne savons que souligner dans ces citations, tant les traits nous arrivent en pleine poitrine et en plein visage. Cependant je recommande plus particulièrement celles qui vont suivre. C'est l'heure actuelle marquée à quarante-cinq ans de distance. On sent vraiment passer ici un souffle prophétique à travers les jugements du publiciste.

Tels et tels ont oublié qu'ils n'étaient pas seuls sur la terre, pas seuls de leur espèce, pas seuls à titre égal [3]. Ils

[1] *La Crise sociale*, p. 31 (1833).
[2] *La Raison des temps*, p. 26 (1836).
[3] En employant cette expression *à titre égal*, M. de la Gervai-

pèchent depuis la première génération; ils sont frappés jusqu'en la dernière. Et c'est juste : non pas suivant les règles étroites d'ici-bas, mais suivant les larges vues d'en haut, c'est juste... de la justice de Dieu [1].

Ce n'était rien que la révolte des classes opprimées aux temps de barbarie ; l'esprit vivifiant manquait aux masses soulevées ; les armes se montraient capables de réprimer l'action, autant qu'elles se trouvent impuissantes aujourd'hui à refouler l'*idée*. Maintenant il y aurait plus d'entente dans le mouvement, plus de tendance au ralliement, de manière à propager, à prolonger la crise. Maintenant, l'insurrection subalterne, d'autant plus indomptable, *s'emparerait des insignes de la justice, se revêtirait des insignes du droit* (la Commune à Paris), d'après les errements de l'insurrection supérieure. La force physique, la force morale, ainsi ralliées, surmonteraient toutes les résistances [2].

Dans notre siècle, il n'y a plus de nations dans le sens des nations de l'autre siècle, dont les poteaux de douane formaient la délimitation et déterminaient la concentration : parmi les êtres éparpillés sur le sol de telles zones géographiques, des sections hostiles se sont formées, que la répulsion isole au milieu de la société même, que l'attraction rallie, au delà des confins, avec leurs sectes analogues (l'*Internationale*) [3].

Les jours ne sont pas aussi loin qu'on le pense, où le théâtre de nos dissensions civiles sera envahi *par des factions encore inconnues* [4]. Paris, tant inconsidéré, ne se sauvera pas de la ruine. L'*hiver et la faim, les journaux et les*

sais, placé au point de vue chrétien, n'a voulu évidemment parler que de l'égalité d'essence et de nature. (Observation de l'éditeur, M. Damas-Hinard.)

[1] *L'État de guerre dans la société*, p. 15 (1833).

[2] *La Leçon de Justice*, p. 22 (1831).

[3] *La Péninsule en tutelle*, p. 49 (1828).

[4] *Des Journaux*, p. 24 (1827).

cabarets, la GUERRE SURTOUT se chargeront de mettre le feu aux poudres (la Commune).

Viennent maintenant les campagnes [1].

Paris fait usage de ses droits politiques comme d'une arme à deux fins, renversant d'un coup le Gouvernement, écrasant de l'autre la France même... Paris fait masse : la France est éparpillée en fragments, en atomes [2]. Si l'adulation tue les princes, elle n'est guère moins nuisible aux capitales et aux peuples... J'aime et j'estime assez le peuple de Paris, celui de France, et tous les hommes, mes contemporains, pour leur dire : « Vous êtes en danger de vous entre-déchirer, d'être réduits à vous entre-dévorer, comme des bêtes féroces, affamées, enragées [3]. »

L'Europe bouillonne en ses entrailles : là, ne se décelant que par des tourbillons de fumée ; ici, laissant percer quelques éclairs de flammes ; ailleurs, vomissant un torrent de lave brûlante [4].

On profite de la faute, on ne profite pas de la leçon. — *L'homme a donné sa démission :* pleine licence est donnée au cours vagabond des choses. La *France voulait ce qu'elle avait, veut ce qu'elle a, voudra ce qu'elle aura.* Les peuplades barbares terrassèrent des nations décrépites. Désormais la fin viendra de mort naturelle dans les transes de l'agonie ; l'état de corruption morale menant à celui de dissolution sociale... La société parvenue au point extrême de débilité va se rompre, se briser, se dissoudre à travers une épouvantable catastrophe, dans une crise de brutalisme [5].

Entendez maintenant cette hymne funèbre sur notre malheureuse société :

[1] *La Loi des circonstances,* p. 13 (1830).
[2] *Ibid.,* p. 41 (1830).
[3] *Considérations sur les destinées humaines,* p 208 (1830).
[4] *La République,* p. 6 (1833).
[5] *Passim.*

Le sort en est jeté; le sort est mérité.

Vienne l'abîme! plus tôt que plus tard. Jusque-là les voies de perdition s'élargissent, les causes de réaction s'aggravent de sorte à rendre la crise de plus en plus affreuse. Là, seulement, s'offre un point d'arrêt, la pente y manquant, et s'offre un point d'appui, le fond se rencontrant.

Vienne l'abîme! Avant, c'est de pis en pis; après, ce sera peut-être de mieux en mieux. Le mal étant parvenu à l'impuissance, la puissance retourne au bien.

En vain est mise sous les yeux la catastrophe finale; nul n'a le cœur de nier; nul n'a le sens d'entendre et d'agir. Gouvernants et gouvernés, au pair sur ce point, vont au hasard, vivent en l'air, doutant du jour qui luit, ne comptant pas sur le jour qui suit.

Le pouvoir se perd et nous perd; qu'on le laisse se perdre; qu'on tente de se sauver. Mais non! la gent moutonnière marche d'un pas inepte vers l'abattoir; la noble race de 1793 marchait le front serein à l'échafaud!

Vienne donc l'abîme! puisque chacun le veut, puisque chacun y va. Vienne vite l'abîme! puisque la leçon suprême ne jaillira que de l'extrême leçon.

Et cependant, gisant sur les bords du gouffre, ou surnageant à travers l'écume bouillonnante, ces feuilles éparses diront qu'entre les murs de la Sodome de vanité et d'avidité, d'ineptie et d'apathie, existait un homme haut de cœur, fort de tête.

Vienne l'abîme!... De toutes parts, effroi, horreur, remords, atterrent, écrasent. Ici, seulement, le coup est attendu, est accueilli[1]!

Ce nous a paru justice d'acquitter cette dernière prédiction en recueillant *sur les bords du gouffre ces feuilles éparses*, et en rendant à la mémoire de leur

[1] *La Forfaiture*, p. 19 (1835).

auteur, si profondément méconnu et oublié, ce témoignage des événements, que c'était vraiment là un homme *haut de cœur* et *fort de tête*, de qui seul *le coup* qui nous foudroie aujourd'hui, sans que nous le comprenions encore, était *attendu*, *accueilli* plus de quarante ans à l'avance.

Ce coup n'est donc pas accidentel, ni même providentiel, en ce sens qu'il soit sorti des conseils de Dieu, disposant, dans ses mystérieux desseins, du sort des sociétés et des empires. Il n'est pas non plus uniquement l'effet des causes prochaines ou immédiates d'où il est sorti, quelque part qu'elles aient eue à sa précipitation et à son aggravation. Il date de plus loin : il était logique, fatal; d'après le cours ancien des choses, il devait en sortir un peu plus tôt, un peu plus tard; il était lancé jusqu'à pouvoir être calculé et décrit de longue date avec une précision d'autant plus démonstrative, qu'elle n'emprunte rien au don de prophétie.

Ce n'est pas là le seul témoin de cette grave vérité. J'aurais pu invoquer bien d'autres de ces *voyants* : Donoso Cortez, de Maistre, de Bonald; de Bonald, qui, dès 1806, écrivait : « Peut-être, dans « notre situation présente, ne pouvons-nous plus « prétendre qu'au funeste honneur de fournir à un « poëte, dans quelques siècles, le sujet d'une « épopée où il chanterait la société menacée de « retomber dans la barbarie, luttant, avec des « efforts surnaturels, contre cette épouvantable

« révolution, comme Milton a chanté le combat
« des bons et des mauvais anges[1]. »

Mais c'étaient là des théoriciens, dont les systèmes, plus ou moins discutables, pouvaient faire ombre à la grande vérité que contenaient leurs écrits, et qui, en outre, avaient le tort de venir trop tôt et avec trop d'éclat pour une société encore infatuée de l'erreur dont elle n'avait pas épuisé la coupe.

Ici rien de pareil : c'est un publiciste obscur et sans prestige, un crieur de nuit, pour ainsi parler, qui voit plus juste et plus loin, parce qu'il se borne à voir, et dont la voix ne nous arrive qu'au réveil, avec toute l'autorité du péril qui lui rend un tardif mais fatal témoignage.

Ce n'est pas que M. de la Gervaisais se borne à signaler nos catastrophes sociales, sans en assigner le principe ; il le fait, lui aussi, mais à sa façon, sans frais de doctrine, et d'un mot qui vaut bien des pages.

« Dans l'ordre moral, dans l'ordre politique,
« commence-t-il par dire, il n'y a qu'un principe
« incontestable, à la fois essentiel et fondamental,
« permanent et universel ; il n'y a que le dogme
« de *la valeur de l'homme*, duquel dérive tout droit,
« auquel se rapporte tout devoir. Qui le viole est
« ou se fait *barbare*, fraude la nature et fausse la
« société[2]. »

[1] *Législation primitive.* Discours préliminaire.
[2] *Des droits de l'homme dans le vrai sens*, p. 17 (1832).

Que cela est vrai, et quelle lumière en jaillit sur une révolution qui, tout en décrétant *les droits de l'homme*, lui a fait perdre de plus en plus sa *valeur!* Où en est la valeur de l'homme aujourd'hui, de bas en haut et de haut en bas? Que sommes-nous devenus dans l'estime les uns des autres, dans notre propre estime? Quel prix attachons-nous à la dignité, à l'honneur, au caractère, à la sécurité, à la vie de l'homme, et quelle effroyable consommation de mépris n'en faisons-nous pas?

« La valeur de l'homme! reprend M. de la Gervaisais, que dire sur ce point, en de tels temps, « à de telles gens? Ils ont repoussé le Ciel d'une « injurieuse parole[1], et la terre se retire devant « eux. Ils ont rompu avec Dieu, et l'homme les « répudie. Par eux le néant a été mis là-haut, et « le chaos s'en est suivi ici-bas. *Les premiers*, *les* « *seuls encore*, il leur a paru qu'un peuple pou- « vait se passer de religion, et que la vie future, « propice aux bons, fatale aux méchants, ne ser- « vait à rien... Et maintenant, que faire du mal- « heureux? Sur la terre point de secours! Dans le « ciel point de recours! »

Quelles pensées s'éveillent à ces sages paroles et se pressent à leur appui! La valeur de l'homme tient à son origine et à sa fin. Or, *reconnaître Dieu,*

1 « M. de la Gervaisais veut parler de l'école libérale et voltairienne, et, si je ne me trompe, il fait allusion au mot célèbre : *la loi doit être athée.* » — Note de l'éditeur, M. Damas-Hinard.

dit un païen, *c'est, pour l'homme, reconnaître et se rappeler d'où il est venu; car, par la société de raison qui existe entre l'homme et Dieu, on peut nous appeler la lignée de Dieu*[1]. C'est à cette noble effigie que nous sommes faits. — Et combien le Christianisme est-il venu ajouter à cette grande idée! Car, pour nous refaire à cette effigie de Dieu, alors qu'une première dégradation l'avait déshonorée, Dieu même est venu se faire à l'effigie de l'homme, de ses douleurs et de ses devoirs, le relevant en Lui comme dans son exemplaire. VOILA L'HOMME, et tel est son prix. Nous sommes par là doublement consacrés, et comme Hommes et comme Chrétiens. Le titre de notre réciproque respect et de notre fraternelle union, c'est Dieu fait homme et l'homme fait Dieu: et cela, chose admirable! en raison de ce qui naturellement et socialement nous porterait à nous mépriser, en raison de la pauvreté et de la bassesse dont notre divin Réparateur a plus particulièrement épousé la condition, fondant par là dans nos mœurs cette *éminente dignité des pauvres* qu'en face de tout le faste de la cour de Louis XIV relevait si hautement Bossuet.

Voilà ce qui faisait la valeur de l'homme, plus grande dans les sociétés modernes que dans les sociétés antiques; ce qui avait fait ces sociétés modernes de plus en plus *civilisées*, c'est-à-dire où régnaient la *civilité*, les égards, le respect, les *offices*

[1] Cicéron, *De Legibus*.

et les *services*, comme on disait, des uns envers les autres, et surtout des grands envers les petits. Les sociétés païennes n'étaient pas *civilisées*, elles étaient *policées*, ce qui est bien différent; car on est policé par les arts, mais on n'est civilisé que par les lois et par les mœurs ; et la pire de toutes les barbaries est celle où tombe un peuple devenu plus policé à mesure qu'il a cessé d'être civilisé; parce que, dans un tel peuple, tous les arts et toutes les industries tournent à activer la décomposition et à raffiner la dégradation.

Tel est l'état vers lequel nous nous précipitons au-dessous de l'humanité, déchirant, avec une sorte de frénésie contre nous-mêmes, les titres de notre dignité pour mettre notre orgueil dans le parti pris de notre abjection; nous faisant, savamment, de la lignée du quadrumane pour ne rien devoir à la lignée de Dieu, et donnant moralement au monde le spectacle de ce roi de Babylone qui, pour n'avoir voulu devoir, lui aussi, sa grandeur qu'à lui-même, vit ses membres se couvrir de poils, ses mains, qui portaient le sceptre, s'allonger à la manière de la bête, et qui fut chassé de la compagnie des hommes jusqu'à ce que, ayant élevé les yeux au ciel, le sens et l'esprit lui fussent rendus.

Je n'ai pu me défendre de ces réflexions. Elles sortent de tous les points de notre situation, parce que leur vérité en fait le fond, et que la profession de cette vérité est notre seul remède. Oui, *nous avons repoussé le ciel, et la terre se retire devant nous.*

Le néant a été mis là-haut, et le chaos devait s'ensuivre ici-bas. Tout est là. Croyons en celui qui a dû à la lumière de cette vérité cette clairvoyance si anticipée de nos catastrophes, croyons-en ces catastrophes elles-mêmes.

A cet effet, comme il les voyait si clairement dans l'avenir, c'est le moins que, nous-mêmes qui y sommes, nous nous en rendions compte dans le présent, et dans le lendemain qu'elles nous préparent.

II

Caractère du mal présent.

L'illusion n'est plus possible. Nous avons cru longtemps être en progrès, et le siècle s'est joué à lui-même la parodie de la civilisation. Il s'est étourdi de ces idées de civilisation et de progrès, comme par une sorte de gageure contre la vérité des choses. Mais cette vérité, s'accumulant de toute la violence qu'on lui faisait, a éclaté à la fin comme un tonnerre d'ironie. Nous nous trouvons à force de progrès et de civilisation en pleine barbarie.

Ce qui fait la gravité de cet état, c'est qu'il n'est pas l'effet des derniers événements. La société française était grosse de nos malheurs; et le plus grand

de tous n'est pas l'Empire, n'est pas l'Invasion, n'est pas la Commune, n'est pas la réunion de tous ces maux : c'est le mal social qui les a produits et qui leur survit, accru de tout ce qui aurait dû nous relever. Il pèse sur nous de tout le poids d'un siècle, et en regardant en arrière, on suit clairement la marche de son aggravation.

Nous y sommes arrivés de révolution en révolution. Mais comme chacune d'elles en dévorant le régime existant en enfantait un nouveau plus ou moins à son image, ce nouveau régime produisait comme un mirage d'ordre et de stabilité qui transformait à nos yeux la chute en progrès, et nous masquait la décadence continue dont il n'était qu'une station et qu'une étape.

Ces révolutions et ces régimes successifs, étant tous atteints du mal d'où ils provenaient et qui continuait en eux et par eux ses ravages, ne nous sauvaient, pour ainsi dire, que viagèrement et à fonds perdu. Ils concouraient même, par une double et réciproque action, à notre ruine : la France usant ses gouvernements, et ceux-ci usant la France, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus, ce semble, ni France ni gouvernement.

Dans les révolutions précédentes, on détruisait : mais on avait encore quelque régime du même ordre à dresser pour un temps à la place; on descendait : mais il y avait encore une marche sur laquelle on pouvait s'asseoir : il restait de quoi faire un semblant de peuple et de gouvernement. Au-

jourd'hui plus rien, nous sommes arrivés au fond, au vide; et comme la Révolution rompt derrière elle les degrés qu'elle parcourt, nous restons à sa discrétion, par la loi même qui nous a inféodés à sa puissance, à moins que, sous le coup de cette dernière expérience, la plus fatale de toutes, nous ne l'abjurions. Bien aveugle et bien insensé qui ne la reconnaîtrait et ne la répudierait à ce chemin de précipices et de ruines par lequel elle nous a conduits au gouffre social qu'elle ouvre maintenant sous nos pieds!

Telle est sa sinistre fécondité, que, par les maux nouveaux dont elle nous menace, elle parvient à nous distraire des plus grands, ce semble, qu'elle pût nous infliger, de nos catastrophes nationales; et cela seul devrait nous la faire abhorrer.

Comment n'est-ce pas le contraire? Comment nos malheurs nationaux ne nous ont-ils pas fait revenir des causes révolutionnaires qui nous les ont attirés? Comment est-ce sous le coup même de ces affreux malheurs que ces causes ont agi avec le plus de violence, que ce qui devait les confondre n'ait fait que les déchaîner, et qu'aujourd'hui même elles insultent à notre deuil sans que, après avoir fait avorter notre réaction patriotique, elles soient elles-mêmes l'objet d'une sérieuse réaction sociale?

Nous touchons là au plus grave de tous les symptômes de notre état.

Toutes les révolutions antérieures avaient provoqué en France des réactions salutaires, dont

aucune sans doute n'a définitivement prévalu, parce qu'elles retenaient le principe même de la Révolution en en refoulant les effets, mais qui enfin témoignaient d'une vitalité nationale. Après la Terreur, nous avons eu la magnifique aurore du Consulat. Après Waterloo, nous avons eu le grand mouvement français de la Restauration qui, dans sa lutte avec la Révolution au sein de la liberté, apparaît clairement aujourd'hui comme l'apogée de toutes les grandeurs de ce siècle. Après le renversement de celle-ci, nous avons eu, quoique dans les plus fausses conditions, la ferme réaction conservatrice personnifiée dans Casimir Périer. Après la chute du gouvernement de Juillet, on entre dans une phase plus sombre : la guerre, non plus politique, la guerre sociale apparaît. Le socialisme ébranle les fondements de la propriété, de la famille, de la religion ; les journées de Juin ouvrent un gouffre où tout paraît devoir s'abîmer dans le sang ; et cependant la réaction ne se fait pas attendre : elle tient tête à la Révolution et la sauve d'elle-même en sauvant la société. De grands caractères et de grandes voix, Falloux, Montalembert, Berryer, consolent et raffermissent la France ; ce mouvement sauveur rallie à lui toutes les forces vives, tous les généreux sentiments du pays dans tous les partis, et arrache encore une fois sa proie à la Révolution : nous avons l'expédition de Rome, la loi sur l'enseignement ; et le peuple lui-même, au sein du carnage, se montre encore lion, aux

funérailles de l'héroïque et sainte victime de nos discordes, monseigneur l'archevêque de Paris.

Aujourd'hui, et après des catastrophes bien autrement grandes, quelle réaction vient témoigner de la même vitalité?

Certes! si la réaction doit se mesurer aux fléaux, les désastres sans nom qui ont fondu sur nous, et qui nous feront dans l'histoire des infortunes nationales et des périls sociaux une place à nulle autre égale, auraient dû susciter, du sein même de ces malheurs et de ces périls, un incomparable mouvement de régénération contre ce qui nous les a attirés.

Nous nous flattions tous, hélas! de cette régénération au plus fort de nos catastrophes, et cette noble pensée armait nos bras et soutenait nos courages autant contre nous-mêmes que contre l'ennemi. Qui n'a fait ce beau rêve, et ne s'en est bercé dans la tempête?

Qu'il me soit permis de reproduire ici, au nom de tous, ce que je me disais alors à moi-même, me préparant à le redire à mon pays :

« La génération présente, écrivais-je, aura été refaite. Entrée avec sa frivolité, son sybaritisme, son égoïsme, ses divisions sans nombre de partis, de classes, de préjugés et d'intérêts dans la fournaise de cette guerre, elle en sortira fondue en une fraternité nationale d'estime réciproque, de sang mêlé sur tous les champs de bataille, de caractères

trempés au feu, de sérieux, de vigueur, de dignité, de résolution.

« Nous aurons été plongés dans le Styx, et nous en reviendrons invulnérables à tout ce qui pourrait nous amollir et nous corrompre.

« Nos malheurs mêmes à réparer et à venger auront cela de salutaire qu'en nous sevrant des séductions énervantes et des illusions décevantes de la prospérité, ils nous tiendront aux prises avec des difficultés et des épreuves qui nourriront ces mâles dispositions dans l'œuvre commune qui les réclame.

« La guerre n'est pas finie ; car, qui peut se résigner à nos revers ? Qui n'y puise une ardeur nouvelle ? Elle est seulement transformée. C'est en nous-même que nous allons la faire à l'ennemi : bien plus terrible que si nous l'eussions continuée dans sa première phase.

« De celle-ci devra dater une nouvelle France : une France d'union, de concorde, d'honnêteté, d'émulation de sacrifice au bien commun devenu comme particulier à chacun de nous.

« A ! ne dérogeons pas de nos malheurs, et tendons à nous honorer davantage ! Gardons les vertus acquises dans cette horrible lutte, et ne retournons pas à nos vices « comme le chien revient à ce qu'il a vomi ! »

« Pour rester dignes citoyens d'un pays qui a su se faire respecter et qui veut se faire craindre, gardons le respect de nous-mêmes et la crainte

de tout ce qui pourrait nous faire retomber.

« Serrons les freins de la conscience, si nous voulons nous affranchir de tous les jougs indignes qui nous ont déshonorés jusqu'ici.

« La France aura été près de la mort, et « être près de la mort cela fait voir vrai », dit très-philosophiquement Victor Hugo dans ses *Misérables.* Cela secoue et fait tomber tout ce qui est faux, vain, corrompu et périssable; et dégage en nous tout ce qui est noble, solide, pur et permanent. Oui, nous sortirons tous de ce bain de sang et de larmes régénérés ou en voie de l'être; et lorsque la tempête ayant cessé ses fureurs, nous accourrons, à travers toutes les ruines qu'elle aura faites, au-devant les uns des autres, et que (ceux du moins qui auront le bonheur de se retrouver !) nous nous jetterons mutuellement dans nos bras, nul n'aura à dissimuler sa transformation, parce que nous en offrirons tous le noble spectacle.

« Et puis, enfin, est-il à croire que la France veuille se séparer de ses chers morts, morts pour elle...? Qu'elle veuille rompre avec ce qu'elle a de meilleur, de plus héroïque et de plus sacré, et qu'elle n'ait pas au moins cette religion de la mort par laquelle on entre dans celle de l'autre vie? Non, les deuils de la France, si nombreux et si grands, de cette noble veuve de tant de fils tombés pour la couvrir et la venger, répondent de sa pieuse fidélité à leurs mémoires, de sa foi à leur immortalité, et de sa résolution à joindre indissolu-

blement dans son cœur le culte des deux Patries.

« Ce qui ressortira du moins de ce cataclysme, ajoutions-nous, c'est la distinction du bon grain et de l'ivraie, c'est la séparation des bons et des méchants, des vaillants et des lâches, des vrais citoyens et des faux patriotes, des héros et des bohèmes. L'expérience est faite sur le champ le plus propre à la faire ressortir. On sait maintenant à jamais ce que sont au feu ces éternels hurleurs de civisme, de patriotisme et de républicanisme, qui ne sont les sauveurs que d'eux-mêmes, qui n'ont d'élan qu'à se dérober à l'ennemi, et qu'à se réserver pour être les ennemis eux-mêmes de toute défense nationale au dehors, et de tout ordre comme de toute liberté au dedans, sans oser même venir relever nos blessés et nos morts, occupés qu'ils sont à les couvrir de leurs calomnies et à exploiter les malheurs de la patrie au profit de leur haine sociale et de leur rapace ambition. Oui, l'expérience est faite : ***Le Dieu des vertus est venu, son van à la main, et il a purgé son aire.*** Et cette épreuve des hommes aura été en même temps l'épreuve des théories dont ils s'inspirent. On saura désormais ce que veulent dire socialisme, solidarisme, humanitarisme, radicalisme, etc., etc. On ne se laissera plus prendre ni effrayer à ces grands mots et à ces grands masques, en se rappelant ce qu'ils ont laissé voir de vide, de faux, de lâche et de hideux, autant qu'on reviendra, à la justice, à l'estime et à l'admiration pour ces simples et sincères visages qui représentent foi, honneur,

patriotisme, vaillance, sacrifice, christianisme. Et la société, *qui ne vit pas seulement de pain*, mais de convictions et de doctrines, et qui en a plus que jamais besoin, non plus seulement pour vivre, mais pour revivre, ne pourra manquer de faire son choix entre ce qui est la honte et ce qui est l'honneur, entre ce qui est la mort et ce qui est la vie. »

Ainsi disions-nous pour nous consoler et nous fortifier. Telle était la France de nos rêves, dans les cours sommeils que nous laissaient les angoisses du pays.

Qu'avons-nous à la place ? Ah ! j'aurais honte de ma candide illusion, et je froisserais ces pages, si je n'en faisais honneur à la vraie France qui me les a inspirées, et si je n'en tirais pour elle de salutaires leçons.

Il faut nous honorer du moins en le confessant, et en tirer pour des temps meilleurs un grave sujet de responsabilité contre les auteurs et contre les causes de cette cruelle déception : nous avons été au-dessous de nos malheurs. Ces malheurs, qu'on peut appeler épiques, n'ont été ressentis que par des cœurs bourgeois. Ce sont des malheurs secs, pour ainsi parler, des remèdes qui n'ont pas agi, et qui n'ont fait que s'ajouter à la maladie qu'ils devaient guérir. Nous n'avons pas réagi, nous n'avons pas rebondi sous le châtiment jusqu'aux causes qui nous l'ont attiré, jusqu'à la main d'où il est parti. Nous l'avons enduré comme l'animal, sans

nous donner conscience de sa raison et de sa vertu. L'armée, il faut le dire, a fait son devoir. La société n'a pas fait le sien. Elle a été sauvée militairement, elle ne fait rien pour se sauver elle-même moralement, au foyer même de tous les dangers, de toutes les catastrophes qu'elle porte en elle. On dirait d'un cataclysme physique dont les éléments de la nature auraient été les seuls agents, et encore en ce cas faudrait-il y voir les instruments de la Justice céleste. Mais alors que c'est de l'ordre moral et social, c'est-à-dire de nous-mêmes que sont sortis nos malheurs, ne rien faire dans cet ordre pour les réparer et les conjurer, reprendre nos erreurs et nos vices au point où ils ont été interrompus pour les continuer, pour nous agiter dans les mêmes illusions, les mêmes expédients; ne pas s'armer d'une grande sincérité et d'un grand courage pour extirper le mal et pour embrasser le bien ; ne pas y être excité par la noblesse de la tâche et par la responsabilité de l'avenir, et laisser déchoir en soi la destinée d'un grand peuple : ce serait là le symptôme d'une décadence finale sur laquelle il n'y aurait plus qu'à siffler en hochant la tête et qu'à dire : Est-ce là cette nation si belle et qui était la joie de toute la terre[1] ?

Voilà qui devrait faire condamner à jamais la France, si cela n'accusait plus encore le mal affreux qui la surmonte et qu'elle subit.

[1] Jérémie, *Lament.*, 2, 15.

Il a déjoué, comprimé, étouffé toute généreuse réaction. Après avoir causé nos malheurs et avoir déserté et entravé la délivrance, et alors qu'il aurait dû se cacher et se dérober, c'est lui qui a pris le dessus, c'est lui qui triomphe. Les vaincus, ce sont ceux qui ont donné leur sang et leurs vies pour leur pays ; les vainqueurs, ce sont ceux qui lui ont jeté la boue à la face. De la haute bohème nous sommes tombés dans la basse, dans la bohème d'estaminet et de cabaret ! La noble France est devenue la proie des truands !

Après l'invasion, la Commune; après la Commune à Paris, la Commune partout : traitée d'abord en belligérante, puis en parti politique, faisant échec à toute régénération, et sans souci comme sans vergogne de nos désastres nationaux, poussant à la suprême catastrophe sociale.

C'est le dernier acte de la Révolution.

Dans les actes précédents elle revêtait encore des formes, elle affectait encore le caractère doctrinal, et se couvrait des théories de Proudhon et de Louis Blanc ; elle en était encore aux livres. Aujourd'hui elle a jeté tous ces frocs et tous ces masques après les avoir usés. Elle apparaît à nu dans son fond et dans sa fin. C'est le brutalisme ; le brutalisme des masses éclos de l'athéisme des sages et de la corruption des heureux. Elle se grossit de ses excès mêmes. Elle lève jusqu'au ciel sa tête hideuse contre Dieu et contre l'homme ; et croit tellement en avoir fini avec la société, qu'elle se jette d'un der-

nier bond sur elle comme sur une proie stupéfiée qui ne sait plus se redresser et se retourner.

C'est le génie de la destruction, caractère de la Révolution, qui n'a jamais su ni pu autre chose, et qui aujourd'hui n'a plus de bornes et vise au néant. C'est ce génie que Milton, qui l'avait vu à l'œuvre, rapporte à sa véritable inspiration dans ces paroles de Satan et de ses noirs complices : « Je ne veux que « rendre d'autres tels que je suis, dussent par là « redoubler mes maux ; car c'est seulement dans la « destruction que je trouve un adoucissement à « mes pensées sans repos... Qu'au loin donc la des- « truction s'étende... Faire le bien ne sera jamais « notre tâche ; faire toujours le mal sera toujours « notre seul délice, comme étant le contraire de la « haute volonté de Celui auquel nous résistons... »

La Révolution est proprement négation et destruction. Cherchez bien : dans l'ordre doctrinal, politique, social, vous ne verrez d'elle autre chose. A ce point qu'elle ne peut se conserver elle-même, sans le secours des conservateurs, dont la démence a toujours été de l'entretenir contre eux-mêmes.

Et ce caractère destructeur est parfaitement logique, je dis plus, nécessaire : c'est l'Athéisme en action. La Révolution ayant pour premier objectif Dieu, c'est-à-dire *Celui qui est*, de qui et par qui tout est, tout vit et tout subsiste dans le monde, et qui est le grand *Conservateur*, se trouve fatalement condamnée à *faire le contraire de la haute volonté* et de la nature même de Dieu : à détruire. Faire œuvre

d'Athéisme, c'est nécessairement faire œuvre de destruction, en s'attaquant à l'Être même dans toutes ses manifestations. Et si aujourd'hui la Révolution a atteint la dernière limite de la destruction, c'est qu'elle a atteint la dernière limite de l'Athéisme, et que l'équation est à son comble.

Ce symptôme, il faut donc le reconnaître, est effrayant.

Cependant il y en a un autre qui l'est plus encore : c'est la complicité des *honnêtes gens*, de la société elle-même.

Je m'explique.

III

Complicité sociale.

Si la Révolution, et, pour la nommer de son dernier nom, si la Commune venait se heurter contre une société entière et compacte dans ses croyances, elle s'y briserait et serait rejetée dans l'abîme d'où elle sort, loin de nous y entraîner. A dire vrai, elle ne serait pas. Si elle est en effet, c'est qu'elle a trouvé de quoi se former dans notre société, c'est qu'elle trouve de quoi s'y développer, c'est que nous sommes mûrs pour elle, mûrs pour la destruction.

C'est là ce qui fait que nous ne réagissons pas,

que nous subissons les plus odieux excès, les plus sauvages tentatives. Nous sommes entamés et nous livrons passage à la Révolution, parce que nous sommes pénétrés de son principe, parce que nous en sommes.

Ne nous récrions pas : la Commune est partout, nous la respirons tous à diverses doses. On ne sait pas où son esprit commence et où il finit; il est en dissolution dans l'air du siècle et tous en sont imprégnés.

Sans doute, quelques-uns la combattent et tous la désavouent; mais quel est celui qui lui oppose hardiment et pratiquement l'affirmation du principe contraire au sien? Je m'adresse aux croyants eux-mêmes, et je leur dis : Que faites-vous de votre foi? Vous la pratiquez en particulier et en famille : c'est bien. Mais quel rôle joue-t-elle dans vos rapports sociaux, dans vos actes civils et politiques? Quelles résolutions vous inspire-t-elle? Quels accents émus et indignés met-elle dans vos voix? A quels compromis, au contraire, ne l'humiliez-vous pas, de quelles précautions ne la déguisez-vous pas, quelles abstentions, quelles retraites et quelles défections ne lui infligez-vous pas, alors que c'est elle, elle surtout, elle uniquement qui est en question dans toutes les questions, et en elle les suprêmes intérêts sociaux dont vous êtes plus ou moins responsables? On parle de prudence, de sagesse, d'habileté. Soit. Mais qui nous en fait une loi si ce n'est notre faiblesse même qui s'en autorise, loin d'en

ronger le frein, et de savoir à propos le briser? Sans doute, si vous ne vous sentez pas armé il ne faut pas combattre; mais il vaudrait mieux être armé. Il ne faut pas du moins envelopper de prudence, de sagesse et d'habileté, votre manque de courage. Toute prudence dont on ne sort jamais est suspecte. Tout courage qui cherche à se faire pardonner devient une faiblesse. Toute habileté qui compose avec l'ennemi tourne à la défection.

S'il en est ainsi des croyants, qu'est-ce donc des indifférents, des sceptiques, des conservateurs purement politiques, et de tous ces débris des régimes antérieurs qui nous ont menés à la Commune?

Si la Commune est l'athéisme appliqué à la société, comment peut-il être repoussé par l'athéisme appliqué à la politique, à la philosophie, à l'histoire, à la science, à l'art, à la vie?

Les partis diffèrent à peine, tant l'esprit du siècle les pénètre à leur insu. Qui n'est pas révolutionnaire d'opinions est néanmoins révolutionnaire de mœurs; et, bien que politiquement on soit à l'extrême, on se rencontre doctrinalement. Depuis plus de cinquante ans, nous avons été dressés à l'école du panthéisme universitaire, qui est l'athéisme professoral, et à l'école doctrinaire de la sécularisation, qui est l'athéisme légal. De là à l'athéisme social il n'y a que la poussée d'une génération et d'une conséquence, et que la distance des maîtres aux disciples, des patrons aux clients, de la tête à la queue. Il en est de la Révolution comme d'un

seul reptile qui a déroulé tous ses anneaux et qui lâche aujourd'hui tout son venin : l'athéisme. Car, comme l'a fort bien dit M. Jouvin du *Figaro* : « En « France, l'athéisme n'a qu'une forme : la Révolu-« tion. »

Déjà, dans sa *Confession d'un enfant du siècle*, Musset disait avec autant de vérité que d'esprit : *Tout philosophe est cousin d'un athée*. Combien ne peut-on pas dire aujourd'hui : tout radical, tout républicain est cousin d'un communeux ; tout libéral, tout doctrinaire en est l'arrière-cousin ! Et n'avons-nous pas surpris cette consanguinité jusque devant les conseils de guerre ? Que dis-je ? n'avons-nous pas vu *le Positivisme* de la Commune patronné à l'Académie par nos austères praticiens et par nos consuls ?

Non, nous sommes tous atteints de la même peste ; et on peut dire aussi de nous :

Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Quel plus significatif et déplorable symptôme de cet état que l'insensibilité pour les otages ?

Certes, il ne se vit jamais de victimes plus nobles, plus héroïques, plus saintes, plus dignes d'admiration et de reconnaissance et mieux faites pour soulever l'exécration et l'horreur contre, je ne dis pas seulement les monstres qui les ont immolées, mais l'Esprit qui les a poussés à cette œuvre sans nom dans la sauvagerie humaine : tellement que

l'une d'elles demandait à retourner chez les sauvages où son ministère apostolique portait la foi avec moins de péril que dans la cité reine de la civilisation. C'étaient nos amis, nos défenseurs, nos pères, nos magistrats, la fleur et l'honneur de notre société ; *nos otages* surtout, otages pour nous, et otages volontaires, restés aux postes du devoir, et se livrant, tombant pour notre rançon, martyrs de la protestation sociale. Eh bien, quelle réaction nationale ont-ils suscitée? quel deuil? quel hommage patriotique? quel fruit?... Faut-il le dire? on leur en veut presque du mal qu'on leur a fait à cause de la gloire qui en rejaillit sur les saintes causes pour lesquelles ils l'ont souffert. Cette gloire importune et on voudrait en faire disparaître les plus naïfs témoignages, loin de vouloir lui élever un monument que certainement la postérité leur réserve.

Que dire d'un peuple qui mêle dans une même hécatombe le sang du prêtre à celui du soldat et du magistrat, c'est-à-dire toutes les institutions sociales; et qu'est une société qui en est à se résigner à sa propre immolation, à douter du droit de la réprimer et à la laisser se poursuivre?

Quel chemin nous avons fait dans la barbarie depuis 1848! Aux funérailles de Mgr Affre, le peuple, disions-nous, se montra encore lion. Au massacre des otages et après, il s'est montré et est resté hyène : *cet animal qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore*, comme dit Montes-

quieu d'un peuple qui n'a plus de religion. Il n'en est que plus alléché contre un monde qui recule et se disperse devant lui, qui non-seulement ne va pas à lui par des principes et des dévouements civilisateurs, mais qui lui donne prise par sa propre inimitié contre ces principes; monde de négation, d'ignorance, de division, de fanatisme antireligieux, monde où la critique a tout usé jusqu'au critérium lui-même, où rien n'est plus debout et ne peut se relever, et où chacun s'en va dans son égoïsme, désespérant d'une société qui semble livrée aux dieux infernaux.

Apparent diræ facies inimicaque Trojæ numina.

IV

Les divinités modernes.

Nous sacrifions tous plus ou moins à ces dieux. Il en est trois surtout qui nous possèdent:

D'abord la Peur.

Lamartine a dit: « La France est une nation qui s'ennuie. » Il serait plus vrai de dire que, depuis quatre-vingts ans, la France, si impavide sur les champs de bataille, est une nation qui a peur chez elle, et qui se fait peur.

C'est le siècle de la peur.

Dès l'origine de la Révolution et dans ses phases diverses, comme s'il avait été fait un mauvais coup et si quelque attentat avait été commis contre l'ordre éternel des choses, constamment a régné la peur, compagne assidue du remords éprouvé et du reproche encouru.

Tous les crimes de la première Révolution, et *la Terreur* qui en devint le régime, furent surtout l'ouvrage de la peur :

> La peur blême et louche est leur dieu,

disait André Chénier.

L'Empire débuta par le crime de Vincennes, commandé par la peur, et à mesure que nous faisions trembler l'Europe par nos victoires, elles devenaient pour nous des sujets de peur par le pressentiment des causes de revanche et d'invasion qu'elles amassaient. Le grand Empereur avait peur de la liberté au dedans et de ses conquêtes au dehors. Il les fit d'abord par ambition, mêlée de diversion révolutionnaire; mais il les poursuivit par peur : notamment la campagne de Russie. Il se précipita par peur.

La Restauration fut une peur réciproque de la révolution et de l'ancien régime.

Le régime de Juillet fut un tissu de précautions dictées par la peur, la peur de la légitimité, de la démagogie et de la liberté catholique.

Après les transes de la seconde république et les journées sanglantes qui firent planer la peur sur la France entière, attendant d'heure en heure ce qui adviendrait d'elle à Paris, les partis s'observaient avec peur l'un de l'autre, et ce fut uniquement la peur qui jeta la France aux pieds de Napoléon III, comme ce fut la peur de la révolution qui lui laissa faire tout ce qui nous y a précipités.

Aujourd'hui, je n'ai pas besoin de dire à quel point nous sommes en proie à la peur ! Nous avons tous peur. Et, chose étrange, nous avons peur à la fois et du mal et du bien : oui, du bien. Sur le point de sombrer nous avons peur du salut. Nous avons peur de Dieu, comme autrefois on avait peur des revenants. Nous en avons la superstition, n'en ayant plus la religion.

Et pourquoi ? C'est que nous n'en avons plus la crainte : cette crainte filiale et noble qui met au-dessus de la vile peur de l'esclave, parce qu'elle nous met dans l'ordre éternel et nous fait participer à son inviolabilité.

Le crime de la France est d'en être sortie par la Révolution, qui fut surtout contre Dieu. Depuis lors, elle en porte la peine ; elle est mal avec elle-même et avec tout. Qu'elle en ait conscience ou non, c'est là le mot de sa peur et de toutes les calamités qui la justifient. Nous sommes les esclaves de la peur, parce que nous nous sentons les vassaux de la colère.

La France peut s'écrier comme la Phèdre de Racine :

> **Hélas! du crime affreux, dont la honte me suit,**
> **Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit!**

Puisse-t-elle ne pas avoir à ajouter :

> **Jusqu'au dernier soupir de malheurs poursuivie,**
> **Je rends dans les tourments une pénible vie[1]!**

Il est une autre divinité du siècle qui n'a cessé de grandir et qui a atteint aujourd'hui des proportions avilissantes. Je laisse à un révolutionnaire le soin de la nommer et de la qualifier :

« Le peuple de 89, dit M. Edgar Quinet, était plus ignorant que celui qui a succédé (?). Cependant il était incomparablement plus intelligent dans les grandes choses ; et l'explication qui renferme toutes les autres, c'est qu'il avait un but plus élevé : il avait le cœur plus haut. De là il voyait, il mesurait distinctement au loin les plis et replis de l'horizon qui échappent nécessairement à ceux dont la visée est moins fière... La duperie chez les anciens, et même au moyen âge, était mêlée de naïveté et d'imagination. Nous lui avons ôté ces deux compagnes et l'avons laissée sans voile. Il est resté la Bêtise toute nue, divinité essentiellement moderne...[2]. »

[1] *Phèdre*, act. IV, sc. VI.
[2] *La Révolution*, t. I, p. 204.

Au XVIIe siècle on commençait à dire : « Sans Dieu point de cervelle[1] ; » mais ce n'étaient encore que des cas individuels. Depuis la Révolution et à mesure de son progrès, c'est devenu le cas de tout un peuple.

Le peuple, autrefois, non-seulement avait de l'esprit, et de ce bon esprit qui est le sel du bon sens ; mais il en était comme le réservoir où puisaient nos meilleurs auteurs. On ne lui en faisait pas aisément accroire, et c'est lui au contraire qui perçait à jour tous les ridicules des grands et qui les tenait en respect par la crainte de ses saillies. C'était même là une puissance redoutable avec laquelle il fallait compter, et qui, tempérant la monarchie, ne lui permettait pas de dégénérer en despotisme. C'est que le peuple était trop croyant pour être crédule. Il n'était pas si ignorant que le dit M. Quinet : il était des mieux instruits, l'étant des vérités premières, qui renferment toutes les autres, et c'est pour cela que, comme le reconnaît le même écrivain, *il était incomparablement plus intelligent dans les grandes choses.*

Qu'est devenu ce même peuple et qui pourrait le reconnaître aujourd'hui ? La perte de ces vérités qui constituent précisément le bon sens, parce qu'elles forment le criterium de l'esprit, et, si l'on peut ainsi dire, le cristallin de l'œil intellectuel, est un des signes les plus alarmants de notre triste

[1] Saint-Simon, t. I, p. 151.

époque. Nous perdons la vue ; le jour baisse, la nuit se fait : c'est la plaie des ténèbres ; et on peut nous appliquer au moral ce que Virgile dit des signes sensibles qui accompagnèrent la mort de César :

> Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.

Et ce qui est effrayant, c'est que, de toutes les notions que cette ignorance obscurcit, celle qui nous échappe le plus, est la notion de cette ignorance elle-même. Comme le mal est général, personne ne s'en aperçoit. Un homme qui devient aveugle parmi des clairvoyants est averti de son infirmité par son isolement dans les ténèbres. Mais tout le monde le devenant, la cécité passe en quelque sorte à l'état normal, d'autant plus incurable que rien ne vient plus l'accuser.

Mais le pire de notre état n'est pas que nous ne voyons plus, mais que nous voyons faux et au rebours, avec toute l'infatuation d'une découverte : appelant cela LA SCIENCE ! D'impurs fantômes ont pris la place des lumineuses réalités. La fantasmagorie nous repaît de ses mensonges. Les plus grossiers ont le plus de chance de se faire recevoir. Et comme les magiciens ne manquent pas, comme les foules affamées par la perte des vérités dont on les a frustrées se jettent sur les erreurs auxquelles on les a réduites et qui flattent leurs appétits mauvais, il n'est rien qu'elles ne croient par besoin tout à la fois et en haine de la vérité. Ce n'est plus

seulement la plaie des ténèbres, c'est le règne des spectres; et pour faire encore à nos malheureux temps l'application morale des sinistres prodiges qui signalèrent le cataclysme romain, il est également vrai de dire :

> .... et simulacra modis pallentia miris
> Visa sub obscurum noctis, pecudesque locutæ,
> Infandum !

C'est ce qui a fait du grand art de gouverner l'art de se moquer du peuple, et de le mener où l'on veut au moyen des plus grossiers prestiges.

C'est ce qui s'est vu surtout dans les jours de la Commune à Paris, et ce qui, sous une autre forme, s'est étendu depuis à la France entière.

Ce peuple, qui se distinguait de tous les autres par le plus heureux accord de l'esprit et du bon sens, a été frappé de stupidité et d'idiotisme. Il a embrassé des monstres. Faut-il les rappeler? Picpus, St-Laurent, Notre-Dame-des-Victoires, etc. Les mystères de la pénitence, de la sainteté, de la plus angélique charité, transformés à ses regards hébétés en mystères d'impudicité, de férocité et de scélératesse!... Et par toute la France, la dîme, la corvée, les billets de confession, le droit du seigneur, évoqués et agités autour des urnes électorales, et décidant du choix de ceux qui doivent régir les destinées du pays!... Et ce qu'il y a de caractéristique, c'est que rien n'y fait, pas plus

les traits du ridicule que ceux du bon sens. C'est une stupidité cuirassée.

Voilà ce qu'on a fait de ce grand peuple à force de lui cacher de longue date la vérité, et de ne faire arriver à lui que le mensonge, à force de le nourrir de poison.

Oh! les coupables qui l'ont ainsi avili [1]!

Enfin, pour me restreindre, je signalerai seulement encore parmi les divinités modernes dont la foule justifierait de nos jours ce que Bossuet disait du monde païen: — la Haine.

S'il était un trait distinctif du caractère français, c'était assurément la sociabilité. Ainsi que le remarquait un voyageur anglais du dernier siècle, elle découlait de notre tempérament essentiellement monarchique. L'amour en faisait le fond: l'amour du roi, de la patrie, du clocher, du foyer. Il circulait dans toutes les classes et les reliait en une famille dont les querelles et les griefs allaient loin sans doute, mais jamais jusqu'à la rupture, grâce à ce bon esprit de transaction dont l'histoire

[1] La Révolution a faussé le sens français, et on peut dire le sens humain. Cette vérité, exprimée sous la forme la plus légère, fit monter un jour à son paroxysme la fureur ordinaire de la Convention, tant elle portait juste. Dans la séance du 20 juin 1794, Barrère vint dénoncer à l'indignation révolutionnaire un bal masqué donné en Angleterre, où, entr'autres allusions dignes de *cette nation cannibale*, « un somnambule rôdait en balbutiant qu'il « sommeillerait jusqu'au moment qu'il fût temps que l'univers « s'éveillât et parlât bon sens. » — Hélas! quand donc ce somnambule cessera-t-il de sommeiller?

est celle de notre pays, et qui se composait d'un heureux mélange de soumission et de fierté, de résignation et de revendication, équilibrées dans cet amour de la chose publique dans toutes les classes et à tous les degrés.

Ce caractère nous apparaît jusqu'à la veille de 89, ainsi que nous l'avons vu dans les *Cahiers*. La Révolution est venue l'étouffer. Elle a rompu subitement et violemment le lien commun. Elle a soufflé la haine; elle l'a inaugurée comme esprit des générations nouvelles. Nous procédons depuis lors de la haine: sentiment antifrançais, antisocial, antihumain.

La haine a pris aujourd'hui, dans le peuple, des proportions formidables, infinies en quelque sorte comme son principal objet, Dieu. La société n'a plus qu'une forme aujourd'hui, la haine, qui en fait une conjuration et un état de guerre contre la société même. La Commune n'a pas été autre chose, et en la frappant dans ses actes les plus criminels, on n'a fait que concentrer et qu'accumuler cette haine sociale qui rugit et s'exhale par mille soupiraux qu'on croit devoir lui laisser, et par lesquels elle s'entretient et se propage. C'est *ce puits de l'abîme d'où s'élève une fumée dont le soleil est obscurci et dont l'air est empesté*[1].

Cet affreux sentiment n'a jamais reculé depuis 80 ans et a toujours été grandissant. Il ne s'est

[1] Apocalypse, ch. IX, 2.

pas arrêté aux abus de l'ancienne société. Il s'attaqua dès lors à toute supériorité et emporta dans sa rage ce que l'on pourrait appeler la mâture du vaisseau. Depuis, il n'a souffert, ce semble, qu'on en rétablît des simulacres que pour s'alimenter de leur destruction successive. Il n'a fait de pactes à cet effet avec la bourgeoisie, en la faisant monter, que pour la précipiter à son tour. Aujourd'hui il s'attaque à la carcasse même du vaisseau. Il est devenu radical, et convoite la destruction pour la destruction même, par pure haine, haine même des débris. Les malheurs de la patrie ne lui ont pas suffi ; car elle peut se relever encore, et ce n'est pas, après tout, d'une question de patrie qu'il s'agit pour lui, mais d'une question de société, dans laquelle tout est compris, tout est détesté : Religion, Patrie, Pouvoir, Famille, Propriété.

Religion surtout ! suprême hommage rendu par la haine sociale à cette mère des sociétés, et relevons bien ceci, qui ne s'adresse qu'au catholicisme !

Le prêtre, le pape, voilà celui qui porte tout le poids de la haine sociale, et qui, par ses malheurs et ses vertus dignes de la sympathie et de l'admiration de l'univers, condamne quotidiennement tous les suppôts et tous les organes de cette haine au plus indigne de tous les offices : celui de l'injustice, du mensonge, de la calomnie, de la lâche désertion du droit, de la plate abdication des intérêts nationaux devant l'étranger, contre leur propre

raison et leur propre conscience. Ils sont bien punis ceux-là par où ils pèchent, s'il leur reste, comme j'aime à le croire, quelque sentiment d'honneur et de dignité !

Il y a dans cette haine contre le prêtre, arrivée à son paroxysme aujourd'hui, une instruction et un avertissement sur lesquels je crois devoir insister.

Le prêtre catholique est *naturellement* odieux : *odio generis humani*, comme le disait Tacite des premiers apôtres, dans un sentiment tout païen. Quand Condé, voyant monter Bourdaloue en chaire, disait : « Attention ! voilà l'ennemi ! » il disait — en le corrigeant admirablement par sa défaite qui n'était que sa victoire sur lui-même — un mot profondément vrai, et qui devait être pris de nos jours à la lettre.

Le prêtre catholique, en effet, est, par état, l'ennemi actif et permanent du mal en nous : comment dès lors ce mal ne serait-il pas lui-même son ennemi ? Ce n'est pas seulement parce qu'il s'appelle le *juste*, comme Aristide, qu'il doit être proscrit ; mais parce que, comme le JUSTE par excellence dont il est le ministre, il a la prétention de vouloir nous justifier.

C'est là son crime ; c'est ce qui lui vaut d'être *posé en signe de contradiction* comme son divin chef, et de porter partout et toujours cette parole que Jésus-Christ dit à tout le sacerdoce catholique dans ses apôtres, en les envoyant *comme des brebis parmi*

les loups : VOUS SEREZ EN BUTTE A LA HAINE A CAUSE DE MON NOM [1].

Mais c'est là aussi la preuve et le titre du vrai christianisme, exclusivement propre au catholicisme. Il n'est haï par les passions antisociales que parce qu'il les combat; il ne les combat que parce qu'il est saint; il n'est saint que parce qu'il est vrai, vraiment divin. On le prouve ainsi en le haïssant: l'écume honore le frein [2].

Écoutez cette déclaration de la Commune dans une de ses adresses à l'Internationale :... « Débar« rassée de l'armée et de la police, ces éléments « de la force physique des vieux gouvernements, « la Commune s'occupa de briser *la force répressive « spirituelle, le pouvoir des prêtres*... » Et on se rappelle cette scène de Monseigneur Darboy, comparaissant devant Raoul Rigault qui, à demi tourné, lui dit pour toute accusation : « Depuis dix-huit « cents ans, vous nous embastillez, vous nous tor« turez! » — Ainsi, dans l'Évangile, l'esprit immonde torturé aussi à la seule présence du Sauveur

[1] Matth., x, 16-22.

[2] Je comprends la noble tristesse de cette dame protestante, de ne voir aucun de ses pasteurs persécuté, comme le sacerdoce catholique l'a été durant la Commune. En félicitant MM. de Pressensé et Guillaume Monod des deux belles lettres qu'ils écrivirent alors en faveur de nos prêtres incarcérés, et où ils s'offraient à leur place, je dirai, sans vouloir diminuer autrement le mérite de cette oblation, qu'ils ne couraient pas le risque de sa gloire. Cette gloire est toujours réservée à l'*aîné de la maison*, qui ne l'a point quittée, et à qui le père de famille dit ces paroles : *Mon fils, vous êtes toujours avec moi et tout ce que j'ai est à vous*, — mon calice et ma croix. (Luc, xv, 31.)

criait par la bouche des possédés : « Laissez-nous ; « qu'y a-t-il de commun entre nous et vous, Jésus « de Nazareth ? Vous êtes venu pour notre perte : « je sais qui vous êtes, le Saint de Dieu[1]. »

C'est cette même haine qui, de l'Homme-Dieu, s'étend et s'attache depuis dix-huit cents ans à l'homme de Dieu, au prêtre. Toutefois, après l'avoir assouvie par le sang de ses millions de confesseurs et apprivoisée par les prodiges de sa sainteté, le christianisme était parvenu à civiliser l'Europe. La haine du prêtre dormait au fond des sociétés. La Révolution est venue la réveiller en déchaînant toutes les passions antisociales qui la motivent. Elle a été, depuis, grandissant avec celles-ci. Sous nos derniers gouvernements, le prêtre n'a cessé d'être en proie à la calomnie et à l'outrage ; il a été livré aux bêtes. C'est sa gloire et la honte de qui l'a fait ; honte d'autant plus grande que c'était une lâcheté, puisqu'on ne le livrait ainsi que pour se racheter de la fureur révolutionnaire, alors qu'il n'était déjà que trop exposé à cette fureur.

Les jours néfastes de la Commune sont venus. Le prêtre, malgré tant d'ingratitude, n'a pas fait défaut à sa mission sociale, comme il n'avait pas fait défaut à sa mission patriotique. Une seule chose, peut-être, a fait échouer cette fois le suprême triomphe de la Commune et, à la dernière heure, nous a valu, dans l'ordre supérieur de la réversibi-

[1] Matth., VIII, 29.

lité du sacrifice, sa foudroyante répression : c'est son suprême crime ; le massacre de ces nobles et saintes victimes expiatoires de nos malheurs, de ce grand clergé martyr, si vilipendé par les misérables qu'il réchauffe de sa charité, si suspecté par les Politiques et les Prudents qu'il passe de la hauteur de son zèle, et qui, après tout, le premier sur nos champs de bataille pour y relever nos blessés, le dernier dans nos villes insurgées aux postes abandonnés du devoir, est toujours prêt à faire à la société un rempart de son corps, un souffle de vie de son âme, et une rosée de miséricorde et de rédemption de son sang.

Qui n'aurait cru que la haine du prêtre se serait sinon éteinte, du moins calmée dans son sang? Eh bien non : elle en est devenue plus sauvage. Ce n'a été, dirait-on, qu'une libation de ce sang qu'on aspire toujours à répandre. Notre époque, comme le disait dernièrement un journal qui n'est pas tendre cependant pour le prêtre, est *hiérophobe*. Et il disait cela au sujet, non de quelques-unes de ces scènes de violence et d'outrage qui épouvantent encore nos cités, ou de ces aboiements féroces des feuilles radicales contre le prêtre; mais au sujet de discours prononcés à la tribune nationale dans une grave discussion par deux représentants dont l'un était précisément un de ces pasteurs qui, sous la Commune, avaient eu du moins le tact de solliciter en faveur de nos prêtres incarcérés.

Oui, notre époque est *hiérophobe;* et c'est là un

signe antisocial. Car, j'insiste à le faire remarquer, ce qu'on hait dans le prêtre, ce qui lui vaut cet ostracisme et cette proscription qui tendent, même chez les révolutionnaires modérés, à le faire disparaître de partout, c'est qu'il représente, c'est qu'il porte en lui, non-seulement la foi dans toute son intégrité, mais le droit, la justice, le respect, le devoir, le patriotisme, le dévouement, la liberté : tous les éléments sociaux détruits ou minés partout, et résistants encore en lui seul, c'est qu'il est *la force répressive spirituelle* de la société et son dernier rempart, et que lui seul sait parler, agir, souffrir, mourir pour elle.

De telle sorte qu'on peut dire que la haine du prêtre est le thermomètre exact du péril social, et que, selon qu'elle monte ou descend, ce péril grandit ou diminue.

« Les peuples qui n'ont pas de prêtres sont ordi-« nairement barbares, » a très-justement fait observer l'auteur de l'*Esprit des lois*. Que faut-il donc penser de ceux qui tirés de la barbarie par des prêtres tels que les nôtres, sont pris contre eux d'une haine homicide? Qu'en est-il d'un monde qui proscrit ou laisse proscrire le souverain Prêtre dans son type le plus admirable, et en qui éclate cette solidarité que j'ai indiquée entre le prêtre et la société? Que peut être une société qui, de la hauteur de Fille aînée de l'Église, se précipite dans la Commune, et se fait, autant qu'elle le peut, non-seulement hiérophobe, mais théophobe? N'est-ce pas une

société qui s'est prise elle-même en haine, et qui, comme l'*Ajax furieux* de l'antique tragédie, se voue aux Euménides pour avoir méprisé les dieux, et tourne contre son sein le glaive qu'elle ne veut pas devoir à leur puissance?

N'en déplaise à ceux qui, à une époque de suprême crise pour la France et pour l'Europe, ne voudraient pas voir donner aux questions de telles proportions : c'est là l'*ordre du jour*. La question révolutionnaire est devenue aujourd'hui, au premier chef, de par la Révolution, une question de religion, celle de la religion même. La question sociale est toute engagée dans la question divine. C'est ce que je vais démontrer en examinant cette question sociale, non plus dans ses symptômes, mais en elle-même et dans son fond.

V

La question sociale.

La société s'en prend aujourd'hui à tout ce dont elle ne voit pas la raison. Or elle ne voit, elle ne trouve plus en elle la raison de rien; et c'est pourquoi elle s'en prend à tout, et se soulève de ses fondements jusqu'à son faîte.

Et pourquoi ne voit-elle plus la raison de rien?

C'est que Dieu étant la raison des choses, les

choses humaines apparaissent sans raison à qui a perdu l'idée de Dieu.

Il doit en être surtout ainsi d'une société élevée à l'école du christianisme, lequel, en élargissant la raison humaine de toutes les vérités dont il l'a enrichie, a accru immensément la capacité de son exigence, ces vérités venant à faire défaut.

La société chrétienne était formée et s'était développée sur un plan et d'après un système des plus riches et en même temps des plus précis. Tout dans la vie humaine et sociale y avait sa place, sa raison, sa loi, son poids et son contre-poids. C'était comme un merveilleux mécanisme où le pivot, les ressorts, les leviers, le rouage, l'engrenage concouraient au jeu le plus régulier et le plus déterminé. Il trouvait sans doute beaucoup d'obstacles dans les infractions humaines, et de grands désordres paraissaient le démentir; mais ces infractions et ces désordres mêmes y étaient prévus et corrigés par une économie de sanctions et de compensations ultérieures qui les faisait tourner à la fin générale, le système étant admis comme il l'était.

Aujourd'hui, ce système étant démonté et décomposé, ses pièces ne se rapportent plus les unes aux autres. La pièce principale étant rejetée, la société ne va plus. Et cependant la société ayant besoin d'aller, elle va, comme la raison dans la tête d'un fou, au rebours d'elle-même.

Pour le montrer clairement, qu'on me permette une courte exposition de principes.

La société humaine est une combinaison de devoirs et de droits. Elle porte et roule tout entière, comme sur ses deux pôles, sur la double notion, sur la double conviction du *devoir* et du *mérite :* le devoir qui oblige, le mérite qui acquiert. Supprimez le devoir, la vie humaine n'est plus qu'un brigandage ; supprimez le mérite, et elle n'est plus qu'une duperie. Ces deux choses doivent se balancer. On mérite à proportion qu'on s'acquitte du devoir : c'est comme le *Doit* et l'*Avoir* dans le grand-livre de nos destinées.

Ces deux points d'appui, devant porter toute la charge de la vie humaine, sont indépendants de ses fluctuations : le devoir est *par soi*, le mérite est *par soi*, absolus dans le for intérieur de la conscience humaine, qui elle-même en reçoit sa fixité contre tout ce qui est de nature à l'ébranler.

C'est pourquoi le principe du devoir et l'objet du mérite doivent être dans l'absolu, et dès là nécessairement hors de ce monde.

Qu'est-ce que le devoir, en effet? Le *devoir*, dit M. Jules Simon dans son livre sur ce sujet, *c'est Dieu*. Et qu'est-ce que le mérite ? *Mériter*, *c'est attendre*, dit excellemment Sénèque frappé d'un premier rayon du christianisme : *Quisquis meruit expectat* [1]. En un mot, Dieu, justice obligatoire, voilà le principe du devoir ; Dieu, justice rémunératoire, voilà

[1] *Expecto vitam venturi sæculi*. disons-nous dans notre grand symbole.

la fin du mérite : principe au-dessus de ce monde, fin au delà de ce monde.

Et cette même justice qui a son siége nécessaire dans l'absolu étant à la fois et récompense du mérite et sanction du devoir, opère dans ce monde-ci même, par son attente ou par son appréhension, le plus d'ordre réel possible, soit en stimulant le devoir et soutenant le mérite, soit en anticipant ses arrêts par ceux de la conscience qui en est l'oracle et dont l'autorité s'en accroît.

En un mot, la double notion du devoir et du mérite, sur laquelle roule l'ordre social, implique nécessairement Dieu, la responsabilité, l'immortalité de l'âme, et des destins futurs en raison de l'usage de la liberté humaine dans le temps présent. « S'il « y a une alliance nécessaire entre la vertu et le « bonheur, » dit M. Cousin interprétant Platon (c'est-à-dire si l'on admet le principe universel et absolu du *devoir* et du *mérite*), « l'obstacle de ce « monde extérieur, relatif et contingent, est un « obstacle vain devant le décret de la raison pure, « ce décret doit être réalisé, et l'ordre moral, c'est-« à-dire la réparation de ce désordre temporaire, « la vie future est infaillible. Et si elle l'est, l'exis-« tence d'une Puissance supérieure à la fatalité « extérieure, et capable d'opérer le rétablissement « de l'ordre, n'est pas moins infaillible ; de sorte « que la liberté, l'immortalité de l'âme et Dieu, « sont des corollaires de la notion du souverain « Bien, corollaires dont toute la valeur repose sur

« celle de leur principe. — Tel est le principe entier « de la critique de la raison pure pratique, ajoute « M. Cousin, le monument le plus solide et le plus « hardi que le génie philosophique ait élevé à la « vertu désintéressée. »

Il importe au plus haut point de bien reconnaître ici deux choses :

La première, c'est que ces grandes vérités ne sont plus seulement aujourd'hui, comme hier, des thèses de philosophie ou de religion, des questions d'école et de chaire. Elles sont passées dans les faits, elles sont devenues des questions de club, d'estaminet et de rue. C'est leur négation qui ensanglante et incendie nos cités, et qui soulève la dernière couche sociale.

La seconde chose à reconnaître, c'est que, si ces vérités n'ont pu se soutenir dans la sphère *de la raison pure*, et si *ce monument le plus solide* et *le plus hardi du génie philosophique* a eu le sort de ces édifices de nuages fantastiquement groupés et colorés dans un ciel de tempête, le système surnaturellement fondé de la croyance chrétienne est le seul solide monument auquel il faille courir s'abriter et se rallier contre la dernière et la plus redoutable de toutes les questions, — la *question sociale.*

Mais est-il encore temps ?

Du temps qu'on faisait des livres et qu'on les lisait, j'en ai fait un sur cette formidable question. En le relisant aujourd'hui, je suis moi-même effrayé de voir à quel point les événements sont venus

donner raison à mes alarmes, et dégager, traduire en coups terribles, en situation désespérante, les conclusions qui demandaient encore alors un certain appareil de raisonnements.

C'est le moins aujourd'hui que cette situation rende aux causes qui me la faisaient prévoir la lumière dont celles-ci les éclairaient alors par avance et que je sois dispensé de m'y appesantir.

Je me bornerai donc à ce peu de mots :

Si, comme je le développais alors, et comme je viens de le réduire à ce peu de mots, le double point d'appui du monde social, le *devoir* et le *mérite*, ont leur principe et leur objet dans l'absolu, dans le divin ; et si Dieu est ainsi le premier et le dernier mot des choses sociales, que doit devenir un peuple, un monde qui a répudié ce double point d'appui?

Si la société est un tissu de devoirs et de mérites dont le nœud d'attache est dans la ferme foi au devoir voulu, et au mérite assuré, voulu et assuré indépendamment et en dehors de ce monde : que peut être une société qui, se retranchant exclusivement dans ce qu'elle appelle sa *sécularisation*, c'est-à-dire dans ce monde, rompt dès lors avec la forte obligation du devoir et la haute confiance du mérite ?

N'est-ce pas une société finie, comme un vaisseau sans ancre et sans boussole par une mer de tempêtes?

Je dis par une mer de tempêtes :

Si, en effet, nul vestige de la notion du devoir

et du mérite ne restait à cette société ou plutôt à cette agglomération, si nulle prétention, nulle aspiration ne venait l'agiter, on concevrait qu'elle pût prolonger encore son existence, telle quelle, ou plutôt sa lente décomposition.

Mais il n'en va pas ainsi de la société humaine, de la société française surtout. L'homme porte ses grands destins partout, dans le mal comme dans le bien. Il ne dépend pas de lui de les supprimer. Il a le sentiment indéracinable du devoir et du mérite, l'aspiration invincible à la justice et au bonheur; et alors il se fait des armes de fureur et de destruction de ce qui devait être des éléments d'apaisement et de salut.

Ainsi la société moderne, sortie du devoir et du droit, dans la haute acception, dans l'acception absolue et divine qui leur appartiennent, n'a cessé depuis lors d'en exercer la prétention et la revendication. Seulement elle a ramené le mobile du devoir et les fins du mérite dans le relatif, le conditionnel et l'humain, qu'ils dépassent infiniment, et où la poursuite de leur réalisation ne peut que se heurter contre la disproportion des choses. Il en est comme d'une force incalculable d'inspiration et d'expansion qu'on voudrait contenir et dilater dans une capacité limitée et sans issue. De là nos compétitions, nos révolutions, nos explosions sociales. Et ce qu'il y a d'étrange, c'est que notre exigence étant surexcitée en raison même de l'impossibilité de la satisfaire, nous nous en prenons les uns aux

autres de ce qui est le tort de la situation prise par tous. Nous nous déguisons cette situation en nous renvoyant la solution du problème, dont nous renversons ainsi les termes : mettant les devoirs en autrui sans les droits, et les droits en nous-même sans les devoirs. Nous nous faisons des titres les uns contre les autres de nos torts respectifs, jamais de nos propres mérites : nous nous armons de nos fautes ; et comme, dans un tel état, les torts et les fautes ne font que se multiplier et que grandir, la guerre à outrance et à extermination est le résultat forcé du champ clos même où elle se produit, plus que cela, du cercle vicieux dans lequel elle se poursuit.

Du temps de la foi, le riche et le pauvre, le grand et le petit, les rois et les peuples avaient entre eux un grand correctif de leur antagonisme naturel, qui adoucissait les frottements et amortissait les chocs, dans cette foi chrétienne qui les rapprochait à son foyer commun, qui contre-balançait leurs conditions sociales par des conditions évangéliques inverses de celles-ci, qui inspirait aux heureux la modération et la charité, aux malheureux la résignation et la justice, et qui finalement amassait des trésors de colère ou de récompense dont le poids se balançait sur toutes les têtes dans la rigoureuse proportion des torts et mérites, et réagissait puissamment contre ce qui restait de désordre ici-bas en le faisant tourner à l'ordre éternel.

Aujourd'hui plus rien de tout cela : plus de foi qui rapproche, plus de contre-poids à l'inégalité des conditions, plus de ce commerce de modération et de résignation, de charité et de justice; plus de craintes ni d'espérances supérieures aux biens de ce monde : ce monde seul, détaché de son principe et de sa fin, et ne se reliant plus par là dans ses divers éléments, renfermé, refoulé, comprimé en lui-même et sur lui-même avec tous ses ferments de division et de collision, et obligé de se faire à lui-même son ordre, sa paix, sa satisfaction, sa destinée sociale, avec les mêmes aspirations rigoureuses et infimes de justice et de bonheur que la religion satisfaisait autrefois.

La question sociale devait surgir de cet état, et se résoudre par la guerre, ne se résolvant plus par la foi.

Il y a, en effet, ceci qui, cette foi disparue, lui survit, subsiste et réclame impérieusement : c'est la destination de l'homme à la justice et au bonheur. Coûte que coûte, il faut là-dessus, à tous et à chacun, une satisfaction absolue, ici-bas et à l'instant, dès lors qu'on l'a supprimée là-haut et par delà. Il la faut d'autant plus que l'inégale répartition des sorts de ce monde n'étant plus tempérée par les vertus que seule la foi peut inspirer, étant même rendue inique et odieuse par les vices qui en sont devenus les seuls arbitres, l'injustice en est plus criante, et la soif du bonheur qui s'y allume plus intempérante.

La société est comme une machine à haute pression dont la foi était le générateur, et en même temps la soupape, par où lui venaient les hautes inspirations du devoir, et par où s'exhalaient aussi toutes les aspirations de justice dont le cœur de l'homme est l'ardent foyer. On a fermé la soupape en attisant le foyer : les explosions devaient s'ensuivre.

Elle devaient devenir de plus en plus terribles par deux raisons principales tirées, l'une du développement de la question sociale, l'autre de l'affaiblissement de la question religieuse.

La révolution a tout d'abord rompu avec les principes éternels de l'ordre social et a posé en germe, et même souvent en fait, le principe des révolutions qui en sont sorties. Elle s'est écriée dès lors par la bouche d'un de ses adeptes : « Nous « voulons l'*égalité réelle* ou la mort. Malheur à qui « ferait résistance à un vœu aussi prononcé! La « Révolution française n'est que l'avant-courrière « d'une autre révolution bien plus grande, bien « plus solennelle, et qui sera la dernière... Périssent s'il le faut tous les arts, pourvu qu'il nous « reste l'*égalité réelle.* »

La question sociale fut dès lors jetée dans l'avenir. Elle devait mettre un certain temps à lever. Fille de la négation du grand Hiérarque qui a constitué l'humanité, comme toutes choses, sur un plan gradué où le rapport des rôles et des rangs

aux inégalités naturelles constitue la véritable égalité sociale, la Révolution anéantissait ce plan dans son auteur, Dieu; dans sa raison d'être, la nature; et dans sa cause finale, la société. Elle le renversait par là même, en créant les plus monstrueuses inégalités, celles résultant de l'égalité *réelle* appliquée aux inégalités naturelles, au lieu de l'égalité *proportionnelle* et *relative* que réclament celles-ci.

C'étaient toujours des inégalités, seulement renversées au profit de l'inférieur par rapport au supérieur, et finalement pour la ruine de tous.

Pour se justifier, il fallait que la Révolution, non-seulement écartât Dieu, auteur de la nature sociale, mais s'attaquât à la nature sociale même, qu'elle niât dans l'homme tout ce qui constitue ses inégalités naturelles : le sexe, la paternité, l'âge, l'aptitude, le mérite, la force, le caractère, etc., en un mot, ses modalités, par lesquelles seules les hommes s'agrégent, et sans lesquelles ils tombent en désunion. Or, cela était l'anéantissement immédiat de la société dans l'homme même. Aussi la Révolution recula devant son propre principe, et ne réalisa d'abord que la destruction de la souveraineté, de la noblesse, du clergé, des compagnies, des grandes autorités sociales, en un mot, dont le pays ne demandait que la réformation.

Cela seul fut, en soi, un grand mal. Car c'est ce qui nous a voués depuis au césarisme et à la déma-

gogie. Nous n'avons plus eu d'esprit national et d'esprit public, et pas davantage de liberté. Avec l'aristocratie et le clergé, ont disparu les vrais corps tout à la fois constituants et résistants, comme ils le sont encore en Angleterre. Le pouvoir, isolé, en est devenu, en même temps, et plus caduc et plus tyrannique; et la société, réduite à un ramas d'intérêts individuels sans traditions et sans racines, n'a plus eu quoi que ce soit de grand, de ferme, de noble et de fier à opposer au despotisme des Césars et au souffle des révolutions, non plus qu'aux désastres de la patrie [1].

[1] Voici, sur cette vérité, un témoignage bien frappant, et qui n'est pas suspect, ni dans son auteur, ni dans son historien : — « Lors de la campagne de France, dit le général Foy, dans son *Histoire de la Péninsule*, t. I, p. 169, — aux premiers mois de 1814, Napoléon parlait à Troyes en Champagne, avec un de ses généraux, de l'état des choses. « Les ennemis, disait celui-ci, sont « trop nombreux, nous ne pouvons en venir à bout avec nos sol« dats, qui tombent chaque jour et qu'on ne remplace pas. Il faut « que la France se lève. — Eh! comment voulez-vous que la « France se lève, interrompit avec vivacité Napoléon; il n'y a pas « de clergé, il n'y a pas de noblesse, et j'ai tué la liberté. » — C'est le mot de la vérité s'échappant à travers les ruines de tout ce qu'on avait voulu édifier sans elle et contre elle.

Cette boutade de génie coïncide remarquablement avec cette réflexion de M. de Tocqueville : « Il faudra regretter toujours qu'au lieu de plier la noblesse sous l'empire des lois on l'ait abattue et déracinée. En agissant ainsi, on a ôté à la nation une portion nécessaire de sa substance et fait à la liberté une blessure qui ne guérira jamais. Une classe qui a marché pendant des siècles la première a contracté, dans ce long usage incontesté de la grandeur, une certaine fierté de cœur, une confiance naturelle en ses forces, une habitude d'être regardée qui fait d'elle le point le plus résistant du corps social. Elle n'a pas seulement des mœurs viriles; elle augmente, par son exemple, la virilité des autres classes. En l'extirpant on énerve jusqu'à ses ennemis

Je ne fais que dire ce qui est, sans rêver l'irréparable. J'en tire seulement argument pour la préservation de ce qui nous reste d'éléments sociaux et conservateurs contre le même principe qui a emporté les anciens.

Ce principe fatal ne devait pas, en effet, s'arrêter là, à la couche supérieure. La bourgeoisie, couche intermédiaire, en bénéficia. Mais elle fut bien aveugle en ne voyant pas qu'elle n'était qu'un marteau dans les mains de la Révolution, et que se faisant aristocratie relativement aux classes inférieures à mesure que la classe supérieure tombait sous ses coups, elle héritait de sa propre haine contre celle-ci, et se découvrait aux coups futurs de la démagogie, avec moins de poids pour lui résister.

Ce n'a été, pour cette aristocratie de l'industrie et de la fortune, que l'affaire de soixante ans, alors que celle de la noblesse avait eu pour elle plus de six siècles; et encore soixante ans d'équivo-

mêmes. Rien ne saurait la remplacer complétement; elle-même ne saurait jamais renaître; elle peut retrouver les titres et les biens, *mais non l'âme de ses pères.* » (*L'Ancien Régime et la Révolution,* p. 193.) — Si la douleur d'assister à nos désastres n'avait pas été épargnée à Tocqueville, il aurait, je n'en doute pas, rabattu ce dernier trait devant l'héroïsme de ce reste de notre noblesse qui a sacrifié *titres et biens* pour faire revoir à l'ennemi l'*âme de ses pères.* — Quant au Clergé, on peut s'en rapporter à l'admiration du prince Frédérick, qui l'a vu de plus près que ses détracteurs. Et Tocqueville ne l'aurait pas désavoué, lui qui a écrit si loyalement : « J'ai commencé l'étude de l'ancienne société, plein « de préjugés contre le Clergé, je l'ai finie plein de respect. » (P. 198.)

ques, de leurres, de faux-fuyants, de capitulations et de révolutions devant le flot toujours grondant et toujours montant de la révolution sociale.

Aujourd'hui celle-ci se présente à découvert, bien autrement autorisée et bien autrement terrible que la première révolution son *avant-courrière :* plus autorisée, parce qu'elle a pour elle les principes mêmes de ceux auxquels elle s'attaque ; plus terrible, parce qu'elle place la société cette fois entre l'*égalité réelle ou la mort*, et ne lui laisse ainsi que le choix de son mode de destruction. La Commune de 1871 est la venue à terme de cette furie qui s'agitait déjà dans les flancs de la Commune de 1793, et dont le radicalisme exécute aujourd'hui sur nous ce cri de sa mère : « Périssent, s'il le faut, « tous les arts pourvu qu'il nous reste l'égalité « réelle ! »

La société tout entière est enduite en quelque sorte aujourd'hui de cette essence inflammable dont la main de la Commune a déjà incendié nos monuments nationaux; et ce n'est pas en vain que l'Oracle du Vatican a poussé ce cri d'alarme : « Si « on les laisse faire, l'Europe brûlera, et l'enfer « sera réalisé sur la terre : ce sera l'Empire du « feu. »

Quelle répression opposer à un flot parti de si loin et qui n'a jamais reculé que pour ramasser sa force? La politique bourgeoise ou césarienne qui a déjoué ou comprimé jusqu'ici la révolution? Quelle ignorance ce serait de le croire! Cette poli-

tique a usé toutes ses formes, épuisé tous ses rôles. Elle est devenue hors de toute proportion avec le mal social : elle est ce mal même, dans son principe, débordé par sa suprême conséquence. On ne fera pas rentrer la Révolution dans ses langes de plus en plus élargis, mais définitivement rompus. On ne refera pas la société par les errements démodés et les vieilles finesses des gouvernements qui l'ont conduite à cet état. S'il y a des gouvernements *d'ancien régime* aujourd'hui, ce sont ceux-là. Pour en être convaincu, il suffit de remarqner que ces gouvernements n'ont, par le fait, déjoué et comprimé la Révolution qu'en apparence : ils l'ont suivie et servie en ménageant ses transitions et ses progrès. C'est elle qui s'est jouée d'eux en les élevant et en les renversant, en les revêtant et les dépouillant, à mesure qu'elle devenait plus grande, sans jamais les reprendre. Aujourd'hui qu'elle les a tous usés en les souillant, elle les reprendra moins que jamais, et se grossira plutôt de leurs débris.

Non, à ce mal social, parvenu à son plus haut période, il faudrait un remède du même ordre : social aussi; et il le faudrait tout à la fois de nature à satisfaire tout ce qui est légitime, et de puissance à dominer tout ce qui est criminel. Il le faudrait dès lors suprasocial, entièrement pur du mal lui-même, et n ayant jamais pactisé avec lui.

La Religion seule aurait ce secret et cette puis-

sance. Mais précisément son empire a été perdant tout ce que la question sociale a gagné. Et c'est la seconde raison qui rend la situation formidable.

La Religion, considérée dans son crédit et dans son action sur les masses, était en butte depuis plus d'un siècle à l'esprit d'impiété qui a fait la Révolution et qui n'a cessé de l'animer. Toutefois, malgré les attaques sans nombre, dont elle était l'objet, elle était trop vraie, trop grande, trop bienfaisante, trop nécessaire, trop vitale, en un mot, pour déchoir d'un coup. Comme le soleil de la nature, lorsqu'il descend ou paraît descendre à l'horizon sous les vapeurs qui anticipent son coucher, le soleil de la Foi avait laissé derrière lui des rayons, des reflets, de chaudes et lumineuses influences dont la société est restée longtemps imprégnée et qui ont retardé la nuit. Mais ce crépuscule a été lui-même en s'éteignant. Là Religion, en butte aux derniers outrages, a perdu tout son empire sur les foules, et la Révolution vocifère sur elle des chants de mort. Sans doute la Révolution, en cela, s'abuse grossièrement. Ne meurt pas qui emporte avec soi la vie. Alors qu'il paraît se coucher, ce même soleil se lève, ou plutôt il est fixe dans la profondeur du ciel d'où il distribue la chaleur et la vie à toute la nature morale. Ce sont les générations et les nations qui, dans la succession des temps et dans la diversité des lieux, surgissent et déclinent à

sa lumière, et en la recevant ou s'y refusant, par la liberté de faire leurs destins, s'illuminent de ses clartés ou se plongent dans les ténèbres.

C'est en ce sens que la Religion a péri dans la société, ou plutôt que la société a péri à la Religion.

Et ce qui est surtout grave, c'est que cette grande perte n'ayant pas été soudaine, et la société ayant vécu longtemps sur les principes moraux et sociaux qui étaient comme les rayons allongés de la foi, ne s'est aperçue de leurs rapports vitaux que lorsque l'extinction de celle-ci a été consommée dans l'esprit public, et que l'ignorance et la démoralisation qui en ont hérité ont rendu son retour plus difficile.

Le moment où la Religion a perdu son empire coïncide ainsi avec celui où elle est plus nécessaire que jamais : ce qui est sa suprême démonstration.

La question sociale, en effet, n'est autre chose que la société mise en question par la rupture de ce qui la *relie* à son principe. On a voulu séparer l'ordre religieux et l'ordre social; être libre de se refuser au premier et rester maître du second. On a réduit l'homme à vivre seulement de pain, et les sociétés des hommes de biens terrestres. On a été ainsi se heurter contre l'invincible nature qui proclame aujourd'hui, par notre sort, que le rapport entre la vie supérieure et la vie inférieure est tel, que celle-là ne puisse être attaquée sans que celle-ci s'en ressente profondément, et que les sociétés

s'abîment le jour où le ciel ne fait plus contre-poids à la terre.

La Révolution apparaît clairement dans son dernier résultat ce qu'elle a toujours été dans son fond : une question de religion se résolvant négativement par la question sociale.

Ces deux questions ont paru distantes tant que leurs solutions n'ont point produit tout ce qu'elles contenaient; mais leur progrès mutuel les a rapprochées peu à peu, et aujourd'hui elles se sont rejointes jusqu'à être adéquates et presque identiques. Le cycle révolutionnaire est clos, la tête mord la queue, et l'athéisme vomit la mort.

Nous en sommes là. C'est la dissolution sociale, où chacun veut retirer sa part, et plus encore, mettre la main sur celle des autres : comme à la mort d'un commun père, des enfants dénaturés se disputent les lambeaux de l'antique héritage dont le foyer les unissait.

C'est la décomposition, par l'audace des méchants et par l'abstention des bons. Nous offrons le phénomène de tout ce qui finit. Tout nous précipite, et rien ne nous retient. Le mal seul a de la vigueur, et le bien s'abandonne. Il en est comme de cette région funeste dont parle le chantre du *Paradis perdu*, où *toute mort vit et où toute vie meurt* [1]. Et sur nous encore tombent ces paroles : « Honte aux hommes ! « Le démon s'unit au démon dans une ferme

[1] *Le Paradis perdu*. liv. II.

« concorde, les hommes seuls ne peuvent s'en-
« tendre, bien qu'ils aient Dieu pour eux [1]. »

Et c'est là, en effet, le signe le plus désolant. Alors que les honnêtes gens ont Dieu pour eux, et que la question qui s'agite n'est la question sociale que parce qu'elle est au premier chef la question divine, ils craignent d'affirmer Dieu, ils ne le mettent pas à leur tête : ou ils l'écartent pour se fier à une politique qui fait le guet au profit de la révolution ; ou ils le subordonnent et le combinent eux-mêmes sacrilégement à des poisons révolutionnaires qu'ils rendent par là plus actifs.

Ils ne comprennent pas la grandeur d'une situation qui ne comporte plus d'atermoiements ni de moyens termes, et qui se joue et fait sa proie de tous ceux qui n'en prennent pas résolûment le contrepied. Au point où nous en sommes, et avec l'avance formidable du mal sur le bien, on ne peut plus s'arrêter dans la médiocrité. Les conséquences des mauvais principes qu'on embrasse, ou même qu'on accepte, sont tirées en peu de temps ; elles en sortent d'elles-mêmes et malgré nous. Les partis dégénèrent rapidement les uns dans les autres, et se décomposent jusqu'au dernier résidu social. Selon l'image d'un prophète, *les restes de la chenille sont mangés par la sauterelle, les restes de la sauterelle sont mangés par la vermine, et les restes de la vermine sont mangés par la nielle.*

[1] *Le Paradis perdu,* liv. II.

En un mot cela ressemble à la fin, et on pourrait presque dire à notre malheureuse société ces paroles de saint Pierre à Saphira : *Les pieds de ceux qui doivent t'ensevelir sont déjà à la porte.*

Le monde social ne flotte plus dans son élément, dans le *divin*, qui est la vie de toutes choses, de l'humanité comme de la nature, et dont il a été si bien dit : *In eo vivimus, movemur et sumus.* Si la nature pouvait en sortir un instant, elle rentrerait soudain dans le chaos. Les nations le peuvent, mais pas moins impunément. Prenons garde de ne pas rester échoués sur les plages barbares et désolées où gisent les peuples qui ont vécu !

L'époque est solennelle entre toutes, depuis celle où le christianisme vint éclairer ces races païennes qui étaient *assises dans la région de l'ombre de la mort.* Le monde moderne fut alors substitué au monde ancien. Des races barbares, apprivoisées par l'irrésistible douceur de l'Évangile, reçurent, pour les peuples qui allaient en sortir, le baptême de la civilisation, et l'on vit dès lors *le loup habiter avec l'agneau, le léopard se coucher auprès du chevreau, le lion et la brebis demeurer ensemble, et un petit enfant les conduire tous* [1]. Dix-sept siècles de progrès successifs dégagèrent le monde de la double nuit du paganisme et de la barbarie, à travers les retours, les révoltes et les fureurs de l'erreur et du mal me-

[1] Isaïe, XI, 6.

naçant de l'y replonger. Vingt fois les liens sociaux furent exposés à se rompre. Un lien supérieur et commun les retint, les resserra autant de fois, et en perfectionna la trame. Malgré la grande atteinte que l'hérésie avait portée à l'autorité catholique de ce lien, il subsistait et se renforçait; il retenait l'hérésie elle-même : l'Évangile était la loi du monde, et les diverses nations de l'Europe composaient entre elles cette grande *République chrétienne*, vivant sous cette loi du Christ qui dominait toutes leurs divisions, se laissant pénétrer d'un esprit de rapprochement qui allait en faire *un seul troupeau sous un seul pasteur*, et, sans répudier ses vieilles gloires, marchant vers des progrès nouveaux.

Le mal, éternellement jaloux du bien, dont le poids fait son supplice, fit alors son suprême effort pour le soulever et le rejeter. La Révolution, morale et philosophique d'abord, puis politique et aujourd'hui sociale, en est, ce semble, le triomphe. C'est une réaction de mensonge, de folie, de blasphème et de destruction contre dix-huit siècles de travail et de progrès civilisateurs, nous rejetant dans le paganisme et, par delà le paganisme, dans la barbarie de la décomposition, pire que celle de la formation.

L'expérience est à son comble. La substance sociale est épuisée. Nous ne sommes plus un peuple : et quand je dis nous, cela doit s'entendre diversement des autres peuples, parce que la tête décide du

corps, et c'est le monde entier, c'est l'ordre social européen qui sont atteints.

Qu'adviendra-t-il? Les sorts du monde moderne sont pesés aujourd'hui dans la balance. Est-ce la fin des temps? sont-ce des temps nouveaux?

J'ai dit les raisons de craindre. Je vais sonder les raisons d'espérer.

CHAPITRE III

RAISONS D'ESPÉRER

De toutes ces raisons de craindre, il s'en forme une générale et dominante aujourd'hui, qui rendrait vaines les meilleures raisons d'espérer, par une sorte de fin de non-recevoir contre leur adoption.

C'est le découragement et la désespérance.

Parcourant le Livre où sont retracés dans un seul peuple les sentiments, la conduite et les destins des autres peuples, j'y ai rencontré un mot qui serre le cœur par son analogie avec notre disposition présente.

« Maison d'Israël, dit le Seigneur, par la bouche « de son Prophète, ne pourrai-je pas faire de vous « ce que le potier fait de son argile? Car, comme « l'argile est dans la main du potier, ainsi vous « êtes dans ma main, maison d'Israël. — Quand « j'aurai prononcé l'arrêt contre une nation pour « la perdre jusqu'à la racine, si cette nation se re- « pent des maux pour lesquels je l'ai menacée, moi « aussi je me repentirai du mal que j'ai résolu de « lui faire. »

« Et ils ont répondu : « Nous n'avons plus d'es-
« poir, *desperavimus;* nous nous abandonnerons
« donc à nos pensées, et chacun de nous fera selon
« l'égarement et la dépravation de son cœur[1]. »

Combien ce qui était dit de la *Maison d'Israël* est-il applicable aujourd'hui à la Maison de France! *Desperavimus!* N'est-ce pas le mot de la situation? Et alors, non-seulement on ne combat pas les raisons de craindre, mais on s'en fait une philosophie de décadence irrémédiable sur laquelle on disserte, à laquelle on se laisse stupidement aller, qu'on exploite même au profit des passions égoïstes. A l'humiliation de son sort on ajoute la honte de l'accepter. On le consomme.

Il n'est pas permis à un homme, à un Français, à un Chrétien, de subir cet indigne sentiment. Il faut réagir contre, et savoir garder ce dernier poste de combat que nulle puissance au monde ne peut nous arracher, parce qu'il est en nous : l'espérance.

Mais l'espérance dépend-elle de nous?

Dans l'ordre moral et social, assurément; car il a été donné à l'homme et aux sociétés de faire leurs destins. L'espérance, par là, est toujours raisonnable, les choses fussent-elles au pis, — alors surtout qu'elles sont au pis.

L'espérance, en effet, devient alors vertu, résolution, courage, dévouement : tout ce qui régénère

[1] Jérémie, XVIII, 6, 7, 8, 12.

un peuple. Elle met en valeur tous les nobles et grands instincts que la quiétude de la confiance engourdit. Elle devient elle-même une première et générale raison d'espérance.

Mais à une condition :

C'est qu'on ait *foi* dans quelque raison d'espérer : foi qui manque souvent ; raison qui ne manque jamais.

La foi, en toutes choses de cet ordre, est la ***substance*** de l'espérance. Et comme la foi est de sa nature à l'épreuve et même en raison de l'obscurité et des difficultés, elle prévaut dans la ruine même de toute espérance : elle en tient lieu en attendant qu'elle la relève ; elle permet ***d'espérer contre l'espérance*** même.

Toute la question se réduit à savoir où il faut placer sa foi et, le sachant, à le vouloir. A ces conditions, notre salut est dans nos mains.

Or, nous savons dejà où il ne faut pas la placer. Je dis que nous le savons, parce que notre découragement vient précisément de la triste expérience que nous en avons faite et que nous en faisons encore, comme pour achever de nous convaincre que c'est ailleurs et plus haut qu'il faut chercher son point d'appui.

C'est à cette recherche qu'il faut nous appliquer, bien déterminés à ne pas décliner la découverte de ce pôle souverain de nos espérances et à le prendre pour orientation de tous nos efforts, du moment où il nous apparaîtra.

I

Ressources naturelles de la France.

Ne méconnaissons pas d'abord les ressources qui nous restent.

La France est encore en possession des avantages naturels dont le Ciel l'a exceptionnellement dotée, et on peut encore dire d'elle comme au XIVe siècle : — « La France est un pays gras, plein « et dru, où les gens sont riches et puissants et « de grand avoir. »

Sa position géographique est des meilleures. Elle n'est pas enclavée comme la Pologne. Elle est à la fois continentale et maritime. Nullement atteinte et formidable encore dans cette dernière situation. Au dedans, elle est tellement dense dans ses établissements, qui multiplient la vitalité dont ils sont les produits, et imposent le respect de l'industrie humaine à qui n'est pas entièrement sauvage, que, si sacrifiée qu'elle ait été par l'incurie et la folie qui ont livré ses armées, si inondée qu'elle se soit vue de toutes celles de l'Allemagne, obligée de faire le désert chez elle pour se ruer sur nous, on peut juger, par la résistance qu'elle a opposée avec ses seules forces civiques improvisées, de tout ce

qu'elle serait dans un état normal refait à l'école de ses revers.

Extérieurement nous sommes encore une nation : la nation avec laquelle toutes les autres doivent compter.

Nous le sommes, par ces ressources aussi variées qu'inépuisables de notre climat, de notre sol, de notre agriculture, de notre industrie, de notre crédit, de notre activité commerciale, financière, économique, artistique, dont les écarts mêmes attestent la puissance : par ces prodiges de l'épargne qui, par-dessus les milliards dont le payement devance notre libération, se répand en libéralités intarissables et semble se remplir en s'épuisant[1].

Nous le sommes, par l'autonomie fortement pro-

[1] Les réflexions suivantes d'un *Bulletin financier* de *l'Univers* (septembre 1871) nous ont paru mériter d'être consignées :

L'épargne *dont la guerre même n'a pas arrêté le progrès*, ainsi que nous le disions il y a deux mois, l'épargne révèle aujourd'hui ses profondeurs; elle laisse voir des couches d'argent ignorées, des veines plus riches, et d'exploitation plus durable que les mines fabuleuses de San Luis et de Sacramento. Après tant de désastres, après des gaspillages, des folies et des fautes sans nombre, nous nous retrouvons aussi riches qu'auparavant, car cette richesse vient de Dieu, c'est-à-dire de son sol, de son climat et de son génie; nous ne pouvons la compromettre, elle a son emploi marqué ; le Trésor et les receveurs des départements ont vu libérer à cette heure 1,680 millions du dernier emprunt; on ne le croirait pas si le chiffre n'était officiel.

Ainsi, 1,680 millions « espèces » ont été trouvés, ramassés, versés en deux mois, « chez nous seulement, » et de plus, placés « définitivement. » Il y aurait de quoi donner le vertige s'il valait la peine de se troubler et de s'émouvoir pour une somme d'argent quelle qu'elle fût et si l'argent pouvait quelque chose par lui-même. Nous nous réjouissons pourtant, parce qu'avec tant de richesses on peut armer et payer d'innombrables soldats.

noncée de notre nationalité, qui cependant, à la différence de toutes les autres dont les qualités propres, supérieures quelquefois, sont exclusives et infusibles, réunit toutes ces qualités dans un accord complexe où elles se pondèrent et s'harmonisent comme dans un *métal de Corinthe*. De là une puissance d'assimilation extraordinaire, qui s'approprie ses emprunts en les transfigurant avec un art qui en devient le cachet pour le monde entier. De là encore une propriété unique d'expansion, qui nous fait pénétrer et recevoir partout, et semble faire reconnaître aux mains de la France le sceptre de l'opinion, du goût, de la pensée, des œuvres, de la civilisation même.

Nous le sommes enfin, par la générosité de notre caractère, et ce que j'appellerai la chevalerie du droit humain.

Nos désastres à cet égard étaient faits pour nous profiter, en liant notre destinée à celle du droit général et de l'humanité dans le monde. L'Allemagne a tellement pris le rôle inverse dans cette guerre, depuis Sedan, dans le but qu'elle a poursuivi, et surtout dans les moyens qu'elle a employés, qu'elle devait rendre notre cause bonne de tout le mal même qu'elle nous a fait. D'autre part, l'Europe a tellement abdiqué le rôle de médiatrice, elle a tellement sacrifié à la peur, à l'intérêt mal entendu, à l'égoïsme politique, pour nous laisser tout entier l'honneur de la couvrir et de représenter le monde chrétien, que sous les noms d'Allemagne

et de France cette guerre a été un véritable duel entre la force et le droit, intéressant tous les peuples.

A un point de vue plus élevé, nos malheurs ont eu un dessein providentiel qui nous distingue par ces malheurs mêmes.

Quand la corruption d'un peuple est parvenue à son comble, et qu'il ne lui reste plus rien de sain, ce qu'on a de mieux à lui souhaiter c'est que, comme d'un malade désespéré, on le laisse finir de sa mort naturelle, et qu'aucun choc ne vienne la précipiter.

Mais lorsqu'une nation en voie de décomposition est encore guérissable, le châtiment le plus terrible qui puisse lui être infligé serait l'impunité ; car alors elle serait livrée à sa propre corruption, et vengerait sur elle-même les lois morales, en laissant les restes de son existence dans leur violation.

Ce suprême châtiment nous a été épargné. Dieu nous a honorés d'un traitement d'importance ; et, malgré son inefficacité apparente jusqu'ici, je ne saurais croire que ce soit en vain.

Assez corrompus pour en avoir besoin, nous ne l'étions pas au point de ne pas en être dignes. Nous l'avons mérité par nos fautes dans ce qu'il a eu de terrible, et par nos vertus dans ce qu'il doit avoir de salutaire.

En réalité, s'il a fait déborder le mal, il a fait éclater le bien : il les a dégagés et mis aux prises dans notre sein même.

Telles sont les ressources naturelles et providentielles dont nous sommes encore pourvus.

II

Que nous ne sommes pas atteints de décadence mais de maladie.

Mais il ne faut pas se le dissimuler, toutes seules, ces ressources peuvent retarder mais non conjurer notre fin ; car c'est en pleine prospérité de cet ordre que nous avons sombré. C'est sous le coup même du châtiment qui devait nous relever que nous gisons, que nous continuons même à descendre.

Il faut donc chercher ailleurs les raisons d'espérer.

Il en est deux générales qui, sans être décisives encore, me paraissent dignes de considération.

La première, c'est que ce n'est pas de décadence naturelle que nous sommes atteints, par l'effet seul de l'âge de notre nation, et suivant la loi de la vie à son déclin dans les peuples comme dans les individus : c'est de maladie et de maladie violente.

Sans doute cette maladie a amené un appauvrissement général et comme une caducité précoce dans

la nation : les croyances, et par suite les mœurs, les caractères, les éléments sociaux semblent épuisés. Mais si c'est là l'effet de la maladie, n'est-il pas permis d'espérer que l'effet contraire sera celui de la guérison, et que tout se relèvera quand nous serons rendus à nous-mêmes ?

Cette maladie dont je parle, et qui est si bien caractérisée que tout le monde lui assigne la même date [1] : c'est la Révolution, qui nous a fait dévier violemment de la grande route de la nature, qui nous a précipités, des sommets où la France rajeunie prenait un nouvel essor, dans toutes les chutes et toutes les convulsions où nous nous débattons, où nous nous épuisons depuis cette époque. J'en ai assez parlé pour ne pas avoir à y revenir. C'est le parti pris d'un régime identique à travers toutes les révolutions qu'il enfante, régime impossible et monstrueux : l'athéisme politique et légal devenu social ; la privation de Dieu, la guerre à Dieu.

Comment, en présence d'un tel mal, chercher ailleurs la cause de notre lamentable état ?

Pour moi j'en tire une raison d'espérer.

J'en conclus, en effet, que si nous vivons encore après quatre-vingts ans de cette condition de mort, c'est qu'il faut que nous soyons doués d'une forte constitution, constitution qui finirait nécessairement par succomber sous l'action de plus en plus violente

[1] C'est cette maladie qu'un étudiant allemand avait, dès 1848, qualifiée ainsi dans le titre de sa thèse médicale : DE MORBO DEMOCRATICO, NOVA INSANIÆ FORMA.

de ce régime; mais qui n'ayant pas entièrement cédé est par là même encore de force à se relever, si elle en rejette le poison.

Non, nous ne sommes pas malades de vieillesse : nous sommes vieux de maladie, ce qui est bien différent; car la maladie cessant, la virilité reparaîtra.

La seconde raison générale d'espérer est tirée de ceci : que nous ne sommes pas seuls malades ; que l'Europe, que le monde entier l'est autant que nous, — plus que nous. — La crise a un caractère universel et absolu. C'est Dieu mis en question dans le monde entier. C'est la haute lutte du bien et du mal dans son universalité. Or le monde n'allant pas probablement finir, nous avons la vie du monde entier pour garant de la nôtre. J'ose dire plus, malgré notre abaissement : c'est l'Europe qui nous a encore pour garant de ses destins.

On parle beaucoup de la décadence des races latines comparées aux races germaines. Il y a là une illusion. Je me bornerai ici à répondre pour la France.

La question révolutionnaire s'agite dans le monde, et c'est son agitation qui fait toutes nos agitations. La France n'est le pays le plus remué que parce que c'est elle qui est plus particulièrement chargée de la résoudre; c'est dans son sein surtout qu'elle se débat. La vérité et l'erreur, le bien et le mal vivent côte à côte dans les autres

nations : ce n'est qu'en France qu'ils sont réellement aux prises. Aussi c'est d'elle que le reste du monde attend toujours son sort. C'est là ce qui donne une importance universelle à tous les événements dont elle est le théâtre, quels que soient le désordre ou l'indignité sous lesquels ils se produisent. Et comme si Dieu lui-même voulait désigner la France à l'attention du monde, il intervient plus directement, ce semble, dans ces événements, et leur donne une proportion et une valeur providentielles. La France a toujours eu le privilége d'être menée plus visiblement que toute autre nation par la Providence, parce que c'est par elle que le monde ensuite est mené. C'est le timon qui est plus immédiatement sous la main du pilote, et dont chaque mouvement influe sur la marche entière du vaisseau. C'est ce mont sacré où, sous l'obscurité des nuées et à travers les feux et les détonations de la foudre qui le déchirent, l'Éternel fait entendre ses commandements à la terre, et promulgue ses menaces et ses bienfaits. C'est le Sinaï de la Providence. C'est là ce qui en fait le pays le plus tourmenté du monde. Il pourrait être tranquille dans le mal comme bien d'autres, mais à des conditions qui lui seraient insupportables, parce qu'elles blesseraient le sens moral chrétien toujours éveillé en lui, et qu'il conserve à ses dépens pour les autres peuples. Alors que ceux-ci vivent avec le poison ou n'en meurent que lentement, lui, il en est de suite malade, tourmenté, furieux, et, par les

ravages que l'erreur opère en lui, il en devient la victime d'expérience pour ceux qui la lui ont donnée. Et puis il revient à la vérité, qui lui est naturelle, et l'accrédite dans le monde par l'ascendant que lui donne cette expérience même de l'erreur. Telle est cette grande nation; toujours grande dans le mal comme dans le bien et souvent à la fois dans l'un et l'autre. C'est là ce qui explique toutes ses révolutions, toutes ses convulsions, si stériles pour le repos qu'elle cherche, mais si fécondes pour la vérité, hors de laquelle il ne lui est pas donné de le trouver, et dont elle partage les vicissitudes dans le monde. En ces derniers temps surtout, les vérités et les leçons ont été versées abondamment par le ciel à la terre; ou plutôt, pour les rendre plus mémorables et plus instructives, c'est de la terre, c'est de l'homme, c'est de nous enfin que Dieu les a fait éclater parmi nous. Et ce qui donne à cette époque un caractère exceptionnellement critique, c'est que ces vérités et ces leçons, vomies ainsi par l'erreur et par le crime, sont le dernier résultat d'une expérience séculaire. Dieu avait réservé à notre temps d'être comme le rivage où ces flots impurs, partis de si loin, montés si haut, enflés jusqu'au ciel, devaient venir s'abattre, et donner le spectacle de toute leur fureur et de toute leur souillure.

J'avais déjà dit cela en 1851. Le désordre matériel fut comprimé alors aux dépens de l'ordre moral, et devait s'en accroître, avec une grande et

tragique leçon de plus : leçon qui est peut-être la dernière, et que nous ne saurions recueillir dès lors avec trop de soin, si nous ne voulons braver toute leçon.

Cette leçon si chèrement payée, et qui paraît cependant encore si peu comprise, nous presse de reconnaître enfin la suprême raison d'espérer et de nous y attacher comme au rocher dans le naufrage.

Il faut élever ici les esprits et les cœurs, en s'inpirant de toute la gravité d'une situation qui ne comporte plus de médiocres vues et de chétifs sentiments.

III

Que nous avons la vie au milieu de nous.

Parmi ces admirables scènes de l'Évangile qui nous sont proposées par l'histoire et par la foi comme véridiques et comme symboliques, je remarque celle-ci :

Une fille de haute condition, étant tombée malade, se mourait. Son père alla se jeter aux pieds de Jésus, le suppliant de venir la guérir. Jésus se rendit à sa prière. Comme ils allaient, suivis d'une grande foule de peuple, à sa demeure, des serviteurs de cet homme vinrent lui dire : « Votre fille

9.

est morte, il est inutile de déranger davantage le Maître. » Mais le Sauveur, touché de la douleur du père, lui dit aussitôt : « Ne vous désolez pas : *Croyez seulement*, et votre fille vous sera rendue. » Étant arrivé au logis, il ne laissa entrer avec lui que trois de ses apôtres avec le père et la mère. Puis, pénétrant jusqu'à la morte, à travers les apprêts des funérailles et les lamentations de la maison, celui qui est *la Résurrection et la Vie*, et pour qui un mort n'est qu'un endormi, dit : « Ne pleurez point, elle n'est pas morte, elle dort seulement. » Alors, parmi les sourires moqueurs de quelques assistants, mêlés aux pleurs de la famille, prenant la main de la pauvre enfant : « Fille, cria-t-il, lève-toi ! je te le commande ! » Et l'âme de la défunte retournant incontinent dans son corps, elle se leva et reprit toutes les fonctions de la vie [1].

Le Sauveur du monde ne fit alors sur cette jeune fille que ce qu'il allait faire en grand sur l'humanité quelque temps après ; que ce qu'il a fait depuis, que ce qu'il peut faire encore sur la nation qui est sa fille aînée ; mais ce qu'il n'a fait et ne fera jamais qu'à cette condition : *Croyez seulement*.

Que la France soit à toute extrémité, qu'elle soit même morte, il n'importe : croire c'est vivre. Mais se flatter qu'elle se relèvera de l'état où elle est par sa propre vertu, et encore moins par celle des em-

1 Marc, ch. V. — Luc, ch. VIII.

piriques qui prétendent l'en tirer, au moyen du même traitement qui l'y a plongée, ce n'est pas se risquer que d'affirmer que c'est folie, et, si l'on pouvait rire, les rires d'incrédulité seraient cette fois sur les lèvres des croyants.

Non, suivant le cours présent des choses, la France a cessé ses grands destins ; et si son âme fait retour dans son corps, si elle se lève de nouveau et reprend le rang d'où elle est déchue, si elle redevient la grande Nation, ce sera par un miracle de la Providence : miracle qui non-seulement est possible, mais qui dans ma conviction se fera.

Voici les raisons de cette conviction :

Chez toutes les nations qui ont péri, je remarque que tout y était périssable et y a péri simultanément, non-seulement les constitutions, non-seulement les mœurs, mais ce qui est l'âme des constitutions et des mœurs : les doctrines, les religions. Il en a été ainsi du paganisme et du mosaïsme : le paganisme, religion de mensonges ; le mosaïsme, religion de figures. Je remarque même que ces religions qui, par la vertu générale ou la vérité relative de religion qu'elles contenaient, avaient vivifié les nations qui les professaient, concouraient à la fin à les corrompre ou à les aveugler par ce qu'elles avaient d'immoral ou de transitoire. Ces nations alors ne périssaient pas tant de leur impiété que de leur religion même.

Ches les nations modernes, rien de pareil. Le Christianisme, dans son intégrité catholique, est la

vérité même; la religion universelle, éternelle, absolue, définitive dans sa perfection, comme elle est primitive dans son origine. Il s'est préservé lui-même, par la divine vertu qu'il porte en lui, de toute altération : aussi vrai, aussi saint, aussi fécond, après dix-neuf siècles d'épreuves qu'au premier jour. N'étant pas de ce monde, il a pu, il peut toujours être dans ce monde comme un arome, et lui communiquer sa vertu, sans en subir la corruption.

J'en conclus que notre décomposition est loin d'être aussi irrémédiable que celle des peuples anciens.

L'Arbre de vie est au milieu de nous ; *cet arbre dont les feuilles ont la propriété de guérir les nations* : LE CHRIST [1]. On peut dire encore aujourd'hui de lui, comme autrefois : « Il en est un « au milieu de vous que vous ne connaissez pas [2].» Il est *le Principe* [3] : *principe inépuisable de renaissance morale*, comme l'a confessé l'impiété elle-même [4]. Il est toujours « posé comme un signe de « contradiction pour la ruine des méchants et la « résurrection des bons [5]. » Il combat et il fait combattre. Il provoque même plus que jamais la haine ou l'amour, plus que jamais il est en question. Il accuse tous nos écarts et toutes nos folies.

[1] *Folia ligni ad sanitatem gentium.* Apoc., XXII, 2.
[2] Jean, I, 26.
[3] Jean, VIII, 25.
[4] M. Renan. *Vie de Jésus.*
[5] Luc, II, 34.

Il ne nous laisse plus d'option qu'entre lui et l'abîme. Par là même il nous sauvera de l'abîme. Car l'abîme vu repousse, et on n'y tombe que lorsque, par un aveuglement qui ne semble plus aujourd'hui possible, on ne le voit pas.

Je ne dis pas ceci sans tremblement, mais je ne le dis pas non plus sans confiance.

Je sais qu'on peut opposer le sort de plusieurs sociétés chrétiennes et qui n'en ont pas moins péri, de celles-là même qui ont reçu les premiers dons du christianisme, et qui en ont été les grands foyers : Alexandrie, Carthage, Corinthe, Antioche, Éphèse, Constantinople. Mais sans vouloir diminuer la grande leçon que proclame le sort de ces sociétés, je crois pouvoir faire observer que c'étaient là des races païennes d'origine, traversées par le christianisme, et plutôt prédestinées à son rayonnement qu'à son établissement. Quelque chose de caduc se faisait sentir en elles, relativement à la civilisation de l'Évangile, trop généreuse pour qu'elles pussent la contenir sans se rompre, comme de vieilles outres un vin nouveau, ou la porter sans fléchir, comme ce colosse aux pieds d'argile, auquel on avait voulu adapter une poitrine d'airain et une tête d'or. Il fallait des races neuves à l'Esprit nouveau.

Nous fûmes ces races. Avons-nous tellement dégénéré que ce soit fait aussi de nous? Je ne le pense pas, du moins pour la France.

Par un privilége merveilleux qui tient à notre

forte trempe de nation catholique, et belliqueuse en tout, dans le bien comme dans le mal, le bien, chez nous, retranché tout entier aujourd'hui dans le Catholicisme, le bien résiste, le bien proteste, le bien combat, le bien enfante, le bien fait des apôtres et des martyrs, non-seulement pour la France, mais pour le monde, qui a les yeux sur nous, malgré notre abaissement, comme sur le pôle de ses destinées. Et le mal lui-même, qui règne plus ou moins à froid partout ailleurs, n'est si déchaîné et si furieux en France, il n'y accourt de toute part, que parce que c'est le vrai champ de combat, et que c'est à la citadelle qu'il s'attaque. Nos Prêtres, nos Sœurs, nos Frères, nos Missionnaires, nos Ordres religieux, nos Congrégations ecclésiastiques, nos Instituts laïques de charité et de préservation, nos Cercles d'organisation et nos Comités d'union et de revendication, nos grandes Œuvres enfin, aussi nombreuses et aussi renouvelées que les misères humaines : tous ces corps divers d'une même armée, faisant front de toute part au mal social, sont l'admiration de la terre et du ciel même. Il n'y a pas de nation au monde, pas de race dans l'humanité, si reculées et si perdues qu'elles soient dans les déserts et sur les plages les plus sauvages, qui ne soient bénéficiaires, à l'heure qu'il est, des vertus, du zèle, de l'esprit de sacrifice, de l'apostolat civilisateur *de l'illustre nation française*, comme nous appelle encore Celui dont le regard et la sollicitude s'étendent à tout l'univers, et qui

est le Juge suprême de tout le bien qui s'y fait.

Non, quoi qu'il advienne, avec de tels éléments la France ne périra pas. Alors même qu'elle serait passagèrement abaissée chez elle par ses vices, elle serait dominatrice partout par ses vertus ; et celles-ci se ravivant à l'épreuve de ceux-là, la lutte lui profite, l'immolation la féconde, la mort la vivifie.

Tout ce qu'on peut dire, — et cela, il faut en convenir, — c'est que *naturellement* nous sommes perdus ; et que si nous devons être sauvés, nous ne serons sauvés que *surnaturellement*. Cette opinion est unanime : chez ceux qui n'ont pas la foi, parce qu'ils n'ont plus d'espérance ; chez ceux qui ont l'espérance, parce qu'ils ne l'ont qu'en la foi.

Et qu'on ne rie pas de ceux-ci ; car, outre que seuls ils ont le courage, seuls aussi ils ont la raison : j'entends cette haute raison qui s'inspire de l'observation des phénomènes historiques et providentiels de l'humanité.

A considérer d'abord le présent, ne sommes-nous pas réduits à l'impossible humain, au byzantisme politique, à la ridicule misère des avortements, à la stérilité humiliante des efforts n'aboutissant qu'à constater et à accroître notre impuissance ? N'est-ce pas là une chose des plus étranges, surtout si on remarque les bonnes intentions qui s'y rencontrent et que la plus solennelle des situations ne peut parvenir à rallier ?

Il y a là un échec humain des plus significatifs, dans lequel il est permis, il est logique même de

voir la place, la préparation et l'annonce d'une intervention providentielle. « Quand Dieu veut montrer qu'une œuvre est de sa main, dit Bossuet, « il commence par réduire tout à l'impuissance, « puis il agit. » S'il y a du vrai dans cette grande parole, quel cas plus manifeste y eut-il jamais de son application ?

Une telle impuissance humaine, dans les conditions où elle se produit, est déjà le miracle dans son côté *négatif*. Un tel nihilisme n'est pas naturel. Il ne donne pas, dans tous les cas, à ses tristes acteurs le droit de se railler de ceux qui placent au-dessus d'eux leur espérance.

— Mais de là au miracle *positif*, objet de cette espérance, il y a encore loin, dira-t-on.

— Pas si loin : j'entends ici par miracle, non une dérogation à l'ordre physique de la nature, mais une action providentielle dans l'ordre moral et social, recouverte d'accidents humains.

Quand on parle de surnaturel aux esprits inattentifs, ils s'imaginent généralement une chose sans analogie et sans rapport avec le milieu dans lequel ils se trouvent.

Il n'en est rien pour nous nation chrétienne, pour nous surtout nation française. Le surnaturel, le miracle est au milieu de nous. Il n'est pas nécessaire de croire pour le reconnaître : il suffit de voir. C'est le Christianisme, c'est l'Œuvre du Christ dans son intégrité, c'est son Église. C'est la vertu de Dieu qui y réside : ce qui guérit et sanctifie les

individus et rallie, meut encore quelquefois les multitudes. Tous les chrétiens en sont imprégnés, et tous les indifférents en sont plus ou moins susceptibles. Voilà le miracle en personne, le surnaturel en acte incessant.

Je dis plus : notre existence sociale actuelle est ce miracle dans son effet.

De l'avis de tous la société périt, et cependant elle continue. Destituée de tout élément humain de salut, en butte aux passions les plus subversives, elle est tenue comme en l'air. — Par quoi ? demanderai-je — La réponse ne saurait être incertaine : par ce qui nous reste de Christianisme, c'est-à-dire de surnaturel. Ce surnaturel, et tout ce qu'il inspire de vertus et de dévouements, tout ce qu'il réprime encore de perversité et de révolte venant à cesser, la société cesserait à l'heure même. Elle est suspendue au surnaturel, et on frissonne de cet *effroi moral* qui fit reculer les Montagnards eux-mêmes de la Convention, à la seule idée qu'il vînt à disparaître.

Cette force mystérieuse de *répression spirituelle* qui nous retient encore miraculeusement est proclamée aujourd'hui même par nos plus violents ennemis, comme le plus grand obstacle à leur œuvre de suprême destruction. Et nous qu'elle conserve, qu'elle sauve à chaque heure, nous ne la confessons pas !

Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat ?

Voilà le surnaturel, voilà le miracle dont je parle : il ne faut pas aller le chercher plus loin.

IV

Que la vie a été redonnée plusieurs fois à la France.

Et maintenant qu'y aurait-il de si extraordinaire et de si incroyable que ce qui nous retient encore nous relevât?

Qu'y aurait-il de si impossible que ce foyer de surnaturel se ravivât et prévalût sous le souffle du même Esprit qui l'a allumé une première fois?

Ce qui a suffi à sauver le monde suffira bien à sauver la France.

Quand ce divin Esprit vint tirer de la décomposition du vieux monde *une nouvelle terre et de nouveaux cieux*, ce fut un tel miracle qu'il ne pouvait s'expliquer que par les miracles évangéliques et apostoliques qui en furent les moyens, et dont l'effet devint ainsi la preuve. Mais on peut dire de cette création spirituelle ce qu'on dit de celle de la nature, que sa conservation est une création continuée. Le Catholicisme ne s'est maintenu jusqu'à nos jours au sein d'un monde qui, sous des attaques diverses, l'a toujours combattu, que par le même prodige qui l'y a introduit. Cela est évident pour ce qui est de l'intégrité de sa doctrine, de la

pureté de sa morale, de la vigueur de sa discipline, de la fécondité de son action, restées intactes et inépuisables depuis dix-huit siècles au sein d'un monde où tout subit la loi de la décomposition. Mais cela est éclatant dans l'institution de la Papauté, qui en est le siége et le foyer pour l'univers entier. Ce prodige, loin de diminuer, grandit par sa durée seule, qui échappe visiblement à la loi du temps. Il ressort surtout à certaines époques où l'attaque dont il est incessamment l'objet prend des proportions incommensurables, et où, destitué de tous les secours humains, non-seulement sa faiblesse est à l'épreuve de toutes les violences, mais toutes les violences sont brisées par sa faiblesse : ce qui ne peut raisonnablement s'expliquer que parce que cette faiblesse cache une force vraiment surnaturelle.

C'est cette force qui non-seulement soutient l'Église chrétienne contre tous les assauts du monde social, mais soutient par elle ce monde même contre ses propres éléments de destruction. Vingt fois il a été sur le point de sombrer, et autant de fois cette force l'a retenu ou relevé. Cela est surtout vrai de la France, où se jouent ordinairement les destins du monde.

Rappelons seulement quelques-unes de ces crises mémorables où la Providence nous a montré ce que nous devons encore en espérer.

Au XII[e] siècle, les hérésies manichéennes menacent de replonger le monde dans la nuit : elles

sont refoulées sous l'action spirituelle de la Papauté, par la réforme catholique des peuples, et on voit éclore le magnifique siècle des croisades et de saint Louis.

Au XIVe siècle, la France, sous le roi Jean, nous offre un tableau frappant d'analogie avec l'état où nous sommes. Les désastres de Crécy et de Poitiers, où la vaillance du Souverain sauva toutefois l'honneur de la couronne, avaient livré la patrie à l'étranger. La Commune à Paris, se rendant maîtresse de l'artillerie sous prétexte de défense nationale, débutant par le massacre de deux maréchaux et d'un magistrat, se recrutant de tous les criminels de droit commun, oblige le Régent à se retirer à Compiègne, où il convoque les États, et se voit contraint, en face de l'ennemi vainqueur, à faire le siége de sa capitale. La Jacquerie, dans les provinces, répond à la Commune à Paris. Les horreurs de la guerre sociale s'ajoutent à toutes celles de la conquête. Le traité de Brétigny nous inflige la perte de vingt provinces et une indemnité de plus de 21 millions, somme énorme à cette époque. La famine et la peste s'abattent par surcroît sur la malheureuse France, *devenue*, dit un chroniqueur, *un objet de mépris et de dérision pour les autres nations*. Et pour se relever de ce sépulcre, qui lui reste-t-il? Un jeune homme de dix-neuf ans, maladif, qui ne savait tenir une lance, et qui avait vécu jusque-là dans les frivolité de la cour. Et cependant de ce jeune homme sort Charles V : un pro-

dige de sagesse, d'habileté, d'énergie, de capacité royale, qui reconstitue rapidement et à la fois l'armée, la marine, les finances, la justice, l'administration, la politique extérieure ; qui cite le vainqueur à son tribunal, le fait condamner en Parlement par contumace, et, comme en exécution de justice, par l'épée de Duguesclin, lui reprend toutes nos provinces, en purge la France, et le réduit à demander chez lui une paix qu'il lui refuse. Ce prodige ne s'accomplit pas seulement par Charles V. La France y concourut admirablement par ses *États*. Et à quelle inspiration elle-même obéit-elle? quel fut le premier ressort de cette grande résurrection? Nous le trouvons inscrit au procès-verbal des États de 1336 : « Le premier conseil que les « gens des trois États veulent donner et donnent « en effet à Monsieur le Duc, est qu'il doubte Dieu « (redoute Dieu), craigne et honore lui et ses mi- « nistres, et garde ses commandements. » Tous les autres conseils qui suivent sont la déduction de ce premier de tous. Et nous voyons bientôt ce jeune Roi, par l'admirable règlement de sa vie que nous a transmis Christine de Pisan, partageant ses heures entre la prière, le soin des affaires publiques, les joies austères et douces de la famille, et l'étude des sciences, de la philosophie et de la religion [1].

Sous le règne suivant, la Providence laissa re-

[1] Voir l'excellent travail de M. Carrel sur le *Traité de Brétigny*,

tomber la France, comme pour donner au monde le témoignage d'un nouveau prodige en sa faveur : Jeanne d'Arc, figure taillée en plein dans le miracle, dont la réalité déconcerte toute critique, et qui, se dégageant de nos jours de tous les voiles du doute ou de l'oubli, semble n'être devenue un sujet de réparation et presque de culte, que pour être un gage d'espérance et un signe de recours dans la même foi qui l'enfanta, contre la même impiété qui l'outragea.

L'avénement de Henri IV, venant, à travers tant de péripéties sanglantes et honteuses, retirer la France de la décomposition politique, morale et religieuse où elle était descendue sous les derniers Valois, s'il est moins prodigieux, porte cependant, surtout dans le grand acte qui le décida, un caractère providentiel de salut qui mérite d'être signalé. Je n'ai, à cet égard, qu'à redire son propre témoignage et celui de son temps. Il est curieux de lire dans les *Mémoires* de L'Étoile comment le Béarnais se trouva comme poussé par une influence supérieure à faire une démarche que beaucoup des siens jugeaient imprudente : — « Dieu me dit que je « passe, leur dit-il, et que je voise (j'aille). Il n'est « pas en la puissance de l'homme de m'en garder, « car Dieu me guide et passe avec moi. » — L'Étoile remarque ensuite que Henri de Bourbon arriva à la royauté « par moïens du tout incongneuz « aux hommes et plus miraculeuz qu'on ne peut « imaginer... c'estoient ses plus grands ennemis

« qui le portoient sur leurs épaules jusques sur le « thrône roïal. Miracle des miracles à la vé- « rité et lequel toutesfois nous avons veu de nos « yeux [1]. »

En même temps se déclarait, en s'étendant du centre de la catholicité à toute la chrétienté, cette merveilleuse régénération catholique, qui arrêta la ruine de l'Europe en proie aux plus affreux et aux plus longs déchirements, par l'essor de tant de sainteté prépara celui de tant de génie, et nous valut le grand siècle.

Depuis la Révolution elle-même, qui semblait avoir rompu à jamais avec l'ordre religieux, n'avons-nous pas eu la résurrection de la France sous le Consulat, par le renouement surprenant du concordat avec Rome ?

Enfin, après le criminel orgueil et les folles conquêtes qui ont abouti à l'invasion étrangère, qui est-ce qui a relevé la France du champ de bataille de Waterloo, l'a remise en possession de son territoire et de ses destinées, et l'a fait remonter au premier rang, si ce n'est encore un de ces coups de Providence que nul ne peut s'attribuer, que nul ne prévoit, et dont Dieu seul se réserve toujours la mystérieuse initiative? — « Les ennemis de la Restauration, dit M. Guizot, se sont jetés pour la condamner, dès son premier jour, dans des contradic-

[1] *Mémoires de L'Étoile.* Édit. Michaud et Poujoulat, p. 291. — *Les jours néfastes de la France. Prévisions tirées du passé.* Paris, Librairie générale, boulevard Haussmann, 72.

tions étranges : à les en croire, tantôt elle était imposée à la France par les baïonnettes ennemies, tantôt personne en 1814 ne se souciait d'elle, pas plus l'Europe que la France... Puéril aveuglement de l'esprit de parti ! Plus on prouvera qu'aucune volonté générale, aucune grande force intérieure ou extérieure, n'appelait, n'a fait la Restauration, plus on mettra en lumière sa force propre et intime, et cette nécessité supérieure qui détermina l'événement [1]... » — « Un mouvement irrésistible, a écrit de son côté Lamartine, entraînait la France vers les Bourbons, par le sentiment de la nécessité... Tout jetait la France politique à la Restauration. L'armée elle-même ne résistait pas : ses chefs se précipitaient aux nouveaux princes. *Les hommes se vantent de l'œuvre de Dieu quand ils prétendent avoir créé de pareils mouvements : ils ne font que les suivre.* Bonaparte s'était appelé lui-même le destin. Les Bourbons, en 1814, pouvaient s'appeler la *Providence* [2]. » — M. Thiers a porté le même jugement [3]. — Et ce n'est pas à ceux qui en ont été les témoins qu'il faut venir dire que la France ne fut pas prise alors d'un de ces transports enthousiastes de justice, de réparation, de sympathie et d'honneur dont

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, p. 29 et 30.
[2] *Histoire de la Restauration*, t. II, p. 232.
[3] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, liv. LIII, où l'on voit que les Bourbons furent une solution toute providentielle, dont la France seule eut l'initiative, et qui, loin de nous être apportée par l'étranger, s'imposa à lui comme une nécessité supérieure de respect pour la France et d'honneur pour l'Europe. Même témoignage de Carnot, dans ses *Mémoires*.

la liberté et la spontanéité font la noblesse, et qui n'ont rien de commun avec ces coups d'aventure où la peur et l'intérêt tombent dans le guet-apens du mensonge et du parjure.

Voilà quelques-uns des précédents qui distinguent l'histoire de France de toutes les autres ; qui font de nous une nation de Providence, dont on a pu dire que *Dieu réparait pendant la nuit les fautes qui s'y font pendant le jour*, et qui autorisent l'espérance.

Pourquoi, en effet, le même imprévu providentiel, attiré par la conscience de nos erreurs, ne se renouvellerait-il pas à notre triste époque qui ressemble tant à celles-là? Est-ce que le bras de Dieu est raccourci? Le miracle vivant de la Foi et des œuvres, résistant et persistant jusqu'au martyre, n'est-il pas au milieu de nous, et ce sang des justes qui a imbibé notre sol n'y a-t-il pas imprimé une cédule de délivrance ? Le miracle, le grand miracle, permanent et grandissant depuis dix-neuf siècles, de l'Église et de la Papauté, ne semble-t-il pas élevé de nos jours à sa plus haute puissance dans cette merveilleuse figure de Pie IX que nous envieront les siècles à venir ; et la solidarité de ses malheurs et des nôtres ne nous présage-t-elle pas celle de notre commune restauration? La Fille aînée semble participer aux promesses faites à la Mère. Elle peut être bien coupable et encourir le retrait de sa mission providentielle ; mais quand elle est attachée à la croix avec son Sauveur, elle

s'y retrempe et en bénéficie. Il lui est dit alors comme au bon larron : « Aujourd'hui même tu seras avec moi dans la gloire. » A elle de le comprendre.

Et ce ne sont pas là de mystiques imaginations. Ce sont des analogies d'expérience et de raison historique, et comme une sorte de loi. Elles ne paraissent vaines qu'à la plus vaine des crédulités : la foi exclusive à soi-même.

N'est-il pas vrai, en effet, que la France en ce moment a les mêmes ennemis intérieurs et extérieurs que l'Église, et que les deux causes sont liées? N'est-il pas vrai, n'est-il pas visible, par tous les événements de ce siècle, que l'une et l'autre ont toujours été humiliées et relevées en même temps et par les mêmes atteintes ou les mêmes réparations? N'est-il pas vrai, enfin, que si quelque sympathie, quelque secours, quelque protestation arrêtent encore le dernier flot de la violence contre le Saint-Siége, c'est surtout de la France, malgré sa détresse, que partent ces témoignages consolateurs, et réciproquement de l'Église et de Rome que viennent à la France les encouragements, les bénédictions et les présages ? — Ce n'est pas là le hasard, c'est, si j'ose ainsi dire, la loi morale et historique des événements.

Or la Papauté, l'Église ne périra pas et sortira triomphante de l'épreuve. Cela est certain : certain encore d'une certitude d'expérience, quand elle ne serait pas de foi.

Donc la France a pour gage de sa restauration la restauration même de l'Église.

Sans doute je ne dis pas que cela soit nécessaire, et je ne prétends pas élever les destins de la France à l'ordre surnaturel proprement dit. Mais je dis que cela a toujours été ainsi, et que c'est une raison qui en vaut bien une autre pour que cela soit encore ainsi.

Dieu n'a pas besoin de la France comme la France a besoin de Dieu. Non. Mais Dieu a toujours *voulu* jusqu'ici avoir besoin de la France. Le *gesta Dei per Francos*, s'il n'est pas de foi, est de l'histoire, et il a toujours eu pour réciproque l'intervention providentielle et souvent miraculeuse de Dieu dans toutes les grandes crises de la France.

J'ajoute que ce rôle de la France est laissé vacant en ce moment par les autres nations qui semblent le lui réserver : plus que cela le lui faire, par leur guerre si impolitique à l'Église.

Et que l'on ne se méprenne pas sur la portée de ces considérations pour les taxer plus aisément de chimère. Je n'entends pas dire par là que nous devons attendre ce salut providentiel sans y travailler nous-mêmes; mais pour mieux y travailler. Dieu ne nous sauve jamais fatalement et passivement. Le miracle même n'est jamais son fait exclusif. Il y a plus : il nous est toujours présenté, dans cette religion si humaine et si raisonnable de l'Évangile, comme *notre œuvre*. Quand le Dieu qui s'y révèle sous des traits si vrais opère un miracle

de guérison et même de résurrection, il en impute toujours le mobile à la foi de ceux que ce miracle intéresse. Ce n'est pas lui en quelque sorte qui nous sauve; c'est nous qui nous sauvons : *votre foi vous a sauvé*, dit-il. Ce n'est pas qu'il n'opère lui-même ce que lui seul peut opérer : mais c'est nous qui le mettons en quelque sorte en mouvement, et il cède pour ainsi dire le pas à notre activité en l'inspirant et l'assistant. C'est ce qu'exprimait admirablement Henri IV par ces paroles que nous citions il n'y a qu'un instant et qui respirent un inimitable sentiment de vérité : « Dieu me dit « que *je passe*, et que *j'aille*. Il n'est pas en la « puissance de l'homme de m'en garder, car Dieu « me guide et passe *avec moi*. »

Il n'y a donc rien de moins spéculatif, rien de plus actif et de plus pratique en soi que ces considérations, et elles ne sont si fort une raison d'espérer que parce qu'elles sont une raison d'agir, de mieux agir que par la simple espérance humaine, qui tourne si vite à l'impuissance et à la déception. — J'essayerai de le montrer en exemple quand j'en serai aux moyens de salut.

V

Que la Foi n'est pas morte en France.

Mais je rencontre ici une double résistance qui ferait retomber sur nous tout ce poids de découragement que je me suis efforcé de soulever.

Tout ce que vous nous dites là, me répond-on, est d'un autre temps : non du siècle où nous sommes. La foi ! mais certainement elle obtient des miracles et elle les fait ; et tous les exemples historiques que vous rapportez en sont la preuve. La France en particulier, tant qu'elle a été pourvue de cette condition héroïque, a pu vivre de miracles : bien d'autres que vous l'ont dit, et ses plus grands ennemis l'ont appris à leurs dépens. Mais ce qui fait toute la gravité de notre situation présente, sans rapport par là avec celles que vous rappelez, c'est précisément que nous n'avons plus de foi, plus de principes, plus d'hommes, plus de vie. C'est de cela même que nous périssons. Nous mourons, pour ainsi parler, parce que nous mourons. La cause, dites-vous, en est à la Révolution, à cet esprit d'athéisme qui était déjà répandu dans l'air et dont elle a fait un régime, prétendant nous faire vivre et grandir de ce qui fait mourir et de ce qui préci-

pite : soit. Mais enfin elle est parvenue à son fatal triomphe. Nous sommes désormais sa proie : à ce point que la plupart de ceux qui s'efforcent encore de l'arrêter en sont atteints et ne lui opposent que ses propres principes. Toujours est-il que la foi est morte en France, que le froid se fait dans le corps social, que la décomposition s'ensuit, et que c'est dès lors un cercle vicieux de vouloir évoquer la vie par un principe de foi qui la suppose, et opérer la guérison par un remède dont c'est la perte même qui fait tout notre mal.

La preuve de cette objection et qui en double la force, c'est, comme vous l'avez dit vous-même, que jamais plus grands coups n'ont dû provoquer une réaction, et que cette réaction qui avait toujours succédé aux crises précédentes a complétement fait défaut dans celle-ci. Bien plus : le mal en est sorti plus déchaîné et plus audacieux ; il s'est accru de ce qui devait le confondre. Comment se flatter dès lors que nous lui opposerons, dans l'abattement et la dispersion, la force que nous n'avons su garder contre lui dans la lutte, alors que nous avions sur lui tous les avantages de ses ignominies et de ses crimes, et tout l'élan de notre honneur, de notre devoir et de notre suprême intérêt ? En viendriez-vous à dire que nous n'avons pas été assez châtiés, et de nouvelles calamités entreraient-elles dans votre plan ? Ne seriez-vous prophète de salut qu'en étant prophète de malheur ? A ce compte, gardez pour vous cette triste et encore douteuse espé-

rance, et ne vous flattez pas de nous la faire embrasser.

Voilà bien, si je ne me trompe, la double objection qui paraît faire échec à toutes les raisons d'espérer que je me suis efforcé de relever, et qui me serait d'autant plus opposable qu'elle s'autorise de tout ce que j'ai moi-même dit des raisons de craindre.

Je crois cependant pouvoir y répondre, et je vais le faire, non par un vain esprit de controverse, mais comme en une grave et douloureuse consultation auprès du lit d'une mère expirante.

Mettons la main sur son cœur et interrogeons-en les battements. Sans doute la vie, cette vie surnaturelle dont j'invoque la ressource, ne circule plus, les extrémités sont froides, la mort gagne. Mais le foyer central ne bat-il plus? La vie tout entière n'y est-elle pas retirée plutôt qu'épuisée, et n'est-elle pas latente plutôt qu'éteinte partout ailleurs, prête à faire retour et à éclater, au grand effroi de ceux qui spéculent sur ses funérailles? Ne peut-on pas en un mot dire d'elle comme de la fille de Jaïre : *Elle n'est pas morte ; elle dort?*

Grâce à Dieu, pour qui sait observer, l'affirmative a pour elle de puissants symptômes.

Je me réfère d'abord à ce que j'ai dit précédemment : je reprends en particulier ce que je disais il n'y a qu'un instant et que l'objection n'a pas entamé.

Sous le poids de tant de ruines et de tant de

maux, la France respire encore, la France va. Elle va par une seule chose, sans laquelle ce serait fait d'elle à l'instant même : ce qui lui reste de foi. La puissance de cette foi se trouve ainsi attestée en raison même de toutes les causes funestes qui font désespérer de notre état, et qu'elle suffit seule à contrebalancer. Cela est d'autant plus vrai que jamais cette foi ne fut plus abandonnée à elle-même ou plutôt ne fut plus attaquée, et qu'il ressort ainsi de la plus terrible de toutes les épreuves, qu'elle est encore de force à se défendre et à nous soutenir. De sorte que plus il y a naturellement raison de craindre, plus il y a surnaturellement raison d'espérer.

Mais sondons plus avant et plus au large, considérons l'état de la foi dans son foyer même, le Catholicisme, voyons son attitude dans le monde entier : car ce qu'elle est dans les diverses nations, elle l'est au moins en France, qui est peut-être encore la plus catholique des nations, celle dont les destinées religieuses doivent le plus bénéficier dès lors des destinées générales de la foi.

Est-il vrai, comme s'en flattent ses ennemis et s'en effrayent trop souvent ses disciples, que la foi dans son institution universelle, l'Église, soit en baisse et en perte dans le monde? Qu'elle nous y apparaisse affaiblie et ruinée, et dans un état qui ne nous permette plus d'appuyer sur elle nos espérances?

J'ose dire une chose dont la vérité à mes yeux

est égale à l'étonnement qu'elle va causer. Jamais, depuis l'origine du christianisme, le catholicisme ne fut plus grand, plus fort, plus pur, plus invincible dans le présent et plus maître de l'avenir. Notre siècle sera un des plus beaux, si ce n'est le plus beau siècle de l'Église.

Nous avons devant les yeux un spectacle qui, alors qu'il désole les contemporains, ravira la postérité, et y forcera l'admiration des historiens et des publicistes dignes de ce nom, fussent-ils adverses, ne pouvant, comme Balaam, s'empêcher de bénir ce que, par préjugé, ils devraient maudire. C'est ce que présageaient déjà, il y a trente ans, le professeur protestant Ranke, dans son *Histoire des Révolutions de la Papauté*, et son éminent critique, Macauley, dans le magnifique compte rendu de cet ouvrage [1]. — « Quelque historien à « venir, disait celui-ci, aussi habile et aussi mo« déré que le professeur Ranke, racontera, nous « l'espérons, la résurrection catholique au dix« neuvième siècle. »

Constatant, sans croire à son principe, le phénomène historique de l'Église, Macauley prophétisait hardiment sa résurrection, et, bien au delà, chantait avec enthousiasme la survivance de son règne à tous les États modernes, sans en excepter l'An-

1 *Revue d'Édimbourg*, octobre 1840. — Nous avons donné une analyse et de longues citations de cet article à la fin de nos *Études philosophiques sur le Christianisme*. On le retrouvera *in extenso* dans les œuvres complètes de ce publiciste parues depuis.

gleterre sa patrie [1]. Et sur quoi se fondait-il? Sur les prospérités de l'Église ? Non : sur ses revers. Il dessine à grands traits tous les assauts qu'elle a subis, toutes les épreuves qu'elle a traversées, il en fait voir toute la violence, toute la fureur : tout le succès que devaient s'en promettre ses ennemis vainqueurs et triomphants, depuis les Albigeois jusqu'aux Jacobins, depuis les Empereurs d'Allemagne et Philippe le Bel jusqu'à la Convention et Napoléon Ier. Il la montre vingt fois réduite à la dernière détresse et au tombeau, et autant de fois y reprenant et y manifestant cette vitalité surhumaine qui n'est jamais plus près du triomphe que lorsqu'elle est près de la ruine, et dont on peut dire, en sens inverse des grandeurs mortelles, qu'il n'y a qu'un pas pour elle de la Roche Tarpéienne au Capitole, du Calvaire au Quirinal.

Il en concluait avec justesse qu'il n'y a pas de raison pour que l'Église périsse, puisque sa vitalité est, non-seulement à l'épreuve, mais en raison de ce qui fait tout périr. Et l'expérience de ce phé-

[1] « Elle a vu le commencement de tous les gouvernements et « de tous les établissements qui existent aujourd'hui, et nous « n'oserions pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. « Elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis « les pieds sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs « eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante à Antioche, quand les idoles étaient encore adorées dans « le temple de la Mecque. Elle peut donc être grande et respectée encore, alors que quelque voyageur de la Nouvelle-« Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre un « arche brisée du pont de Londres, pour dessiner les ruines de « Saint-Paul. »

nomène, qu'on le remarque bien, autant de fois qu'il s'est produit a été double. Non-seulement, en effet, les puissances humaines ont échoué chaque fois contre l'Église ; mais elles y ont trouvé leur propre renversement, et le même coup qui l'a toujours relevée les a toujours abattues. L'Église a toujours enterré ses fossoyeurs.

Macauley a été arrêté par la mort à la crise du XVIIIe siècle et du premier Empire. Mais quel argument nouveau est venu apporter à sa thèse la tragique destinée de Napoléon III ! quel argument prochain ne doit-on pas en tirer contre les nouvelles grandes victimes que tant et de si mémorables naufrages ne préservent pas d'aller encore se heurter contre ce Roc éternel qui n'est jamais plus fatal à ceux qui vont s'y risquer que lorsqu'il est voilé par la tempête !

Et vraiment dans tout cela il y a une chose qui me paraît tenir du prodige : c'est l'aveuglement de l'incrédulité honnête méconnaissant encore *le divin* dans l'Église. Comment Macauley qui a si bien constaté le fait, sans risquer aucune explication, n'a-t-il pas été ramené à la seule qui soit admissible et qui se présente, non-seulement avec une si grande beauté doctrinale, mais avec tant de preuves historiques ? Comment n'a-t-il pas vu que cette destinée de l'Église n'est autre chose que le miracle perpétuellement renouvelé de la Croix d'où elle est sortie et qui en est resté le secret fondement ? *La Religion*, disait très-justement saint Léon, *est fondée sur la*

Croix de Jésus-Christ : c'est pour cela qu'elle ne peut être détruite par aucun genre de cruauté. Comment en effet ce qui est fondé sur le néant pourrait-il être jamais anéanti? Mais comment, d'autre part, le néant peut-il servir de fondement à quelque chose, et encore moins à la plus grande œuvre qui fut jamais, si dans ce néant n'était une vertu divine? C'est précisément là le christianisme, qui se résume dans ces paroles de son grand Apôtre : « Le Crucifié est la force de Dieu et la sagesse de Dieu. » Ce qui permet à tout ce qui en procède de dire : « c'est alors que je suis faible que je suis fort. » Et c'est ce que l'événement et un événement à la dimension de la croyance, la conversion de l'Univers et la perpétuelle et indestructible destinée de l'Église, vient amplement confirmer. Ajoutons, par surcroît, que le même Dieu qui devait opérer l'événement en a fait littéralement la prophétie, dont Macauley n'est que le commentateur. On est ainsi acculé en quelque sorte par l'histoire à la Foi.

Quoi qu'il en soit, c'est là le fait constant et éclatant, dont on peut dégager ainsi la loi : le triomphe de l'Église en raison de sa vertu, et sa vertu en raison de l'épreuve. D'où on peut conclure que sa vertu dans l'épreuve est déjà son triomphe même, auquel les événements ne font ensuite qu'obéir en le déclarant. Le triomphe de l'Église ne fut au Capitole que la manifestation et le fruit de ce qu'il avait été au Golgotha.

C'est donc à cet état qu'il faut la contempler. Ceux qui verront l'Univers revenir à ses pieds auront un beau spectacle. Mais moins beau que celui qu'elle présente aujourd'hui dans la lutte qu'elle soutient contre l'Univers.

Jamais peut-être, en effet, la Foi catholique ne fut plus compacte dans son institution et dans son action. Jamais plus d'union et plus d'accord ne se vit dans ses représentants, ses dépositaires, ses apôtres et ses fidèles. Jamais plus d'unité, plus d'entente et d'unanimité à tous les degrés de sa vaste hiérarchie. Jamais un souffle plus pur et plus résolu de doctrine, de discipline, de courage, d'attitude et de conduite ne l'anima. Pie IX la résume et la confirme. Il disait lui-même naguère à une de ces députations de toutes les nations qui se succèdent incessamment à ses pieds : « Je suis édifié par « votre conduite et par votre courage : vous prenez « votre courage de moi, et moi, je l'avoue candi- « dement, je le prends de vous. » Et il rapportait l'inspiration de ce courage, réciproquement donné et reçu, à ce souffle de Dieu qui anime l'Église tout entière, et qui, par cette union « entre les fidèles « et le clergé, entre le clergé et les évêques, entre « les évêques et le Souverain Pontife, forme une « phalange serrée qui ne craint point et dompte « les fureurs adverses. »

C'est là le caractère distinctif et suréminent de l'Église et de la foi à notre époque : l'unanimité, l'union, l'unité. Pie IX sera grand entre tous les

grands papes, et l'admiration universelle dont il est l'objet passera dans l'histoire. Il est très-remarquable toutefois que sa grandeur est moins humaine qu'apostolique, moins personnelle qu'inspirée par son intime fidélité à sa mission, et par la fidélité non moins intime dont il est l'objet de la part de l'Église tout entière. Il n'est que Pape, mais il n'en est que plus grand Pape; et le grand Pape d'une grande époque de l'Église : grande par l'ensemble et par le tout, par l'accord. Moins l'homme y ressort, plus Dieu y transparaît. C'est l'Église ramenée à son caractère primitif. Comment douter après cela de son triomphe?

Ce grand caractère d'union est d'autant plus remarquable qu'il a été à une double épreuve et qu'il n'a fait que s'y renforcer : à l'épreuve intérieure de la déclaration du dogme de l'infaillibilité pontificale, où les dissidences ne se sont produites dans la délibération que pour mieux relever la décision et la soumission; et à l'épreuve extérieure de la lutte contre les puissances du siècle dont cette décision est le prétexte mensonger sous lequel elles attaquent tout ce qu'elle confirme, tout ce que l'Église seule représente au sein d'un monde qui en a besoin plus que jamais : l'autorité doctrinale, le serre-frein de toutes les erreurs.

Et ce qui est merveilleux dans cette lutte, et y fait à l'Église un rôle incomparable de grandeur et d'opportunité, c'est qu'en défendant son droit divin elle se trouve défendre le droit humain tout en-

tier : la liberté des consciences, la dignité des peuples, la légalité, la justice, l'autorité, le droit civil, le droit des gens, le caractère, l'honneur, tous les fondements sociaux, tous les principes de la civilisation chrétienne menacés d'une absorption et d'une tyrannie pire que celles qui faisaient la honte du monde ancien.

Tel est le spectacle que présente l'Église de ce temps sur tous les points du monde, sans défection aucune nulle part : *inter omnes publicas ruinas stans recta*, comme Sénèque le disait emphatiquement de Caton; se raffermissant plutôt sous les coups qu'on lui porte, grandissant dans la proscription, secouant sur ses ennemis cette poussière de ses pieds qui germe toujours la malédiction et la ruine, et amassant sur leurs têtes couronnées des charbons ardents.

Est-ce là une foi qui baisse? N'est-ce pas plutôt une foi qui monte? N'est-ce pas déjà le triomphe en chemin? Qui est-ce qui tourne à l'impuissance et à la défaite, qui est-ce qui est déjà au supplice, de Pie IX, dont l'univers vient chaque jour baiser les pieds, ou de ses ennemis frémissants sur lesquels chaque jour tombe sa parole? De l'Épiscopat allemand qui se rallie et s'affirme dans la dignité de son droit et de sa foi, ou de la force aveugle qui va fatalement se briser sur sa résistance? De ces deux grands évêques qui emportent avec eux dans l'exil l'honneur et la liberté de la Suisse, ou de ces maladroits et serviles instruments du despotisme

qui se mettent eux-mêmes au pilori du ridicule et du mépris universel? De l'Église en un mot qui, après vingt siècles de fécondité, seule encore fait des hommes et réenfante les nations, ou de la Révolution qui, dans sa sénilité octogénaire, après avoir fait de la société un amas de hontes, ne sait plus qu'y mettre le feu?

C'est un sublime spectacle que celui qui se dégage d'un tel combat. Plus la force y remporte de victoires, plus elle y subit de défaites; plus le droit est foulé aux pieds, plus il se dresse contre le vainqueur. Le droit use la violence de tous les coups qu'il en reçoit, et la violence épure le droit de tous ceux qu'elle lui porte. Mais l'enclume a finalement raison du marteau par la supériorité de sa trempe, et le droit a pareillement raison de la force : parce que la force est périssable comme la matière et le bras de l'homme, et que le droit est éternel comme la conscience et comme Dieu.

Et qu'on ne pense pas que ce soit là un combat singulier entre l'Église et ses persécuteurs, sans portée et sans conséquence dans l'ordre temporel des sociétés qui en seraient simples spectatrices. L'Église, il est vrai, se résume dans le Saint-Siége et le Souverain Pontife; mais elle comprend déjà dans sa vaste unité tout le corps épiscopal, tout le corps sacerdotal, et la multitude des fidèles répandus dans le monde entier et plus que jamais unanimes dans la lutte pour la soutenir ou pour y applaudir. Mais en outre, le monde même dans ce

qu'il a de plus étranger à l'Église sent très-bien qu'il y va, dans cette lutte, du droit même, et de tous les principes conservateurs, c'est-à-dire de son honneur et de son existence que l'Église représente et personnifie aujourd'hui plus que jamais. La question religieuse devient de jour en jour plus identique à la question sociale. Le combat est désormais entre deux puissances qui se manifestent trop ouvertement pour être méconnues, le droit et la force, le bien et le mal, la vie et la mort. *Mors et vita duello conflixere mirando*. La puissance céleste et la puissance infernale, l'Église et la Révolution sont aux prises, et derrière elles et en elles tout ce qui est honnête et tout ce qui est pervers. La mêlée devient générale, et, comme dans Homère, les dieux mêmes y prennent part. La Révolution l'entend bien ainsi et ne souffre plus d'entre deux. Elle n'en est plus à l'*Athéisme*, simple méconnaissance de Dieu commode à tant de délicats, mais à l'*Antithéisme*. La première, elle met Dieu en cause pour le prendre à partie et l'arracher de toutes les institutions humaines, faisant ainsi elle-même de la question sociale une question de foi. Cela est pis en soi; mais cela est mieux en tant que cela grandit la lutte et nous oblige tous à y prendre part. En cet état, la foi catholique est comme un levain en fermentation qui pénètre la masse sociale, même indifférente, même divergente; qui fait de sa cause la cause générale du juste et du bien, la cause sociale et conservatrice dans le monde entier, et qui, par

tous les bons instincts qui sont au fond de la nature humaine, ne peut manquer de rallier le sentiment universel.

Et maintenant, croyez-vous que la France restera étrangère à ce grand réveil et à ce grand retour?

C'est là, au contraire, que la foi a le mieux gardé ses positions. Là qu'on voudrait le plus et qu'on peut le moins les attaquer. Les deux camps s'observent, mais à la moindre entreprise hostile à la foi, un cri part, un frémissement se fait sentir dans tout le corps épiscopal, les masses fidèles y répondent par des protestations, et l'ennemi en est pour ses frais. Et chose remarquable, ce n'est pas seulement des entreprises faites chez elle qu'elle s'émeut ainsi; mais de celles qui se produisent dans le monde entier. Les affaires de la religion, sur tous les points du globe, deviennent encore pour elle, malgré sa détresse, des affaires d'État. Sa susceptibilité là-dessus est universelle. Elle ne peut plus combattre par le fer, elle combat par l'or : par ces merveilleuses souscriptions catholiques qui, dans l'épuisement où devraient l'avoir réduite les milliards de sa rançon, tiennent du prodige, et témoignent si noblement de sa foi. Grande Nation! à laquelle toutes les autres rendent encore cet hommage. C'est en elle qu'on espère au loin, alors que nous en désespérons chez elle.

Chez elle cependant, combien d'autres bons symptômes! Il a été fait naguère un recensement

de sa population qui était une véritable tentation d'apostasie : on sait comment il y a été répondu à Rouen, à Lyon, à Marseille, à Paris même. Une minorité agitatrice de toutes les brutales passions et violatrice de tous les respects et de tous les droits a beau avoir carrière à la surface : elle vient échouer contre le tuf, contre le granit de notre foi vraiment nationale. Quel témoignage plus significatif encore que celui de la presse? La mauvaise est pire que jamais : son impiété est convulsionnaire ; et en cela elle honore la Religion de cette sauvage haine qu'elle porte à l'ordre social tout entier. Mais la presse conservatrice, cette presse qui n'était que cela autrefois, aujourd'hui elle est *religieuse;* elle l'est sans beaucoup de conviction souvent, mais par situation, par devoir, par convenance, par intérêt : en cela elle reflète évidemment le sentiment public et elle en témoigne. Ce sentiment n'éclate pas autrement, il est vrai, parce qu'il n'est pas au même degré chez tous, et que chez les meilleurs il se recueille dans sa souffrance. Cependant, ne nous y trompons pas, il y a encore de grandes réserves de principes, de profondes couches de religion et de foi en France : quelque chose comme les richesses de l'épargne. Je conseille à nos ennemis de s'en défier et de se préparer à bien des surprises. A un jour donné la France peut se lever catholique, et ressaisir dans le réveil de sa foi tout ce qu'on lui a dérobé dans sa léthargie. Tout est possible de ce grand peuple qui ne fait rien de probable. N'avons-

nous pas vu dernièrement les multitudes s'ébranler, s'arracher à leurs foyers, et les merveilles de la vapeur obéissantes aux miracles de la foi ne pas suffire à ses témoignages? Ces grands pèlerinages nous ont reportés d'un coup au siècle de Jeanne d'Arc; et ce n'est encore qu'un prélude. On s'est risqué à les insulter par une double haine de la religion et de la liberté. Ceux qui devaient les protéger, surpris de leur caractère insolite, parce que le caractère plus insolite encore de nos détresses ne les frappait pas assez, ont douté qu'ils fussent *dans les mœurs de la France*. Ils se sont même préoccupés de ce qu'ils pouvaient avoir un mobile politique, préoccupation ordinaire de ceux à qui le grand mobile supérieur de la foi dans l'âme humaine n'est pas familier. Mais bientôt la France, par un décret qui relevait *ses mœurs*, les a conviés et entraînés eux-mêmes à ses *Prières publiques*, et nous avons eu la joie de les y voir s'incliner.

Ce qui est à remarquer, en effet, c'est que ces mouvements religieux, quand ils surgissent, enveloppent et entraînent les plus indifférents et prennent souvent pour organes les plus sceptiques. Nous en avons eu un exemple singulier sous le second Empire. Tout avait été préparé pour favoriser un dernier coup de main sur Rome. Le Sénat paraissait devoir être par sa composition à la dévotion de cette indigne politique. Le Corps législatif, épuré par l'élimination électorale de 91 catholiques, défrayait de ses applaudissements convenus l'élo-

quence d'État qui lui dictait ses votes. Un jour, cependant, l'un et l'autre de ces deux Pouvoirs furent pris à la fois d'une audace catholique d'opposition à l'Empereur, arrachèrent à son ministre le fameux *Jamais*, et le forcèrent à aller se combattre lui-même à Mentana. Ce jour-là M. Thiers prophétisait, et M. Troplong s'écriait : *Un souffle de la Pentecôte est tombé sur les Assemblées !*

Cet Esprit-là, qui ne prend conseil que de lui-même, et *qui souffle où il veut* [1], nous ménage bien d'autres retours et bien d'autres surprises.

VI

Ce qui a retardé la réaction et ce qui la fera éclater.

Toutefois, reste la seconde partie de l'objection, dont il ne faut pas dissimuler la gravité : comment depuis plus de trois ans, et sous les plus grands coups qui eussent dû la susciter, cette réaction sommeille-t-elle encore, et en est-elle réduite à ces symptômes vagues et passagers qui se perdent dans bien d'autres symptômes plus accusés de décomposition et de décadence ?

J'en conviens : c'est ici que semble devoir venir échouer toute sérieuse espérance.

[1] Jean, III, 8.

Cependant j'ai une réponse à faire : je supplie qu'on veuille bien y prêter quelque attention.

La réaction n'a pas eu lieu, parce que nous sommes encore dans la crise.

Il y a eu un grand avortement, mais ce ne sera qu'un ajournement, qui, après avoir nui à la régénération de la France, lui profitera.

Je m'explique, et je prends à cet effet toute la liberté qu'autorise un si grand intérêt.

Rappelons-nous les dispositions morales et politiques de la France au fort de nos désastres nationaux, et immédiatement après, lorsqu'elle se retrouva et se palpa, pour ainsi parler, dans sa grande représentation nationale à Bordeaux. Qui est-ce qui n'avait alors la confiance que tant de malheurs nous profiteraient? Qui ne parlait alors de régénération? Qui n'était prêt à tous les sacrifices et à toutes les généreuses résolutions? Qui est-ce qui ne lisait ouvertement les salutaires leçons de la Providence dans ses rigueurs, et ne se courbait avec résignation, pour se relever avec courage, sous cette main divine qui nous était tendue dans l'abîme même où sa justice et nos fautes nous avaient plongés? Il y eut là un moment suprême où le salut s'offrait à la France et voulait être saisi au bond. La Commune survint, il est vrai, mais ce nouveau cataclysme était une leçon de plus qui, en éclairant de sa lueur sinistre la face hideuse de la Révolution, la dénonçait plus ouvertement et plus justement que jamais à la réaction

sociale. Elle se livrait elle-même par ses horreurs et elle s'enferrait. Ah! si dans ce moment-là un homme (car sans annihiler le concours national, les meilleures dispositions et les plus favorables situations ont toujours besoin de se résumer et de s'incarner dans un homme) se fût rencontré, qui comprît et qui dominât la situation pour mieux la servir; *si forte virum quem!*

Cette grande mission échut à M. Thiers.

Je ne sais si, dans les innombrables combinaisons d'événements que présente l'histoire des nations, il s'en est jamais offert de mieux faite pour tenter une noble ambition et pour fonder une gloire plus pure et plus durable. Après avoir tout fait à la veille de nos désastres nationaux pour les signaler et les conjurer; après avoir, dans le cours même de ces désastres, été frapper à la porte de toutes les cours de l'Europe pour y faire entendre la même voix que le césarisme avait étouffée, et y porter, comme ces féciaux des temps anciens, les adjurations de la patrie et les conseils de l'intérêt commun; après avoir été élevé au retour sur le pavois électoral de vingt sept départements; après avoir reçu de la France entière, par la meilleure des représentations qui soient jamais sorties de son sein, la mission de la relever et de la sauver, se trouver un jour investi de cette mission incomparablement plus grande encore de relever et de sauver dans cette France gisante et deux fois malheureuse, non-seulement son grand pays, mais l'ordre social tout entier, et d'être

le Monk, non d'un parti et d'une dynastie, mais de la société, et si j'ose ainsi dire de la Providence : quelle fortune !

Mais aussi quelle responsabilité !

M. Thiers aura eu beau réduire son rôle à sa personne, et sa personne à celle d'un *petit bourgeois*, il est condamné, par ses grandes facultés autant que par la situation qu'elles lui ont value, à la plus haute élévation, et il y sera mesuré par l'histoire.

J'avais eu l'honneur d'éprouver la bienveillance de cet homme éminent sous l'Empire, et de lui rendre en retour l'hommage de mon admiration pour ses rares talents et son séduisant esprit, de ma sympathie pour son patriotisme dont j'ai partagé plus d'une fois les alarmes, et de ma vive gratitude pour les services qu'il rendit alors à l'Église. Mais cet hommage était trop sincère pour ne pas être subordonné aux mérites qui le motivaient, et qui sont aujourd'hui la mesure des jugements dont il nous a donné le droit sur lui-même.

Quels que soient les griefs qu'on peut avoir contre sa politique présidentielle, il ne faut pas qu'ils nous fassent méconnaître les nouveaux services qu'il nous a rendus : principalement la réorganisation de l'armée, sans laquelle on ne sait ce qui serait arrivé de la Commune, et qui en a abrité la France ; — puis les habiles opérations financières par lesquelles il a réalisé le concours de notre patriotisme et anticipé notre libération. — On peut ajouter

aussi le crédit politique que son expérience et son renom, soutenus par l'Assemblée nationale, nous ont relativement valu en Europe. — Quoi qu'on dise, quoi qu'il ait fait lui-même, la France lui devra cela.

Mais il ne faut pas non plus que les services fassent méconnaître les griefs, alors que nous avons le plus grave intérêt à en discuter les conséquences.

On a dit, avec autant d'esprit que de portée, qu'il avait *préféré le premier rang au premier rôle*. Je dirai plus volontiers qu'il n'a pas été moralement libre dans une telle option. On ne se refait pas, à moins de se refaire entièrement et de brûler ce qu'on a toujours adoré. Il arrive même que les défauts s'exagèrent en vieillissant. Or, M. Thiers, il ne s'en est jamais caché, et ce ne saurait être une injure à ses yeux, a toujours été révolutionnaire. Comment pouvait-on attendre de lui qu'il immolât la Révolution? Sans doute son grand sens le sépare du vulgaire de ses partisans et le fait même incliner parfois aux principes conservateurs; mais, alors même, il le fait en révolutionnaire, ne leur rendant hommage que pour mieux les sacrifier, comme il ne châtie la démagogie que pour mieux la servir. Il adore une seule divinité : la politique, qui, dans ces conditions, ne peut être que la petite, la politique d'habileté. Et comme il y excelle, il s'y complaît. Il ne domine pas les difficultés : il s'y joue, en attendant qu'il s'y heurte. Il ne les résout ja-

mais d'un grand parti pris, voulant toujours les entretenir pour l'amour de son art, et se réserver pour l'amour de lui-même. Il suit de là, chose étrange, qu'il est moins grand au pouvoir que dans l'opposition; parce que, au pouvoir, il se fait son jeu à sa mesure personnelle, et que dans l'opposition on le lui fait, et souvent fort beau, comme sous l'Empire.

Certes, si jamais un grand parti fut indiqué et commandé dans la situation où M. Thiers a pris la France, c'était celui de l'ordre, de la régénération sociale, de la restauration de tous les principes conservateurs, de la répression de tous les sauvages éléments de subversion et de combustion, qui avilissaient la France et menaçaient la société tout entière. C'était, même, au simple point de vue de la *réorganisation*, le grand moyen de remettre rapidement le pays sur pied, de le rendre à toute son activité intérieure en le délivrant des continuelles alarmes qui le paralysaient, et de le relever d'autant devant l'Europe. On sait comment M. Thiers a compris cette suprême situation. Il s'est demandé s'il avait *le droit* de foudroyer la Commune dans son foyer. Il a pris des *engagements* envers elle dans les provinces. Il lui a réservé des positions partout. Il semble avoir été plus préoccupé, en un mot, de sauver la Révolution que de sauver la France.

Je ne voudrais pas être injuste envers un homme si considérable par ces grands dons qui en font une des personnifications les plus séduisantes de l'esprit

français, mais qui n'a pas assez conscience des principes sur lesquels on le juge pour être à l'épreuve de leur application. M. Thiers s'est-il cru impuissant à la grande œuvre qu'on attendait de lui, et sa nature qui, il faut le dire, n'est pas violente, a-t-elle reculé devant des mesures décisives de salut social? — Mais l'Assemblée en prenait la responsabilité, et il prenait, lui, la responsabilité des audaces bien autrement violentes de la Révolution.

Peut-on dire encore qu'il redoutait les entraînements du parti monarchique, et qu'il voulait prémunir le pays contre des tentatives de Restauration politique doublement périlleuses, et par la disposition des esprits, et par la division de ce parti lui-même? — Mais, outre que les mêmes raisons qui rendaient ces tentatives prématurées les rendaient impossibles sans sa participation, c'était leur donner précisément raison que de leur laisser le prestige de l'ordre social dont elles se recommandaient, au lieu de s'armer de cet ordre rétabli contre elles-mêmes.

Ce qui est certain, c'est qu'il nous a maintenus dans *la crise* dont il avait mission de nous tirer. C'est qu'il l'a étendue et l'a rendue chronique, en nous exposant à la voir redevenir aiguë et peut-être mortelle. C'est qu'il a fait avorter la régénération sociale et la rendue problématique pour un avenir indéfini.

Cela dit, et en réservant l'inconnu de ce qu'au-

rait pu devenir la France dans d'autres mains, il faut voir maintenant ce que nous devons conjecturer de la situation qu'il nous a faite.

Dieu fait ce qu'il veut de ceux mêmes qui ne font pas ce qu'il veut. Il n'a besoin de personne, et il se sert de tous. Il ne gêne jamais notre libre volonté : seulement, bonne, il l'associe à ses desseins; mauvaise, il l'y fait rentrer. Et comme elle est plus souvent mauvaise que bonne, plus souvent aussi il tire le bien du mal que du bien même, par une opération qu'on a ingénieusement appelée l'*Alchimie de la Providence*. Sa sagesse renchérit toujours sur nos fautes. Les plus grands violateurs de sa loi en deviennent les plus terribles vengeurs sur eux-mêmes, en même temps que le bien auquel il les fait servir à leur insu est d'autant meilleur, que seul il l'opère sans et malgré eux et que c'est *son* bien. Nous gâtons le bien; nous ne pouvons gâter le mal. La Toute-Puissance de Dieu étant donnée, notre mal est donc, si j'ose ainsi parler, plus à la discrétion de Dieu que *notre* bien.

Dans l'admirable chapitre II de ses *Considérations sur la France*, intitulé *Conjectures sur les voies de la Providence dans la Révolution française*, de Maistre a ainsi montré que, « le mouvement révolutionnaire « une fois établi, la France et la Monarchie ne « pouvaient être sauvées que par la Convention : ce « monstre de puissance, ivre de sang et de succès, « phénomène épouvantable qu'on n'avait jamais

« vu, et que sans doute on ne reverra jamais, qui « fut tout à la fois un châtiment terrible pour les « Français, et le seul moyen de sauver la France.» — Et de sa plume d'aigle il ajoutait : « Que de« mandaient les royalistes, lorsqu'ils demandaient « une contre-révolution telle qu'ils l'imaginaient, « c'est-à-dire faite brusquement et par la force? « Ils demandaient la conquête de la France ; « ils demandaient donc sa division, l'anéantisse« ment de son influence et l'avilissement de son « Roi, c'est-à-dire des massacres de trois siècles « peut-être, suite infaillible d'une telle rupture d'é« quilibre. Mais nos neveux qui s'embarrasse« ront très-peu de nos souffrances, et qui danse« ront sur nos tombeaux, riront de notre ignorance « actuelle ; ils se consoleront aisément des excès « que nous avons vus, et qui auront conservé « l'intégrité *du plus beau royaume après celui du* « *ciel.* »

Ces hardies considérations, je n'ai pas besoin de le dire, n'avaient pas pour but, sous une telle plume, d'innocenter la Révolution, mais de justifier la Providence.

On peut leur emprunter quelque application à la situation présente.

M. Thiers devait refouler la Révolution et servir le mouvement général de la France qui, au sortir de la Commune, s'y attendait et le demandait. Il a refoulé au contraire ce grand mouvement. Il a paralysé, en les divisant, toutes les forces vives du

pays. Il a abandonné les honnêtes gens de qui et pour qui il tenait tous ses pouvoirs. Il a cru devoir traiter des criminels sociaux en parti politique, et il a eu avec eux des intelligences et des pratiques, comme s'il y avait eu entre eux et lui un pacte supérieur au pacte de Bordeaux. Il a laissé le mal se produire, s'étendre, s'enhardir, et a exposé la France à devenir sa proie.

Quel a été, à travers les implications de sa conduite, son vrai but? j'en réserve le mystère et n'ai pas autrement à le pénétrer. Je dirai seulement qu'il ne se recommande pas par les apparences ni par les moyens.

Ce qui est certain, et c'est à cela que je m'attache, c'est que s'il s'était proposé la perte finale de la Révolution, il n'aurait pu mieux s'y prendre : je le tiendrais pour le plus profond politique qui ait jamais paru.

Mais un si grand honneur devra remonter à plus Haut que lui. L'homme n'aura fourni à cette politique que ses fautes : Dieu seul en aura encore une fois tiré son bien.

Dans le bon combat que la presse conservatrice soutient si vaillamment contre la Révolution, il y a des traits et des vues souvent admirables de bon sens, de conscience et de foi. Pour mon compte je ne peux mieux rendre ma pensée en ce moment que par ces lignes empruntées à *Paris-Journal*, du 2 janvier 1873 :

« *La Révolution tuera la Révolution*, a dit le Pape

« à ses anciens soldats qui venaient lui offrir leurs « félicitations à l'occasion de la nouvelle année. « Cette parole contient notre espérance et notre re- « mords en même temps. Nous croyons que la Ré- « volution se tuera elle-même, et c'est par ce sen- « timent que nous entrons dans l'année nouvelle. « — Tout est équivoque en dehors de la foi. La « politique vacille. Les habiles hésitent et se con- « tredisent. Cependant, au-dessus de nos incerti- « tudes et de nos luttes, une vérité luit et plane : « ou le monde va périr, ou il se sauvera par son « retour complet à la Religion. — Le seul suicide « que nous puissions ne pas considérer comme un « crime, c'est celui de la Révolution elle-même, « ainsi que le Pape l'a prophétisé. Viennent les « péripéties de la politique incidente; viennent les « chapitres divers de cette politique au jour le jour, « nous sommes absolument convaincus que le triom- « phe final nous appartient, parce que nous sommes « du côté de la foi. »

« On se sentirait pris vraiment d'un décourage- « ment profond, » — dit ailleurs la même feuille, « — si l'on ne se disait qu'après tout il faut que les « destinées s'accomplissent, et qu'*une trop prompte* « *victoire des honnêtes gens ne laisserait pas à la nation* « *le temps de ressentir suffisamment le dégoût qu'il con-* « *vient qu'elle ressente pour se débarrasser à jamais de* « *cette répugnante comédie;* à la fin, quoi qu'on fasse, « la nausée arrive : « *hujus rei fit aliquando nausea,* » « comme disait Sénèque. »

Voilà le mot de l'avenir et de l'énigme du présent.

La Société et la Révolution sont aux prises. Pour l'une et pour l'autre la crise est suprême. Ce combat, plus ou moins masqué depuis quatre-vingts ans, a usé tous ses déguisements, tous ses atermoiements et toutes ses feintes. C'est un duel à mort. Or, ce qui a fait l'avantage de la Révolution jusqu'ici, c'est le mensonge de liberté et de généreuse revendication dont elle s'est couverte. Elle a vécu de répressions autant au moins que de concessions. Chaque fois, en effet, qu'elle est arrivée aux affaires, elle a perdu de son prestige; chaque fois qu'elle a été réprimée, elle en a repris. Est-ce à dire qu'on n'ait pas dû la réprimer? Non, certes! Le tort, au contraire, c'est de ne pas l'avoir exterminée dans les mœurs et dans les idées plus que dans ses coupables ou malheureux adhérents; c'est de l'avoir réprimée assez pour la remettre en faveur, et pas assez pour en purger la société.

Après le Gouvernement de la défense nationale et la Commune, la nation, trop faible par elle-même pour la rejeter de son sein, aurait dû trouver dans ceux à qui elle remettait ses destinées de fidèles et courageux promoteurs qui l'en auraient délivrée. Ils ont manqué à ce grand devoir. Mais, en y manquant, ils auront préparé un triomphe plus définitif. Ce ne sera pas le triomphe d'un parti, d'une assemblée et d'un homme, mais de la nation tout entière, de la force des choses et de Dieu. Ce ne

sera pas un régime plus ou moins révolutionnaire qui, en réprimant la Révolution, relèvera son crédit par cette répression même, mais la Révolution elle-même qui mourra de sa malemort, de sa hideuse vie et de ses excès ; qui expirera de son impuissance, de sa folie et de sa rage, dans le mépris, le dégoût et l'horreur qu'elle soulèvera, comme au dernier acte d'une tragédie.

Sa main a de sa vie expié les horreurs.
La nation longtemps en proie à ses fureurs,
De son joug odieux à la fin soulagée,
Avec joie en son sang la regarde plongée [1].

On peut revenir, en politique, de la mort qu'on reçoit : jamais de celle qu'on se donne. La Révolution en sera bientôt là, et chacun de ses actes l'y accule davantage.

J'entends ici qu'on me dit : mais en attendant et par cela même, la société aussi est acculée à la ruine ; elle peut sombrer encore une fois. Qui vous dit qu'elle est à une telle épreuve et qu'elle s'en relèvera ? *Ceci tuera cela ;* mais que sera *ceci ?* que sera *cela ?*

Sans doute, c'est là le grand péril, et tous ceux qui auront failli au devoir de le conjurer en porteront diversement la responsabilité. Mais qui précisément aura le droit de s'en plaindre, moins que

[1] *Athalie.*

ceux qui en auront fait une nécessité? Ceux-là seuls qui n'auront pas lâché pied, qui n'auront cessé d'avertir et de combattre, les hommes de principe et de foi, peuvent envisager cette redoutable extrémité; et il serait étrange qu'après leur avoir fait un grief de leur fermeté on leur en fît un de leur prudence, comme s'ils disposaient des destinées, et que (ce que Dieu même ne pourrait faire) ils dussent assurer le monde contre sa propre déraison.

Que de nouvelles calamités sociales soient tout au moins possibles dans les voies où nous continuons à marcher, et que la Révolution n'ait pas dit son dernier mot, ni tenté son dernier coup, il n'est pas téméraire de le penser; et après avoir tout fait pour éviter la catastrophe, c'est un mérite de la signaler et d'en dégager encore l'espérance, contre ceux qui, après l'avoir attirée, ne savent que nous y abandonner et s'y dérober.

Je n'espère pas dans l'abîme; mais sans désespérer en deçà, j'espère même au delà.

La Révolution seule y restera, la Société le traversera : ce sera le passage de la mer Rouge.

C'est là, en effet, que la Révolution fera ses dernières preuves de mensonge, de turpitude et d'impuissance; là qu'elle se tuera de ses excès et s'ensevelira dans sa honte.

C'est là que la société surgira à la vérité, à l'honneur, au salut, et se ressaisira dans sa propre existence menacée et délivrée du dernier péril.

Pour dire toute ma pensée, il y a un plus grand péril que celui qu'on reproche aux hommes de principes de prévoir : c'est celui dans lequel nous sommes ; parce que, non-seulement il nous conduit plus inévitablement à l'abîme, mais parce qu'il ne l'ajourne que pour le creuser plus profondément ; je dis plus, parce qu'il est l'abîme même, et le pire abîme : celui de la décomposition.

En cet état affreux pour ceux qui le sentent et qui le voient, on se prend à redire ces grandes paroles de M. de la Gervaisais, que quarante ans de date n'ont fait que rendre plus actuelles : — « Le « sort en est jeté : le sort est mérité. Vienne l'a« bîme plus tôt que plus tard, puisqu'on l'a voulu. « Jusque-là les voies de perdition s'élargissent, de « sorte à rendre la crise de plus en plus affreuse. « Là seulement s'offre un point d'arrêt, la pente « manquant, et s'offre un point d'appui, le fond se « rencontrant. — Avant, c'est de pis en pis ; après « ce sera peut-être de mieux en mieux. Le mal « étant parvenu à l'impuissance, la puissance re« tournera au bien ; la leçon suprême jaillira de « l'extrême leçon...! »

Désespérer qu'il en soit autrement serait un outrage au bon sens et une impiété envers la France.

Non, nous valons mieux que cela, mieux que cette répugnante comédie d'impudence et de platitude, d'audace et de lâcheté, d'incapacité grossière et de cynique prétention ; mieux que tous ces gro-

tesques et sauvages appétits de tyrannie, mieux que cette écœurante lie de la Révolution.

La France subit ces saturnales, parce qu'elle leur est livrée ; mais le mépris, le dégoût et l'horreur s'en amassent dans son sein. J'en appelle à tout ce que nous en disons les uns aux autres, à tout ce qu'en expriment pour nous tant de généreux organes du sentiment public ; à ces sourds grondements de justice et de vérité dans les âmes ; à ces abstentions mêmes, oui à ces abstentions des honnêtes gens qui, numériquement, sont la majorité ; qui ne s'abandonnent que parce qu'ils sont trahis et qu'ils ne veulent pas se commettre dans une orgie ; mais qui se réservent pour la conjoncture inévitable où la force des choses, tendue à l'extrême par l'excès du mal, fera son explosion formidable et le vomira. Il faudrait ignorer la France et tant de réactions subites et imprévues par lesquelles elle a toujours fini par rejeter ses exploiteurs et ses tyrans pour en douter.

J'en appelle enfin à la Providence, et par-dessus toute confiance humaine, je fixe mon espérance dans son sein. Je prends pour notre compte ces belles paroles de M. Thiers, heureux de m'y retrouver avec lui :

« La France restera maîtresse d'elle-même, di-
« gne de ses destinées, digne de son passé, digne
« aussi, je l'espère, de son avenir. Oui, cet avenir
« sera conforme à tout ce que la Providence a
« donné à la France, dans tous les temps, et

« qu'elle ne lui refusera pas pour la première fois,
« dans ces jours de calamité où nous sommes.
« Elle aura eu ses épreuves douloureuses à tra-
« verser ; mais elle les traversera, et j'espère
« qu'elle en sortira avec sa grandeur immortelle
« que rien n'a encore atteinte sérieusement. »

Ces paroles doivent être prises dans un sens plus sérieux que le sens oratoire. La Providence n'est pas une figure. Dans nos temps surtout, où l'homme est si peu, elle occupe toute la scène. Elle a été assez sensible dans les tragiques leçons qu'elle nous a données ; mais on ne la voit pas assez dans les gages de protection qu'elle y a mêlés.

Depuis l'origine de nos malheurs jusqu'à cette heure, nous aurions dû vingt fois périr. Nous n'avons cessé de raser les derniers abîmes sans finalement y tomber. A quoi a tenu notre sort dans les mains d'un barbare ennemi à qui nous ne devons rien de ce qu'il nous a laissé tant il a voulu tout nous prendre? A quoi a-t-il tenu dans les mains plus barbares encore, puisqu'elles étaient parricides, de la Commune? A quoi a-t-il tenu à Paris, à Lyon, à Marseille? A quoi a-t-il tenu et tient-il encore à Versailles même, hier, aujourd'hui, demain?... Que de crises suprêmes nous avons tournées ou franchies on ne sait comment, nous endormant perdus et nous réveillant sauvés? Je n'ai pas besoin de rappeler les faits ; nous n'avons qu'à regarder en arrière pour voir combien de fois et à quel point nous avons été le jouet du hasard, mais

en même temps d'un hasard toujours limité, toujours conjuré, toujours dominé et toujours réglé, chaque fois qu'il allait être fatal, par un *je ne sais quoi* trop répété, trop fidèle à lui-même, trop opportun et trop secourable, pour ne pas être reconnu et adoré sous son vrai nom : la Providence.

Je ne veux diminuer le mérite de personne ; mais de personne non plus je ne saurais faire un dieu en lui faisant un mérite des saisons et des récoltes, ou même en le dotant de cette infaillibilité dont on n'a jamais été plus servilement prodigue envers l'homme que depuis qu'on la dispute à Dieu. Celui qui serait le plus exposé à cette idolâtrie, de la part de ceux qui se piquent le moins de religion, serait aussi le premier, je n'en doute pas, à s'incliner devant cette Providence qui n'a pas voulu *achever le roseau à demi brisé, ni éteindre la mèche qui fume encore*, et qui a été la grande trésorière de notre rançon.

L'état actuel de la France, après tant de cataclysmes, tient déjà du prodige.

Il n'est pas hasardeux d'en conclure que le même plan de miséricorde qui s'y dévoile se poursuivra, et que ce n'est pas pour être irrémédiablement perdus que nous aurons été si souvent sauvés.

Nous sommes devenus en quelque sorte l'œuvre de Dieu dans ce que nous avons repris de bien. C'est sa cause, d'autre part, qui est en jeu dans ce qui se poursuit de mal. Il est donc doublement engagé, si j'ose ainsi dire, dans notre sort, et nous

avons un double motif d'appuyer sur lui notre confiance et notre courage.

Je ne sais quand ni par quelle involution d'événements la victoire retournera au bien. C'est là le secret et la part de la Providence, et je n'en suis pas inquiet. Dieu saura bien s'en tirer. Mais notre part à nous est d'activer et d'*anticiper notre libération sociale*, en nous purgeant de toutes les erreurs qui, chez les meilleurs, la compromettent et la retardent, et en embrassant résolûment les moyens de salut.

Ces erreurs, il faut donc une fois les dépouiller ; ces moyens, il faut les reconnaître avec sincérité et les aborder sans hésitation.

CHAPITRE IV

MOYENS DE SALUT

Ce devait être là le principal objet de mon écrit, et je suis arrivé jusqu'ici sans le traiter, m'exposant à l'épigramme de l'écolier :

Eh ! mon ami, tire-moi du danger :
Tu feras après ta harangue.

Toutefois, l'écolier, ici, n'était pas si fort disposé à se laisser prendre qu'il ait le droit de me reprocher d'avoir tant cherché à l'en persuader. Soit présomption, soit désespoir, on répugne plus au moyen de salut qu'au danger lui-même. J'ai donc cru que rabattre cette présomption, en montrant les raisons de craindre, et relever de ce désespoir, en montrant les raisons d'espérer, c'était déjà porter secours.

J'ai cru surtout que la plus efficace manière de montrer le remède et de le faire accepter, c'était de bien accuser le mal dont il est nécessairement l'opposé.

Je sais qu'aujourd'hui on ne l'entend pas ainsi.

On voudrait guérir en renfermant le mal en soi. Mais alors c'est affaire d'empiriques, et ils ne manquent pas. Le vrai médecin ne compose pas avec le mal. Il en est l'ennemi, le dût-il paraître du malade. Il aime trop celui-ci et il se respecte trop lui-même pour se charger de la cure à un autre prix. Si on le repousse, il restera du moins avec le témoignage de son dévouement et l'honneur de sa sincérité.

On ne dispose pas des principes. Dieu lui-même qui peut faire tous les miracles dans l'ordre physique par dérogation aux lois de cet ordre, parce que, si constantes qu'elles soient, elles ne sont pas *nécessaires*, ne peut pas guérir dans l'ordre moral par dérogation aux principes. Il peut y attirer les cœurs par sa grâce, et c'est là le miracle où il se plaît; mais il y a deux choses qu'il ne peut faire : forcer notre nature aux principes, parce que nous sommes libres; souffrir qu'ils soient violés impunément, parce qu'il est saint.

Telle est l'indisponibilité des principes : heur ou malheur, salut ou ruine y sont attachés.

Cela est banal; et cependant quoi de plus méconnu? Toute la politique de nos jours consiste à se passer des principes et à s'y dérober; et cela, alors qu'il s'agit de sauver une société qui ne meurt que de leur violation. C'est proprement chercher la quadrature du cercle. Le moment tout au moins est mal choisi; et ce n'est sans doute pas ce problème-là qui absorbait Archimède lors du sac de

Syracuse. On rapporte au contraire que c'est dans l'application des principes de son art à la défense de sa ville qu'il fut surpris par l'ennemi, à qui les divisions des chefs avaient livré les portes.

Sans être un Archimède, je n'entends pas autrement le salut de mon pays.

Je n'ignore pas les tempéraments et les ménagements qu'on doit concéder aux choses humaines, lorsque les principes sont encore debout. Mais les tempéraments supposent la règle. Là où la règle n'existe plus, où la violation s'érige elle-même en règle, et où la société lutte contre ce suprême renversement, il n'y a plus matière à ménagement et à composition. On ne compose pas avec la mort : on lui arrache, on lui oppose la vie.

Sachons au moins tirer parti de notre malheur. Quand on a laissé introduire dans un grand monument un agent de destruction, je comprends qu'on se borne à lutter pied à pied contre ce fatal ennemi qui en respecte encore la masse, et qu'on ne fasse pas sauter celle-ci pour l'en arracher. Ce qu'on ménage alors, ce n'est pas le mal, qui ne doit jamais être ménagé, c'est le bien, c'est le monument.

Mais lorsque, pour avoir agi au rebours de cette règle de conduite, et avoir érigé le mal en bien, le monument est effondré, il n'y a plus rien à ménager, à moins que ce ne soit la ruine.

On se trouve en ce cas dans l'absolu de la thèse, on a le champ libre. Le triomphe même du mal

affranchit de toute composition avec lui. Il serait insensé autant que criminel de l'appeler à la reconstruction, et de le faire entrer dans les fondements.

Les principes seuls sont alors de mise, et ils doivent être d'autant plus absolus qu'ils sont plus ruinés, d'autant plus exclusifs qu'ils sont plus exclus ; sauf les choses facultatives sur lesquelles la politique de concession trouvera suffisamment à s'exercer.

On a dit avec un grand sens que la convalescence est une loi en politique comme en médecine, et que c'est la compromettre que de la brusquer. Sans aucun doute. Mais il n'y a convalescence que lorsque, par l'extirpation du mal et la radicale action du remède, on est en voie de guérison. La maladie qui fait baisser le malade, et la convalescence où il se relève, sont deux états bien différents et même opposés. Aussi c'est en traitant énergiquement le premier de ces états qu'on donne naissance au second et qu'on entre dans la période des ménagements qu'il réclame. On ne peut composer avec les effets de la guérison que précisément parce qu'on les a produits en ne composant pas avec les causes de la maladie.

Eh ! mon Dieu ! l'ennemi lui-même l'entend ainsi. Lui-même ne veut pas composer. Il se moque de nos concessions et nous les rejette. Quel pitoyable rôle nous infligeons-nous alors, entre les hommes de principe qui nous désavouent et les

hommes de désordre qui nous renvoient; inintelligents de la situation, nous attardant dans le byzantisme, renchérissant même en petitesse de moyens sur la grandeur de plus en plus formidable de la tâche, et assumant une responsabilité d'entrave et d'avortement à laquelle nous abandonnent les sceptiques et les frondeurs eux-mêmes de la veille, prenant en main la défense de ces principes que nous humilions!

Pour moi, je me lave les mains de cette affligeante politique, et, dans l'humble mesure de mes moyens, je viens prescrire ici, comme seules chances de salut, l'intégrité des principes et la fermeté du devoir.

I

Rappeler Dieu au gouvernail.

Les moyens de salut que j'ai à proposer sont nombreux, parce que tout est affecté du mal et qu'il a envahi la masse. Cependant ils se résument tous dans un seul, qui, bien entendu, bien appliqué, engendrerait de soi tous les autres.

Ce moyen, qui sort de tout ce que j'ai dit jusqu'ici, parce qu'il est la contre-partie de l'*État sans Dieu*, c'est l'*Ordre Chrétien*.

Que l'État, — et par l'État j'entends le Pays, — le

Pays, non-seulement dans les individus qui le composent, mais dans les institutions qui les relient en vie publique, — c'est là le point, — redevienne chrétien, et tout est sauvé, et tout se relève et se rétablit dans l'ordre et la liberté, dans l'honneur et dans la gloire.

Il n'est pas vrai de dire aujourd'hui, ce qui a pu être juste autrefois, qu'*en temps de révolution le plus difficile est de connaître ce qu'il faut faire*. La Révolution a poussé les choses à ce point, qu'au moins n'a-t-on pas de doute sur le mal et le remède. La situation est d'une netteté formidable, et dévore toute équivoque et tout demi-moyen.

Et c'est aussi un avantage insigne dans cette situation que la propriété du remède soit telle, qu'il suffise de l'appliquer pour être guéri.

Mais si le difficile n'est pas de *connaître*, il est de *faire*.

Cependant, comme cette difficulté tient à beaucoup d'irréflexion et de préjugés, et à cette disposition générale qui affecte le savoir de la faiblesse du vouloir, je crois que fortifier le savoir en le dégageant de ces préjugés, et en l'éclairant et le nourrissant de la réflexion, ce sera beaucoup pour mettre en demeure le vouloir.

C'est ce que je vais essayer de faire.

Il est à remarquer que, dans les nombreuses crises que la France a traversées, dans sa longue et glorieuse histoire, son relèvement social a

toujours eu pour premier ressort son relèvement religieux, un acte national de retour à sa Foi. Clovis, Charles V, Jeanne d'Arc, Henri IV, Napoléon, les Bourbons en témoignent.

Aujourd'hui, ce moyen héroïque se recommande d'autant plus que la crise est exclusivement révolutionnaire, c'est-à-dire antireligieuse.

Je m'autoriserai donc de l'un de ces grands précédents pour donner à mon pays, dans une situation trop analogue, ce premier conseil que lui-même, par les États généraux de 1356, donnait à Charles V, et dont l'application, si admirablement observée par ce prince, releva rapidement la France et fit de lui un si grand roi : « QU'IL REDOUTE DIEU, « CRAIGNE ET HONORE LUI ET SES MINISTRES, ET « GARDE SES COMMANDEMENTS. »

Charles V se laissa traiter alors comme un enfant par la nation, dont la liberté de remontrance et de contrôle était alors et fut longtemps d'autant plus grande, qu'elle s'autorisait de sa propre soumission à Dieu, et qu'en y ramenant ses rois, elle relevait leur pouvoir en honorant son obéissance. Charles V sut le comprendre et grandit de toute sa déférence à une telle liberté. C'est le contraire de la liberté révolutionnaire qui, ne s'inspirant que des droits de l'homme et du mépris de Dieu, autorise la tyrannie par la révolte, au lieu d'appuyer, l'un par l'autre, le pouvoir et la liberté.

Si Charles V revenait aujourd'hui, c'est lui qui rendrait à la nation ce conseil qu'elle lui donna

jadis, et qu'elle aurait bien mauvaise grâce à ne pas souffrir, alors que non-seulement son salut mais sa vraie liberté s'y retrouvent.

Qu'elle le reçoive donc de toute bouche, et qu'elle reconnaisse ses vrais amis au désintéressement autant qu'au courage qu'il y a à le lui donner.

DIEU, donc, craint et honoré : voilà le grand principe auquel il faut revenir d'abord; voilà le grand proscrit de nos institutions qu'il faut y faire rentrer au plus tôt, comme on rappelle la vie dans un corps qu'elle est sur le point d'abandonner, et qu'envahit déjà la décomposition.

Cette vérité est très-simple : elle a même le désavantage de l'évidence, d'être banale et de ne plus faire impression.

Aussi je crains moins pour elle ceux qui la repoussent, et qui, du moins, la font ressortir par les horribles conséquences de sa négation, que ceux qui l'admettent sans conteste, mais aussi sans conséquence logique et pratique, et qui ne l'honorent que pour la reléguer, hors de la politique, dans le domaine exclusif de la religion.

C'est là l'erreur qu'il importe le plus de faire disparaître.

La politique! mais elle n'est plus que là en ce moment.

De quoi peut-elle se composer, en effet? de raison, de sagesse, de respect, d'autorité, d'ordre, de liberté, de droits, de devoirs, de famille, de patrie, de société. Ce sont là les éléments essentiels sur

lesquels portent toutes ses combinaisons et sans lesquels elles sont creuses.

Or, tout cela est fait de Dieu, comme le ruisseau est fait de la source, comme *les principes* sont faits *du Principe*.

Cela a été vrai de tout temps ; et si flottantes et variables que soient les affaires humaines, elles ont toujours dû se rattacher à Dieu par une chaîne souple qui les retient sans les asservir.

Mais en des jours comme les nôtres, cette chaîne se raccourcit.

Pour avoir en effet répudié cette vérité et rompu avec elle par une révolte furieuse de notre liberté, pour avoir voulu de simple image se faire type, d'écoulement se faire source, d'émanation se faire principe, en un mot pour avoir voulu, selon le mot de la Révolution, qui résume toute sa prétention, se *séculariser*, la politique humaine, n'étant plus alimentée par le *Principe*, a perdu successivement tous les principes, et s'est mise elle-même dans la nécessité de ne plus être, ou de revenir se rattacher à Dieu.

Dieu, en cet état, de principe indirect est devenu le principe direct, immédiat et absolu de la politique. Nous l'avons rendu nécessaire de tout ce que nous avons fait pour nous passer de Lui.

La société moderne en est venue à ce point où semble dit pour elle ce que rapporte Platon des traditions antiques sur l'intervention de Dieu dans les destinées du monde ancien. Je recommande à l'at-

tention du lecteur cet étonnant passage, où chaque mot porte sur nous comme un trait. C'est notre histoire actuelle découpée dans l'histoire générale de l'humanité :

« A la première époque, Dieu lui-même, placé à « la tête de l'humanité, la conduisait. Quand cette « première époque fut accomplie, alors Celui qui « régit cet Univers l'abandonna à sa liberté, et se « retira comme dans un lieu d'observation. Mais le « monde, obéissant à un penchant mauvais, se dé- « voya de plus en plus jusqu'à courir sur la fin le « risque d'une entière destruction. Alors Celui qui « l'a formé, le voyant en cette extrémité, et ne « voulant point qu'assailli et dissous par le désor- « dre il s'abîmât dans l'espace infini de la *dissem-* « *blance*[1], Dieu, revient s'asseoir au gouvernail, ré- « pare ce qui est altéré ou détruit, en imprimant de « nouveau le mouvement qui s'était accompli pré- « cédemment sous sa direction, réforme, ordonne « le monde, et l'affranchit de la mort[2]. »

C'est l'histoire prophétique de la Rédemption du genre humain recueillie, à travers toutes ses altérations mythologiques, par la plume d'un païen, et qui est la condition de toute rédemption sociale, spécialement de la nôtre.

Et savez-vous dans quel traité Platon rapporte et apprécie cette condition ? Cela encore a sa por-

[1] Expression admirable, l'humanité ayant été faite à l'image de Dieu et à sa *ressemblance*.

[2] Platon, traduct. Cousin, t. XI, p. 337.

tée. C'est dans le moins spéculatif de tous ceux qu'il s'est proposés : LE POLITIQUE OU DE LA ROYAUTÉ.

Il faut donc que Dieu *revienne s'asseoir au gouvernail*, si nous ne voulons pas *qu'assaillie et dissoute par le désordre* notre malheureuse société *s'abîme dans l'espace infini de la dissemblance*. Et pour cela il faut l'y rappeler et lui faire sa grande place.

Et qu'y a-t-il de plus commandé, alors que, à la différence du monde ancien qui n'avait altéré le divin qu'en le prodiguant, nous l'avons monstrueusement chassé, et, pour avoir voulu nous ériger en sa place, nous sommes précipités dans le vide immense de sa négation, dans le grand abîme du *Sans Dieu ?*

Et ce qui fait notre crime plus grand, c'est que c'est *Dieu connu*, vivant et se manifestant au milieu de nous, Dieu notre hôte, à qui nous avons fait et nous laissons faire cette guerre sans nom jusqu'ici dans l'humanité, sans que le suprême intérêt de notre existence qui va s'y briser nous donne le courage de le professer en le remettant hautement à notre tête.

Mais là aussi est encore notre ressource.

Où était Dieu dans le monde ancien? Vraiment on se prend d'une immense et sympathique compassion pour ce malheureux monde qui s'affaissait de plus en plus dans un déluge d'erreur et de corruption sans plus savoir où se prendre ; et on comprend que Dieu même soit venu lui tendre la main

et le tirer à lui du haut de la Croix où il en expiait tous les désordres.

Mais depuis, ce même Dieu, qui a épousé plus sensiblement l'humanité, est resté présent au milieu d'elle, la comblant de grandeurs et de gloires pendant dix-huit siècles de progrès, retardant aujourd'hui sa décadence, et soutenant tous ses assauts. Quoi qu'on fasse, il ne se retire pas, ou du moins sa retraite est pleine de miséricordieux retours. Il est là, proscrit et interné au milieu de nous, essuyant tous nos outrages, nos reniements et nos abandons, renaissant chaque jour, comme il le fit une première fois, des coups qu'on lui porte, les mains pleines de grâces de régénération qui ne demandent qu'à se répandre, mais respectant notre liberté qu'il ne veut que toucher et non forcer, comme un Roi qui attend que ses sujets, malheureux de leur propre égarement, le rappellent. Immense amour qui n'éclata peut-être jamais autant qu'à l'heure où nous sommes, mais qui serait la mesure de sa justice si nous l'y forcions!

Nous n'avons donc pas à être en quête de Dieu et *à le chercher comme à tâtons* dans mille systèmes, comme le disait saint Paul à l'Aréopage. Nous savons où il est.

Il est dans le Christ, se réconciliant le monde[1]. Qui ne le voit pas là ne le voit pratiquement nulle part. Aujourd'hui surtout où l'erreur a usé toutes ses

[1] *Deus in Christo mundum reconcilians sibi.* 2 ad Corinth., V, 19.

formes, et où les questions se sont serrées dans les mille duels de la polémique religieuse, au grand bénéfice de la vérité, le Déisme a disparu. Il est devenu Christianisme ou Athéisme. L'impiété elle-même le proclame en identifiant la négation de la divinité de Jésus-Christ à la négation de Dieu lui-même ; et quand elle semble vouloir échapper à l'odieux de cette dernière négation et vouloir sauver *le divin* de ce grand naufrage, elle se reprend à Jésus-Christ, et s'inflige à elle-même cette déclaration : « Entre LUI et DIEU on ne distinguera plus. « Voilà le Dieu vivant, voilà celui qu'il faut adorer[1]. »

Et maintenant le Christ où est-il? C'est encore là le bénéfice de notre temps d'avoir fait disparaître une telle question. Le Christ n'est pas *ici ou là*. Le Christ n'est pas *oui et non. Il est.* Il est plus visiblement que jamais là où il a déclaré lui-même qu'il serait jusqu'à la consommation des siècles : dans l'Église; dans sa doctrine, sa morale, ses sacrements, son culte, sa discipline, sa hiérarchie, ses fidèles répandus dans le monde entier, se reliant à son clergé et à son Épiscopat, et se résumant dans le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, Représentant de Dieu, Pierre, s'appelant aujourd'hui Pie IX.

Constitution trop merveilleuse, trop éprouvée depuis dix-neuf siècles, et aujourd'hui surtout trop

1 M. Renan. *Vie de Jésus.*

visiblement supérieure à la violence aussi bien qu'à la faiblesse humaines, pour ne pas éclater à tous les regards comme la citadelle de Dieu.

Le catholicisme, donc, qui n'est que le christianisme intégral, qui n'est que le théisme réalisé : telle est la foi, l'unique foi à Dieu, au seul Dieu. Et ici encore l'impiété ne nous laisse pas vaciller : « Si « vous reconnaissez un Être Suprême, dit-elle, à « genoux devant le CRUCIFIÉ !»—« Croyez-vous en « Dieu ? — ajoute-t-elle, — si oui, vous êtes Chré- « tien, *Catholique*. Si non, osez le dire ; car alors ce « n'est pas seulement à l'Église que vous déclarez « la guerre, c'est à la foi du genre humain. Entre « ces deux alternatives, il n'y a de place que pour « l'ignorance ou la mauvaise foi [1]. » Donc, de par la Révolution même, la question s'impose ainsi : catholique ou athée.

Vive Dieu ! Non, la France n'est point athée : elle croit en Dieu, elle adore le Crucifié, elle est Catholique. Telle est sa foi, ainsi l'a-t-elle professée dans son dernier recensement.

Ce langage paraîtra sans doute étrange. Mais c'est nous qui sommes étranges de le trouver tel, et d'avoir rendu sa vivacité nécessaire par la désuétude et l'abandon de ce sentiment religieux en honneur chez tous les peuples et qui est l'âme du genre humain. Je ne fais d'ailleurs que le susciter ; car il

[1] Proudhon, ***De la Justice dans la Révolution et dans l'Église***, t. I, p. 38. — Aussi Proudhon ajoute-t-il que s'il n'était pas athée il serait catholique.

existe, même en nous, seulement comme s'il n'existait pas.

Étant donc ainsi en vérité, il faut qu'il passe en acte et en premier moyen de salut, et ce moyen est aussi infaillible que réalisable.

Comment? — Je m'explique :

C'est à chacun d'abord (je m'adresse aux simples honnêtes gens, mais à tous les honnêtes gens qui, grâce à Dieu, sont encore la majorité) à se dire à lui-même qu'il est partie responsable d'une grande société, d'une patrie qui meurt faute de foi, et qui, par sa prépondérance inaliénable, peut décider du bien universel dans le monde ; et à se demander si, dans une telle crise, il ne doit pas faire tout ce qui est en lui, dans une mesure variablement proportionnelle à l'état de ses convictions, pour prévenir le si grand naufrage du vaisseau dont il n'est pas seulement le passager, mais plus ou moins le manœuvre. — Simple question d'honnêteté, — je n'ajoute pas d'intérêt.

La réponse, dans chaque conscience, ne saurait être douteuse.

Que s'ensuit-il? C'est que chacun doit d'abord rappeler Dieu au gouvernail intérieur de soi-même, et tendre à être en acte ce qu'il est au fond : croyant, chrétien.

Dans les temps ordinaires, il devrait en être ainsi par devoir envers soi-même; mais on se relâche, on s'oublie, et cependant quand le malheur vient

vous frapper, quand la mort approche, la foi surgit des profondeurs de l'indifférence et de l'infidélité et reprend heureusement ses droits.

Il doit en être ainsi en ces jours de malheur public et de mort sociale où nous sommes. C'est comme pour la libération du territoire : chacun doit s'acquitter par anticipation. C'est une question d'honneur et de civisme. Il faut se faire du patriotisme une religion, en se faisant de la religion un patriotisme.

Qu'il en soit ainsi ; que chacun s'observe et s'exécute dans la mesure de ses facultés morales et religieuses, les uns plus parce qu'ils ont beaucoup, les autres moins parce qu'ils ont moins : tous autant qu'ils le peuvent : et la société est sauvée, certainement sauvée.

Et qu'on ne dise pas qu'une telle considération, si haute et si noble qu'elle soit, est après tout humaine, et ne saurait entrer dans les déterminations de la conscience au point de vue supérieur de la foi. Ce serait une erreur. Tous les devoirs sont solidaires. La foi déjà oblige par elle-même à toutes ses conséquences ; sa diminution et sa perte même obligent à sa récupération. Cette obligation existant foncièrement et en elle-même, n'a rien d'incompatible, tant s'en faut, avec les influences temporelles qu'elle peut recevoir ou exercer. Car la Religion, comme l'a si bien dit Montesquieu, qui semble n'avoir d'autre objet que l'autre vie, fait encore notre salut dans celle-ci. Ce sont deux buts qui s'ajustent

parfaitement. Il en est incontestablement ainsi dans l'ordre de l'intérêt privé, où le péril et le malheur déterminent si souvent la foi. Combien plus dans l'ordre de l'intérêt public, où cette détermination est moins personnelle et plus généreuse !

Qu'on ne dise pas non plus que cela ne peut concerner que les croyants d'habitude, que les pratiquants ; parce qu'on ne peut agir que selon sa foi. C'est une équivoque. Sans doute c'est aux fervents d'abord que cela s'adresse : ils sont comme le levain : c'est à eux à imprimer le mouvement en y étant les premiers fidèles, et à se développer dans une plus stricte observance de leur foi. Mais les autres doivent y participer autant qu'ils le peuvent ; et ils le peuvent tous à divers degrés. Qui est-ce qui est dépourvu de foi, surtout en face des cyniques audaces de l'athéisme? S'il en est qui se croient tels, je le leur dis hardiment, ils se calomnient. Or de quoi s'agit-il? D'exercer la foi que vous n'avez pas? Nullement : celle que vous avez; mais toute celle que vous avez. Or qu'arrive-t-il? On se croit dispensé de pratiquer la foi qu'on a, parce qu'on n'a pas toute la foi qu'on devrait pratiquer. Retournez la proposition, et vous serez dans le vrai. Pour avoir toute la foi que vous devez pratiquer, pratiquez d'abord toute celle que vous avez. Cela est vrai, juste, raisonnable et obligatoire dans l'ordre de la responsabilité individuelle. Mais cela l'est davantage encore dans l'ordre de la responsabilité collective où nous raisonnons ; parce que, dans cet

ordre, chacun est comptable de tout ce qu'il peut apporter de foi à la reconstitution du capital des croyances, producteur des caractères et des mœurs.

Si chacun se pénètre bien de cette responsabilité et agit en conséquence, il se formera bientôt une masse et un courant régénérateur qui sauveront le pays.

C'est beaucoup ; mais ce n'est pas encore assez pour un but si haut et si difficile.

On trouve encore des dispositions de foi privée ; mais là où la foi fait le plus défaut, même chez les croyants et les fervents, c'est dans son influence extérieure, c'est dans son rayonnement. Et cependant ce n'est que par son rayonnement qu'elle peut pénétrer les mœurs publiques.

On se fait petit autant qu'on le peut dans sa foi. On cherche à se la faire pardonner à force de la réduire et de la dérober dans l'ombre, et dans une sorte d'*à parte* où personne ne la voie et ne l'entende. Même lorsqu'elle est le plus provoquée elle se tait. Ce n'est pas précisément honte ; mais c'est encore moins honneur, amour et zèle de la vérité. On la porte en soi, peu dans la famille, à peine dans les relations, nullement dans la vie publique. En un mot on ne la professe pas.

Ah ! si elle était en crédit, en honneur et en faveur dans le monde officiel, comme cela s'est vu dans d'autres temps, je comprendrais cette réserve ; j'y verrais un caractère de désintéressement et de

pudeur qui me la ferait estimer de toute mon horreur pour l'hypocrisie.

Mais c'est tout le contraire : elle veut aujourd'hui fidélité, courage, sacrifice, et je trouve qu'on la met trop au rabais.

Je sais que, depuis trente ans, il y a eu en France comme un pacte de tolérance mutuelle entre ce qu'on appelle les convictions, depuis la stricte piété jusqu'à l'athéisme. On veut bien admettre, honorer même les hommes de foi, pourvu qu'ils mettent une sourdine à leur croyance et qu'ils en retranchent le zèle et l'amour. A cette condition le respect humain privé n'existe plus. Que plusieurs soient revenus à la foi et à ses pratiques à la faveur de ce compromis, je le reconnais. Mais ce qu'on ne peut méconnaitre aussi, c'est que c'est là une foi de faible trempe, et qui au lieu de fortifier le caractère n'existe qu'à son détriment; c'est surtout que le plus grand ennemi social, l'Individualisme, a pénétré par là dans le cœur de la place, dans la *Religion* même, dont le propre, comme son nom seul le dit, est de l'exclure en nous *reliant* tous en communion à son foyer. La chose publique y a perdu en somme bien plus que le confessionnal n'y a gagné. Le respect humain n'arrête plus un si grand nombre à l'église; mais il arrête un plus grand nombre hors de l'église, dans les relations, dans les réunions, dans les conseils, dans les administrations, dans les assemblées, où se traitent cependant les intérêts les plus vitaux de la Société, sans

que les croyants y portent les courageuses inspirations de leur foi, suspects et retenus qu'ils sont par leur foi même. Il y a là pis que l'ancienne indifférence : le scandale de la défection, et si j'ose ainsi dire de l'apostasie.

Qu'en est-il résulté? c'est que ce beau pacte libéral de réduire la question religieuse à l'ordre purement privé a été violé à notre préjudice. Et en cela les ennemis de la religion l'honorent plus que ses néophytes. Ils lui reconnaissent, quoique dans un mauvais sens, l'importance des plus hautes questions. Ils en font même aujourd'hui, avec infiniment de raison, la grande question, l'unique, identique à la question sociale. Ils la portent, sous forme d'athéisme et d'antithéisme, de guerre à Dieu et à toute foi, en pleine politique, et en font retentir les journaux, les clubs, les assemblées, les municipes, les écoles, les cités : tandis que les croyants en sont encore à se faire un scrupule de *mêler la religion à la politique;* ce qui équivaut à dire aujourd'hui de mêler la religion à la religion, de ne pas la laisser arracher et immoler, et avec elle l'ordre social, de peur *de la compromettre !*

Les choses en sont venues à cet état qu'en présence de forcenés qui vocifèrent et affichent l'athéisme dans le sanctuaire même des lois, il faut être fou d'une autre façon pour oser professer Dieu. L'Évangile est redevenu ce qu'il était à son origine : scandale aux Sages, folie aux Prudents.

Acceptons au moins la bataille, puisque dans nos autels il y va de nos foyers et que tous les sanctuaires se tiennent. Que tous ceux qui ne sont pas athées soient croyants, et croyants publics, puisque c'est la chose publique qui est menacée.

Pour cela encore que faut-il faire?

Est-il besoin de faire déclarer que la France n'est pas athée, qu'elle a une religion nationale, et que cette religion doit être la *Religion de l'État ?*

Nullement, selon moi, et je ne donne ceci que comme mon propre sentiment.

Il faut moins et plus.

Il y a des choses qui sont tellement par elles-mêmes qu'il est inutile et même nuisible de les déclarer.

Inutile de déclarer que la France a un culte national. C'est un fait grand comme la France même : La nation française est catholique. C'est éclatant. On ne peut ouvrir les yeux sans voir partout les monuments et les symboles de sa foi. Prenez quelque dictionnaire de géographie que ce soit, et vous y lirez : *France, nation catholique.*

Il serait nuisible de le déclarer, parce que ce serait le mettre en question, ce serait réduire à une déclaration un fait qui se déclare lui-même et qu'aucune déclaration ne peut pas plus confirmer qu'infirmer. Ce serait faire croire que sa vérité et son importance en dépendent, qu'il ne se suffit pas, et que la nation tout entière pourrait éprouver chaque

matin le sort des rues et des boulevards de nos cités, être *débaptisée.*

Que faut-il donc faire, puisque là-dessus les choses sont par elles-mêmes ?

Il faut tout simplement s'y conformer.

Il faut rappeler Dieu au gouvernail de la France.

Il faut faire cesser cette énormité monstrueuse de gouvernements, et de gouvernements représentatifs, issus de la nation, mandataires de tout le monde, se disant *la chose publique*, et qui en religion, la première de toutes les choses, traitent tout le monde en ilotes, permettent qu'on conspire quand ils ne conspirent pas eux-mêmes contre la chose publique, tiennent le catholicisme en ostracisme, et mettent la nation religieuse au ban de la nation politique.

Si la France était conquise par la Turquie et que celle-ci voulût lui enlever sa religion, lui imposer l'Islamisme, qu'y aurait-il de plus révoltant ? Eh bien ! nos révolutionnaires font pis, car l'Islamisme est encore une religion. Ils veulent nous imposer l'irréligion, l'instruction athée, ils crient haro ! *crucifige !* contre toute manifestation et tout libre exercice de notre foi, et la menacent encore du cirque et des catacombes.

La religion nationale en France, depuis longtemps, a moins de liberté et de faveur qu'à Constantinople.

Depuis 89, la France a été traitée par la Révolution en pays conquis, et conquis par le pire ennemi

et le plus barbare ; car, dit Montesquieu, « il n'y a « pas de vainqueur si barbare, dans nos temps mo- « dernes, qui ne laisse aux vaincus ces grandes « choses, la vie, la liberté, les lois, les biens, et « *toujours la religion.* »

De nos jours surtout, la Révolution, qui, sous tous ses déguisements politiques dont elle fait si platement litière au Pouvoir, n'a jamais été autre chose que la guerre à Dieu, pousse cette guerre à outrance et à extermination. Elle n'a plus qu'un but : arracher Dieu du cœur du peuple, de l'âme de la nation, des entrailles de l'humanité.

Il faut que ce suprême péril et cette criminelle audace nous rallient ; et c'est ici que l'insurrection serait le plus saint des devoirs, si ce mot insurrection ne devait être laissé à ceux-là seuls à qui il appartient, les insurgés de l'ordre éternel.

Il faut que les gouvernements, qui ont charge d'assurer nos biens, assurent le bien de nos biens.

Il faut que la nation, comme toute nation, soit représentée et honorée dans sa foi, dans son culte national, comme elle est représentée dans ses intérêts agricoles, financiers, manufacturiers et économiques.

Il faut que la législation et l'administration de la France s'inspirent des mœurs religieuses de la France, et les relèvent au lieu de les démolir. Il faut que la foi de nos laboureurs, de nos marins, de nos ouvriers, de nos soldats, de nos familles, ne

soit pas la foi méconnue, insultée et immolée dans tous les conseils où se traitent nos intérêts et nos destinées.

Il faut compter en un mot avec la foi de la France dans le gouvernement de la France.

Serions-nous déchus et vaincus à ce point que cette prétention soit téméraire, comme s'il était téméraire de vivre?

Ne sommes-nous pas le droit, qui seul suffit à sa réclamation et finalement à son triomphe? Ne sommes-nous pas aussi le nombre : contre 6,000 mécréants 36 millions de catholiques, auxquels on peut joindre ici 1,400,000 dissidents s'appuyant sur 200 millions, ou plutôt, puisque nous avons affaire à l'athéisme, s'appuyant sur la foi du genre humain? Il y a une seule chose que nous ne sommes pas, c'est le courage.

Et cependant, qu'y aurait-il pratiquement à faire?

Il y aurait d'abord à poser la question sur son premier terrain, le terrain électoral.

Il faudrait que sur ce terrain, je ne dis plus les catholiques, mais tous les croyants, tous les honnêtes gens et tous les conservateurs, dont les catholiques de fait sont le noyau, s'entendissent pour choisir et nommer les plus fidèles ou les moins infidèles représentants des principes sociaux, dont le premier de tous est le principe religieux, par opposition au principe contraire de l'ennemi commun.

Il faudrait exiger des candidats une profession de *foi*, en ramenant ce mot à son vrai sens, dont il a été détourné, ou plutôt contre lequel il a été retourné ; car depuis qu'on n'a plus la Foi, on a de la foi à revendre. On a foi a tout depuis qu'on n'a plus foi à rien. On fait profession de *foi*, même d'Athéisme [1]. Il n'y a que LA FOI dont on ne fasse plus profession de foi. C'est encore là un de ces mille euphémismes révolutionnaires où les mots hurlent avec les choses, mais sont encore un hommage à la vérité et une ressource de salut, si nous savons enfin en exiger la restitution à leur vrai sens. Il n'y aurait que cela à faire en tout; car en tout la Révolution a tellement faussé la langue que toutes les questions pourraient se ramener à une question de grammaire.

La question de foi toute seule suffirait, parce qu'elle contient toutes les autres. On disait autrefois d'un homme pervers : il n'a *ni foi ni loi :* tant les deux principes se tiennent. Cependant le respect de la loi a survécu quelque temps à la perte de la foi individuelle, la foi commune étant encore debout. Mais de nos jours où l'ennemi attaque ouvertement cette foi commune, la question de foi implique étroitement et inséparablement la question de loi, de toute loi, de tout ordre et de toute société ; et cela non plus encore par voie de conséquence

[1] « En politique je suis socialiste, en religion athée, en philo- « sophie matérialiste : telle est ma profession *de foi,* » disait dernièrement un candidat.

comme autrefois, mais par voie de principe, de programme, de profession de foi [1].

La conduite à tenir se trouve donc des plus simplifiées pour tous les honnêtes gens, étant ainsi ramenée par l'ennemi lui-même à une seule question : la question de foi.

Sur cette question mère, doit se jouer la dernière partie.

Il faut y ramener toutes les compétitions.

Il faut finalement élire Dieu, stipuler sa croyance en Jésus-Christ, dans le mandat donné à nos représentants de Le faire régner, comme il en était dans les républiques d'Italie. Il faut faire de la question électorale une question de principe religieux.

Cette résolution paraîtra sans doute téméraire, si on la mesure à la conduite des honnêtes gens dans les élections depuis deux années ; et on lui fera à peine l'honneur d'une fin de non-procéder.

Il faut s'expliquer à cet égard.

Jusqu'ici, depuis les grandes élections de 1871 qui ont donné à la France une de ses meilleures représentations, les honnêtes gens se sont abstenus, soit dans les élections parlementaires par-

1 Voici celles des révolutionnaires de nos jours : *Les révolutions ne sont pas faites pour les lois, pas plus que les lois pour les révolutions.* Rapport de M. de Sugny sur l'administration politique du gouvernement de la *Défense nationale* dans les Bouches-du-Rhône.

tielles, soit dans les élections municipales générales. — L'abstention des honnêtes gens, voilà la pierre d'achoppement.

Au risque d'étonner le lecteur, je dirai que je n'en suis pas moi-même étonné ni découragé.

Je ne crains qu'une chose, c'est que les honnêtes gens ne soient découragés par leur propre découragement.

Aussi, loin de le leur reprocher, il faut les en relever en leur donnant à eux-mêmes la raison de leur conduite qui, selon moi, tient beaucoup plus aux circonstances qu'à une véritable défection.

Sans doute il eût mieux valu, au point de vue du devoir, agir quand même, et je ne conseillerai jamais l'abstention. Il n'est jamais permis à l'homme de s'abandonner. Mais faut-il en conclure que ce soit là une abdication du devoir social, sans excuse et sans raison, et par conséquent sans retour?

Je crois que ce serait nous calomnier nous-mêmes que de le penser.

Je l'ai déjà dit plus haut, l'abstention dans une aussi grande proportion a eu un autre caractère. Les honnêtes gens se sont abandonnés parce qu'ils se sont sentis abandonnés; je dis plus, trahis. On nous a tenus dans la crise. Toute licence a été laissée aux hommes de désordre. La politique a prévalu sur l'intérêt social. Les couches révolutionnaires autorisées ont débordé, et les pratiques violentes et surtout grossièrement mensongères

par lesquelles elles ont été soulevées et entraînées par ceux qui exploitent leurs appétits et leur crédulité, ont paralysé la majorité des vrais citoyens. Le dégoût et le découragement, plus encore que la crainte, les ont retenus. Ils n'ont pas voulu risquer leurs chances dans une lutte que leur honnêteté même rendait si inégale. Ils ont voté par abstention, et se sont abstenus par protestation. Partout, en effet, la majorité des électeurs inscrits, en ne se rendant pas au scrutin, a montré, comme par contre-épreuve d'assis et levé, le vrai sentiment de la France. Ce sentiment n'attend que son heure pour éclater et s'affirmer; et déjà il a rendu nécessaire une loi électorale qui fasse cesser cette anomalie, peu flatteuse pour ceux qui en ont bénéficié, du suffrage universel *restreint*, par le résultat, à la minorité, et à une minorité abusive encore par le nombre de ceux qui n'auraient pas dû y prendre part.

Il résultera de là que le suffrage universel, rendu à sa sincérité, sera relevé dans les électeurs, et par suite dans les candidats. Ceux-ci offriront plus de choix et aussi plus de scrupules. Il y aura plus de compétitions, parce qu'il y aura plus de liberté, et plus de jeu dans le mécanisme électoral, au lieu de cette fatalité brutale de la démagogie qui ne prouve rien parce qu'elle prouve trop.

C'est dans ces compétitions que devra intervenir le poids de la conscience du pays. Les honnêtes gens, pour peu qu'ils s'entendent, pourront toujours

alors faire pencher la balance, en portant leur choix sur ceux des candidats qui représenteront le mieux leurs convictions et qui y souscriront.

Cette sorte de fin de non-recevoir tirée de l'abstention doit donc être écartée. Dans un temps donné, le scrutin sera redevenu abordable à toutes les chances honnêtes. Il faut s'y préparer par tous les genres d'ententes, de ralliement et d'organisation possibles; préparer en quelque sorte son bulletin, c'est-à-dire les convictions qui doivent y être deposées pour monter et passer de là dans la Représentation du pays.

Le capital, l'unique, c'est donc de déterminer et de bien arrêter ces convictions; de faire en quelque sorte sa profession de foi pour y conformer celle de nos représentants.

Comme c'est là au fond le faible de notre état, sur lequel cependant doit rouler tout le reste, je ne me ferai pas scrupule d'insister sur ce point principal, objet de cet écrit, pour y apporter plus de démonstration et pour mieux montrer les conséquences qui en dérivent.

II

Catholicisme ou Révolution.

La Révolution a tout submergé, tout détruit : elle nous investit et nous menace de son dernier flot. Un

seul refuge nous est ouvert d'où nous pouvons encore la dominer : le Catholicisme. Sur le déluge où tous les principes sont submergés, il est comme l'arche qui en a sauvé les types, d'où ils ressortiront pour repeupler la société. C'est la seule politique du temps.

En voulez-vous un témoignage de plus parmi tant d'autres qui ne sont pas suspects ? En voici un qui ne manque pas d'autorité.

M. Thiers, dont la personne l'emporte de beaucoup sur le personnage, et qui se passe, à ses heures, les grandes vues de l'homme d'État, avait réuni chez lui les radicaux de l'Assemblée, pratiquant cette politique présidentielle sur laquelle nous n'avons plus à revenir. Après avoir parlé de beaucoup de choses qui pouvaient les flatter, et dans ce laisser-aller de la dernière heure où il excelle à charmer et à étonner ses auditeurs, il se donna la satisfaction, non sans malice, de leur dire ces paroles dont je crois pouvoir garantir au moins le sens : « Avez-vous remarqué, messieurs, que nous « n'avons plus depuis longtemps de politique extérieure. Oui, c'est évident, nous n'avons pas de « politique extérieure. Et savez-vous pourquoi nous « n'avons pas de politique extérieure ?... Vous ne « le savez pas ? Eh bien je vais vous le dire : C'est « qu'il n'y a pas de politique extérieure possible « pour la France qui ne soit une politique *catho-* « *lique*. » — Ses auditeurs n'étaient pas revenus encore de leur muet étonnement, qu'il reprit et

ajouta : « Et à l'intérieur, avez-vous remarqué, « messieurs, que nous allons à une seule question, « la question sociale ? Et cette question, savez-vous « à quoi elle revient encore ? A la question *catho-* « *lique*. Oui, dans cinquante ans, il n'y aura pas « d'autre question ; dans cinquante ans, messieurs, « dans cinquante ans... »

En appuyant sur ces *cinquante ans*, avec son fin sourire, M. Thiers voulait-il mesurer la vérité au compte de ceux à qui il l'infligeait, ou se donner du large à lui-même? Quoi qu'il en soit, il est permis d'en rabattre, et il n'y a que trop lieu de raccourcir la perspective. Cinquante ans, c'est demain ; et comme demain est dans aujourd'hui, et dans les quatre-vingts ans sur la pente desquels la Révolution nous précipite avec une accélération effrayante à la question sociale, on peut dire qu'il n'est que temps de se prémunir, en se posant sur le terrain de la résistance, et en reconnaissant avec un autre homme d'État dont la haute raison domine aussi parfois les préjugés, M. Guizot, que *tous les intérêts de la France sont catholiques*.

Pour qu'une telle vérité sorte de ces bouches, il faut qu'elle soit bien forte.

C'est qu'elle est forte de la vérité du Catholicisme, qui est la vérité absolue de la Religion même dans ses rapports avec toute société.

On a beau avoir des préjugés contre le Catholicisme, contre l'Ultramontanisme, contre le *Syllabus*, contre l'Infaillibilité doctrinale, contre l'Église en un

mot, — préjugés de malade, si on les examine bien, avec lesquels il serait superflu de discuter, et qui justifient le principe d'autorité qui y coupe court[1], — il n'en est pas moins vrai, pour qui prend le Catholicisme dans son entier, qu'il est le caractère visible de la Religion même, et, si j'ose ainsi dire, la forme sociale de Dieu dans l'histoire. Amis et ennemis aujourd'hui le reconnaissent, en plaçant là toute la question religieuse.

La question catholique revient donc à la question de Dieu dans le monde.

Or la question de Dieu, c'est la question de l'homme, de son existence en société.

Supprimez Dieu des esprits et des âmes, et tout entre en révolution.

Et pour serrer une vérité tant de fois exposée, mais si importante, je la réduirais à deux points essentiels : ordre et liberté, sans lesquels l'homme et la société ne sauraient exister, parce que ces deux conditions sont inhérentes à la nature inviolable des choses humaines, et qu'elles s'y entre-croisent dans une réciproque nécessité.

Dépendre, obéir, est la loi commune de quiconque ne s'est pas fait lui-même. Et cela, non-seulement au point de vue du droit d'antériorité et de supériorité de son auteur, mais parce que, être imparfait

[1] Préjugés que les protestants eux-mêmes sérieux n'ont pas, comme on peut le voir dans les discours prononcés par plusieurs d'entre eux au parlement de Berlin, et qui ne sont plus le lot que des *vieux catholiques*. Grande leçon !

et toujours perfectible, l'homme tient constamment à la main qui ne cesse de l'achever en vertu de la même puissance qui l'a fait, et à laquelle il ne peut se soustraire sans se défaire. Cette dépendance qui fait son ordre fait dès lors aussi toute la liberté dont il est susceptible, parce qu'elle fait son concours à l'existence et au développement qu'il reçoit. Par contre, se soustraire à cette dépendance, c'est tomber dans une pire, celle de sa propre impuissance et de tout le mal qu'on se fait.

Impossible de sortir de là. Obéir est la loi de nature. La question n'est pas d'obéir ou de ne pas obéir; mais d'obéir à l'ordre ou au désordre, à qui a droit ou à qui n'a pas droit, à la raison ou à la démence. Ce n'est qu'un choix entre deux dépendances. Seulement sous l'une on est libre, sous l'autre on est serf. Voilà toute la question.

La doctrine révolutionnaire de l'indépendance croit sortir de ce cercle en rejetant toute sujétion. Mais elle ne parvient qu'à rejeter toute sujétion légitime sous l'autorité du plus noble, ce qui est la condition de la liberté, et qu'à tomber sous la tyrannie du plus vil, ce qui est la condition de la servitude.

Lors donc que nos *Sans Dieu* viennent nous parler de liberté, en rejetant la condition première de toute liberté, et qu'ils opposent leur libre pensée à notre soumission, nous pouvons les renvoyer avec cette foudroyante apostrophe que le républicain Milton met dans la bouche de l'ange fidèle contre

l'ange révolté : « Apostat, tu te trompes; éloigné
« de la voie de la vérité, tu ne cesseras pas d'errer.
« Injustement tu flétris du nom de servitude l'obéis-
« sance que Dieu ou la nature ordonne. Dieu et la
« nature commandent la même chose, lorsque celui
« qui gouverne est le plus digne. La servitude est
« de servir l'insensé qui s'est révolté contre un plus
« digne que lui, comme les tiens te servent à pré-
« sent, toi non libre, mais esclave de toi-même. Et
« tu oses effrontément insulter à notre devoir!
« Règne dans l'enfer, ton royaume; laisse-moi
« servir dans le ciel Dieu à jamais béni, obéir à
« son divin commandement qui mérite le plus d'être
« obéi[1]. »

Il y a plus, et c'est ici qu'éclate cette merveilleuse génération de la liberté du sein de la légitime soumission : sur son obéissance à ce qui lui est supérieur, l'homme appuie sa domination sur ce qui lui est inférieur, et, ce qui est admirable, sur lui-même. Il se domine en se soumettant. Il s'approprie en quelque sorte l'autorité sous laquelle il s'incline, l'autorité même de Dieu; *il s'obéit* : ce qui est la suprême liberté dans l'ordre parfait, parce qu'elle égalise et identifie en quelque sorte le sujet et le souverain.

La révolte conduit à la servitude, la légitime soumission à la liberté, au règne. Et ce n'est pas seulement la Parole Sacrée qui a dit : *Servire Deo reg-*

1 *Paradis perdu*, liv. VI.

nare est ; la voix du genre humain lui a fait écho dans ces paroles d'Horace au peuple romain : « C'est parce que tu t'es soumis aux dieux que tu « commandes au monde. » Et il ajoute : « A ce « principe rapporte toute ta grandeur, à son oubli « ta ruine. Les dieux délaissés ont envoyé à la « malheureuse Italie toutes les calamités sous « lesquelles elle gémit. »

Dîs te minorem quod geris imperas :
Hinc omne principium, huc refer exitum,
Di multa neglecti dederunt
Hesperiæ mala luctuosæ [1].

Ces vérités qui étaient théoriques et philosophiques autrefois, et qu'il ne venait pas à la pensée d'exposer, tant elles allaient et fonctionnaient de soi, sont aujourd'hui expérimentales. La Révolution les a fait éclater en les violant. Nous en sommes la plus cruelle démonstration.

Creusons-les davantage encore, pour mettre à nu toute la plaie révolutionnaire, et y porter le feu de la vérité.

Rien ne subsiste et encore moins ne se développe sans ordre. Or l'ordre consiste à ce que chaque chose soit à sa place. Là surtout où la première chose n'est pas à la première place, rien n'est à la sienne, tout est déplacé et affecté de désordre. C'est ce qu'a produit la Révolution en éliminant Dieu.

[1] Od. VI, liv. III.

Voyez en effet ce qui s'en est suivi :

Refuser à Dieu la seule place qu'il puisse avoir, la première, c'est la prendre. Il est en effet de la nature de cette place de ne pas rester vide. Il est aussi de la nature de l'homme, comme tenant de Dieu, de l'occuper. L'homme monte jusqu'où il peut : *usque quo non ascendam!* telle est sa devise. Et pourquoi ne monterait-il pas tant que rien ne l'arrête et lorsqu'il ne s'est pas arrêté lui-même devant Dieu? Ce qu'on a appelé la *sécularisation* de l'homme n'est donc que sa *déification*. Le Peuple Souverain dans ces conditions n'est pas le Peuple-Roi des Romains, qui fondaient cette prérogative sur la crainte des dieux : c'est le Peuple-Dieu [1]. Le culte de la *déesse Raison* en a été la traduction nécessaire. La forme de ce culte n'a pas duré, parce qu'elle lui faisait trop honte; mais le culte est resté et il a inspiré depuis toutes les doctrines qui se sont produites en dehors du christianisme, et qui se résument toutes dans le *Dieu-Humanité*. C'est la religion révolutionnaire, de laquelle participent tous ceux qui ne sont pas fidèles au culte catholique de l'*Homme-Dieu*. — Et cela est d'autant plus rigoureux qu'en un sens c'est juste : juste dans le faux

[1] « En dirigeant tous les membres de la société vers le désir de « se rendre heureux l'*un par l'autre*, nous parviendrons à former « Un Peuple de Dieux. » (Boissel aux Jacobins, *Moniteur*, n° 39, p. 171.) — « L'Italie a vu naître et mourir un Peuple-Roi; la « France est le berceau d'un Peuple-Dieu qui ne mourra point. » (Rapport d'Anacharsis Clootz à la Convention, séance du 5 février 1793.)

et dans le mal, si je peux ainsi parler ; parce que l'homme participe de Dieu et l'a pour fin de sa destinée, et que, refusant de Dieu cette fin, la vocation de sa nature le pousse à se l'arroger.

Voici donc l'homme, non pas participant de Dieu et en société de Dieu, ce que fait le christianisme; mais détrônant Dieu et se faisant Dieu lui-même à l'exclusion de Dieu.

Mais *qui est comme Dieu?* Et si cette apostrophe tomba comme la foudre sur le front de l'Ange apostat dans sa gloire, quel ne doit pas être son poids brûlant sur l'homme dans sa misère? quelle criminelle et absurde folie à lui! quel désordre dans une société qui en fait sa prétention! En vérité, n'était le culte de Dieu maintenu encore dans son sein par ses serviteurs et retardant les conséquences de ce désordre, c'en eût été fait de cette société à l'heure même.

Mais ces conséquences n'en font pas moins leur chemin : elles sont logiques, et la raison seule suffit encore à les expliquer.

Figurez-vous une société où l'homme, autant qu'il le peut, se fait Dieu! Dans l'homme le plus éminent, le plus éclairé, le plus capable, dans un souverain de génie, du moment où entrerait cette prétention il en serait frappé de vertige, et ses actes ne seraient plus que d'un fou. Qu'est-ce donc dans le commun des hommes, dans les moins éclairés, les plus brutaux, dans la plèbe, à qui la Révolution a donné à boire ce philtre de la *Souveraineté*, dans le

sens absolu du mot, c'est-à-dire divin ; car qui dit absolu dit divin?

Et ce peuple-là, déjà si incapable de cette effrayante prérogative, en devenant plus incapable encore par tous les excès de démence furieuse où elle le fait tomber, que doit-il s'ensuivre si ce n'est ce suprême désordre que le burin de Job a gravé en ces expressions : *ubi nullus ordo et sempiternus horror inhabitat.*

Il faut ajouter la suprême servitude.

Usurper les droits de Dieu, c'est usurper les droits de l'homme, dont le premier, qui garantit tous les autres, est de n'obéir qu'à qui de droit. Or, *qui donc peut s'arroger la souveraineté sur l'homme parmi ceux qui de droit vivent ses égaux ?* dit Milton dans ce grand poëme du *Paradis perdu* sorti de l'expérience d'une révolution dont il fut comme *la moralité*, et si applicable à la nôtre? Et Milton expliquant ce mot *égaux* avec un grand sens qui marque toute la différence de ces deux révolutions, *égaux*, dit-il, *sinon en pouvoir et en éclat*, *du moins en liberté*, — *car les rangs et les degrés ne jurent pas avec la liberté*, *mais s'accordent avec elle*, — *et si nous ne sommes pas tous égaux, nous sommes tous libres*, *également libres*.

Et comment sommes-nous libres de cette véritable liberté qui s'accorde avec les rangs et les degrés dans l'inégalité même des conditions? En n'obéissant qu'à qui de droit, au seul souverain, à Dieu : *véritable liberté filiale qui fait la véritable auto-*

rité dans les hommes, comme dit excellemment le clairvoyant Aveugle :

> Et nos droits sont fondés sur cette obéissance,

comme traduit Delille.

Voilà en deux mots toute la théorie de l'ordre et de la liberté, tracée de la main d'un révolutionnaire, dont la rébellion, différente en cela de la nôtre, n'était pas montée jusqu'à Dieu.

Personne, roi ou peuple, par cela seul qu'il n'est qu'homme, n'a le droit de mettre la main sur son égal en liberté. L'homme est de Dieu seul. La véritable autorité *dans* l'homme, sur l'homme, n'est pas l'autorité *de* l'homme, mais de Dieu. Et ce qui fait cette véritable autorité fait précisément la véritable liberté.

En se l'arrogeant, le révolutionnaire se fait tyran.

Et comment ne serait-il pas tyran, étant lui-même esclave, esclave de cette même usurpation qu'il veut nous infliger?

Et cependant c'est la promesse de liberté qu'il a toujours à la bouche. Vous, la liberté! Il y a dix-huit cents ans que le premier Vicaire de Celui-là seul qui a apporté au monde la liberté a lancé sur vous cet anathème : *Libertatem illis promittentes, cum ipsi servi sint corruptionis; a quo enim quis superatus est, hujus et servus est.* « Ils promettent la liberté, e

« ils sont eux-mêmes esclaves de la corruption ;
« car de celui qui l'a vaincu, le vaincu est es-
« clave [1]. »

Jusqu'à la Révolution, on n'avait connu au monde, et encore jamais en France, qu'une seule tyrannie, tyrannie à une tête : celle de *la fausse autorité*, le Césarisme. En ressuscitant celle-ci pour en faire une de ses formes, elle nous en a fait connaître une autre, à mille têtes, et telle qu'auprès d'elle le Césarisme même paraît un affranchissement : celle de *la fausse liberté*. La Révolution est la machine de tyrannie la plus perfectionnée qu'ait jamais conçue le génie du mal; parce qu'elle passe le joug au nom de la liberté, et qu'elle asservit le peuple au nom de sa souveraineté. Elle s'autorise de lui contre lui. Elle lui fait vouloir sa propre immolation et glorifier sa propre servitude. C'est ce *voile de liberté* sous lequel le peuple juif était mené à la servitude et frustré de la liberté véritable, celle qui est fondée sur le service de Dieu. *Quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei* [2].

La Révolution, malgré cet art infernal, serait jugée et condamnée par les plus prévenus et les plus aveugles. Mais elle s'est recommandée et se soutient

[1] Saint Pierre, 2e Épître, chap. II, v. 19.

[2] Saint Pierre, 1e Épître, 11, 16. — Il faut lire dans Tocqueville le tableau de cette tyrannie démocratique dont le moyen âge n'avait pas eu l'idée, et dont les économistes allaient chercher l'idéal au fond de l'Asie : l'idolâtrie du Dieu État, le Céleste Empire !

encore, même chez nombre de ceux qui devraient le plus la répudier, par un seul prestige : nous avoir affranchi de *l'Ancien Régime.* La peur de retomber dans l'Ancien Régime fait encore, à l'heure qu'il est, tout le crédit de la Révolution. C'est à ce point, que Dieu se trouvant impliqué dans ce régime pour y avoir été honoré, en est resté solidaire, et que l'athéisme officiel, légal et social, ne fait pas reculer à l'heure qu'il est, même des honnêtes gens, pour qui le retour à Dieu semble être un retour à l'Ancien Régime.

Abordons et discutons de près ce dernier spectre, pour arriver ensuite plus pleinement à la grande conclusion où nous tendons à travers tant de préjugés.

III

Le Catholicisme et l'Ancien Régime.

Je suis l'ennemi de l'Ancien Régime, et on peut m'en croire ; car je le déteste pour les mêmes causes, en un sens, qui me font détester la Révolution.

Qu'est-ce, en effet, que l'Ancien Régime? C'est ce Régime qui commence à Louis XIV et qui finit à Louis XVI exclusivement.

Régime mauvais, parce que cette ascension du monde dans le progrès chrétien, qui n'avait cessé de

se développer jusque-là, il l'a bornée à lui-même, et a voulu s'en faire comme le zénith. Parce qu'il s'est fait terme, de chemin qu'il aurait dû être, comme si tous les siècles antérieurs n'avaient travaillé que pour lui, et si tous les siècles futurs dussent relever de lui. Parce qu'il s'est fait absolu et autant qu'il l'a pu Dieu. Je pourrais en dire beaucoup là-dessus, et je ne laisse à personne de ressentir plus de blâme et de répudiation que moi pour ce régime.

Il a été grand, il a été glorieux toutefois : et c'est là l'excuse de la fascination qu'il a exercée sur les grands génies qu'il a produits. Mais sa grandeur et sa gloire ne lui venaient pas de lui : c'était un héritage accumulé des temps qui avaient précédé, et dont il n'a eu qu'à jouir. S'il s'était borné à en faire *les honneurs*, comme on a dit, il n'y aurait qu'à l'applaudir. Mais il s'en est fait l'idole. Il en a fait le revêtement de son arbitraire et de sa corruption, et comme le régal de sa personnalité et de sa licence, aux dépens des principes qui en étaient la substance et dont il a appauvri la nation.

Voilà l'Ancien Régime : c'est le despotisme (non la tyrannie qui implique l'idée de basse violence), tempéré par la complicité de l'opinion, qui en passait les abus pour l'éclat.

Et maintenant se pose ici la vraie question. La Religion, j'entends, non les faiblesses de quelques-uns de ses ministres, qu'elle est la première à condamner, mais son autorité même qui les condamne,

l'Église catholique, cette même Église qu'on voudrait envelopper aujourd'hui dans la haine de l'Ancien Régime, y a-t-elle trempé?

Tout au contraire : elle en a été la *seule* opposition et la victime, comme elle l'est aujourd'hui de la tyrannie révolutionnaire.

Chose remarquable, l'ancienne France n'a connu que deux despotes : Philippe le Bel et Louis XIV ; et ces deux despotes sont précisément les seuls qui aient fait la guerre à l'Église, et qui en cela, comme par leur despotisme, — deux caractères toujours inséparables, — appartiennent à la Révolution.

Notons toutefois que l'Ancien Régime a respecté une grande liberté que la Révolution a brisée autant qu'elle l'a pu et dont elle a rendu plus d'une fois la France veuve : la liberté de la chaire. Bourdaloue, Fénelon, Massillon, Bossuet l'ont exercée dignement, mais hardiment, et, comme disait madame de Sévigné, *à bride abattue.*

Pour la liberté de l'Église proprement dite, c'est-à-dire du Saint-Siége, dans son opposition au despotisme, c'est autre chose : le propre caractère de l'Ancien Régime a toujours été, autant qu'il l'a pu, de la bâillonner.

Les *Libertés de l'Église gallicane*, que Bossuet lui-même avait fini par appeler *Servitudes*, n'avaient pas d'autre fin[1].

C'est à ce titre, qu'en même temps qu'il rompait

[1] Fénelon avait très-bien dit aussi : ***Indépendance à l'égard du Pape, servitude à l'égard du Roi.***

avec Rome, Louis XIV faisait des *libertés gallicanes* le bel usage que l'on sait, en frappant les protestants des *Dragonnades*, contre le gré de Rome, se faisant plus pape que le Pape, pour ne relever que de son bon plaisir sous le nom de Dieu.

Et qui est-ce qui applaudissait le plus à cet excès de despotisme? C'étaient les gallicans, catholiques libéraux de ce temps-là [1].

1 Que les *Dragonnades* aient été faites contre le gré de Rome, et que le Saint-Siége les ait hautement condamnées, à la grande fureur de Louis XIV, des Parlementaires et des Gallicans, c'est ce qui est hors de toute discussion. Les documents abondent :

« 27 octobre 1685. Le Pape (disent les *Nouvelles* du temps) « ne reçoit pas fort bien les nouvelles de toutes les conver- « sions qui se font en France, et a même dit qu'on se relevait « d'une erreur pour retomber dans une autre. »

« 3 novembre 1685. Le Pape ne se peut contenter de la ma- « nière dont se font les conversions en France, et dit que c'est « mettre la main à l'encensoir. » Ms. fr. 10265. — « Le croira- « t-on, dit Le Gendre (*Mémoires*, p. 67), ce sera sans doute avec « peine ; cependant la chose n'en est pas moins vraie. Quelque « joie qu'on ait ici d'un si heureux événement, on ne s'en réjouit « guère à Rome, Innocent XI moins qu'un autre, disant, *pour se* « *disculper*, qu'il ne pouvait approuver ni le motif ni le moyen de « ces conversions à milliers, dont aucune n'était volontaire. » — L'avocat général Talon ayant tonné contre Rome pour le même motif, une note du Vatican, aussi digne que ferme, répondit à ses attaques furibondes : « La réunion de tous les protestants de « France à l'Église romaine est sans doute un ouvrage qui aurait « acquis au Roi une gloire immortelle, si la manière dont on a « entrepris d'exécuter ce grand dessein ne l'avait *flétri*. Le Pape « n'aurait pas manqué de reconnaître, non-seulement par des pa- « roles, mais par effet et par de nouvelles grâces le grand service « que Sa Majesté aurait rendu en cela à l'Église romaine. Mais *le* « *Pape, l'Église et ses plus sages ministres* savent qu'un accroissement « de peuple n'est pas toujours un accroissement de joie : *Multipli-* « *casti gentem, sed non magnificasti lætitiam* (Is., XI, 3). Ils ont trop de « discernement pour se faire un grand sujet de joie d'une conver- « sion extérieure et apparente de près de deux milliers de person- « nes, qui pour la plupart ne sont rentrées dans le sein de l'Église

La Révocation de l'Édit de Nantes est exclusivement au compte de l'Ancien Régime. Le mobile et le procédé en ont été parlementaires, gallicans, libéraux, antiromains, révolutionnaires.

L'Ancien Régime par là est passé tout entier dans le Nouveau : il n'y a que le but de changé. Les Révocations d'Édits et les Dragonnades se sont continuées contre Rome : seulement ce n'est plus sur le dos des protestants ; c'est sur la tête des catholiques, en devenant des Édits de proscription et l'Échafaud. Ce n'est qu'un perfectionnement.

Il en est de même du régime administratif de la ***Centralisation***. Les proconsuls de la République n'ont

« que pour la souiller par un nombre infini de sacriléges, et « pour profaner ce qu'elle a de plus saint, en faisant profession « de la religion romaine sans changer de sentiments. » (*Réflexions sur le plaidoyer de M. Talon*, brochure imprimée en 1688 et recueillie dans le portefeuille de Harlay. Ms. 179, Ier vol.)

Enfin on en était venu à chansonner le Pape, et La Fontaine se faisait ainsi l'écho de l'opinion :

Le Pape empire tous les jours.
Expliquez, Seigneur, ce discours
Du côté de la maladie ;
Car aucun Saint-Père autrement
Ne doit empirer nullement.
Celui-ci véritablement
N'est envers vous ni *saint* ni *père ;*
Nos soins de l'erreur triomphants
Ne font qu'augmenter sa colère
Contre l'aîné de ses enfants.

La Fontaine parle encore :

De tout le parti protestant
Du Saint-Père en vain triomphant.

Voilà le Catholicisme sous l'Ancien Régime.

fait que coucher dans les lits des Intendants. Je me trompe, ils les ont refaits, et ce sont encore ceux de nos préfets : nous n'avons que la monnaie de Baville. Dans son livre *de l'Ancien Régime et de la Révolution*, M. de Tocqueville n'a rien laissé à dire là-dessus.

Pour qui veut observer la Révolution, elle n'est que la transformation aggravante de l'Ancien Régime. La seule différence, c'est qu'elle est l'Ancien Régime par en bas, au lieu de l'Ancien Régime par en haut.

Si je ne les reprouvais tous deux, et que je fusse condamné à choisir, je n'hésiterais cependant pas. Je ne ferais pas l'injure aux courtisans de Versailles de les comparer à ceux de l'Hôtel de Ville. Ils avaient du moins de l'esprit, du goût, du savoir, de l'honneur, du caractère : ils étaient de la riche étoffe dont on fait les ministres, les administrateurs, les magistrats, les généraux, les ambassadeurs, les hommes d'État; finalement ils étaient Français, et tous, tous, ils savaient mourir bravement à l'ennemi [1].

[1] Je ne voudrais pas être plus sévère envers l'Ancien Régime que Tocqueville et surtout que la vérité. « On aurait bien tort, « écrit-il, de croire que l'Ancien Régime fut un temps de servi- « lité et de dépendance. Il y régnait beaucoup plus de liberté que « de nos jours... Quelque soumis que fussent les hommes de « l'Ancien Régime aux volontés du roi, il y avait une sorte « d'obéissance qui leur était inconnue : ils ne savaient pas ce « que c'était que de se plier sous un pouvoir illégitime ou con- « testé qu'on honore peu, que souvent on méprise, mais qu'on « subit volontiers parce qu'il sert ou peut nuire. Cette forme « dégradante de la servitude leur fut toujours étrangère... En se

Si encore les nôtres ne l'étaient que de l'Hôtel de Ville! Mais ils cumulent. Ils le sont en outre de Versailles même, et qui pis est du Quirinal et de Berlin. La démagogie ne suffit pas à leur servilité, il leur faut encore le césarisme, et quand ils ne le trouvent pas chez eux, ils se mettent à sa solde à l'étranger, tant ils sont insatiables de tyrannie!

Chose monstrueuse, et dont l'énormité est cependant avalée par ceux qui *coulent le moucheron*, la Révolution a pour titre apparent l'émancipation des peuples de l'absolutisme des gouvernements. La cause des peuples, dans cet ordre d'idée, devrait donc être contraire à celle des gouvernements. Or, que voyons-nous aujourd'hui? Tous les gouvernements, persécuteurs acharnés de la liberté de conscience, violateurs des droits les plus sacrés, proscripteurs impudents de cette Église qui maintient sur leur tête la loi de leur devoir envers les peuples, met un frein à leur autocratie, et les empêche de se faire les capricieux tyrans de leurs sujets. Et que font les Révolutionnaires? Sont-ils du côté de l'Église et de la liberté? Non, du côté des Gouvernements et de leur tyrannie! Ils les y aident et les y poussent. Ils font fumer à leur nez l'encens enivrant de

« soumettant aux commandements arbitraires du Roi, ils cédaient « moins encore à la contrainte qu'à l'amour... Pour eux le plus « grand mal de l'obéissance était la contrainte; pour nous, c'est « le moindre. Le pire est le sentiment servile qui fait obéir. « Ne méprisons pas nos pères, nous n'en avons pas le droit. Plût « à Dieu que nous pussions retrouver, avec leurs préjugés et leurs défauts, un peu de leur grandeur! » (Chap. XI. *De l'espèce de liberté qui se rencontrait dans l'Ancien Régime*, p. 205.)

l'intérêt de leurs couronnes. Ils étendent sous leurs pieds les tapis de la conquête faits de notre honte et teints de notre sang. Ils leur immolent les âmes, les âmes non-seulement de leurs sujets, mais de ceux qui, en ce sens, n'ont pas cessé de nous appartenir; et dans ces âmes, le droit, la justice, l'honneur, la sainte liberté. Ils se montrent en un mot de telle sorte vis-à-vis de notre triomphateur, que ce n'est plus leur faire injure de dire qu'ils auraient été tels devant Louis XIV.

Si Louis XIV reparaissait de nos jours, ils seraient avec lui contre l'Église; c'est-à-dire pour son pouvoir sans contrôle, pour son despotisme illimité. Ils lui sacrifieraient les protestants, comme ils sacrifient à notre vainqueur aujourd'hui la catholique Alsace.

Ils travailleraient à le renverser; mais par jalousie de métier : pour hériter de son système, pour l'empirer et pour l'avilir. Car l'ancien régime royal ne leur suffit pas : il leur faut le plus ancien régime des Césars déifiés et jetés aux égouts par la plèbe.

Je sais que je ne fais qu'exhaler ici le mépris et l'indignation de tous les honnêtes gens. Mais, m'adressant à ceux-ci, je leur dirai : il faut que ce mépris et cette indignation soient logiques. Ce qui est méprisable et odieux, ce qui est funeste et menaçant pour l'ordre social, ce ne sont pas les révolutionnaires en eux-mêmes; car les hommes ne sont

responsables de leurs actes que parce qu'ils le sont de leurs doctrines. C'est donc celles-ci qu'il faut juger en eux. Ce qu'il faut par conséquent condamner dans les révolutionnaires, c'est la Révolution. Les révolutionnaires actuels disparaîtraient qu'il s'en formerait de nouveaux tant que nous n'aurons pas abjuré les principes de la Révolution qui les produisent. Or, ces principes, nous les portons tous en nous aujourd'hui; nous sommes par là plus ou moins responsables de leurs conséquences dans ceux même qui les en tirent contre nous.

Qu'y a-t-il donc à faire au sein d'une telle expérience?

Abjurer la Révolution et revenir au Catholicisme.

Est-ce pour cela revenir à l'Ancien Régime?

Loin de là! Car l'Ancien Régime n'a précisément ouvert les cataractes de la Révolution que parce qu'il a rompu, le premier, la digue du Catholicisme.

Je sais qu'on déteste l'Église jusqu'à lui préférer la Révolution et en cela même l'Ancien Régime.

Mais alors qu'on soit franc et qu'on ne vienne pas arguer contre elle de l'Ancien Régime qu'elle a précisément combattu et auquel elle a été en butte; qu'on déclare ouvertement qu'on ne reconnaît pas l'autorité de Dieu sur les sociétés humaines, parce qu'elle y gêne cette indépendance qu'on veut s'y réserver au prix de tous les despotismes et de toutes les servitudes dont cette sainte autorité nous affranchirait.

C'est à ces termes vrais qu'il faut avoir le courage de ramener la question.

Il n'en faut pas davantage pour que toute raison saine et tout honnête cœur la tranche résolûment pour Dieu et la liberté contre la Révolution.

Ce ne sera pas revenir en arrière; ce sera revenir en avant; car, comme l'a dit très-bien Toqueville, quand la Révolution survint, *nous avancions*. Le développement de notre nationalité, qui n'avait cessé jusqu'à l'Ancien Régime, et qui avait été suspendu par lui, avait repris sa marche, sous Louis XVI, et regagné en un trait de temps tout ce qu'il avait perdu. Nous étions en possession de toutes les libertés. Il y avait même excès. La Révolution nous a fait reculer; pis que cela, dérayer.

Depuis lors, nous n'avons avancé que dans des abîmes, nous avons perdu des siècles de civilisation, nous avons tourné à la barbarie. Revenir au point de ce grand dérayement n'est donc pas reculer : c'est d'abord nous assurer le bénéfice des réformes commencées, et c'est ensuite en reprendre le développement.

Pour cela, nous n'avons qu'une chose à faire : revenir à la socialité, à la forme gouvernementale du genre humain, au christianisme public, principe inépuisable de tout progrès et de toute renaissance.

Toutes les questions sans nombre, qui se dérobent à nos solutions ou qui en renaissent, se dénoueront alors d'elles-mêmes comme par la vertu d'un talisman, non sans réclamer le concours de

notre activité, mais en l'inspirant et la fécondant. Il en sera comme d'un malade en qui le principe de la guérison introduit opère de soi. Ce ne sera plus qu'affaire de convalescence, et Dieu sait, avec notre vitalité, combien elle peut être rapide.

Pour le montrer, je toucherai les deux grandes questions que M. Thiers a si justement ramenées au Catholicisme : la question sociale et la question nationale.

IV

Le catholicisme et la question sociale.

Il s'est fait une telle obscurité dans les intelligences, que ce qui devrait être banal est devenu énigmatique, et qu'il faut une sorte de génie aujourd'hui pour entrevoir ce qui frappait autrefois tous les esprits. Ainsi en est-il de cette vérité que la question sociale revient tout entière à la question catholique.

La question sociale, en effet, c'est la question de l'avénement des classes inférieures au même bonheur dont sont dotées les classes supérieures. Au fond ce n'est que cela. Réduite à ces termes, la prétention est raisonnable et légitime; car nous avons tous également droit au bonheur. Mais où elle commence à devenir absurde et criminelle, c'est lorsque,

faisant consister tout le bonheur dans les éléments terrestres : la richesse, le pouvoir et toutes les jouissances qu'ils procurent, ceux qui en sont privés veulent les ravir de haute lutte à ceux qui en sont pourvus ; et ceux qui en sont pourvus veulent les retenir avec la même ardeur, à l'exclusion de ceux qui en sont privés. De là la guerre sociale. Qui a tort dans cette guerre? Tous. Tous en effet partent de cette même erreur, que tout le bonheur consiste dans la possession des biens terrestres : erreur tellement énorme, que, loin que l'égal partage de ces biens, s'il était un instant possible, pût faire le bonheur de tous, leur exclusive possession ne ferait pas le bonheur d'un seul. Tous aboutissent à cette même conclusion anti-sociale que ces biens ne sauraient être trop assaillis par la convoitise ou trop disputés par l'égoïsme : ce qui est l'extermination.

La question sociale ainsi révolutionnairement posée, c'est la société même en question.

D'où a-t-elle surgi avec ce caractère formidable et implacable? De la guerre commune faite par tous, riches et pauvres, grands et petits, à la vérité qui l'avait jusque-là conjurée et qui en est la seule solution : la Foi et sa divine économie.

La Foi qui, dans une langue que tout le monde entendait et parlait autrefois, et qu'il faut réapprendre sous peine de périr, vient s'interposer aujourd'hui entre les combattants et leur dire :

« Quoi que vous fassiez, il y aura toujours des

pauvres parmi vous et il y aura toujours des riches. L'inégalité des conditions résulte de la société même, laquelle ne peut exister sans cette mutuelle dépendance des hommes entre eux qui leur profite également; car les riches sont utiles aux pauvres, les pauvres sont utiles aux riches, et la société est nécessaire à tous. Quelque confusion qui paraisse dans cette société, il y a un ordre antérieur et ultérieur qui vient lui donner un sens. Vous venez tous d'un père coupable, vous allez tous à un Père juste, par un miséricordieux Médiateur. Comptables d'un passé funeste, justiciables d'un avenir rémunérateur, le désordre de l'état passager qui se trouve entre ces deux termes se rectifie sur eux et devient un ordre admirable, puisqu'il constitue l'expiation et l'épreuve : l'expiation qui est l'ordre de la faute, l'épreuve qui est l'ordre de la vertu; l'expiation qui répare, l'épreuve qui prépare : toutes deux qui font l'harmonie du monde moral. Cet ordre dont votre conscience vous garantit l'existence et qu'atteste l'ardeur même que vous mettez à le poursuivre, à vous accuser les uns les autres de sa violation, vous le chercheriez vainement dans l'*unique* possession des biens de ce monde et dans l'étroite économie de leur répartition. Vous ne feriez qu'augmenter le désordre en vous et autour de vous, en les posant pour terme *exclusif* de la satisfaction du cœur de l'homme. Ce cœur, plus grand que tous ces biens, viendra toujours en rompre l'équilibre et jeter le désordre dans leur possession. Mais cherchez cet ordre au

delà, des yeux de la foi, et vous allez le voir apparaître parfait et infini comme vos désirs ; et pour gage de sa certitude, vous allez en avoir l'avance ici-bas. Bienheureux les pauvres résignés, parce que le royaume des cieux est à eux! Bienheureux les riches miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde! Voilà l'ordre dans l'avenir. Mais le voilà aussitôt et par là même dans le présent : la richesse respectée par la justice du pauvre, en vue du Royaume des cieux ; la pauvreté secourue par la charité du riche, en vue de ce même Royaume ; et un tempérament entre les deux, *de manière que le soulagement ne soit pas tout d'un côté, et la charge toute de l'autre; mais qu'il y ait une sorte d'égalité* [1]. Attachant ainsi le même prix, et un prix infini, à la justice et à la charité, la foi chrétienne fait d'un seul coup, et l'un par l'autre, le bonheur de la terre et du ciel : car elle fait à la fois le soulagement temporel des pauvres, sans nuire à leur bonheur éternel ; le salut éternel des riches, sans nuire à leur bonheur temporel; et le bien-être universel de l'humanité par ces mêmes richesses qui sont les grandes sources de sa désunion et de sa corruption.

Quelle est donc cette doctrine étrange à nos oreilles ? diront plusieurs.

C'est celle du Riche par nature et du Pauvre par amour; du Dieu fait pauvre pour nous

[1] *Non enim ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ex æqualitate.* (2 ad Corinth., c. VIII, v. 13.)

apprendre le prix de la pauvreté, en en faisant celui de sa munificence [1]. C'est la voix de Celui qui, né dans une étable et mort sur une croix, a fait s'embrasser et se pénétrer la pauvreté et la richesse, en les embrassant et les pénétrant lui-même de son amour, en les transfigurant en sa souffrance et en sa miséricorde, et en les couronnant l'une par l'autre de son éternelle félicité. C'est la voix de Celui qui, après avoir engendré les peuples modernes à cette sublime doctrine, les a élevés sur les genoux de son Église, et les rappelle maintenant à son giron, comme l'aigle alarmé rappelle ses petits aux approches de la tempête.

Économistes et politiques, cédez au MAITRE. Les temps d'ailleurs sont trop forts pour vos cervelles. La situation a atteint un caractère religieux. Il ne peut y avoir aujourd'hui d'économie politique que l'Évangile, et de sauveur que LE SAUVEUR.

Pour mieux le montrer, faisons descendre la question sur le terrain historique et pratique.

Déjà Montesquieu, mettant noblement les systèmes qui composent son *Esprit des lois* aux pieds de la Vérité, avait dit : — « Les principes du christia-« nisme, bien gravés dans le cœur, seraient infini-« ment plus forts que ce fameux honneur des « Monarchies, ces vertus humaines des Républi-

[1] *Scitis enim gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopiâ vos divites essetis.* (2 ad Corinth. c. VIII, v. 9.)

« ques, et cette crainte servile des États despoti-
« ques. »

Il prévoyait où nous tournions, et que tous les vieux ressorts des gouvernements, pour avoir voulu se suffire à eux-mêmes, ne suffiraient plus aux temps nouveaux.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Où est cet antique *honneur* des monarchies ? Où sont les *vertus* républicaines ?

On ne peut en dire autant de la *crainte servile* des états despotiques. Elle s'est accrue de la ruine des deux autres principes. Elle s'est étendue de l'Orient, qui seul la connaissait, à l'Occident qui l'invoque aujourd'hui comme son salut, et qui toutefois, par un reste de noblesse chrétienne, ne la subit qu'en en diversifiant la forme, tour à tour démagogique ou césarienne.

La crainte par là même nous fait défaut comme système arrêté de gouvernement, et il ne nous est pas même donné de nous y reposer. Elle nous agite elle-même en sens contraire, et nous tient toujours en révolution de bas en haut ou de haut en bas. C'est la guerre sociale des classes : non plus accidentelle et sortant, par accès, de ce fonds de haine et de révolte qu'a toujours contenu l'humanité ; mais continue, croissante, et désormais à mort.

Si Montesquieu revenait aujourd'hui, il ne dirait donc plus que les principes du christianisme sont *infiniment plus forts* que les autres principes de gouvernement ; mais qu'ils sont seuls de force à domi-

ner la situation ; il dirait, comme M. Thiers, que la question sociale revient tout entière à la question catholique.

Cette guerre des classes est née de la guerre faite à la Foi, et a grandi dans la même proportion.

Jusqu'à l'ancien régime, l'Église, de l'aveu de tous les publicistes, même protestants, avait, à travers tous les ferments de la barbarie, préservé le monde de ce fléau, en le pénétrant de son esprit de paix, de justice, de foi et de charité. De trêve en trêve, d'arbitrage en arbitrage, de progrès en progrès, elle l'avait émancipé de la force et de l'arbitraire des grands, autant que de la haine et de la révolte des peuples. Ce travail a été long, entrecoupé de bien des désordres qui tenaient à la nature du sujet auquel il s'appliquait ; mais il avait été continu dans son action, et croissant dans ses résultats. Il allait nous introduire dans la terre promise de la vraie civilisation, lorsqu'il fut interrompu par la révolte, non des peuples d'abord, mais des souverains et des grands.

Il faut le redire parce que c'est la vérité, et que la vérité seule aujourd'hui doit avoir la parole : Louis XIV a commencé. C'est de lui, et par son fait, que date cette guerre des classes, arrivée aujourd'hui à son paroxysme.

Elle a eu trois phases : l'avénement à la coupe des jouissances, des seigneurs d'abord, sous le Grand Roi ; puis de la bourgeoisie, sous la pre-

mière Révolution ; puis aujourd'hui des dernières couches.

Jusqu'au XVIIe siècle, les trois classes, si distinctes qu'elles fussent, comme cela devait être, participaient diversement à ce travail commun de la grande famille française, et elles s'y mêlaient rudement et fièrement [1].

Louis XIV en fit l'*État* et se le personnifia.

En même temps, il tira les seigneurs de la nation, et, pour en faire les satellites de son unique pouvoir, il en fit les objets de ses faveurs exclusives. *Toute la France*, comme disait naïvement Saint-Simon, était dans les antichambres de Versailles [2]. On daignait dire toutefois encore la *cour et la ville*. Le reste ne comptait pas.

Assurément, loin de ma pensée de vouloir forcer ici la vérité, et encore moins l'envenimer. Il faut reconnaître que cet état de choses était tempéré par un grand esprit de patriotisme, et surtout, au commencement, par d'admirables sentiments de foi et de charité qui éclataient en héroïques renoncements, et faisaient prévaloir l'idéal d'un bien supérieur à ceux où se ruaient les courtisans vulgaires [3].

[1] « Ce qui frappe surtout au XIVe siècle, c'est de voir comme la « noblesse et le tiers-état trouvent plus de facilités pour administrer les affaires ensemble ou pour résister en commun qu'ils « n'en ont eu depuis. » Tocqueville, l'*Ancien Régime*, p. 155.

[2] Il s'exprime ainsi notamment à l'occasion des relevailles de madame de Saint-Simon : *Toute la France*, dit-il, vint la voir.

[3] Les classes supérieures seules étaient gangrénées à la fin. Mais la bourgeoisie, le peuple des villes et les campagnes offraient des mœurs et des pratiques de foi, de probité, de liberté, de

Mais il faut reconnaître aussi que le point de départ de cette rupture d'équilibre social, qui alla depuis en augmentant, est là.

Il faut reconnaître de plus ceci : c'est que, en même temps que Louis XIV s'affranchissait de la nation en la réduisant à la noblesse de cour, et jetait par là dans l'avenir des germes de guerre entre celle-ci et les autres classes, il s'affranchissait de Rome, et commençait la guerre contre la vraie Foi.

Ces deux guerres furent bientôt en grandissant.

Les mœurs et la foi s'altérèrent ; du jansénisme et du gallicanisme on tomba dans le philosophisme et dans les scandales de la régence et de Louis XV. La classe supérieure en devint plus indigne de ses privilèges, les classes moyenne et inférieure plus avides de les lui arracher pour en jouir à leur tour.

La Révolution fut la rencontre de ces deux désordres qu'on peut formuler ainsi : compétition des classes aux jouissances du Pouvoir, dans la proportion de leur commune répudiation de la Foi.

Et rien n'est plus concevable, si l'on ne perd pas

vertus domestiques et civiques, et une sociabilité auprès desquelles notre malheureuse société ne peut éprouver d'autre sentiment que la confusion. Le volcan révolutionnaire a enseveli le passé de la France sous de tels décombres, il l'a recouvert d'une telle lave d'ignorance et de préjugés, que son exhumation fait aujourd'hui l'impression d'une sorte d'*Herculanum chrétien*. C'est le sentiment qu'on éprouve à la lecture de la publication la plus curieuse et la plus méritoire de nos jours : *les Familles et la société en France avant la Révolution, d'après des documents originaux*, par Charles de Ribbe.

de vue que la Foi, tempérant cet appétit des jouissances sensibles par de plus nobles, et par la certitude d'un meilleur avenir, offre un déversoir au trop-plein de nos souffrances et de nos misères. De telle sorte que, tombant de cette région de la Foi de tout le poids de sa vocation irrésistible au bonheur, l'homme a dû se jeter sur les jouissances de ce monde comme sur la seule proie qui lui restât, et les disputer avec d'autant plus de fureur qu'elles sont radicalement impuissantes à le satisfaire.

Cette répudiation de la Foi par la classe dirigeante était à son comble quand la Révolution éclata : à son comble aussi l'assaut du Pouvoir par la bourgeoisie, qui en fit son objectif.

Ce fut un second avénement, relativement à l'avénement de la noblesse de cour sous Louis XIV. Il s'en distingua toutefois par un caractère propre : la révolte ; la révolte contre le pouvoir, contre tout pouvoir.

Mais cette révolte de la bourgeoisie, sous le nom de *la Nation*, contre la royauté et contre les grands, avait été précédée, nous l'avons vu, de la révolte de la royauté et des grands eux-mêmes contre l'Église sous Louis XIV, puis contre Dieu et toute croyance sous le règne postérieur ; et c'est en ce sens que la Révolution remonte jusqu'à eux.

Seulement, ce qui était un mal s'exagéra et devint un régime ; le régime révolutionnaire de l'État, non plus seulement sans l'Église, mais sans Dieu, et par conséquent sans pouvoir, sans auto-

rité, sans liberté. On érigea en gouvernement, en le portant à son comble, cela même qui avait fait échouer les gouvernements. On se fit un port de l'écueil même ; on le pratiqua. La Révolution fit sa base politique et sociale du vice de l'ancien régime, et ne répudia de ce régime que ce qu'il avait encore gardé d'ordre social dans le désordre religieux et moral.

La révolution se condamnait et nous condamnait par cela même à une suprême révolution : celle des dernières classes.

D'une part, en effet, comment la bourgeoisie, qui avait pris à son compte le vice de l'ancien régime, aurait-elle pu le monopoliser plus que celui-ci? Comment, d'autre part, ayant fait la Révolution au nom de la Nation, plus particulièrement au nom et par le bras du peuple, pouvait-elle espérer en faire *sa* révolution, en excluant celui-ci de cet avénement qu'elle avait trouvé si bon pour elle, comme l'avait trouvé bon avant elle la noblesse de cour?

Sans doute elle a raison aujourd'hui de lutter contre ce suprême avénement, parce qu'il serait la suprême anarchie, et que le gouvernement, en définitive, doit appartenir aux plus éclairés. Mais, est-ce là la raison dont elle s'est autorisée dans la révolution qu'elle a faite elle-même contre la classe supérieure non moins éclairée qu'elle? N'est-ce pas plutôt l'abus que celle-ci avait fait du pouvoir? N'est-ce pas l'intérêt qu'elle a eu à l'en

déposséder pour en faire le même abus? N'est-ce pas surtout enfin le principe absolu de l'insurrection humaine contre Dieu et *à fortiori* contre l'homme, fût-il le plus éclairé?

On ne dispose pas ainsi de la raison et de la logique. On ne les quitte pas pour les reprendre où l'on veut, surtout en France, nation logique par excellence, dans l'ordre des convoitises et des intérêts.

Non, la question sociale était fatalement dans la question révolutionnaire et plus haut encore. Elle devait sortir tôt ou tard de la Convention, des ruines de la Bastille, de la Bastille même élargie sur la Déclaration de 1682, qui fut une Bastille contre l'Église, contre la vraie Foi.

Le Catholicisme, au mépris duquel elle a été conçue par l'Ancien Régime dans les flancs de la Révolution, peut seul la résoudre à l'exclusion de l'un et de l'autre.

Comment?

V

Solution pratique de la question sociale.

Par notre commun retour à son divin esprit de foi et de charité.

Ici je suis heureux de m'effacer pour laisser parler deux hommes.

Le premier est un de ceux qui poussent le plus aujourd'hui et depuis longtemps à la question sociale [par l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, sans souci de l'éducation, qui cependant, selon ce qu'elle est, fait de l'instruction un poison abrutissant ou un aliment de vie, Victor Hugo. Voici ce qu'il a écrit et ce qui mérite de rester comme une de ses plus belles pages ; c'est la dernière de *Claude Gueux :*

« Savez-vous que la France est un des pays du « monde où il y a le moins de natifs qui sachent « lire ?...

« Quand la France saura lire, ne laissez pas sans « direction cette intelligence que vous aurez déve- « loppée. Ce serait un autre désordre. L'ignorance « vaut encore mieux que la mauvaise science. Non. « Souvenez-vous qu'il y a un livre encore plus phi- « losophique que le *compère Mathieu*, plus populaire « que le *Constitutionnel*, plus éternel que la Charte « de 1830, c'est l'Écriture sainte...

« Quoi que vous fassiez, le sort de la grande « foule, de la multitude, de la *majorité*, sera tou- « jours relativement pauvre et malheureux, et « triste. A elle le dur travail, les fardeaux à « traîner, les fardeaux à porter.

« Examinez cette balance ; toutes les jouissances « dans le plateau du riche, toutes les misères dans « le plateau du pauvre. Les deux parts ne sont- « elles pas inégales ? La balance ne doit-elle pas « nécessairement pencher, et l'État avec elle ?

« *Et maintenant, dans le lot du pauvre, dans le*
« *plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir*
« *céleste, jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez*
« *le paradis, contre-poids magnifique : vous rétablissez*
« *l'équilibre. La part du pauvre est aussi riche que la*
« *part du riche.* »

« C'est ce que savait Jésus, qui en savait plus
« long que Voltaire.

« Donnez au peuple qui travaille et qui souffre,
« donnez au peuple pour qui ce monde-ci est mau-
« vais, la croyance à un meilleur monde fait pour
« lui.

« Il sera tranquille, il sera patient. La patience
« est faite d'espérance.

« Donc, ensemencez les villages d'Évangiles : une
« Bible par cabane ! »

Une Bible par cabane, c'est bien ; mais il vaut mieux encore un Catéchisme : ce petit livre qui parle et qui répond, et en qui *on trouve une solution de toutes les questions posées par la philosophie, de toutes sans exception,* comme disait très-bien Jouffroy qui en était parti et qui y revenait après avoir parcouru le cercle de toutes les investigations de la pensée où il expirait de scepticisme disant à son curé : *Hélas ! monsieur le curé, tous ces systèmes ne mènent à rien. Vaut mieux mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne.*

Mais ce n'est là qu'un des deux bouts de la solution. Il y en a un autre. Car la question sociale

s'agite entre le pauvre et le riche, entre l'ouvrier et le patron. Or, le pauvre et l'ouvrier renverront au riche et au patron cette *foi chrétienne* comme aussi bonne pour les uns que pour les autres, comme impliquant des devoirs respectifs et prenant le caractère d'une moquerie et d'une insulte quand elle est violée par les fortunés et les heureux.

Aussi, la meilleure, la plus efficace prédication de *la foi* au peuple aujourd'hui, c'est qu'elle lui soit apportée par *la charité*. C'est qu'on ne cherche à triompher de la révolte qu'après avoir commencé par triompher de l'égoïsme. Entre l'un et l'autre la guerre est à mort. Cette guerre ne peut être conjurée que par l'interposition du Catholicisme dont l'exclusion l'a déchaînée. Le premier en devoir et je dirai en intérêt de l'embrasser, c'est l'égoïsme. Écoutez ce conseil prophétique qui date de quarante ans :

« Le monde a vécu : il a vécu d'une vie marquée « à terme fixe, rendue au terme final. Il mourra « comme le phénix, pour ressusciter, mais sous « une tout autre forme. Or, vous, en qui est accom- « plie cette sorte de sinistre hymen de l'insanité « et de l'inhumanité, quand donc verrez-vous, si « vous ne sentez rien, que la richesse, la propriété « ont à se rédimer de leur péché originel ? Eh ! « grands dieux, hâtez-vous plutôt, versez à pleines « mains le montant du prix de votre rachat ; payez « et payez au plus vite la prime d'assurance de vos « fortunes... Ainsi, et non autrement, vous obtien-

« drez quelque ajournement, quelque adoucisse-
« ment à l'époque et au mode du terrible passage,
« du formidable saut, de ce qui est à ce qui
« sera[1]. »

Est-ce tout ?

Oh non ! la tâche est bien plus haute et bien plus difficile, sans cesser d'être possible à ceux qui, bien pénétrés de sa noblesse et de sa grandeur autant que de leur faiblesse, mais cédant à l'impulsion de Dieu, marcheront à elle avec sa force.

Je raisonne d'abord dans la supposition de l'État redevenu chrétien : chrétien, entendons-nous, non en ce sens qu'il fasse lui-même de l'apostolat régénérateur ; mais simplement qu'il ne fasse pas de l'apostolat pervertisseur, qu'il empêche le meurtre moral du peuple ; puis après, qu'il nous accorde une seule chose : la liberté, la vraie, la seule, celle du bien.

Et toutefois, n'attendons pas même cela. Car deux illusions sont à craindre : l'une de découragement, avant que l'État soit devenu tel, nous disant à nous-mêmes que rien n'est possible ; l'autre de confiance, après, nous disant que tout est fait.

Prenons donc toujours les choses au point où elles sont, pour empêcher qu'elles ne s'aggravent ou pour les améliorer. Quoi qu'il arrive, il y a du labeur pour tout de suite et pour longtemps.

[1] De la Gervaisais, *la Société à l'état de paix*, p. 25 (1833).

Faisons-en d'abord une question de devoir : moyen infaillible d'en faire un principe de succès.

Donc, il faut plus que d'*ensemencer* les villages et les ateliers de bons livres ; il faut plus que de *verser à pleines mains* le prix de notre rachat. Quoi donc? Nous donner nous-mêmes. Il faut aller au peuple. Décius chrétiens, il faut nous jeter dans le gouffre, dussions-nous nous y perdre, pour le combler à force de dévouement et de véritable amour.

Il faut que la Justice et la Paix aillent au-devant l'une de l'autre, et qu'elles s'embrassent dans le sein de la Foi.

Le peuple est meilleur qu'on ne pense. Ce n'est pas à nous, en tout cas, qui l'avons fait ce qu'il est par nos propres vices, à le dire mauvais. Il ne l'est pas de son ancienne nature. Il est peut-être, au fond, ce qu'il y a de moins mauvais. On l'a perverti, abruti, on l'a fait sauvage à force de scandales, de mensonges et de poisons. Mais abordez-le franchement, librement, hardiment, surtout amicalement, et vous serez étonné de ce que vous retrouverez en lui de cœur, d'intelligence, de justice, de générosité, de noblesse.

Seulement, le peuple est défiant, il ne croit plus à l'amour pur du riche pour lui. Et, franchement, a-t-il donc si tort? En revanche, il est crédule à tout ce qui flatte ses instincts immoraux et antisociaux ; non qu'il les estime en eux-mêmes, pas plus qu'il n'estime ses corrupteurs et ses meneurs ; mais parce que, relativement à ceux qu'il considère

comme ses exploiteurs, comme les usurpateurs du pouvoir et de la fortune, il croit que le mal est de bonne guerre contre le mal.

Mais que de ce camp adverse il voie venir à lui des messagers de paix, que rien ne guide que son propre intérêt; qu'il soit bien convaincu de leur désintéressement, de leur dévouement, de leur amour vrai, noble, courageux, confiant lui-même, sans arrière-pensée ni arrière-calcul; et il en sera touché, et il se sentira honoré et relevé, comme l'homme l'est toujours du don de l'homme. Il sera d'autant plus flatté qu'ils le flatteront moins, qu'ils lui parleront vérité, conscience, devoir, sacrifice, honneur, et qu'ils prêcheront d'exemple. Il acceptera en eux des intermédiaires officieux de ses intérêts légitimes, qui seront d'autant plus autorisés à les faire reconnaître qu'ils l'auront rendu plus digne de les réclamer. Il sera vaincu et réconcilié enfin par quelque chose en cela de supérieur à tout cela: le surnaturel de l'amour chrétien, introduisant en lui la foi par le grand miracle de la charité.

Mais à cet effet il faut nous en pénétrer nous-mêmes, en la prenant au foyer commun. Il faut commencer par nous christianiser si nous voulons christianiser le peuple. Nous avons charge d'âmes et, pour peu qu'il nous reste de foi, nous devons comprendre qu'il nous sera demandé compte, non-seulement de la nôtre, mais de toutes celles de ce peuple qui nous presse, et sur qui la Providence nous donne aujourd'hui un mandat plus

que moral, étroitement et immédiatement social!

A l'œuvre donc!

Mais ce n'est pas encore le terme. Cette œuvre, que j'appellerai une œuvre de *Laïcite*, et que je considère comme indispensable de nos jours, ne saurait avoir la prétention de suffire à une tâche qu'on ne peut bien juger si on ne la juge surhumaine. Il y faut donc plus que l'homme du siècle. Il y faut le Prêtre ; le Prêtre, dont Montesquieu disait si bien que ceux qui ne l'ont pas connu ont été des races *barbares :* ce qui est surtout applicable au prêtre de la vraie Religion et du vrai Dieu. Le prêtre catholique, abstraction même de ses vertus, qui ordinairement y répondent, est, par caractère, l'incarnation de l'Évangile et de l'Église de Jésus-Christ. Il en porte en lui la parole, l'esprit, les grâces, les sacrements, les souffles régénérateurs. On n'aura rien fait tant qu'on n'aura pas mis le peuple en contact avec le prêtre ; tant qu'on ne l'aura pas fait revenir de ses préventions et de ses haines à son égard en le lui faisant connaître. Le Peuple, le Prêtre : voilà les deux extrêmes ennemis en qui se personnifie la grande scission sociale, et comme les deux bords de l'abîme qui menace de nous engloutir si nous ne les rapprochons. Et voyez donc comme c'est non-seulement intérêt, mais justice et honneur de nous y employer. Le prêtre, en définitive, n'est si haï que parce qu'il représente les principes qui nous sauvent encore, que parce qu'il retarde notre ruine, que parce qu'il est otage pour nous, comme

Jésus-Christ l'a été pour le monde. Et nous l'abandonnerions ! et nous le livrerions en proie à la fureur du peuple !

Mais je m'arrête à la considération dominante, dans l'ordre d'idées que je poursuis : l'intérêt du peuple même, qu'il s'agit de sauver du propre mal qu'il se fait dans celui qu'il fait à la société. Car tout se tient dans cet admirable ensemble de raison et de sagesse chrétiennes dont la perte fait notre mal. Point de régénération du peuple sans religion, point de religion sans prêtre, sans chaire, sans sacrements, sans autels. L'Autel, l'Autel, tout doit aboutir là, tout doit revenir là ; car l'Autel c'est Dieu dans le Christ se donnant, le premier, aux hommes. Il faut remettre le peuple, et nous tous avec lui, dans les bras de Jésus-Christ, dans le sein de Dieu, *Notre Père*, pour nous y retrouver frères régénérés et réconciliés.

Or, il n'y a que le prêtre qui ait caractère pour cela. Et cependant tout semble organisé pour que le peuple ne le connaisse pas. Le mode du culte qui a fini par prévaloir, à Paris surtout, est devenu matériellement exclusif du peuple à force d'être approprié aux classes aisées. Le peuple erre hors de nos églises, égaré dans le désert de toute foi, en proie à toutes les suggestions du mensonge, et comme fatalement voué à la séparation et à la perdition. Non-seulement il ignore la religion, mais, ne la voyant qu'à travers les classes supérieures, il la rend responsable de tous les préjugés qu'il a con-

tre celles-ci, et nourrit contre elle des monstres de crédulité tels que ceux que nous avons vus éclater dans les jours de la Commune.

C'est le contraire de ce qui devrait être. Le caractère propre de l'Évangile, c'est qu'il soit *annoncé aux pauvres*. Le Pasteur divin laisserait les 99 brebis du troupeau pour courir après la centième. Qu'est-ce donc lorsque ce n'est pas cette centième, mais les 99 qui sont égarées, et combien, à plus forte raison, ne laisserait-il pas celle-là pour aller rassembler et ramener celles-ci ! Aussi, de ces autels dont la pompe l'emporte trop sur l'esprit, on croit l'entendre se plaindre de ces adorations privilégiées qui y resserrent son amour pour le peuple, et s'écrier encore comme autrefois : ***Misereor super turbam !*** « J'ai pitié de cette foule ! »

Cet abus tient à bien des causes, qui ne permettent pas d'en faire retomber la responsabilité sur le clergé et sur les fidèles de nos paroisses. La première de toutes c'est l'insuffisance des églises. Il faut en bâtir et en ouvrir au peuple, qui soient comme des annexes de celles qui existent aujourd'hui. Il le faut à tout prix ; et ce prix, c'est aux riches à le fournir. C'est une justice à leur rendre : ils le font à l'heure qu'il est abondamment. C'est un hommage à rendre aussi au vénérable et saint Archevêque de Paris : il est vivement préoccupé de ce grand dessein d'évangélisation du peuple ; et le concours de son clergé et de nombre de laïques éclairés et zélés ne fait pas non plus défaut. Bientôt

donc, il y a tout lieu de l'espérer, nous verrons enfin le peuple au pied de la chaire de vérité et de l'autel de charité; nous l'entendrons professer de ses mille voix la foi de ses pères et du genre humain. Ce n'est pas lui qui manquera au rendez-vous. La religion catholique, par son esprit comme par son culte, est faite pour lui et il est fait pour elle, parce qu'elle est, par excellence, la religion de la nature humaine qui respire en lui comme dans sa poitrine, qui s'émeut en lui comme dans ses entrailles, et qu'elle ne peut manquer de l'attirer sauvage et de le rendre civilisé.

Cette grande œuvre est d'une impérieuse nécessité. Je dirai même qu'elle doit l'emporter sur toutes les autres. Celles-ci, en effet, ont beau faire : elles préservent ou ramènent le petit nombre relativement de ceux sur lesquels elles s'exercent; mais ce n'est que pour un temps, et ils finissent presque toujours par leur échapper en retombant dans ce milieu mauvais du peuple où on ne les retrouve souvent que plus ennemis. C'est donc ce milieu même, c'est le peuple autant que possible en masse sur lequel il faut agir, comme le christianisme a agi sur les derniers païens et les premiers barbares. Il faut réensemencer ce champ de l'Évangile. On a cru trop longtemps que le retour à la foi des classes éclairées y ramènerait, par l'exemple, les classes inférieures. Mais celles-là d'abord, ou n'ont pas opéré suffisamment ce retour, ou n'en ont pas rayonné autour d'elles l'influence. Puis, dans l'état

d'hostilité sociale où nous sommes, le peuple en concevrait plutôt de la défiance et de la haine contre la religion. C'est donc le peuple même qu'il faut directement aborder et directement atteindre ; et il ne faudrait pas s'étonner que, comme il en a été au commencement, ce fût par les pauvres et les humbles, que celui qui s'en est plus particulièrement déclaré le Dieu attirât ensuite les riches et les grands.

Je termine ce sujet important par une suprême réflexion.

Le Catholicisme, par tous ces moyens — surtout par l'action directe de Dieu sur qui notre découragement ne compte pas assez, et qui n'attend que notre activité pour en faire jaillir des miracles — pourra résoudre la question sociale. Mais il ne la résoudra qu'imparfaitement ou que pour un temps, et rien ne sera fait si nos gouvernants, quels qu'ils soient, se pénétrant enfin de son divin esprit, ne comprennent que leur principal objet doit être désormais le peuple, son éducation, sa moralité, ses légitimes intérêts et toutes les réformes et améliorations qu'ils réclament.

La Révolution a toujours joué le peuple : et comment celui-ci ne le voit-il pas... ! Elle a tout fait *par* lui ; rien *pour* lui. Aberration inconcevable ; elle a fait pis : elle lui a fait prendre en haine ceux-là qui seuls n'ont cessé de l'aimer et de le lui prouver par le seul bien qui lui ait jamais été fait : les ministres

et les disciples de cette grande et noble charité qu'inspire la foi. Qu'il observe lui-même les œuvres innombrables et infatigables dont sont l'objet toutes ses misères et tous ses besoins : ses enfants, ses vieillards, ses malades, ses pauvres, ses chômages, ses détresses, ses peines, ses douleurs. Parmi toutes ces œuvres, y en a-t-il une seule qui ne soit catholique? Si elles disparaissaient, y en aurait-il une seule dont il fût redevable à ces charlatans de révolution, qui ne savent faire autre chose que de le pousser aux catastrophes en s'y dérobant, qui sont les premiers artisans de toutes ces misères et de tous ces maux dont il souffre, en haine de cette Religion qu'elle seule précisément s'occupe à soulager?

Sur cette seule considération, la question pour lui devrait être absolument jugée.

Il y a plus : si le Catholicisme pouvait pour lui tout ce qu'il veut; s'il n'avait pour premier obstacle cette haine insensée soufflée au cœur du peuple même par leurs communs ennemis, sais-tu, pauvre peuple, ce qu'il ferait? Il ferait ce que du moins il ne cesse de réclamer et ce que je déclare devoir être désormais la seule maxime des gouvernements, au rebours de celle constamment pratiquée par les révolutionnaires : *Tout pour le peuple;* et j'ose ajouter dans ton propre intérêt : *Rien par le peuple.*

Je sais que, par cette dernière partie de ma proposition, je soulève des tempêtes. Je ne la maintiens pas moins; car je crois par là couper l'herbe sous

les pieds à tous les ennemis du peuple, qui ne flattent tant sa haine contre les supériorités sociales que pour faire de lui le coursier sur lequel ils montent pour les atteindre à leur seul profit, comme il en est dans la fable du ***Cheval s'étant voulu venger du Cerf.***

Le peuple a des qualités qu'il est juste de reconnaître. Mais c'est le tromper impudemment par la plus basse de toutes les flatteries que de lui dire qu'il a tous les genres de capacités, qu'il est infaillible et impeccable, autrement dit qu'il n'est pas homme, qu'il est dieu. Le peuple se moquerait tout le premier de celui qui, sans en avoir jamais rien appris, se prétendrait capable aussi bien que lui de toutes ces merveilles d'industrie qui sortent de ses mains. Comment ne voit-il pas dès lors, à son tour, que c'est se moquer de lui que de lui dire qu'il a la science infuse de toutes choses et qu'il excelle notamment dans la plus haute et la plus difficile de toutes : l'art de gouverner ?

Mais si rien dans cet ordre ne doit être fait ***par*** le peuple, c'est à la condition que tout soit fait ***pour*** le peuple.

Ceci est de la dernière importance et veut une explication qui, en le précisant, y arrête toute l'attention.

Le peuple, cette masse de la nation qui ne vit qu'au jour le jour du travail de ses mains, n'est pas plus honorable que ceux qui s'occupent de travaux d'un autre ordre ; mais il ne l'est pas moins. Seule-

ment il est plus digne de sollicitude, d'égards et de sympathie, à raison de la dépendance plus étroite où il est de ce travail quotidien qui ne lui permet pas de dominer les besoins de la vie. Il est plus exposé à l'abus par cette dépendance même. Il est plus exposé aussi à l'indigence et aux vices par lesquels il cherche à s'en consoler, et qui ne font que l'y plonger davantage. Joignez à cela les préjugés de situation, les griefs vrais ou imaginaires contre les classes supérieures, exploités et envenimés par ceux qui ont intérêt à le déchaîner contre celles-ci, et vous aurez à peu près l'idée de ce poids social qui pèse sur lui et contre lequel il est en perpétuel état de révolte. Cette révolte qui est l'*esprit moderne* de la société tout entière, même dans le haut, quelle ne doit-elle pas être dans le bas et dans le fond ! Enfin, n'oublions pas que la Révolution, par son principe absolu de la souveraineté du peuple, dont s'est tant servie la bourgeoisie pour renverser et pour arriver, a donné à plus forte raison au peuple même un titre direct, si absurde qu'il soit, à cette souveraineté, titre dont l'échéance ne saurait toujours être éludée.

Et voyez le cercle fatal qui se ferme aujourd'hui en étreignant la société. On est parti de la souveraineté du peuple. Ce principe, qui fonctionne depuis 80 ans au profit de la bourgeoisie, impliquait dès son origine l'avénement du peuple à cette souveraineté qui implique elle-même sa jouissance. Toutefois, tant que la bourgeoisie a pu se recom-

mander aux yeux du peuple de leur cause commune contre les supériorités anciennes, tant que, relativement à celles-ci, elle a été peuple elle-même, le peuple a pu se résigner au rôle d'instrument et ajourner sa souveraineté immédiate. Mais il y a longtemps que ces supériorités n'existent plus et que la bourgeoise en a pris la place. Dès lors la souveraineté du peuple a dû cesser d'être un instrument et devenir pour lui un objet, une réalité. Son échéance est arrivée, d'autant que le titre n'a cessé d'être entretenu et qu'il a été se fortifiant de toutes les concessions qu'on a dû lui faire. Mais aujourd'hui on est à bout. Le terrible créancier se présente armé du suffrage universel, du mandat impératif. Il frappe à la porte, ou plutôt il l'enfonce, irrité de tant de retards et faux-fuyants et excité par les misérables agents de révolution qui exploitent encore à leur profit son reste de crédulité.

Dans cette extrême situation, que dire de ces prétendus conservateurs, si nombreux encore cependant, qui ne savent opposer à cette crise suprême que le principe même d'où elle part, que la Révolution dont elle s'autorise?

Que faire cependant? Le voici en deux mots :

Abjurer cette Révolution pour nous-même d'abord, en nous replaçant sous le principe divin qu'elle a renversé. Puis, nous inspirer de ce principe pour désintéresser le peuple de la Révolution, en faisant en bien pour lui tout ce qu'elle fait en mal.

Il faut agir à la manière du paratonnerre : décharger le nuage, en évitant l'explosion.

En tout état, la société doit s'occuper du peuple : elle en est la curatrice et la patronne. C'est une obligation naturelle. Cette obligation inconnue du monde ancien, le christianisme en a fait une loi. Dans l'ancienne société l'Église l'accomplissait. La Révolution en a déshérité le peuple. En se substituant à l'Église, loin d'en accomplir la tâche moralisatrice et secourable, elle a perverti et ruiné le peuple. Elle l'a rendu malheureux de toutes façons : en augmentant ses vices et ses convoitises, en les satisfaisant par des jouissances empoisonnées et un faux bien-être qui creusent sa misère matérielle de toute la misère morale qui les engloutit, et en l'y abandonnant pour repaître ses parvenus. Elle a fait le prolétariat et le paupérisme, plaie hideuse d'où découle le socialisme.

Dans tout gouvernement digne de ce grand caractère il doit y avoir trois choses ordonnées ainsi qu'il suit : Le souverain qui est le principe ; — le peuple qui est le but ; — la classe politique qui doit être le moyen.

Or, dans tous nos gouvernements révolutionnaires et prétendus libéraux, le moyen a absorbé le principe et le but. La classe politique a été tout : n'ayant souci du pouvoir et du peuple que pour elle seule; se servant de celui-ci pour escalader celui-là, pour intercepter, diviser et compromettre, à son exclusif profit, ce qu'elle de-

vrait relier, pacifier et servir pour le bien public.

Ce genre de gouvernement a fait son temps. On cherchera vainement à le radouber et à le remettre à flot. Le peuple montera lui-même et engloutira tout gouvernement, si on ne se hâte de se rallier au vrai gouvernement, à celui-là seul qui gouvernera pour le peuple, en gouvernant au nom de Dieu.

C'est ainsi que la question sociale revient à la question catholique : telle est la seule solution qu'elle puisse recevoir.

VI

Le catholicisme et la question nationale.

Et maintenant la question nationale, les intérêts européens et universels de la France, qui ne voit qu'ils reviennent tous aussi à la question catholique ?

Ce serait être injuste envers la Révolution de la condamner sur un but qu'elle ne s'est jamais proposé : la grandeur et le rang de la France dans le monde. Si elle en avait eu souci, elle aurait fait preuve, dans la manière de les soutenir, d'une incapacité sans égale. Mais non, elle ne nous a jamais repus à cet égard de promesses. Dès le commencement, elle n'a cessé de professer que les relations et les intérêts européens de la France l'occupaient peu. Le

patriotisme n'est pas son fait. A l'origine, elle disait : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe.* En dernier lieu, elle disait encore que son principe *valait bien la perte de deux provinces.* Ce principe qu'elle appelle *liberté,* on sait comment elle l'a pratiqué. Après lui avoir sacrifié les intérêts extérieurs de la France, elle s'est posée à l'intérieur comme son propre objet à elle-même par le fameux raisonnement de Grenoble : que la France étant identique à la liberté et la liberté à la révolution, la révolution devait nous tenir lieu de la liberté et de la France. Son vrai principe a toujours été de s'imposer, de pactiser à cet effet avec les ennemis de tout ordre au dedans et trop souvent avec l'étranger. Elle ne connaît qu'une guerre : la guerre sociale. Elle ne connaît non plus qu'une sorte d'alliance : l'Internationale. La subversion de l'ordre social français et européen, voilà son horizon. Il est aussi vaste pour le mal qu'il est étouffant pour le bien et pour l'honneur de la France. Il est vrai que deux fois elle s'est posée en vengeresse de notre sol : mais en cela elle a fait blanc de *notre* épée, pour la retourner contre nous. Toujours est-il qu'elle serait bien embarrassée si elle avait à nous montrer ses ambassadeurs et ses diplomates, et à nous communiquer les archives de ses négociations et de ses alliances.

Comment le pourrait-elle ? elle s'inspire du principe opposé au caractère et à la mission politique de la France dans le monde.

Chaque être dans la nature, chaque individu dans la société, chaque nation dans l'humanité sont constitués en vue d'une fonction et d'une mission. Et pour garantie de la fidélité au plan providentiel qui en résulte, la relation de la fonction et de la constitution est telle qu'elles se réclament réciproquement. L'infidélité à la fonction amène l'appauvrissement de la constitution ; l'être souffre de sa contradiction à sa raison d'être.

Or, la France, par tempérament, par constitution, par tradition, est catholique.

Catholique, selon l'étymologie du mot, veut dire *universel*. Et ce mot, qui est devenu propre à l'Église, s'applique cependant encore à d'autres sujets[1]. De la même manière on pourrait dire, abstraction faite du sens religieux, et à ne prendre la France que dans sa mission d'universalité, qu'elle est la nation catholique.

Par tempérament et par vocation providentielle, la France se relie donc déjà à la Religion qui a son siége à Rome, à l'Église. Ce sont, si j'ose ainsi dire, deux sphères de catholicité : l'une dans un sens temporel, l'autre dans un sens spirituel.

Ces deux missions naturelle et surnaturelle ne sauraient être rivales sans entrer en compétition partout et sans se nuire réciproquement. L'Église

[1] Ainsi un *Cadran catholique* qui marque les heures à toutes les élévations du pôle ; un *Remède catholique* qui a toutes les propriétés de guérison ; un *Fourneau catholique* au moyen duquel la chimie peut faire toutes sortes d'opérations.

sans doute en souffrirait, mais la France y périrait: la première ayant des promesses éternelles que dix-neuf siècles d'épreuve sont déjà venus confirmer; la seconde ayant la fragilité des choses humaines, comme son état actuel ne le fait que trop voir.

L'idée de rivalité dans leur catholicité respective, entre la France et l'Église, ne saurait d'ailleurs se concevoir; car ce caractère procède dans chacune d'elles des mêmes éléments et des mêmes principes civilisateurs. Il n'y a que l'ordre qui diffère. Dans l'Église, ces éléments et ces principes sont dans leur foyer divin; et dans la France, comme dans leur réflecteur humain.

La France et l'Église sont ainsi faites pour s'unir: l'Église comme la tête et l'âme, la France comme le cœur et le bras de la civilisation.

Le titre de *Fille aînée de l'Église* pour la France n'est donc pas vain. Il est l'expression de sa nature et de sa mission dans le monde; il est le mot de toute son histoire depuis Clovis et Charlemagne. La France a toujours été la chevalière de l'Église. L'Église, sans en avoir absolument besoin, a toujours aimé, toujours invoqué la France. Elles ont été plus d'une fois en opposition par l'infidélité de la France, mais la France n'a jamais failli à l'Église sans faillir à ses propres intérêts.

L'Ancien Régime, infidèle à l'Église par la doctrine et par les mœurs, a croulé. La première Révolution, en guerre ouverte contre l'Église, a croulé. Le premier Empire, dont le plus beau titre à la

reconnaissance de la France fut le Concordat, devenu infidèle à ce titre, a croulé. La Restauration elle-même, qui ne fut pas pure de toute tradition gallicane, qui voulut trop être catholique à sa guise et à son profit, et mettre le trône et l'autel sur le même plan, a croulé. Le Régime de juillet, qui ne fut qu'une conjuration universitaire contre l'Église, a croulé. Le second Empire, qui semble avoir accumulé à lui seul tous les torts contre l'Église, a croulé aussi sous une accumulation de fautes et de désastres correspondante à ces torts. Depuis lors enfin, notre politique extra-catholique ou anti-catholique ne peut trouver pied ; elle flotte comme une épave que la tempête qui l'a détachée menace de nouveau d'engloutir, et qui ne se rattache plus à rien.

Chose digne de remarque ! ce sort de la France est commun à tout ce qui s'est attaqué à l'Église ; mais il diffère et lui est spécial en ce que pour elle il est toujours plus fatal et plus soudain : preuve manifeste que ses intérêts sont plus étroitement liés à l'Église que ceux des autres nations, et qu'ils gravitent pour ainsi dire plus directement dans l'Orbe Catholique.

Notre histoire tout entière, surtout depuis quatre-vingts ans, pourrait se résumer en celle de nos rapports avec l'Église. La France révolutionnaire, toujours si isolée au dehors, si exclue du concert des nations, si resserrée et refoulée sur elle-même, en un mot si peu civilisatrice ou catholique dans le

sens temporel du mot, est aussi radicalement anticatholique au sens religieux.

Il y a là un fait de concomitance qui est trop manifeste et trop constant pour ne pas impliquer une loi.

Elle apparaît surtout dans notre situation présente.

Nous sommes bien affaiblis et bien abaissés en Europe. Mais, hors de l'Europe, tout un monde peut relever de nous, et nous relever d'autant dans l'Europe même. Tout l'Orient, depuis Constantinople jusqu'au fond des Indes, attache encore au nom de la France un prestige qui remonte aux croisades et à saint Louis, qui a été entretenu par la politique de la France jusqu'à la Révolution, et, malgré tous les mauvais vouloirs des gouvernements datant de celle-ci, qui persiste encore dans ces vastes régions où se garde d'autant plus l'empreinte du passé qu'elles sont moins agitées.

A dire vrai, ce prestige a été entretenu jusqu'à nos jours en dépit de la France même ; et savez-vous par qui ? Par nos Missionnaires de tous ordres, par nos grandes Œuvres de la *Propagation de la Foi*, de la *Sainte-Enfance*, des *Écoles d'Orient*, et par cent établissements divers dans leur unité catholique ; par ces Missionnaires et ces Œuvres qui relient encore les principes régénérateurs de la France au dedans à son influence au dehors, et que la France, doublement ingrate et doublement

aveugle, tolère à peine chez elle et abandonne au loin.

Les Anglais ont des Comptoirs qu'ils savent défendre à tout prix : nous avons des Missions qui l'emportent en libre influence dans l'opinion de ces contrées, et nous les voyons de mauvais œil.

Il faut du moins qu'on le sache : *Français* est synonyme de *Catholique* dans tout l'Orient, et *Catholique* réciproquement y est synonyme de *Français*. C'est à ce point, que toutes les fois que des missions catholiques de toute autre nationalité que la France, espagnoles, italiennes, allemandes, anglaises même, ont à réclamer auprès des souverains de ces contrées, c'est aux consulats français qu'elles s'adressent : les autres ne comptent pas, même ceux de la mission qui réclame.

Cela tient particulièrement à ce que le caractère français brille entre tous dans nos héroïques missionnaires, par le courage, l'industrie, l'esprit, le savoir, autant que par les mœurs, le dévouement, le zèle et l'intrépidité de la foi ; par l'admiration, le respect et l'étonnement qu'ils inspirent même à leurs bourreaux.

Ambassadeurs de la foi catholique de l'Évangile, ils le sont par là même de la civilisation, et par là même encore de la France ; et ils le sont jusqu'au sang.

Nous n'aurions qu'à recueillir le renom qu'ils nous font, en les sauvegardant par des traités de tolérance, à l'occasion et à la faveur desquels d'au-

tres traités procureraient à nos intérêts et à notre influence une prépondérance qui ne serait pas sans poids pour notre crédit politique en Europe [1].

Et maintenant, dans cette Europe où s'agite en ce moment la question de nos destinées, notre politique n'est-elle pas encore toute catholique?

Nous sommes la tête de la race latine, aux prises en ce moment avec les races du Nord. Or, qu'est-ce qui distingue primordialement la race latine, qu'est-ce qui la caractérise dans sa source, si ce n'est sa trempe catholique? Un peuple, une race se mesure à sa religion, s'il est vrai que la religion a toujours été et sera toujours la première condition d'un peuple, ce qu'on ne peut méconnaître sans avoir perdu le sens. C'est par là que l'Italie, que l'Espagne, que la France ont été si grandes dans le passé et ont précédé tous les autres peuples. Or, quel spectacle donnons-nous depuis cent ans et surtout de nos jours? Le spectacle d'un peuple qui s'est pris d'une haine furieuse contre la religion qui le

1 Ceux qui suivent le mouvement de nos missions catholiques en Orient, savent à quel point tout ce que nous venons de dire là est vrai. Voici un simple trait récent extrait d'une lettre de M. Marin, un de nos missionnaires au Japon. Parlant de la mort édifiante d'un officier de l'armée japonaise récemment converti au Christianisme : « La veille de sa mort, dit-il, ne pouvant plus « parler ni écrire, il fit signe à un chrétien qui l'assistait de « lui tenir la main, et traça ces deux caractères : *Dieu ! France !* « C'était sans doute une dernière prière pour notre infortunée « patrie. Il est mort ce papier dans la main. » — Voilà quel est encore le prestige de la France à travers le prisme de nos missions. Mais, hélas! pour elles il n'y a plus de France.

caractérise, qui l'a fait ce qu'il est : c'est-à-dire contre lui-même. Et nous nous étonnons de notre déchéance comparée à celle des autres peuples? Mais ceux-ci n'ont qu'à nous regarder faire pour avoir raison de nous. On a vu des peuples passer d'une religion à une autre et monter ou descendre selon que cette religion était plus ou moins parfaite. Le monde moderne a dû ainsi sa supériorité sur le monde ancien au christianisme, à l'Église, et dans ce monde moderne, c'est de l'Église, c'est des nations primitivement catholiques, des Latins, que la civilisation a rayonné avec la foi chez les peuples du Nord, derniers venus au grand concert de la République chrétienne. Notre antériorité à cet égard s'identifiait à notre supériorité, et celle-ci à la même foi qui avait affranchi le monde. Et voyez encore ce qui nous était réservé. Cet avantage de supériorité catholique allait s'égalisant par le partage de la même foi avec les peuples du Nord, lorsque ceux-ci s'en sont eux-mêmes déshérités par l'hérésie. Les deux races alors ont été aux prises dans la guerre de cent ans. Mais la grande réaction catholique du XVIe siècle, au jugement de tous les publicistes, même protestants, nous a fait reprendre en intensité intellectuelle et morale, en supériorité de civilisation et en prépondérance politique, tout ce que nous étions menacés de perdre, et nous avons donné au monde et à l'humanité le grand Siècle. Alors seulement nous avons commencé à déchoir. Et pourquoi? parce que nous avons com-

mencé à cesser d'être catholiques, à cesser même d'être chrétiens. L'Ancien Régime gallican, d'abord, puis la Révolution ouvertement impie et définitivement athée, nous ont fait tomber, non-seulement au-dessous de nous-mêmes, mais au-dessous des peuples schismatiques et hérétiques, nos rivaux. Cela devait être. Ceux-ci en effet sont hérétiques de la foi catholique ; et nous, nous le sommes de toute foi. Nous avons rompu nationalement, non-seulement avec notre propre foi, mais avec la foi du genre humain. Nous nous sommes retranchés, non-seulement du tronc catholique dont nous étions les plus vigoureux rameaux, mais de l'arbre universel de la croyance. Nous sommes devenus comme des enfants perdus de la grande famille, ce que sont les sauvages ; et n'était la séve catholique retirée et persistante encore dans le cœur du pays, nous ne serions plus un peuple.

Il est aisé de comprendre maintenant pourquoi nous n'avons plus de politique extérieure.

La politique extérieure procède des principes du droit international, et ces principes relèvent évidemment de l'idée du droit en lui-même, qui ne peut relier les peuples que parce qu'il les domine de sa règle. Or, l'idée du droit, prise à cette hauteur et avec cette étendue, c'est l'idée même du JUSTE dans son essence, de Dieu. Elle est en raison de son idéal. C'est ce qui fait que le droit des gens a été complétement modifié par le christianisme ; et le catholicisme, gardien du christianisme, est par

là même gardien de ce droit des gens chrétien qui est comme l'*étalon* et le *mètre* auquel doit se rapporter tout le système. Quand nous pourrions nous passer de cette idée mère du droit dans l'ordre civil et politique intérieur, ce qui est déjà une folie, nous ne le pouvons plus, dès qu'il s'agit de traiter avec les autres peuples, sous peine de ne pas nous faire entendre. La langue diplomatique est la langue même du droit. Le peuple qui apportera dans ses relations extérieures la plus haute et la plus ferme idée de ce droit des gens, sera par contre le plus écouté. Or, nous avons ce malheur ou cet avantage, selon que nous nous inspirons de la Révolution ou du Catholicisme, que dans le premier cas nous serons inférieurs, et dans le second cas supérieurs à nos rivaux et à nos ennemis, sur ce terrain de la diplomatie où se perdent et se gagnent tant de batailles.

Il est vrai que le droit des gens tend à disparaître de l'Europe. Mais il est d'autant plus dans notre intérêt de le relever, de reprendre par là notre ascendant en revenant à notre caractère primitif de nation catholique, hors duquel nous n'en avons plus aucun.

La guerre acharnée que tous les gouvernements font aujourd'hui au Catholicisme et à la Papauté se comprend de leur part : en ce sens qu'ils se proposent d'en finir avec le droit pour faire prédominer la force dont ils se croient plus ou moins en possession contre nous. Mais, outre que dans la

situation où nous sommes ce serait la consommation de notre ruine, d'une manière plus générale nous ne saurions nous prêter à un système qui nous déposséderait de cela seul qui est propre à notre nation et qui l'a toujours distinguée, d'être par excellence la nation du droit et de la civilisation dans le monde.

Cette conduite de nos ennemis nous offre au contraire une magnifique occasion de revanche, si nous savons la saisir.

M. Thiers, dans ce mémorable discours pour la Papauté contre l'Empire qui, malgré des concessions de langage à la Révolution, restera l'honneur de sa vie, disait : « Nous ne sommes pas en « Asie, où ne règne que la force brutale; nous « sommes en Europe, pays du droit, où le droit « est sans doute violé exceptionnellement, mais où « tout le monde réclame ou peut réclamer quand « il l'est. Dans notre Europe, le droit violé quel- « que part est censé l'être partout... »

Ces paroles étaient dites de Rome et de la Papauté. Pendant nos désastres, un journal s'en inspira contre l'Angleterre laissant violer chez nous par la Prusse le droit civilisé. « Dans ce « monde, disait l'*International*, et en vertu des lois « divines et naturelles, celui qui laisse commettre « une injustice, sans protester de toutes ses forces, « est aussi coupable et encourt le même châtiment « que celui qui en est l'auteur. Il n'y a qu'une mo- « rale : violée en France, c'est comme si elle l'était

« en Angleterre. Qu'on ne se figure pas pouvoir « échapper aux conséquences de cet axiome ; on a « beau nier les principes de la vérité, tôt ou tard « ils s'imposent de force. La vérité d'abord s'inscrit « avec de l'encre ; mais c'est en lettres de sang « qu'elle se grave dans le souvenir des humains, « dans l'histoire des nations. »

Noble langage, et vraiment *international.* Mais qui ne voit de quelle force il se retourne contre nous ? Il n'y a pour cela qu'à mettre les noms de Rome et de France à la place de ceux de France et d'Angleterre ? Oui, il n'y a qu'un droit en Europe : violé à Rome, comme le disait bien mieux M. Thiers, c'est comme s'il l'était partout, et surtout en France. Et celui qui l'y laisse violer, sans protester de toutes ses forces, est aussi coupable et encourt le même châtiment que le violateur.

Et combien cette vérité éclate-t-elle si l'on considère toute la majesté du droit violé à Rome dans son premier Représentant : sa faiblesse extérieure qui en double la force interne, son caractère vénérable, son innocence de tout prétexte, la perfidie et la brutalité auxquelles il est en proie, prisonnier de l'outrage et de la violence dans son palais ! C'est bien là que la force *prime,* c'est-à-dire *opprime* le droit : la force dans son caractère le plus cynique, le droit dans son caractère le plus auguste, pur, incorruptible, saint, ne transigeant pas avec l'iniquité qui l'opprime, se retranchant en soi avec une fidélité à son principe et un courage à ne pas

s'émouvoir qui en conservent le dépôt pour le monde entier !

Le droit du Saint-Siége, c'est le saint-siége du Droit.

Combien ce qui s'est passé depuis et ce que nous voyons s'accomplir sous nos yeux ne le montre-t-il pas ! D'abord il n'était question que du droit temporel, et on se refusait à croire que le droit spirituel y fût impliqué. Bientôt le droit spirituel a été ouvertement attaqué dans son organisme propre, et dans l'indépendance personnelle de son Chef. Enfin, ce n'est plus seulement dans son Chef, c'est dans tous ses membres ; ce n'est plus dans son centre, c'est dans son universalité et sur tous les points qu'il est audacieusement proscrit : en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Suisse. Et ce droit quel est-il ? C'est le droit, c'est la liberté par essence : le droit de l'âme, la liberté de la conscience humaine dans son plus noble exercice, intéressant toute âme et toute conscience, tout droit et toute liberté. Dans le Catholicisme aujourd'hui s'agite le sort du monde chrétien, du monde civilisé, contre le retour du monde païen et barbare.

Le Catholicisme tout entier dans son Pontife, dans son Épiscopat, dans son clergé, dans ses fidèles, résiste, combat, grandit avec une magnifique unanimité. La grande âme de Pie IX semble être passée dans tous ; et dans cette âme la force de Celui qui a vaincu le monde par les mêmes armes, sa croix et le sang de ses martyrs, et qui dit encore

à son Église cette parole des premiers jours : ***Confidite, ego vici mundum !*** Quel spectacle ! et qu'il faut plaindre ceux qui n'en sont pas fiers pour l'honneur de l'humanité !

Dans ces conditions, l'Église et la civilisation ne peuvent pas ne pas triompher, et la brutale tyrannie de la force ne pas tomber et se briser en raison de la violence et de la lourdeur de sa masse ; car c'est elle qui, exécutant son propre châtiment et ne comprenant pas que la force se frappe elle-même de tous les coups qu'elle porte au droit, va follement s'attaquer à cette Pierre spirituelle de laquelle il a été dit : « Celui qui tombera sur cette Pierre « s'y brisera, et celui sur qui elle tombera en sera « brisé [1]. »

La victoire du Catholicisme est donc infaillible.

Reste à savoir à qui en reviendront les parts ; et c'est ici que la politique extérieure de la France est hautement intéressée.

Nation du droit, de l'idée, de la justice universelle, qui s'est toujours portée en avant à leur propagation ou à leur défense, elle est bravée et insultée partout où ils le sont ; et rien n'accuse son humiliation et sa faiblesse comme de le souffrir.

Nation vaincue en ce moment par la même force brutale qui étend et consomme cette oppression du droit, elle doit y être d'autant plus sensible qu'on

[1] Saint Matth., xxi, 42.

étend et qu'on consomme par là sa défaite et que c'est elle qu'on vise dans le Vatican.

C'est cependant la raison qu'on donne pour qu'elle y soit indifférente.

Et ici encore point d'équivoque :

Sans doute, notre état actuel ne nous permet pas d'intervenir ; mais il nous permet au moins de ne pas applaudir !

Car, et c'est ici qu'apparaît notre démence, nous ne sommes pas indifférents dans la question du Saint-Siége et du Catholicisme opprimés ; non, nous ne sommes pas indifférents, nous sommes sympathiques : mais sympathiques à cette odieuse oppression. Nous sommes du côté de nos propres vainqueurs contre cette Église notre première et aujourd'hui seule alliée, en qui nous continuons à être vaincus. Cela n'est pas croyable ; mais cela est.

Quand je dis nous, on me comprend, j'entends l'esprit de la politique du jour, la Révolution à tous ses degrés, et Dieu sait jusqu'où ils s'étendent !

La France catholique est admirable de protestations et de témoignages : elle sauve l'honneur national et le droit. Mais elle n'est précisément si admirable que parce qu'elle lutte en cela contre cet esprit révolutionnaire qui prévaut ; je dirai plus, contre un certain libéralisme qui prend ombrage de ces protestations et de ces témoignages, et qui le dissimule mal. Il y a là des mystères d'infidélité que je livre à la conscience de chacun et de tous.

Toujours est-il que nous donnons le spectacle d'une nation dont tous les intérêts politiques ont été toujours, et sont surtout à l'heure qu'il est manifestement catholiques, et qui continue follement, au profit de ses vainqueurs, la politique anti-catholique des gouvernements qu'elle renverse, à travers tous les désastres que cette politique lui a attirés.

Elle ne saurait mieux faire pour abdiquer.

Que si elle avait le sentiment de sa dignité et le souci de son intérêt, que devrait-elle faire?

Relever son drapeau chez elle au moins : le drapeau catholique, qui domine tous les drapeaux, et le consoler, le venger par son culte des outrages et des violations qu'il subit partout ailleurs.

Généraliser ces protestations et ces témoignages en faveur de l'Église, et en faire une grande manifestation nationale, vraiment française, de libre et patriotique opinion.

S'en inspirer ensuite dans sa politique extérieure, dans toute la mesure du possible, par le caractère de ses agents, par la tendance et l'à-propos de sa diplomatie sur tous les points, de manière à ne pas perdre du terrain, à en gagner même, et à se donner aux yeux du monde entier l'attitude et le mérite de la fidélité au droit.

On peut toujours, si faible qu'on soit, faire cela; car quand on est nation catholique, et la première nation catholique, ou rien, et que dans le catholicisme se joue une question, non-seulement reli-

gieuse, mais de race, mais d'existence internationale, c'est le moins qu'on soit ce qu'on est, et qu'on ait le courage d'être fidèle à soi-même et de se tenir debout.

Je ne parle qu'au point de vue de la politique extérieure. Mais combien cette attitude de la France, à ce point de vue-là, ne s'autorise-t-elle pas de son droit et de son devoir à l'intérieur au point de vue de ses intérêts sociaux? Qui peut oser trouver mauvais que nous ne soyons pas un peuple sans religion et que nous nous relevions chez nous-mêmes : ce qui ne fait qu'un avec notre politique extérieure et l'entraîne nécessairement?

Parlons net. Nos deux grands ennemis en Europe sont l'Italie et l'Allemagne : toutes deux hostiles à l'Église. Or, comme telles, il y a l'Italie et l'Allemagne chez elles et l'Italie et l'Allemagne chez nous. Autrement dit, la Révolution au dehors et au dedans : tellement, que nos révolutionnaires n'hésitent pas à se déclarer italiens et allemands, antifrançais pour être anticatholiques. Tant les deux causes de nationalité et de religion sont liées! Eh bien, soyons Français en France, c'est-à-dire Catholiques ; ce sera déjà battre l'Italie et l'Allemagne chez nous sans qu'elles puissent trouver à redire. Puis, de cela même résultera notre attitude vis-à-vis d'elles au dehors : par simple voie de conséquence.

C'est ainsi que la question intérieure et la question extérieure se relient en une seule question,

tout à la fois sociale et nationale ; la question catholique.

Maintenant, est-il nécessaire de montrer les avantages qui en résulteront pour nous au point de vue de notre influence dans l'Europe et dans le monde ?

Ils seront immenses, sans que nous ayons à faire beaucoup pour les provoquer et les recueillir.

Indépendamment des nationalités, et à travers les nationalités, il y a dans le monde entier les deux cités dont saint Augustin a tracé le grand tableau : la *Cité de Dieu*, par opposition à la Cité ennemie de Dieu. Ces deux cités sont souvent entremêlées. Mais à l'époque actuelle, si semblable à celle où vivait saint Augustin, elles se dégagent, l'une en face de l'autre, de la décomposition même des sociétés. La Cité de Dieu comprend alors, non-seulement les parfaits croyants, les catholiques de tous les pays, mais les croyants de toutes les religions, les honnêtes gens de toutes les convictions ; car elle est la Cité de l'ordre, du droit et de la justice, par opposition à la Cité du désordre, de la violence et de l'iniquité. Or le Catholicisme, à l'heure qu'il est, par le juste honneur qu'on lui fait de le prendre partout comme objectif de la révolution, se trouve être, socialement et humainement, ce qu'il est essentiellement et divinement, cette Cité de Dieu dans son sens le plus compréhensif. Cela est tellement vrai, que nous voyons tout ce qu'il y a d'honorable, de digne et de libre partout, même

parmi les protestants, même parmi ceux qui ne connaissent de l'Église que son attitude présente, se déclarer pour elle et la bénir de son courage à sauver en elle le droit humain social tout entier.

Il en résulte que se prononcer pour l'Église, comme il est d'ailleurs dans son rôle de le faire, c'est, pour la France, se concilier les sympathies de tous ces citoyens universels de la justice et du droit; c'est s'accroître en quelque sorte de tous les catholiques et de tous les honnêtes gens du monde entier. C'est se refaire d'un coup la plus haute place dans le monde.

Semblable, par sa mission civilisatrice dans les temps modernes, à la Jérusalem des temps anciens, si on ne peut que trop dire d'elle comme de celle-ci :

> Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes?
> Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
> Pour pleurer ton malheur?

On pourra dire aussi :

> Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.
> *D'où lui viennent de tous côtés*
> *Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés?*
> Les peuples à l'envi marchent à sa lumière.

C'est là une annexion qui en vaut bien d'autres. Il y a donc là une magnifique position à prendre. Elle pourrait être prise par une autre nation.

Elle aurait pu l'être par la Prusse. Après nous avoir abattus sur le terrain des batailles, elle pouvait nous battre sur le terrain de la politique extérieure, en se posant comme la patronne du droit chrétien universel; et se purger de toutes les violations qu'elle en a faites chez nous, en faisant de son souverain le Charlemagne d'un nouveau Saint-Empire.

Nous avons la chance qu'elle ne l'ait pas fait; et, chance plus heureuse encore, qu'elle se châtie elle-même et nous venge en prenant le rôle inverse, si nous savons en profiter.

La Prusse par là — et c'est justice — court grossièrement à sa perte: au dedans, par l'hostilité qu'elle introduit elle-même entre les divers éléments de son unité, et au dehors par la tyrannie dont elle menace d'autant plus l'Europe qu'elle l'exerce ainsi sur ses propres sujets. Il ne faut pas être un profond politique pour le voir. « Je ne suis « qu'une femme et je ne puis rien, écrivait la reine « de Prusse à un évêque catholique; mais il me « reste des larmes et je les répands avec abondance « priant Dieu de nous éclairer et de détourner de « notre grand pays les malheurs qui le menacent. » — « Par votre guerre insensée à l'Église, a dit le « général Manteuffel avec nombre d'autres protes- « tants au parlement de Berlin, vous travaillez au « triomphe des passions mauvaises; la désobéis- « sance, l'infidélité, la bestialité lèvent la tête. »

La Prusse nous fait ainsi la belle part, non-seulement en Europe, mais chez elle-même. Il y a là

pour nous une noble autant que facile revanche à prendre de la perte de l'Alsace et de la Lorraine, en nous conciliant les sympathies de la catholique Bavière et de tous les catholiques allemands, par la fraternité de nos armes spirituelles sur le terrain de la religion et de la justice, supérieur à celui des nationalités, et où le vainqueur de celles-ci peut si aisément devenir le vaincu de celles-là [1].

En fin de compte, on peut prédire avec assurance

1 Depuis la première édition de cet ouvrage, ces réflexions ont reçu une confirmation d'une lettre à nous adressée d'Allemagne, où, à l'occasion d'une demande de le traduire, on nous écrivait le 4 septembre 1873 : « Comme vous avez dû aisément vous en « convaincre, en suivant avec un œil attentif les évolutions qui, « depuis la guerre désastreuse de 1870-1871, se sont accomplies au « sein du parti catholique en Allemagne, ce dernier a perdu jus- « qu'à l'espoir d'obtenir jamais justice du nouvel Empire créé « sur les monceaux fumants et ensanglantés de la malheureuse « France. Aussi, nous autres catholiques Allemands, avons-nous « notre seul espoir en la France que nous n'avons jamais regar- « dée comme notre ennemie, mais avec laquelle nous nous som- « mes trouvés et nous nous trouvons aujourd'hui en communion « d'idées et de sentiments... Ensuite, ainsi que vous l'avez si irré- « futablement prouvé dans votre ouvrage, on n'est pas moins « persuadé chez nous que les intérêts de notre cause sont inti- « mement liés au rétablissement de la royauté légitime en « France. S'il faut que *Dieu revienne s'asseoir au gouvernail*, son « représentant, pour ainsi dire, ne saurait être que celui qui est « appelé par la loi de Dieu, par la grâce de Dieu... Je tiendrai à « honneur, Monsieur, d'être l'interprète, auprès du peuple catholi- « que allemand, d'un ouvrage qui, dans cette période deprofon de « tristesse, me paraît pouvoir puissamment contribuer à raffer- « mir le courage par l'espoir d'un meilleur avenir, inauguré par « la France monarchiste et catholique, forte et victorieuse, parce « qu'elle sera conduite et guidée par la main du Seigneur. »

Nous laissons le lecteur livré aux réflexions que cette invocation de la France par ses propres vainqueurs offre d'elle-même et à la leçon pour elle et pour eux qui sort d'un tel témoignage.

que le droit chrétien ne tardera pas à triompher dans son Siége immortel, et qu'alors que tous les empires de la force et de la ruse, après avoir imposé au monde, tomberont pour ne plus se relever, l'impérissable puissance du Catholicisme et de la Papauté, rajeunie dans les tempêtes qui emportent toutes les autres, par cette mystérieuse alliance scellée entre la Vie et la Mort sur le Golgotha, recouvrera pour la dix-neuf-centième fois son intégrité première. La Providence ne sera pas embarrassée pour trouver les instruments de cette grande résurrection. Il est même probable qu'à notre défaut plusieurs autres nations, même hérétiques ou schismatiques, disputeraient alors d'empressement à la servir, par cet intérêt politique de tout ce qui est caduc à se donner le prestige de la justice et du droit, auxquels les affaires de ce monde reviennent toujours, et dont elles éprouvent le besoin de racheter la violation. Que la France ne se laisse pas ravir cette prérogative qui fut toujours la sienne, et qu'elle s'y prépare ! Il y a là un intérêt d'influence majeur dont ceux qui le dédaignent ne subiraient pas, sans un grave préjudice, la privation.

J'ai touché les deux grandes questions sociale et nationale d'où dépendent nos destinées, et j'ai essayé d'en montrer la vraie solution conforme aux principes précédemment posés de l'Ordre Chrétien.

J'avais pensé d'abord devoir m'arrêter là, et ne pas m'engager sur le terrain brûlant de la politique constituante du gouvernement appelé à mettre en jeu ces moyens de salut.

Mais le sort de ces moyens dépend trop de leur agent, pour que je n'aille pas jusqu'à discuter celui-ci, et à traiter ainsi la question gouvernementale.

Quelque délicate et épineuse que soit cette question, j'espère m'en tirer en pratiquant jusqu'au bout cette maxime : ***Il n'y a que ce qui est droit qui soit adroit.***

Je vais donc consacrer un chapitre supplémentaire à cet important sujet.

CHAPITRE V

QUELLE PEUT ÊTRE AUJOURD'HUI EN FRANCE LA MEILLEURE FORME GOUVERNEMENTALE DE L'ORDRE CHRÉTIEN

Les Principes sont comme le métal dont se font les sociétés. Mais ils veulent être coulés dans des formes qui les réalisent.

Les formes sans les principes seraient illusoires, et c'est le signe caractéristique de notre insanité présente de ne nous occuper que des formes sans avoir de principes à mettre dedans ; pis encore, en y coulant toujours le même ferment révolutionnaire qui les brise, ou la fusion hétérogène de ce ferment avec les principes, qui les décompose.

Mieux vaudrait assurément s'occuper avant tout de rétablir les principes. Ils trouveraient et feraient d'eux-mêmes leurs formes, bien plus que les formes ne feraient ou ne suppléeraient les principes.

Mais je reconnais que le rétablissement des principes ne saurait nous laisser indifférents et inactifs sur la question de la forme à leur donner, que celle-ci peut influer considérablement sur ceux-là, et

qu'il faut travailler de concert à la rencontre de ces deux conditions de notre rétablissement.

Travail délicat et hasardeux dans l'état violent où nous sommes, qui exclut tellement la passion, qui réclame tellement le désintéressement et la sagesse, qu'en vérité on recule devant la responsabilité d'y mettre la main, si ce n'est comme serviteur de la Providence qui seule peut l'opérer.

C'est avec cette réserve que je vais essayer d'en parler.

La compétition s'agite aujourd'hui entre la République, le Césarisme, et la Monarchie.

Pour moi, je ne connais qu'une manière raisonnable et consciencieuse de vider la question, c'est de la traduire par celle-ci : quel est celui de ces trois gouvernements qui est le mieux fait pour restaurer le pays, selon les conditions générales nécessaires à cette grande restauration.

Ces conditions, je les ai déjà fait connaître en principe. Cependant il est bon de les formuler ici comme type d'appréciation auquel nous rapporterons ensuite ces trois sortes de constitution.

Toutefois, il faut nous défendre d'une exigence abusive. La perfection n'est pas de ce monde. Écarter tel ou tel de ces gouvernements parce qu'il ne nous apparaîtrait pas comme l'idéal, exempt de tout inconvénient, infaillible en tout point, serait ne vouloir d'aucun gouvernement et en être nous-mêmes les premiers incapables par notre disposi-

tion à ne rien supporter. Nous n'avons pas tant le droit d'être difficiles après tout ce que nous avons si servilement enduré : à moins de n'être difficiles qu'à l'égard du bien. Tenons-nous-en donc à ce bien dans son caractère relatif, et cherchons à le démêler par ces conditions principales et désormais nécessaires qui constituent l'*ordre chrétien*.

On pourrait réduire ces conditions à trois, que le gouvernement en question, quel qu'il soit, devra nous présenter : — l'autorité, — l'ordre, — la liberté.

J'attache un égal prix à ces trois conditions; par une très-bonne raison : c'est que je les tiens pour indivisibles.

La liberté, en effet, implique l'ordre, et l'ordre implique l'autorité. L'autorité est l'agent, l'ordre le moyen, la liberté l'objet; l'objet immédiat, pour le bien public, qui est l'objet final.

I

Première condition, l'autorité.

L'*Autorité* donc d'abord : chose tellement essentielle à tout gouvernement, que les deux expressions : *le Gouvernement* et *l'Autorité*, sont synonymes; et qu'à moins de vouloir un gouvernement qui

ne gouverne pas, il faut vouloir un gouvernement qui soit autorité. Il faut une main au gouvernail. Rien n'existe qui ne soit gouverné, gouverné par des propriétés, par l'instinct ou par la raison. Sortez de là et tout rentre dans le chaos et retombe dans le néant. L'homme en particulier est gouverné par la raison, et en ce sens chacun de nous doit être un petit gouvernement. Mais, à la différence des autres êtres, l'homme est fait par la nature ou Dieu, pour vivre en société avec ses semblables. C'est un animal social, partant un animal politique ; c'est-à-dire devant être gouverné en familles, en cités, en États. La société n'est pas un fait facultatif et purement conventionnel : elle est voulue par la nature ou Dieu, sous peine, pour les individus qui la composent, de dépérir et de s'éteindre, absolument comme les animaux et les autres êtres en dehors de leurs divers instincts, propriétés ou lois, s'ils étaient libres d'en sortir. La seule différence, c'est que nous avons cette malheureuse liberté-là : liberté fausse, puisqu'elle dénature aussitôt celui qui croit en jouir, mais qui est la méprise et l'imperfection de la vraie liberté qui distingue l'homme : celle d'adhérer à sa loi et de se développer lui-même dans une soumission volontaire quant à l'acte, mais nécessaire quant à la fin.

C'est cette nécessité quant à la fin sociale de l'homme qui fait de l'autorité gouvernementale un principe supérieur aux hommes dans les hommes, comme la raison, qui est l'autorité de gouverne-

ment réduit à l'individu, est un principe supérieur à l'homme dans l'homme. Cette assimilation est d'autant plus juste que la même autorité qui gouverne l'homme doit gouverner les hommes, l'autorité de la raison. Seulement, au lieu d'être la raison individuelle, c'est la raison commune. Mais elle n'en est par là, s'il est possible de le dire, que plus supérieure, ayant d'ailleurs pour objet de suppléer à l'insuffisance de la raison individuelle. Elle est doublement autorité, comme se rapprochant davantage de cette Raison générale qui gouverne le monde, et comme accomplissant la fin sociale de l'humanité.

Toutes les autorités sociales sont faites du principe supérieur et préalable de l'Autorité. Ce principe doit donc être quelque part. Or il n'est pas dans l'homme, égal à l'homme en liberté. Il est donc nécessairement supérieur à l'homme. Le principe social qui le réclame se trouve donc ainsi annexé à l'Autorité principe et en est une participation.

L'Autorité par là est chose sacrée, divine ; *Pars divinæ mentis*, comme dit Virgile de ce merveilleux instinct qui régit la république des abeilles, et de ces lois diverses qui font de la nature entière un si admirable gouvernement. C'est le même Dieu. La seule différence, c'est que la nature est une théocratie, où Dieu gouverne par lui-même, et que dans l'humanité Dieu est *le gouvernail* par lequel doivent se gouverner elles-mêmes les sociétés.

Et ici me revient à la mémoire cet hymne sublime qui de la plus haute antiquité se fait entendre à cet âge égaré du genre humain, comme un rappel et une leçon :

« Roi glorieux des immortels, adoré sous des « noms divers, éternellement tout-puissant, auteur « de la nature, qui gouvernes le monde par tes lois, « je te salue ! Il est permis à tous les mortels de « t'invoquer ; car nous sommes tes enfants, ton « image et comme un faible écho de ta voix, nous « qui vivons un moment et rampons sur la terre. « Je te célébrerai toujours, toujours je chanterai ta « puissance. L'univers entier t'obéit comme un su-« jet docile. Tu diriges la raison commune. Tu pé-« nètres et fécondes tout ce qui est. Roi suprême, « rien ne se fait sans toi, ni sur la terre, ni dans le « ciel, ni dans la mer profonde, excepté le mal que « commettent les mortels insensés. En accordant « les principes contraires, en fixant à chacun ses « bornes, en mélangeant les biens et les maux, tu « maintiens l'harmonie de l'ensemble ; de tant de « parties diverses tu formes un seul tout, soumis à « un ordre constant, que les infortunés et coupables « humains troublent par leurs désirs aveugles. Ils « détournent leurs regards et leurs pensées de la loi « de Dieu, loi universelle qui rend heureuse et con-« forme à la Raison la vie de ceux qui lui obéis-« sent. Mais, se précipitant au gré de leurs passions « dans des routes opposées, les uns courent à la po-« pularité, les autres à la richesse, ou à de vils plai-

« sirs qui en les séduisant les trompent. Auteur de « tous les biens, Père des hommes, délivre-les de « cette triste ignorance ; dissipe les ténèbres de « leur âme, fais-leur connaître la Sagesse éternelle « par qui tu gouvernes le monde, afin que nous t'ho- « norions, et que sans cesse nous chantions tes « œuvres comme il convient à des mortels [1] ! »

Cette grande prière de l'humanité ancienne a été exaucée. *Le Père des hommes leur a fait connaître la Sagesse éternelle par qui il gouverne le monde.* Cette Sagesse elle-même s'est incarnée, afin que nous l'honorions. Elle nous a apporté du ciel ce gouvernail, cette *Loi qui rend heureuse et conforme à la Raison la vie de ceux qui lui obéissent.* Elle l'a assurée au milieu de nos erreurs et de nos agitations dans une Institution qui la maintient, qui l'interprète, et qui l'applique. C'est le Christ, c'est l'Évangile, c'est l'Église. Et nous, qu'avons-nous fait ? Écoutez dans ce langage, qui n'appartient qu'à elle, l'accusation de cette divine Sagesse elle-même humanisée : « Il « y avait un Père de famille qui planta une vigne « et l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir et y « bâtit une tour [2], et l'ayant louée à des vigne- « rons il partit pour un pays lointain [3]. Or le temps « des fruits approchant, il envoya aux vignerons ses

[1] Ce bel hymne est attribué à Cléanthe. On le trouve traduit dans toutes les langues, qui se le sont approprié comme un chant commun.

[2] Le peuple Juif, la Loi de nature et la Loi ancienne.

[3] *Se retira comme dans un lieu d'observation* (Platon, déjà cité).

« serviteurs pour recevoir ses fruits [1]. Et les vigne-
« rons s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un,
« tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre. Il en-
« voya de nouveau des serviteurs en plus grand
« nombre, et ils les traitèrent pareillement. Enfin,
« il leur envoya son Fils, disant : Ils auront du res-
« pect pour mon Fils. Mais les vignerons voyant le
« Fils, dirent en eux-mêmes : Celui-ci est l'héritier ;
« venez, tuons-le et nous aurons son héritage. Et
« l'ayant pris, ils le jetèrent hors de la vigne et le
« tuèrent. Quand donc viendra le Maître de la vigne,
« que fera-t-il à ces vignerons [2] ? »

Sous cette naïve parabole, nous avons toute l'histoire du genre humain, et plus particulièrement notre histoire actuelle. La France est bien *la Vigne* de Dieu entre toutes les nations modernes, et l'Église cette *Tour* destinée à la préserver. Et qu'est-il advenu, que voyons-nous à l'heure présente? les vignerons se sont pris de rage contre le Fils et l'Héritier, et, ce qui ne s'était vu encore jamais et nulle part, contre le Maître. Ils ne veulent rien moins que renverser la Tour, et que jeter non-seulement le Christ, mais Dieu hors de la vigne, hors la société, pour s'emparer de celle-ci, et se porter eux-mêmes souverains et maîtres comme Dieu même.

Mais Dieu en cela ne fait que porter la haine qu'on a aujourd'hui de l'Autorité : parce qu'il en est le seul principe et par là de toute societé. L'*autocratie*

[1] Les Prophètes et les Justes de l'Ancienne Loi.
[2] Matth., XXI, 33-40.

est un mensonge. L'homme, né sujet par rapport à Dieu, ne saurait tirer *de soi* l'autorité sur l'homme, né libre par rapport à l'homme. Et la société ne peut reposer sur un mensonge. C'est là le vice radical de la société moderne.

Le Christianisme a donné là-dessus au monde des lumières admirables qui en ont changé tout le droit public, et que la politique ne peut méconnaître sans s'ignorer elle-même et nous faire rétrograder de dix-neuf siècles.

L'Autorité, le droit de puissance, est tellement de Dieu seul, que le Christ lui-même, tout Fils de Dieu qu'il est, et bien que *la plénitude de la Divinité habite en lui*, en tant que fait homme, et même en tant que *procédant* du Père, ne l'a pas *de soi*. Il n'a cessé de le déclarer lui-même. Il a la *Toute-Puissance*, *tout genou doit fléchir devant lui au ciel, sur la terre et dans les enfers;* mais cette toute-puissance, ELLE LUI A ÉTÉ DONNÉE [1]. Il la tient de son Père, en qui seul elle est dans sa source. Et toute sa vie, depuis la crèche jusqu'à la croix, qu'a-t-elle été autre chose qu'un acte d'adoration et d'immolation à l'unique puissance de son Père, qu'il relève d'autant plus qu'en la recevant de Lui tout entière, il la Lui soumet tout entière?

C'est ainsi que cette *Sagesse éternelle* que Cléanthe, dans son hymne, demandait au *Père des hommes* de leur faire connaître, est venue nous faire mieux connaître elle-même ce Père, en le découvrant da-

[1] Matth., XXVIII, 18.

vantage à nos regards comme ce *Roi suprême éternellement tout-puissant* de qui seul procède toute autorité et toute puissance, et qui est le seul *Seigneur*.

Le Christianisme par là a fait deux choses considérables dans les gouvernements politiques des sociétés. D'abord il y a relevé jusqu'à Dieu le principe de l'autorité; puis, et par le même moyen, il a préservé les dépositaires de cette autorité formidable de tout l'enivrement qui pourrait en résulter au détriment des peuples, en leur superposant l'autorité du Christ humilié et anéanti, tout Dieu qu'il est, devant le Principe de qui lui-même, le premier, il la tient.

Il a fait plus, et c'est ici vraiment qu'éclate la sagesse politique de l'Évangile, fondement de tout droit public civilisé.

Cette autorité, ainsi relevée et sauvegardée, quel doit en être le caractère et l'objet dans les gouvernements chrétiens? Est-ce pour eux-mêmes que ces gouvernements en sont investis? Tant s'en faut! L'objet n'en est pas moins hors d'eux que la source. C'est pour le peuple, c'est pour la nation uniquement qu'ils l'ont; ils doivent n'en rien garder. Elle n'est en eux qu'à titre de ministère, d'office, de service. *Ministerium Dei in bonum... in hoc ipsum servientes*, comme le dit excellemment saint Paul du pouvoir des Princes[1]. Ils ne sont Souverains que pour être *en cela* serviteurs publics de ceux qu'ils

[1] *Ad Romanos*, ch. XIII, v. 4-6.

gouvernent. Écoutez cette promulgation qui a creusé un abîme entre le droit nouveau et le droit ancien : « Vous savez que les princes des nations les dominent, et que les grands exercent sur elles la « puissance. Il n'en sera pas ainsi parmi vous ; « mais que celui qui voudra être le plus grand « parmi vous soit votre serviteur. Et que celui qui « voudra être premier soit esclave. Comme le Fils « de l'homme, qui n'est point venu pour être servi, « mais pour servir, et donner sa vie pour racheter « celle de plusieurs[1]. » Et pour graver ce grand précepte en un exemple à jamais mémorable, passé depuis lors en coutume chez les souverains catholiques, le Christ donna au monde païen confondu cet admirable spectacle du *Lavement des pieds*, dont les caractères ne sauraient être trop signalés. « *Sachant que le Père avait remis toutes choses en ses « mains, et que, sorti de Dieu, il allait retourner à « Dieu :* Il se leva de table, ôta son manteau, se « ceignit d'un linge, versa de l'eau dans un bassin, « et se prit à laver les pieds de ses disciples et à « les essuyer... » Sur quoi Grotius, s'attachant au prélude, fait cette belle annotation : « Il s'abaissa « à un si vil office, conscient de sa grandeur, et « sachant que sorti de Dieu il allait être reçu dans « sa Primauté et devenir le consort de son Règne. « Tout cela exprime magnifiquement quelle est sa « dignité. Et combien alors s'accroît la portée de

[1] Matth., xx, 25, 28.

« cet acte d'être fait par tel et si grand que lui ! [1] »

Il est singulier que Bossuet, dans sa *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, où du reste il prend beaucoup plus ses enseignements dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau, n'ait pas tiré de cet exemple, si visiblement indiqué, une leçon sur le caractère de la royauté chrétienne. Il n'y avait pas péril alors à y ramener Louis XIV, autant du moins qu'il y en avait à l'affranchir de la primauté spirituelle de ce serviteur des serviteurs de Dieu auquel le Fils de Dieu lui-même avait daigné laver les pieds.

Il aurait pu même ajouter, en confirmation de cette doctrine, qui aurait tempéré celle du *pouvoir absolu* qu'il préconise un peu trop, ce qui est dit encore de Jésus-Christ : qu'il parlait « *comme* ayant « la puissance », *quasi potestatem habens* [2], plutôt que comme l'ayant de soi ; et que tout Roi des rois qu'il était, « Il portait sa royauté sur ses épaules [3] : » c'est-à-dire, selon tous les interprètes, sa croix, trône de toute véritable royauté, parce qu'elle est autel de sacrifice : cette croix au haut de laquelle son titre de Roi fut attaché, et qui depuis lors n'a terminé la couronne des rois que parce qu'elle la résume.

Ne craignons pas de trop rappeler le devoir de l'Autorité ; car c'est la raison d'être de son droit.

[1] *Annotationes ad Joannem*, c. XIII, v. 3.
[2] Marc, I, 22.
[3] Isaïe, VI, 9.

Ce n'est pas que la soumission des peuples soit *absolument* à cette condition, et que ce soient là deux engagements synallagmatiques dont chaque partie soit en droit de se délier par l'infraction de l'autre, au gré de son propre jugement. Ce jugement est trop intéressé et trop partial, et l'ordre public y court de trop gros risques. L'imperfection inhérente aux choses humaines ne fournit de part et d'autre que trop de raisons ou prétextes à la rupture. C'est pourquoi l'autorité et la soumission sont voulues de soi. Et quand elles s'inspirent du principe chrétien qui leur est commun, elles préviennent plus de chocs que leur revendication réciproque ne pourrait en réparer. Ce principe même ménage entre elles, comme il en était autrefois, une multitude de tempéraments, de déférences, et de contre-poids qui font la paix relative des États.

Combien toutefois n'est-il pas à regretter qu'il n'y ait pas pour chaque État, et pour les États entre eux, un Tribunal arbitral qui, lorsque les griefs prennent une certaine acuïté, prononce par sa décision comme l'Amphictyonie dans l'antique Grèce? Et quel Tribunal plus approprié à ce Magistère que cette Institution, qui est précisément la gardienne de la Loi nouvelle pour le monde entier, qui a été miraculeusement préservée de toute altération depuis dix-neuf siècles, et qui, après avoir tiré le monde de la barbarie, l'empêcherait d'y retomber?

Mais nous n'en voulons pas, par la raison que c'est une institution exclusivement spirituelle, et

qui n'a rien à prétendre *sur* le temporel des gouvernements et des sociétés.

Sans doute les deux ordres sont distincts. L'Église elle-même a toujours professé cette souveraine distinction du spirituel et du temporel que nous violons ouvertement contre elle. Jamais, quoi qu'on en ait dit, elle n'a prétendu *disposer* du temporel des États, et la célèbre bulle *Ausculta, Fili*, de Boniface VIII contre Philippe le Bel fut impudemment falsifiée dans le sens de cette calomnie par ce prince, falsificateur aussi des monnaies de son royame, et dont le despotisme, autant que la rapacité, étaient visiblement intéressés à ces altérations [1]. Si l'Église a prononcé souvent dans le moyen âge sur le sort des

[1] « Ce fut le 10 avril 1302 que se réunirent à Notre-Dame de « Paris les trois états de France. Il n'y eut qu'une séance, le roi « y assista. Le chancelier Pierre Flotte exposa, dans un discours « long et violent, la suite de la querelle, puis il donna lecture « d'une Bulle dont le texte falsifié à dessein avait pour but « d'exciter les susceptibilités nationales... On avait eu soin de « supprimer tout ce que Boniface VIII avait dit de l'altération des « monnaies et des exactions royales. — Philippe, prenant ensuite « la parole, déclara vouloir conserver libre de toute atteinte « l'indépendance du royaume (du royaume!!!), réputant ennemis « publics tous ceux qui adhéreraient aux bulles du pape... — Bo- « niface VIII, en apprenant ces résolutions, désavoua, en plein « Consistoire, la pensée d'avoir jamais voulu revendiquer aucune « suprématie sur la couronne de France; mais maintint haute- « ment son pouvoir suprême de Juge spirituel de toutes les « consciences. » — *Histoire des États généraux*, par Georges Picot, juge au tribunal civil de la Seine, t. I, Introduction, p. 21. Ouvrage couronné par l'Académie francaise.

C'est l'histoire de tous les despotimes en face de l'Église : Philippe le Bel, Louis XIV, la Révolution, Napoléon, Bismarck. Quand la vérité luira-t-elle enfin dans cette conjuration de ténèbres dont nous sommes enveloppés ?

couronnes, dans l'intérêt des peuples, et réciproquement, c'est que peuples et couronnes en appelaient à sa juridiction. C'était un régime d'opinion. Et bien en a valu à la civilisation, au jugement de tous les publicistes [1]. C'est là une vérité qui ne se discute plus. Qu'on ne fasse donc plus flèche de ce mensonge contre l'Église. Libre à nous d'en appeler à l'Église de nos discordes et de nos tyrannies sociales et européennes, ou de les pousser jusqu'à retomber dans la barbarie d'où elle nous a tirés.

Mais il ne faut pas aller jusqu'à dire que le temporel, si distinct qu'il soit, n'a rien à voir avec le spirituel, qu'il ne l'implique pas nécessairement, comme un corps animé implique une âme. Ce serait professer le matérialisme le plus abject, ou l'infaillibilisme le plus monstrueux. Car enfin, les actes de Pouvoir, comme tout acte humain, et au plus haut degré même, sont des *faits de conscience;* et tout fait de conscience ressortit au spirituel.

L'Autorité, ainsi, est chose morale et spirituelle. Il ne faut pas la confondre avec la force. La force l'accompagne, mais comme revêtement et supplément. Elle est d'autant plus autorité qu'elle est plus exempte de force matérielle, qu'elle repose sur la notion du droit et sur la conscience du devoir, sur le sentiment de la responsabilité dans celui qui

[1] L'espace me manque pour rappeler ici le jugement sur ce point rien que des publicistes protestants, notamment de M. Ancillon, Guizot, Ch. Coquerel, et un admirable article du *Quaterly Review*. On les trouvera dans mon *Protestantisme dans ses rapports avec le socialisme*, t. 1, p. 161 de la 3e édition.

commande, du respect et de l'amour dans celui qui obéit. C'est là proprement l'autorité ; et c'est ce qui fait que nous n'en avons plus, et que nous ne connaissons plus que la force. Autrefois c'étaient les scélérats qui ne connaissaient de l'autorité que la force ; mais les honnêtes gens, la masse de la société, l'honoraient à face découverte, et elle était aussi respectée que populaire. Le Français était fier de ses souverains, et il les aimait jusqu'à l'idolâtrie. C'était là le caractère particulier de notre nation, et qui en faisait par excellence la nation noble. Aujourd'hui, qu'on me permette cette dure vérité, nous en sommes tous où en étaient autrefois les scélérats. Nous n'avons plus pour le Pouvoir que du mépris, de la haine ou de la peur ; et le Pouvoir n'a plus pour nous que de la force, du charlatanisme et de la ruse. C'est-à-dire qu'il n'y a plus d'autorité, que le moral qui la constitue a disparu, et qu'il ne reste que la force : ce qu'il y a tout à la fois de plus brutal et de plus cassant.

L'Autorité cependant n'a pas quitté la terre. Elle existe quelque part dans ce monde. Il est un gouvernement qui a gardé cette merveille, et en qui même elle se montre avec un caractère de pureté qu'elle n'a peut-être jamais eu, là même, à un égal degré, comme si elle s'y était enrichie de toutes les pertes qu'elle a faites partout ailleurs. Dans ce gouvernement, tout à la fois monarchique, oligarchique et populaire, l'autorité morale suffit, sans nulle force et contre toute force. Et c'est le plus com-

plexe et le plus vaste des gouvernements. Du centre aux extrémités du monde, l'autorité y repose sur la soumission, dans une hiérarchie admirable. Le plus grand y est le plus humble. Nul ne commande en son nom. C'est l'esprit de Dieu et du Christ qui circule en tous, allant et venant en autorité et en soumission avec une émulation de respect et d'amour réciproques. J'ai nommé encore une fois l'Église. Là les derniers fidèles n'obéissent à leurs pasteurs que parce que ceux-ci obéissent à leurs évêques, les évêques au pape, le pape au Christ, le Christ à Dieu, à qui seul remonte la soumission, parce que de lui seul descend la puissance. Et les milliers d'Ordres et d'Instituts qui se meuvent dans ce vaste mécanisme vont de même. C'est l'image de la nature. Je comprends que, sans en pénétrer le mystère, les plus grands politiques soient jaloux de cette institution; que M. Thiers, je le sais, ne contienne pas son admiration pour la constitution de l'Église, et que M. Guizot, par un des mots les plus heureux qui soient sortis de sa bouche, l'ait appelée une *grande École de respect*. Il aurait pu ajouter *et d'amour;* car, chose admirable, le respect à tous les degrés n'a là qu'un suprême signe, et ce signe est un baiser, au visage, à la main, ou au pied, selon le rang.

C'est à cette École que le monde moderne était élevé de plus en plus, lorsque le génie du mal est venu l'en arracher. Depuis lors les sociétés sont déshéritées de l'Autorité. Est-ce pour toujours?

Après une nuit séculaire de révolutions politiques et de collisions sociales, ne reverrons-nous plus le lever de cet astre dont nous avons vu le coucher sanglant?

Ce qui est certain, et ce qu'il faut bien nous dire, c'est que, au point où en sont les choses, la politique s'agite en vain dans la région inférieure des combinaisons de ce qui n'est plus, faute d'autorité. *In vanum laboraverunt.* C'est au-dessus qu'il faut commencer d'abord par chercher ce premier élément de toute constitution véritable. La chose est simple, et elle n'est difficile que parce que ceux mêmes qui la reconnaissent ne s'y résignent pas. S'il est vrai en effet, comme je crois l'avoir démontré, qu'il ne saurait y avoir de société sans gouvernement, de gouvernement sans autorité, et d'autorité sans l'Autorité première, c'est à cette Autorité première qu'il faut venir rattacher cette chaîne homérique à laquelle le genre humain est suspendu, et dont la rupture ne cessera de nous précipiter tant que nous nous obstinerons follement à faire de cette rupture même un principe. C'est ce que proclame d'un bout des temps à l'autre la grande voix de la Raison : « Roi suprême, » chantait-elle autrefois par la bouche de Cléanthe, « rien ne se fait sans « Toi, excepté le mal que commettent les mortels « insensés ! » — « Les puissances gouvernementales, écrivait dernièrement lord Derbigh à « M. Le Play, se passent du bon Dieu, car ces « hommes se croient tout-puissants. Voilà la pre-

« mière faute. On ne reconnaît pas Dieu comme le « *Maître* et le *Régent* de l'univers, avec l'aide duquel « on peut tout faire, sans lequel on ne peut rien « faire de bon. »

C'est toujours la même vérité; toujours aussi simple, toujours aussi nécessaire. Tel est cependant l'appauvrissement des esprits et des volontés, qu'il faut aujourd'hui une dépense énorme de raisonnement pour la faire comprendre et pour la faire admettre.

Et on parvient encore à s'y dérober. Et savez-vous comment? En vous la concédant; mais en vous la concédant comme spéculative. Comme spéculative! Une vérité par laquelle on peut tout faire et sans laquelle on ne peut rien faire! Mais mieux vaudrait la nier: c'est la nier aussi bien que de lui refuser cette nécessité pratique qui en est le propre caractère; et c'est se donner de plus le ridicule d'une contradiction et de la pire spéculation: la poursuite de la *pierre philosophale*.

C'en est assez pour qu'il reste acquis que la première pierre de touche à laquelle nous devrons précisément éprouver quel est le meilleur gouvernement, c'est ce principe *divin* de toute autorité, point d'attache de cette chaîne d'aimant, qui, pénétrant tous ses anneaux de sa vertu, rétablira toutes les autorités sociales dans la première d'où elles dérivent: l'Autorité de Dieu sur les âmes, du gouvernement sur les peuples, du père sur la famille, du maître sur les serviteurs, du patron sur les ouvriers,

du citoyen le plus digne sur ses concitoyens, enfin de chacun de nous sur nous-même.

II

Seconde condition, l'Ordre.

La seconde condition, avons-nous dit, c'est l *Ordre*.

L'Autorité rétablie, ce sera déjà l'ordre en principe.

Il restera à le réaliser et à en faire jouir la société.

Et d'abord l'ordre matériel, social et politique.

La société n'ayant d'autre but que de se prémunir contre le mal, lâcher la liberté du mal en pleine société, c'est ôter la raison d'être de toute société, c'est entrer en sauvagerie, et dans la pire sauvagerie, celle qui est armée de tous les instruments et enivrée de tous les appétits de la civilisation.

Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent! Cette parole est le mot d'ordre de toute société. Aussi a-t-il suffi de la prononcer pour se donner un grand prestige. Malheureusement elle ne fut elle-même qu'un prestige.

C'est par son aptitude à l'accomplir que nous devrons juger le régime qui nous convient.

Ce sera naturellement celui qui, étant le plus armé d'autorité légitime, aura le moins à compter avec les fauteurs de révolutions.

Si depuis quatre-vingts ans nous ne pouvons aboutir à un ordre stable, c'est en effet que tous nos gouvernements révolutionnaires, pour parvenir et pour se soutenir, ont plus ou moins contracté des engagements envers le désordre, et qu'eux-mêmes en sont par l'illégitimité de leur principe et de leur action.

Le meilleur régime, le seul digne de ce nom, sera donc celui qui, au lieu de les engendrer et de les nourrir, combattra hardiment ces monstres dont la gloire des Thésée et des Hercule, à l'origine des sociétés, a été de purger la terre.

On ne manquera pas de dire que c'est porter atteinte à la liberté, aux droits politiques, au progrès social, à l'émancipation des travailleurs, au développement de l'esprit moderne, etc., etc.; car nous en sommes venus à nous laisser surprendre par des brigands ainsi masqués.

A cela il faut répondre avec l'autorité du bon sens: d'abord que cela est juste; puis que cela ne touche en rien à la liberté.

Cela est juste, parce que la société est juste, et que ce n'est pas autre chose que la société, dont le premier rudiment est précisément de tirer les humains de cette indépendance farouche dans laquelle ils seraient par eux-mêmes, et de la leur faire échanger contre la liberté sociale. La politique des cités

et des États n'a pas d'autre objet. Lors donc que la politique en est venue à ce point, que les malfaiteurs publics, contre qui elle est faite, peuvent s'en armer contre la société, pour qui elle est faite, et qu'elle est une carrière ouverte aux Catilina, c'est le parfait renversement de toute politique et de toute société.

J'ajoute de toute liberté.

On ne touche aucunement par là, en effet, à la liberté : on la sauve au contraire et on l'assure, non-seulement en délivrant de cette tyrannie la société qui la subit ; mais, ce qui est décisif, les malfaiteurs publics eux-mêmes qui l'exercent. Le mal n'est que tyran. On n'arrive à le faire qu'en commençant soi-même par le subir. Ce n'est pas porter atteinte à la liberté d'un fou que de le lier, ni d'un criminel de l'arrêter : c'est enchaîner en eux la folie et le mal qui les possèdent.

Comment de telles vérités ont-elles besoin d'être dites ? C'est que le mal est général ; c'est qu'il s'est érigé en liberté politique ; c'est que sa répression n'est plus une question de principe, mais de mesure et d'excès ; c'est que, dès qu'on veut y toucher, il ne manque pas de se trouver des honnêtes gens qui prennent fait et cause pour l'honneur *des droits* contre *le Droit ;* c'est qu'au plus fort du déchaînement des assassins et des incendiaires, traités en belligérants, on se demande, en effet, si on a bien le droit de les frapper ; c'est enfin que, pasteur des peuples, on se flatte encore de satisfaire à l'ordre en

faisant paître les loups avec les brebis, en les préposant même à leur garde.

Quand les éléments sont ainsi confondus, on a le chaos.

Le seul gouvernement que nous puissions vouloir est celui qui nous en tirera, non en le comprimant par la force brute, mais en en dégageant l'ordre social par l'autorité. L'Autorité pour l'Ordre.

Mais ce n'est encore là que l'ordre matériel. Or, à cette fin même, le gouvernement doit prendre sa tâche de plus haut, et pourvoir dans une certaine mesure à l'ordre moral.

Ceci est encore du bon sens le plus vulgaire.

Le mal de soi est moral avant d'être matériel. Je ne parle pas de ce for intérieur qui ne relève que de la conscience : je parle du mal moral extérieur qui confine au désordre matériel, qui est ce désordre même en conjuration plus ou moins ouverte.

Le gouvernement doit réprimer toutes les incitations du mal au mal, toutes ces propagandes de mensonge et de corruption, tous ces empoisonnements de la moralité sociale ; mauvais journaux, écrits, cabarets, théâtres, etc. ; toutes sources publiques où vient s'abreuver le peuple, c'est-à-dire les petits, les ignorants et les faibles.

Il est de droit criminel vulgaire que celui qui, par des excitations et des instructions, aura facilité un crime, soit puni comme complice. Ce qui est ainsi vrai dans l'ordre particulier ne saurait deve-

nir indifférent dans l'ordre public. C'est ce que nos gouvernements ne veulent pas comprendre depuis longtemps. Ils lâchent le mal moral, ils le laissent s'exercer dans les intelligences et dans les âmes, jusqu'au crime de la main exclusivement ou inclusivement : cela dépend du degré ou de la logique. Ils n'admettent pas que l'idée et la passion soient le fil et le ressort de l'action. Ils les laissent charger la mine. Ils laissent s'accumuler la calomnie, l'outrage, la haine, la menace ; et lorsque, échauffés par tous ces ferments, éclatent l'incendie et l'assassinat, alors seulement estiment-ils que leur devoir commence, au risque de tirer sur les leurs. Mais, en revanche, ils veillent à entraver toute organisation du bien. En ce sens l'ordre moral les touche.

Et ce qu'il y a d'effrayant, c'est que ce n'est pas là une forfaiture : c'est un système, et un système libéral.

Nous avons entendu des chefs de gouvernement, parfaite expression en cela de l'esprit révolutionnaire, professer que l'ordre moral ne les regardait pas, et que l'ordre matériel était leur unique affaire. Comme si l'ordre moral d'aujourd'hui n'était pas l'ordre matériel de demain, ou qu'ils ne fussent qu'un gouvernement au jour et à l'heure !

C'est le contraire qui est le vrai. Il faut bien tolérer la liberté privée et passive du mal : jamais sa liberté publique et active. Dieu le peut, parce qu'il a son jour éternel ; mais non les sociétés humaines dont toute l'existence y est engagée ; surtout de

nos jours. En aucun temps le gouvernement n'a dû plus exercer ce que j'appellerai la police morale. Aujourd'hui, en effet, où, par la rupture du frein religieux qui retenait autrefois, et par le déchaînement de toutes les fausses idées et de tous les instincts pervers, de ceux-ci à la main il n'y a qu'une étincelle qui prend avec une rapidité fulminante, c'est la main même qu'il faut prévenir et retenir dans la propagation de la passion et de l'idée. Par le triste héritage d'impiété et de démoralisation que lui ont laissé les régimes antérieurs, le gouvernement se trouve ainsi avoir aujourd'hui charge d'âmes au même titre qu'il a charge d'ordre.

M. Thiers a donc été bien mieux inspiré quand il a dit que l'ordre moral était pour lui une *seconde patrie* qu'il avait pris à charge de sauvegarder tout comme l'autre. Seulement, lorsqu'il a borné l'application de cette belle parole à la répression des hordes sanguinaires et incendiaires de la Commune, il a fait douter qu'il sût bien distinguer l'ordre matériel et l'ordre moral.

Dans l'état de ruine nationale et sociale où nous ont mis nos désastres, état trop semblable à celui des Hébreux ayant à relever les murs de Jérusalem au retour de la captivité parmi les ennemis qui les entouraient, un gouvernement dont la mission spéciale est d'écarter ce mal ennemi et de le tenir à distance pour assurer à la société l'ordre, la paix, la sécurité et l'activité nécessaires à ce grand ouvrage

de sa reconstruction, *opus grande et latum*[1], et qui laisse le mensonge, la corruption, la haine, la menace, la guerre, en un mot, sous toutes ses formes pénétrer et faire irruption sur les travailleurs, un tel gouvernement, dis-je, forfait à son premier ou plutôt à son unique devoir. Qu'est-ce donc lorsqu'il livre les postes à l'ennemi ; lorsqu'il confie ces trois saintes choses : le Culte, l'Éducation et l'Art à qui a osé dire et publier : « Nous « demandons non-seulement l'*impunité* pour l'ou- « trage à *la morale religieuse*, mais encore et au « même titre à *la morale publique !* »

Je n'en dirai pas plus ici sur l'ordre moral en tant qu'à la charge des gouvernements, par une très-bonne raison, selon moi : c'est qu'ils n'en sont chargés que dans une certaine mesure. — Et ceci est important.

L'État ne doit pas être docteur ni apôtre. En ce sens il a raison de dire : *L'ordre moral ne me regarde pas*.

L'ordre moral le regarde et ne le regarde pas.

L'ordre moral le regarde expressément, en ce sens qu'il doit être le premier à s'y conformer, à s'en inspirer dans toutes les lois, toutes les institutions et tous les actes par lesquels il gouverne ; en ce sens aussi qu'il doit en être le serviteur et l'officier.

[1] Néhémias, chap. IV.

L'ordre moral ne le regarde nullement, en ce sens qu'il n'a pas à se faire Maître en doctrine et en morale. Non-seulement il n'en a pas le devoir, mais il n'en a pas le droit.

Et cependant, chose étrange, en même temps qu'il décline le devoir d'assurer l'ordre moral, il s'arroge le droit de le dicter et de l'imposer à sa guise. Il se fait professeur, docteur et prédicant à sa façon. Il s'ingère d'enseigner, d'interdire, de prescrire ce que l'on doit penser, croire, vouloir dans l'ordre moral et religieux. Il vise, de son chef, à l'instruction laïque. Il se fait pontife et desservant d'athéisme. — Voilà où nous en sommes plus ou moins depuis 80 ans.

En vérité, peut-on battre ainsi en brèche une société déjà ruinée et qu'on a la charge de relever !

Je n'accuse ici nominalement personne ; je vais même jusqu'à excuser les intentions. Mais ce qui est bien plus grave, j'accuse le système héréditaire de tous nos gouvernements depuis 80 ans. Je dénonce toujours en eux la Révolution.

Le Gouvernement qu'il nous faut doit rompre sur ce point encore avec elle, ou c'est fait de nous sans retour.

Il devra servir l'ordre moral, non le desservir. Il devra assurer non l'impunité de sa violation, mais la liberté de son observance. Il ne doit pas s'en mêler autrement, — même pour le bien.

Et pourquoi ?

Nous ne sommes pas, grâce à Dieu, comme les

païens, sans maîtres en morale et en doctrine, ne devant nous éclairer et nous conduire que par les yeux et les mains de l'État. Nous en sommes suffisamment pourvus, ou plutôt nous n'en reconnaissons qu'un : Celui-là qui a dit avec une autorité à laquelle nul autre ne saurait prétendre : « Ne vous « appelez pas maîtres entre vous ; car vous n'avez « qu'un Maître, le Christ ; » qui a dit aussi à ceux de son Institut : « Allez, enseignez toutes les na- « tions, leur apprenant à garder tout ce que je vous « ai prescrit. » C'est à cette haute école que le monde a été élevé, et que doivent se former maîtres et disciples, gouvernements et nations : c'est là l'ordre moral chrétien, qui est vraiment pour nous une *seconde Patrie*. Nous ne demandons qu'une chose : la liberté de lui appartenir et d'appartenir par là plus étroitement à l'autre Patrie.

Ceci nous conduit à la troisième condition caractéristique du gouvernement qu'il nous faut : la Liberté.

III

Troisième condition, la Liberté.

La liberté est l'apanage inaliénable de notre espèce. C'est l'homme même. Tout ce qui tend à la

diminuer tend à diminuer l'homme. Elle est étroitement unie en nous à la sociabilité. Le société en est la fin et le moyen. La fin, où elle se déploie en des relations de perfectibilité indéfinie ; le moyen, qui la garantit pour cette fin.

La société a paru, aux yeux de Rousseau et de l'école révolutionnaire dont il a été le fatal inspirateur, être en contre-sens de la liberté, laquelle ne trouverait son épanouissement que dans l'indépendance de la vie sauvage. C'est la grande hérésie du siècle.

Hérésie double. Elle va d'abord, en effet, contre la nature sociable de l'homme ; mais elle ne va pas moins contre tous les intérêts de sa liberté. Notre faiblesse, plus grande et moins protégée que celle des animaux, nous fait un besoin autant qu'une satisfaction de la société où s'abrite et s'exerce notre liberté.

Sans doute cette liberté y est éprouvée et trop souvent sacrifiée. Mais cela ne tient pas à la société ; car, si ennemie de la liberté qu'elle devienne, elle nous laisse encore plus de liberté que cette fausse indépendance du sauvage aux prises avec toutes les forces bien autrement ennemies de la nature, et qui font de lui l'être le plus dégradé. Cela tient à ce que l'*homme naît mauvais*. Cette grande vérité de triste expérience, et dont le christianisme seul nous a révélé le mystère de justice, en le contre-balançant par un mystère d'amour, est le nœud de toutes les difficultés sociales. Sa négation par Rousseau, et sa perte

dans la ruine de nos croyances, est la grande cause de tous nos égarements. Il en résulte en effet que tous nos mauvais instincts natifs étant réputés bons, c'est leur répression sociale qui est criminelle. C'est l'avénement final de la sauvagerie. En revenant à la vérité et à la croyance sur ce point, nous nous reconstituerons donc en société, et, par suite, dans la plus grande liberté possible.

Cela dit — car il faut tout rappeler aujourd'hui — la société véritable et par conséquent les gouvernements qui en ont la charge nous doivent donc la liberté : la liberté bonne, la liberté du bien.

Le gouvernement ne doit pas faire le bien à notre place et pour nous. Outre que ce serait trop périlleux pour le bien même, dont il se ferait ainsi le souverain arbitre, le meilleur gouvernement et qui entendrait le mieux le bien, par cela seul qu'il nous astreindrait à le faire serait le pire. Il porterait atteinte à ce que j'appellerai la fleur du bien : le mérite ; et à sa racine : la liberté.

Il ferait ce que Dieu même se garde de faire. Car « c'est avec une grande réserve que vous nous gouvernez, » *cum magna reverentia disponis nos*, est-il dit à Dieu dans le livre de la Sagesse, et si nous sommes à vous, c'est que nous le voulons [1].

Le gouvernement en ce sens doit être vraiment *libéral*.

[1] *Sagesse*, XII, 18.

Mais pour cela même, il ne doit pas l'être dans le faux sens où on l'entend aujourd'hui, et qui est la dérision de la liberté, dans le sens de ménagement du mal et de sa tyrannie.

Il doit empêcher le mal et laisser faire le bien. C'est là son unique ministère : « Le prince est le « ministre de Dieu pour le bien [1]. »

Et n'est-ce pas là en effet l'unique objet de tout gouvernement? Il serait sans objet s'il n'y avait pas de mal à réprimer. Dans une société de sages, le gouvernement serait une superfétation ; et l'idéal du système de moindre gouvernement, la République, a-t-il aussi pour principe *la vertu*, et pour fruit la plus grande somme de la liberté qu'elle implique, la liberté de *la vertu*, du bien.

Sans doute l'imperfection humaine ne comporte que difficilement ce régime; mais tous les régimes doivent se pénétrer de son idéal, et c'est par là qu'on doit les juger.

Ils doivent deux choses : accorder le plus de bonne liberté en réprimant le plus de licence ; jusqu'à ce que, toute licence réprimée, il n'y ait plus, s'il est possible, que des libertés.

C'est exactement le contraire de nos régimes révolutionnaires, où il y a le plus de licence et le moins de libertés réelles : et cela sous le pavillon de la *Liberté*.

Aussi je ne connais pas de meilleur moyen d'en-

[1] Aux Romains, XIII, 4.

clouer la Révolution que la liberté même dont elle se réclame. Il faut la prendre au *mot* et lui opposer la *chose*. Il faut la mettre au supplice de la liberté.

De quelle liberté? dira-t-on.

Je réponds, — pour en venir à l'application, — de la plus incontestable et de la plus méconnue de toutes depuis cent ans, je dirai même depuis deux siècles; car la Révolution, à cet égard, n'est que l'Ancien Régime transformé et aggravé : de la liberté pour le pays de *s'administrer*, en restreignant le pouvoir central à l'office de *gouverner*.

A partir de Louis XIV et même de Richelieu, sauf le libéral et malheureux effort de Louis XVI, aux prises avec des difficultés qui le dépassaient et qui n'existeraient plus aujourd'hui, nous n'avons eu qu'un seul régime: le régime de l'omnipotence de l'État. Toutes les révolutions et tous les bouleversements qui ont déchiré la France et ébranlé le monde n'ont eu pour objet, depuis lors, que de se disputer cette omnipotence. Elle a été toujours grandissant. Droit divin ou souveraineté du peuple n'en ont été que les deux grandes formes. Seulement, sous la première, l'État relevait nominalement de Dieu; et sous la seconde, Dieu relève effectivement de l'État. Le monstre, comme on le voit, n'y a pas perdu.

On s'est flatté cependant de l'avoir enchaîné au moyen de ce qu'on a appelé les libertés poli-

tiques, les libertés nécessaires, le régime parlementaire, etc., etc.

Mais qu'y a gagné le pays en libertés vraies, pratiques, réelles ? Qu'y a perdu l'État en omnipotence ?

Est-ce que pour être dans une seule main, ou dans une ou deux assemblées, aux Tuileries, au Corps législatif et au Luxembourg, ou à l'Hôtel de ville, l'État a été moins absorbant et moins omnipotent pour la France? — Est-ce que nos représentations nationales, quand elles n'ont pas été fictives et serviles, ont été autre chose que des disputes de ce pouvoir omnipotent? — Est-ce que le pays réel n'a pas été en proie au pays légal? — Il est vrai, nous avons eu en cela la liberté, mais *par représentation;* c'est-à-dire la comédie de la liberté. Nous avons été libres et même souverains *dans* nos représentants et à Paris. Mais en nous-même et sur place? Nullement. La machine a été mue par une ou pusieurs mains, nous avons même bénéficié plus ou moins de ses faveurs et de ses abus, si l'on veut de ses bienfaits ; mais nous n'avons fait par là que souscrire à notre servitude au lieu d'en être affranchis.

Les conséquences de ce régime, toujours le même sous diverses formes, en font encore mieux ressortir le pernicieux. Il suffira d'en nommer trois.

La première, c'est l'appauvrissement, si ce n'est la nullité de toute initiative et de toute vie publique, spectateurs et patients, jamais acteurs de nos propres affaires ; la dépendance des plus chétifs comme

des plus grands intérêts, sur tous les points de la France, de l'État central, de sa bureaucratie et de ses agents, assez puissants pour empêcher, jamais assez pour décider sur le terrain même des difficultés : espèce de sphinx qui vous épuise de ses énigmes dans ses labyrinthes, et dont le dernier mot, après avoir commencé par un obstacle, est le plus souvent un refus.

La seconde conséquence, c'est que l'ordre politique et social est perpétuellement en balance et périodiquement en chute par cette dispute d'un Pouvoir qui allume l'ambition de le posséder en raison de son omnipotence, et qui fait dépendre la vie entière de la France de tous les coups de révolution qui se font à Paris. Il en est comme d'un véhicule tout chargé par le haut et que le moindre heurt fait culbuter.

La troisième conséquence, enfin, c'est que la substance financière du pays se perd en rétribution de tous les emplois que réclame ce vaste mécanisme, et que l'administration finit par absorber la plus grande part de son objet.

Combien d'autres conséquences économiques, politiques et morales on pourrait faire ressortir encore !

Je me bornerai, à cet égard, à une réflexion générale.

La moralité d'un peuple se lie étroitement à la gestion de ses destinées, à l'exercice des droits et à la pratique des devoirs publics. Rien ne le corrompt

comme la prédominance des intérêts privés sur ces droits et ces devoirs. La vie publique, à tous les degrés, donne du sérieux et de la virilité à l'existence. Elle fait circuler un souffle de nationalité qui anime les individus de l'intérêt, de l'honneur et de la conscience de tous. Elle éprouve et développe les caractères et les aptitudes, rompt à chaque instant le cercle de l'égoïsme et provoque l'esprit de sacrifice par l'ambition du bien public. Elle tient en respect les vices privés et force à bien faire par la censure de l'opinion et la discussion des actes qu'elle expose au grand jour de la publicité. Elle préserve les mœurs de la décomposition de l'individualisme et de la corruption du bien-être personnel. Elle fait en un mot des hommes en faisant des citoyens. C'est la société même, et c'est l'homme par conséquent. La société c'est la famille, la commune, la province, la nation. Exercer l'activité dans ces divers cercles sociaux, c'est accomplir les fins de la nature humaine et réaliser toute la perfection dont elle peut être capable dans chacun d'eux, par l'observance du principe commun à tous et qui ne peut être méconnu dans un de ces cercles sans déchoir dans les autres. L'état contraire est anormal. Un gouvernement qui prend toute la vie nationale, fût-il le meilleur, est mortifère pour une nation. Qu'est-ce donc lorsqu'il est le pire? Et il est presque inévitable qu'il le devienne, par le même vice qu'il produit chez ses sujets ; car il n'est lui-même qu'un intérêt privé, et le plus énorme, et par conséquent

le plus corruptible des intérêts privés, qui non-seulement se corrompt dans la proportion, si je peux ainsi dire, de son volume; mais qui est intéressé, pour se conserver, à corrompre tous les autres en les privant de cette vie publique qui les régénérerait, et plus encore en les enfonçant dans cette corruption qui la leur fait oublier. Un tel désordre n'offre plus rien alors d'une société : c'est une agglomération d'intérêts privés se démoralisant les uns les autres sous l'action démoralisante du plus monstrueux de tous. Corrompre et être corrompu est la condition d'un tel régime, et ils appellent cela civilisation : *Corrumpere et corrumpi sæculum appellant*, comme le disait Tacite de son époque si semblable à la nôtre.

La Révolution a porté ce régime à son comble, en passant son niveau sur toutes les activités locales et provinciales qui existaient encore; en extrayant de la souveraineté du peuple la déification de l'État; en abattant tous les retranchements de la liberté par sa guerre aux croyances et le monopole d'un enseignement sans Dieu; en mettant la France à l'encan des révolutions; en nous faisant passer perpétuellement de l'agitation de la servitude à sa stagnation; en faisant enfin de la Nation un corps en convulsion ou en prostration, dont la tête de rechange se trouve être un bohème ou un césar, et toujours un aventurier politique, incarnation changeante et croissante du même Panthéisme de l'État.

En finirons-nous enfin avec ce régime antilibéral et antisocial ?

La vieille France, ou plutôt la jeune France, dans la vigueur encore barbare de sa formation, moins barbare que l'état où nous précipite l'énervement de la décadence, ne l'aurait pas supporté. Le moyen âge était *hérissé de libertés*, selon la verte expression de Montalembert. Tout y était franchises communales, provinciales, universitaires, judiciaires, ouvrières. C'était une fermentation universelle de libertés locales qui avait abouti à ce qu'on appelait *les pays d'État*, c'est-à-dire les provinces s'administrant elles-mêmes, comme au-dessous d'elles les communes, dans toute la propriété de leurs autonomies, sans préjudice de la grande nationalité vers laquelle elles gravitaient, et dont les États généraux résumaient avec la royauté le concert patriotique.

L'Ancien Régime a le premier mis la main sur ce système, en le couronnant des fleurs et des fruits qu'il avait produits. Louis XVI n'était préoccupé que de nous le rendre. La Révolution n'a travaillé qu'à le confisquer et qu'à l'anéantir.

On a cru depuis lors y suppléer avantageusement par le système parlementaire. On s'est même autorisé toujours, pour le préconiser, de l'exemple de l'Angleterre.

Je déclare, malgré ce que je viens de dire des conditions dans lesquelles il s'exerce, ne pas avoir de parti pris contre ce système. Je m'étonne seule-

ment qu'après tant d'essais infructueux ou malheureux on n'ait pas découvert encore la cause de son inefficacité.

Cette cause est cependant manifeste. Ce système participe en effet de ce vice de l'omnipotence de l'État dont je viens de parler. Il n'est qu'un annexe ou qu'un agitateur du pouvoir central, rarement un contre-poids. Et fût-il un contre-poids, ce ne serait encore qu'un contre-poids de son *exercice*. Or ce n'est pas de son exercice, mais de son *existence* qu'il s'agit. C'est une perle si l'on veut; mais un grain de liberté serait bien mieux notre affaire. La liberté *politique* est une belle chose, mais quand elle se substitue à la liberté *civile et administrative* qui est la liberté pratique et de tous les jours, il est permis de la trouver très-creuse. Nos représentants font de la liberté pour nous; mais la liberté est chose propre, et ne se paye pas de fiction: on n'est pas libre par procuration. Ils ne nous déchargent pas de l'autocratie de l'État: ils l'absorbent. Ils n'absordent pas moins nos libertés provinciales. C'est une oligarchie qui ne tempère l'autocratie de l'État que par des révolutions, plus funestes au Pays qu'à l'État même; car elles ne nous font changer que de collier: et Dieu sait ce que nous gagnons à ce change!

Qu'entendez-vous donc? me dira-t-on, ne voulez-vous ni Parlement, ni Pouvoir? Voulez-vous le fédéralisme?

Je veux le Pouvoir, je veux un Parlement, je veux

l'unité nationale : mais je les veux réduits au pur *gouvernement*, comme chez tout peuple majeur ou qui veut le devenir, comme en Angleterre, et, sauf le progrès, comme avant l'Ancien Régime en France. Je veux cette constitution vraiment franque, que l'Ancien Régime et la Révolution nous ont ravie. Je veux la *décentralisation*.

Ignore-t-on qu'en Angleterre le pays s'administre directement lui-même, et que les chambres ne traitent que des questions de politique générale ? Comment n'a-t-on pas vu qu'en empruntant à ce grand pays sa constitution parlementaire, on devait lui emprunter aussi sa constitution administrative, sous peine de tous les avortements et de toutes les révolutions dont nous avons épuisé la coupe en nous y épuisant ?

Décharger la nation par le haut, répartir le poids de l'autorité et le contre-poids de la liberté à toutes les assises, établir ainsi partout des points de stabilité et des foyers d'activité qui en faisant circuler la vie publique désintéresseront les ambitieux de pouvoir et les fauteurs de révolution de disposer des destinées du pays d'un coup de vote ou d'un coup de main, remettre en un mot la pyramide sur sa base : voilà ce que je veux.

Je ne saurais mieux rendre ma pensée qu'en m'appropriant cet excellent résumé d'un analyste éclairé des vœux de nos pères, de ce grand peuple de 89 que la Révolution a fait socialiste et qui voulait être libéral : — « Au sommet de l'adminis-

tration le Souverain ; auprès de lui, les États généraux représentant la volonté nationale dont l'expression seule crée la loi ; au-dessous d'eux, les États provinciaux, libres d'agir sans entraves pour tout ce que les États généraux n'interdisent pas : plus bas encore, les Municipalités, représentant dans la commune ce que les États provinciaux représentent dans la province, les États généraux dans la France entière ; chacun tenant à l'autre, et chacun indépendant ; chacun libre et chacun obéissant, le citoyen à l'assemblée composée de délégués choisis par lui, le député au mandat de l'électeur qui l'a nommé : hiérarchie citoyenne substituée à la hiérarchie féodale, ensemble dont aucune partie ne saurait disparaître sans compromettre une des deux grandes convenances sociales, — l'unité ou la décentralisation[1]. »

Voilà le vœu libéral des cahiers de 89, — du vrai.

C'est à celui-là qu'il faut revenir, si nous voulons remonter les abîmes, en nous inspirant d'ailleurs de tous les grands principes d'*Autorité* et d'*Ordre* que j'ai déjà posés, et sans lesquels nul système de *Liberté* n'est réalisable.

Telles sont les trois conditions et les trois principes sur lesquels nous devons éprouver maintenant le régime qui nous convient. Le meilleur est celui

[1] Léon de Poncins, *le Cahier de* 89 *ou les vrais principes libéraux*, p. 226.

qui s'en accommodera le mieux et qui s'y accommodera le mieux.

On ne saurait décliner la question ainsi posée, ni l'attribuer à quelque préoccupation de parti que ce soit, si ce n'est du grand parti national de la France.

Voyons donc. Et d'abord les deux régimes qui ont la faveur actuelle de l'opinion.

IV

République. — Césarisme.

République.

Nous sommes, dit-on, en république depuis le 4 septembre 1870. Nous y avons été deux autres fois, en 1848 et en 1793. Si l'on devait juger ce système sur ces trois essais, ces dates, — bien que ce soit toujours au début que les régimes soient les plus beaux, — suffiraient à la sentence. La République ce serait la Révolution; c'est-à-dire l'opposé de l'autorité, l'opposé de l'ordre, l'opposé de la liberté : la ligue du mal public et la division de tous les partis honnêtes. Ce ne serait pas le pire des gouvernements, mais la négation de tout gouvernement. — Inutile d'appuyer.

Mais est-ce bien là la République, et ne pourrait-on parvenir à un état digne de ce nom, à une république conservatrice?

Il faut s'entendre. Veut-on parler d'un état passager, d'un intérim, d'un cadre de convention dans lequel rentreraient tous les partis abjurant leurs prétentions en face du danger public de la dissolution sociale? Oui, je crois qu'on peut organiser un tel concert sous le nôm de République. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce ne sera jamais là qu'un radeau que ne cessera de réclamer la tempête, et qui réclamera toujours le vaisseau.

Veut-on parler, au contraire, de la vraie République, prise au sérieux et au définitif? Oh! alors, toutes les conditions changent.

Non-seulement, en effet, un tel gouvernement veut les trois principes de tout gouvernement : autorité, ordre, liberté; mais il les veut *plus que tout autre*.

« Que de choses difficiles à réunir, dit son coryphée Rousseau, ne suppose pas ce gouvernement! Premièrement, un État très-petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres; secondement, une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et de discussions épineuses; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité; enfin peu

ou point de luxe.[1] » — « A dire vrai, ajoute-t-il, ce régime n'est fait que pour UN PEUPLE DE DIEUX[2]. »

Rabattons, si l'on veut, de ces exigences : faudra-t-il au moins en venir au mot de Montesquieu qui assigne pour principe à un tel gouvernement *la vertu.* Et si l'autorité de Montesquieu paraissait trop aristocratique, en voici une autre que nul de nos républicains n'osera décliner : « Tant d'hom-« mes ont parlé de cette révolution, écrivait Saint-« Just en 1791, et la plupart n'en ont rien dit. Je ne « sache point que quelqu'un, jusqu'ici, se soit mis « en peine de chercher dans le fond de son cœur ce « qu'il avait de vertu, pour connaître ce qu'il mé-« ritait de liberté[3]. »

La vertu, donc, telle est la première condition de la République, et la vertu chez tous, puisque c'est le gouvernement de tous. Elle ne comporte la plus grande somme de liberté que parce qu'elle implique la plus grande somme d'autorité. Seulement, au lieu d'être une autorité politique, c'est une autorité morale; au lieu d'être dans les mains d'un seul, elle doit être dans l'âme de tous. Et quelle peut être cette autorité si ce n'est celle de Dieu ; non plus médiate et par représentation, mais directe et dans chacun? C'est le gouvernement qui veut le plus de moralité et à cet effet le

[1] *Contrat social*, liv. III, chap. XIII.
[2] *Ibid.*, liv. III, chap. IV.
[3] *Esprit de la Révolution et de la Constituante.* Avant-propos.

plus de religion. « C'est le despotisme qui peut se « passer de la foi, dit très-sensément M. de Toc- « queville, mais non la liberté. La religion est beau- « coup plus nécessaire dans la république qu'ils « préconisent que dans la monarchie qu'ils atta- « quent, et dans les républiques démocratiques que « dans toutes les autres. Comment la société pour- « rait-elle manquer de périr si, tandis que le lien « politique se relâche, le lien moral ne se resserrait « pas ; et que faire d'un peuple maître de lui-même, « s'il n'est pas soumis à Dieu?... [1] »

La République est le gouvernement de droit divin immédiat. C'est une théocratie. Ainsi nous apparaît-elle partout : à Rome, où elle avait pour siége le temple même de Jupiter Capitolin; en Judée, au temps des *Juges*, où après avoir promulgué lui-même sa loi sur le Sinaï, Jéhovah régissait son peuple du Tabernacle où elle reposait; à Athènes où saint Paul entrant s'écrie : « Hommes athéniens, vous « m'apparaissez en tout religieux jusqu'à l'ex- « cès [2]; » dans ces fières républiques italiennes du moyen âge, dont les vieilles tours nous laissent lire encore cette inscription : J. C. FLOR. R. ELECT. DECRET. S. P. Q. — « Jésus-Christ Elu « Roi de Florence par Décret du Sénat et du « Peuple. »

Le régime républicain veut des âmes neuves et de forte trempe : on ne l'a jamais vu chez un peuple

[1] *La Démocratie en Amérique*, t. I, chap. XVII.
[2] Act. XVII, 22.

vieilli. On commence, on ne finit pas par la République.

C'en est assez, sans parler des autres conditions, pour qu'on n'ait pas foi dans la République chez un peuple qui n'a plus de foi, et en des républicains qui font précisément consister ce régime dans la ruine de son unique fondement, et du premier rempart de la liberté contre le despotisme. Tout au moins jusqu'à ce que nous soyons devenus, je ne dis pas un peuple de dieux, mais un peuple de justes, je me réserve.

Passons au Césarisme :

A dire vrai, je ne crois pas nécessaire de le discuter. Si nous ne sommes pas assez parfaits pour la République, nous ne sommes pas non plus assez dégradés pour le Césarisme. Il n'y a pas un bon et un mauvais césarisme, comme il y a une bonne et une mauvaise république. Il n'est pas susceptible d'idéal. Son nom même est sa condamnation. Ce nom est une épitaphe, comme la chose est un sépulcre : l'épitaphe et le sépulcre des peuples morts, où rien ne vit plus que la décomposition. De la Démagogie on peut encore sortir par l'imminence des périls sociaux qui ne permet pas d'y demeurer. Mais dans le Césarisme on ne peut que pourrir sous la fatale apparence du repos. L'un et l'autre d'ailleurs sont les enfants de la Révolution qui les engendre alternativement l'un par l'autre et d'où elle fait sortir son dernier fruit : la Mort. Il en est comme dans

l'allégorie de Milton. C'est cet affreux accouplement de SATAN avec la RÉVOLTE, sa fille, ayant à sa ceinture une meute de chiens aboyants qui, dès qu'on les réprime, rentrent dans son sein comme dans leur chenil, et donnant naissance au TRÉPAS.

Le Césarisme n'est pas moins la révolution que la Démagogie. Seulement, et c'est là ce qui le rend plus funeste, c'est la révolution plus le mensonge. C'est l'aventure, mensonge du droit ; c'est la force, mensonge de l'autorité ; c'est la compression, mensonge de l'ordre; c'est la corruption, mensonge de la liberté ; et c'est la catastrophe, mensonge de la gloire.

Ce qui est effrayant dans le Césarisme, c'est qu'il rend les peuples sur lesquels il a mis la main de plus en plus incapables de tout autre régime. Il creuse une ornière dans laquelle ils retombent toujours et par où ils descendent, de monstruosités en monstruosités, jusqu'à la dernière dégradation.

Aussi, malheur au peuple à qui la première expérience qu'il en a faite ne profite pas.

Chez les races chrétiennes, j'entends catholiques, il a un ennemi né : c'est l'Église. Il est fatalement amené à une lutte avec elle. Il commence toujours par la flatter et il finit toujours par s'y briser. Sans l'Église nous serions depuis longtemps sa proie. Aussi, tout son jeu consiste-t-il à la diffamer et à la persécuter. C'est par là surtout qu'il est la Révolution, d'accord en cela avec la pire démagogie.

Seulement, une chose m'étonne et m'effraye, c'est qu'il trouve des complices à ce jeu chez nombre d'honnêtes gens, même libéraux, même catholiques !

Et cependant, règle certaine autant que facile à appliquer, *criterium* infaillible : Voulez-vous savoir ce qu'est un gouvernement par rapport au droit et à la liberté? voyez ce qu'il est ou tend à être par rapport à l'Église. Défiez-vous à l'origine de ses flatteries et de ses avances envers elle, toujours grossières, et, par là, faciles à distinguer du sincère dévouement; puis, quand vous le verrez, ce qui ne tardera pas, entrer en compétition avec l'Église, la diffamer dans l'opinion, la troubler dans son exercice, la quereller dans son autorité, mettre en un mot la main à l'encensoir et se faire contre elle pontife du temporel, de quelques noms spécieux qu'il se couvre : liberté, civilisation, progrès, etc., dites-lui hardiment : Je te connais : tu es le despotisme, tu es le césarisme; prophétisez sa chute, et avec elle celle de la nation qui l'aura suivi dans cette voie, et vous ne vous tromperez jamais.

Pour nous surtout, après tant de désastreuses expériences de ce régime mensonger, nous serions absolument inexcusables de nous y laisser reprendre. Il entraîne des conséquences si énormes, on joue avec lui si gros jeu, qu'on ne peut s'y risquer trois fois, sous peine d'y rester.

V

Monarchie.

Entre le vrai régime républicain, trop haut, et le régime césarien, trop bas pour nous, reste la Monarchie.

Le Césarisme n'a duré en France que quinze et vingt ans. Ce qu'on a appelé la République, moins encore. Ou plutôt, il serait vrai de dire que ni l'un ni l'autre n'ont *existé*, si, par existence, on entend un *état* normal, assis et stable. Ils ont été des crises sanglantes, des ouragans, ou des édifices artificiels dont le couronnement, longtemps promis et ajourné, n'a pu être posé sans faire crouler les murailles. La fausse gloire et la fausse prospérité qu'ils nous ont données étaient hypothéquées sur l'avenir, et se sont résolues en désastres qui nous ont mis toujours plus bas et plus en arrière que le point où ils nous avaient pris.

La Monarchie a duré plus de dix siècles : dix siècles d'agrandissement progressif, de beaucoup de gloire et de vitalité, telle que, dans ses plus grandes crises, comme sous Charles V et sous Charles VII, la France a trouvé sous ce régime des revanches toujours plus éclatantes et plus promptes que ses revers, jamais le déshonneur.

En réduisant même la comparaison à ce *concours* des trois régimes, dans les expériences qui en ont été faites depuis la Révolution, la question ne saurait être encore un instant douteuse.

Il faut d'abord tenir compte d'un élément d'épreuve nécessairement fatal à tous : la Révolution.

Avec cet élément destructeur, ils devaient tous tomber.

Ce n'est donc pas parce que la Monarchie, dans ces conditions, est tombée comme les autres régimes qu'il faut la leur assimiler. Ce n'est pas par là qu'il faut juger.

Non, le programme est celui-ci : Étant posée la Révolution, et par conséquent la chute étant inévitable, quel est celui qui a donné à la France le plus de prospérité véritable, le plus de grandeur et de liberté?

Sur ce programme vrai, la question est jugée : jugée, non pas par telle ou telle opinion, mais par toutes, et par ce qui les domine toutes : l'Histoire.

On peut réduire la comparaison entre les divers gouvernements qui sont tombés les uns sur les autres devant nous, à trois termes : — l'avénement, — le règne, — la chute.

L'*Avénement*. — Les trois Républiques n'ont été que des rapts démagogiques du pouvoir; les deux Empires, des coups de force; ce qu'on a appelé *la meilleure des Républiques*, un larcin monarchique : tous révolutionnaires en cela. — Un seul avénement a été pur, national, français, celui de la Restaura-

tion. Je ne reviendrai pas sur l'impudent mensonge qu'elle *a été imposée par l'Étranger*, mensonge désavoué aujourd'hui par tous, même par ceux qui l'ont forgé. C'est juste le contraire : *Elle a été imposée à l'Étranger;* imposée par le respect de la France autant que par l'honneur de l'Europe. — Voilà le vrai ; et je ne suis, en le disant, d'aucun parti.

Le Règne. — Qu'ai-je à dire là-dessus ? Qu'ont été nos trois Républiques, qu'ont été les deux Empires, qu'a été même le Régime de Juillet, comparés à la Restauration, à tous les points de vue : du relèvement de la France, des caractères, des talents politiques et diplomatiques, des lettres et de tous les arts de la paix, de la prépondérance au dehors et de la liberté au dedans, de la grandeur nationale et sociale en tout? — C'est encore justice de le reconnaître, et je ne sache pas un historien ou un publiciste qui ne l'ait fait.

La Chute. — Chose remarquable ! il n'est pas un seul régime qui n'ait laissé la France diminuée, ruinée ou ensanglantée. La Monarchie seule, fidèle en cela à toutes ses traditions, après avoir relevé la France de tous les champs de bataille de l'Europe où nous n'avions porté la victoire que pour en rapporter la défaite, et pour être écrasés finalement chez nous ; après avoir rétabli nos frontières, compté et primé dans le concert européen, fait flotter son drapeau et tonner son canon sur la Bidassoa et à Navarin, sans vouloir à tout prix ni la paix ni la guerre,

sans essuyer jamais ni honte ni revers, la Monarchie, dis-je, nous a laissé, en partant, un royaume de plus, et si nous avions su le coloniser, un monde : l'Afrique. Elle est tombée sur ce laurier ; elle est partie royalement escortée de cette victoire. Ç'a été là son Waterloo et son Sedan.

Elle a fait des fautes : c'est vrai. Mais elle n'a pas fait de crimes ; crimes, qui, quoi qu'on en ait dit, ne sont pas moins des fautes, et les plus lourdes, et les plus impardonnables fautes.

Elle a fait des fautes. Mais quelle plus haute idée peut-on donner de ce régime que de vouloir qu'il ne commît pas de fautes, comme si on l'estimait impeccable ! Qu'on mesure tous les autres à cette exigence.

Elle a fait des fautes. Mais dans quelles conditions? parmi quelles difficultés? Est-il juste de ne pas en tenir compte? Après la compression exercée par le premier Empire sur tous les partis de la société française, broyés les uns les autres par la Révolution, ces partis, dont les griefs sanglants avaient été refoulés mais non purgés, remis en liberté, se retrouvèrent en présence avec tous ces griefs. Les plaies, bandées seulement, se rouvrirent. Quelle œuvre! de pacifier, de fondre dans une même satisfaction et les victimes et les bourreaux; de retrouver, après la Terreur et après l'Empire, ce même esprit de fraternité nationale et d'émulation de sacrifice au bien commun qui avait brillé à l'aurore de 89, comme si rien ne se fût passé de-

puis ! De *renouer la chaîne des temps* avec des anneaux si brisés et si réfractaires ! — Que de partis, et quels partis ! — Quelque chose qu'on fît profitait plutôt à la division qu'à l'union. Tout ce qu'on faisait pour l'autorité, pour l'ordre, pour la morale et la religion, était imputé à l'Ancien Régime ; tout ce qu'on faisait pour la liberté tournait à la Révolution. Entre deux, combien peu de sages ! On reproche à la Restauration d'avoir été un gouvernement réactionnaire, elle qui débuta par faire asseoir des régicides dans ses conseils et finit par l'expulsion des Jésuites ! Quels gages lui reproche-t-on en sens contraire qui aient la triste valeur de ceux-là ? Seraient-ce les ministères des Richelieu, des Lainé, des Villèle, des de Serre, des Martignac : caractères et talents de conciliation s'il en fut jamais, et qui resteront l'honneur de la politique française ? Que voulait-on de plus ? Que voulait-on de mieux ?

Voilà pourtant la Restauration, en somme, jusqu'aux *Ordonnances*. Mais ce sont ces funestes Ordonnances qui sont l'irrémissible grief. Ah ! que n'a-t-elle fait un bel acte d'usurpation ou d'escamotage, un bon coup d'État césarien, ou un 4 septembre républicain ! que ne s'est-elle jouée des *libertés nécessaires* en face des majorités, n'employant celles-ci qu'à forger des constitutions contre elles-mêmes ! Alors sans doute nous aurions pris patience, et il aurait fallu qu'elle abusât étrangement de ces procédés, qu'elle précipitât la France dans la honte et dans le

sang, ou qu'elle la menaçât des derniers abîmes pour nous décider à nous sauver du naufrage général où elle-même aurait sombré !

Est-ce à dire que les Ordonnances n'aient pas été une faute? Incontestablement. Mais savez-vous en quoi? En ce que la monarchie agit contre sa nature; en ce qu'elle s'est faite, un seul jour, ce qu'ont été constamment tous les gouvernements révolutionnaires que nous lui avons préférés : violente. Elle était inexperte à se mettre au-dessus des lois, et son inhabileté en cela fait son éloge. De plus elle a agi ainsi *contre la Révolution*, et c'est là surtout ce qui ne lui a pas été pardonné. Elle a voulu faire par coup d'État un acte de salut social, alors qu'il n'est permis, dans nos mœurs, d'agir par coup d'État que pour s'emparer du pouvoir et jouer nos destinées. Tant la Monarchie en France est d'essence tout à la fois libérale et conservatrice, qu'il ne lui est pas permis de toucher à nos libertés, même pour le bien public, ni de laisser péricliter le bien public, même pour sauver nos libertés : à la différence des autres gouvernements qui sacrifient impudemment et impunément ces deux grands biens à eux-mêmes!

Il faut convenir en outre que le problème, en 1830, était devenu d'une difficulté exceptionnelle. Quand on vient faire porter toute la responsabilité de la chute de la Restauration sur la faute des Ordonnances, on fait preuve d'injustice ou de faible vue. Les Ordonnances ont été l'occasion de la révo-

lution de Juillet, mais non sa cause. Cette cause était la Révolution, qui, bien évidemment, avait acculé la Monarchie à la dernière extrémité, et contre laquelle celle-ci a eu seulement le tort de se retourner. Ç'a été le cerf aux abois. Nous avons de bons garants de cette vérité, aujourd'hui historique : c'est la meute elle-même; ce sont ceux qui se sont vantés eux-mêmes de n'avoir été, dans cette chasse à la Monarchie, que les *Comédiens* de la liberté.

Quoi qu'il en soit, ces temps sont loin. Tout ce qui s'est passé depuis n'est pas fait pour nous rendre difficiles ni délicats. Nous ne mourons pas d'autorité, d'ordre, de principes, de probité, d'honneur, de foi, de grandeur et de prépondérance nationale, de tout ce que la Monarchie a donné pendant dix siècles à la France et de tout ce qu'elle lui avait redonné. Nous sommes tombés précisément de ce qui l'a fait tomber elle-même. Car, chose remarquable, la France et la Monarchie sont tellement faites l'une pour l'autre, que quand ce n'est pas la prospérité, c'est le malheur qui les unit, qu'elles ont eu toujours le même ennemi, et que tout ce que la Révolution a fait pour les diviser aboutit en fin de compte à les rapprocher.

Cela est surtout vrai de cette Dynastie, la plus ancienne de l'Europe, que la Providence s'obstine à conserver et à réserver, et qui, après tant d'humiliations et de désastres, nous apparaît encore aujourd'hui, à l'horizon resserré de nos malheurs,

dans sa personnification la plus auguste. « Dynastie sans pareille ! » disait, il y a quarante ans, pour l'époque où nous sommes, le publiciste-prophète dont j'ai déjà cité les trop véridiques prévisions, « n'est-ce pas du chaos, sinon du néant, qu'autour « d'elle, et que par elle, a été créée la patrie?... « Qu'était la France, lors de l'avénement de ce « qu'on appelle si justement la *Maison de France?* « Son domaine resserré entre la Loire et la Somme. « Qu'est la France, après des siècles écoulés sous « de tels auspices? Sa conquête circonscrite par « trois mers lointaines... Unique au monde, la « France offre ce phénomène, que l'œuvre ait été « accomplie sous la même race de rois [1]... Et dans « les derniers temps, après dix années de sanglantes « proscriptions, après quinze autres années écou- « lées dans la servitude, à travers deux invasions « accomplies coup sur coup, les présages n'annon- « çaient que l'usurpation de l'Étranger, la division « du territoire, l'asservissement de la nation. Mais « la Royauté reparaît, et les ennemis sacrifient les « espoirs de la vengeance ; les esclaves sont appelés « aux faveurs de la liberté... Ces souvenirs doivent « être rappelés, au moins tant que l'ingratitude et « l'ambition tenteront d'en recouvrir la trace et « d'en défigurer l'image... Noble race, fille des « Gaules et mère de la France, si la France n'est « plus à toi, encore tu es à la France. C'est te ser-

[1] De la Gervaisais, *la Royauté*, p. 3 (1829). — « C'est la royauté très-chrétienne *qui a fait la carte de la France.* » Armand Carrel.

« vir que servir la France; c'est te sauver que sau-
« ver la France [1] ! »

Le même publiciste nous adresse encore ces paroles, par-dessus son temps, qui n'avait pas fait encore assez l'expérience de leur vérité pour les entendre, et que le vent du malheur porte plus distinctement à nous :

« Il n'y a de salut pour la société qu'en rentrant
« dans les voies providentielles, ou naturelles si
« l'on veut, et en tous cas essentielles et inhérentes
« au caractère de ses membres.

« Il faut que le doigt suprême ou qu'un doigt
« puissant intervienne.

« Il faut un Numa [2]. »

VI

Quelle monarchie?

« Il faut un Roi à ce peuple, mille fois plus qu'il
« ne faut un peuple à ce Roi ; voilà le mot [3]. »

La grande préoccupation, aujourd'hui, qui retarde l'intelligence de ce moyen de salut, quoiqu'il n'y en ait pas d'autre, c'est que cette Monarchie, si

[1] *La Raison des temps*, p. 2 (1836).
[2] *La Société possible*, p. 25 (1835).
[3] *Premières Ombres de la Barbarie*, p. 12 (1836).

grande et si secourable dans le passé, n'ait pas l'intelligence de notre époque, et qu'elle ne sache pas s'y adapter.

Il faut s'entendre et s'entendre loyalement et sensément.

Veut-on dire par là qu'elle doit abdiquer, je ne dis pas *son* principe (comme s'il était *sien*, par opposition à tout autre qu'il dépendît d'elle de lui substituer), mais *le* principe qui la caractérise, qui n'appartient pas plus à elle qu'à nous, qui est inhérent à la nature des choses, et sans lequel une chose n'est plus ce qu'elle est? Alors nous sommes parfaitement absurdes.

Ce qui importe et ce qu'il nous faut avant tout, avant la dynastie, avant la personne, c'est *la chose* dont ils sont l'expression : *la Monarchie*. Or la Monarchie, plus ou moins tempérée, consiste dans son principe, qui est : L'AUTORITÉ DANS UN SEUL, *héréditairement transmise dans une dynastie* (μόνος, seul, et ἀρχή, puissance). — La légitimité de la personne et de la dynastie ne tient elle-même qu'à ce principe. Sans ce principe, il n'y a plus ni dynastie, ni monarque, ni rien; parce qu'il n'y a plus de monarchie même : comme sans la racine il n'y a plus ni tronc, ni branche, ni fruit, parce qu'il n'y a pas même d'arbre.

Que serait-ce donc *contre* ce principe? Que serait la Révolution dans la Monarchie?

Le principe monarchique est antirévolutionnaire.

Le principe révolutionnaire est antimonarchique.

Si donc nous voulons *la Monarchie*, nous devons la vouloir *monarchique*, et dès lors antirévolutionnaire.

Tout l'esprit du monde ne sert de rien pour se tirer de là : c'est pure affaire de bon sens.

J'ajoute que, quand bien même on parviendrait à se faire illusion, nous n'en serions pas plus avancés. Car ce n'est pas pour elle-même, mais pour ses fruits que nous pouvons vouloir la Monarchie. Or les fruits ne pourront être que ce que sera le principe, infectés de Révolution s'il l'est lui-même.

Ce n'est pas pour le plaisir de faire une Monarchie, comme on cherchait autrefois à faire de l'or dans un laboratoire d'alchimie, par une transmutation de métaux qui n'en contenaient pas ou qui étaient réfractaires à l'opération, que nous nous occupons de Monarchie. C'est pour avoir de véritable or, une véritable Monarchie. C'est surtout pour tous les biens qui nous manquent et qu'elle seule peut nous procurer. De grâce ! ne jouons pas sur des ruines, et avec des ruines !

Vidons une fois la question avec toute la liberté qu'autorise et que réclame son importance.

On parle de *deux*, même de *trois* monarchies, même de *quatre !!!* Rien ne témoigne plus de l'altération du sens public. Heureusement que ces choses-là ne se disent que dans les régions de la *politique* proprement dite. Le sens populaire et national dont la politique a mission de s'inspirer, et qui après

tout est le bon sens, lui donne un flagrant démenti, ou plutôt il ne la comprend même pas et passe outre.

Cela seul suffirait, mais raisonnons, tant que la *légitimité* de la raison ne sera pas contestée.

La première monarchie (on ne lui conteste pas du moins le rang) est la monarchie pure et simple, représentée par le seul héritier direct, en première ligne, de nos rois : Monseigneur le Comte de Chambord, Roi lui-même, à ce titre unique, sous le nom de Henri V. — C'est la Monarchie tout court.

La seconde, serait la monarchie de la *fusion des deux branches* de la maison de Bourbon, — comme on dit en un langage aussi peu correct et aussi peu intelligible que la chose.

La troisième, serait celle de la seconde branche à elle seule,des d'Orléans, sauf à chercher duquel de ces princes il est question, ou à se réserver pour l'événement.

La quatrième enfin, serait celle de la dynastie napoléonienne représentée par le Prince impérial.

Commençons en remontant par celle-ci.

Le prince impérial, si intéressant qu'il soit par son innocence dans ses malheurs, a deux choses contre lui : la première, c'est qu'il est primé par la Monarchie même; la seconde, c'est que, de son chef, il n'a rien de monarchique, c'est qu'il est *impérial*. C'est un Napoléon, ce qui veut dire un César : il est tel par origine, par tradition, par famille, par ses partisans. Son avénement impliquerait subsi-

diairement celui du prince Napoléon et de tous les Napoléons possibles. Ce sont là ses seuls titres, auxquels lui-même se doit. Or, la France peut-elle et veut-elle déroger à sa Constitution monarchique et se faire césarienne? Qu'elle en juge par les deux essais d'empire qu'elle a faits.— Je n'ai rien à dire de plus.

La monarchie des d'*Orléans*, outre l'inconnu et tous les risques pour le pays de la compétition entre eux, a contre elle, que ces princes sont de la Maison de France. Ce qui fait leur titre même comme *princes* fait leur exclusion actuelle comme *rois*. Ils n'ont qu'un droit éventuel, et ce droit n'est fondé que sur ce qui en rendrait la prétention anticipée criminelle : l'*hérédité*. La branche ne peut se substituer au tronc qui la porte et sans lequel elle ne serait pas même branche. Comment fonder une monarchie sur la violation du droit monarchique de l'hérédité par ceux-là mêmes qui invoquent ce droit? Par là les d'Orléans sont d'autant plus loin de la royauté qu'ils en sont plus près, parce que cette proximité rendrait plus attentatoire de leur part que de toute autre l'atteinte qu'ils porteraient au droit royal, dont ils doivent être les premiers servants pour en devenir un jour, s'il y échet, les titulaires. Un étranger n'ayant rien de commun avec le Roi pourrait plutôt parvenir au trône qu'eux en franchir le dernier degré. En touchant à l'hérédité, ils se déshériteraient.

La monarchie de *fusion*. Cette prétendue monar-

chie-là, au fond, n'est pas autre chose que la précédente. J'avoue n'avoir jamais compris la *fusion* autrement. Quant au pays, il n'y voit qu'une énigme. Les partisans eux-mêmes de ce système ne peuvent l'expliquer, et toutes leurs images ou comparaisons y échouent. Il n'en faudrait pas davantage pour en faire justice, dans un temps et dans un pays qui ont besoin, avant tout, de solution nette et franche.

Veut-on dire simplement que les princes et le Roi, séparés depuis l'usurpation de 1830, doivent se rapprocher? — En ce cas, pourquoi ne dit-on pas *rapprochement*, et que signifie *fusion ?* D'autant que le rapprochement doit venir des princes vers le Roi, sur une déclaration de bon accueil du Roi à l'égard des princes. Cette déclaration et cette disposition du Roi ne sont pas douteuses. Ce sont donc les princes qui sont en retard de rapprochement. La France depuis longues années déjà, depuis deux ans surtout, a les yeux sur eux : elle regarde et elle attend. Et eux que font-ils?... Jamais situation plus nette d'un côté, plus équivoque de l'autre [1].

On veut donc autre chose.

On veut la fusion *de la Monarchie dans la Révolution :* pour parler net, l'*abdication* monarchique,

1 Depuis la publication de cet ouvrage, ce rapprochement s'est fait et s'est bien fait, par la loyale visite de M. le comte de Paris à M. le comte de Chambord, le 5 août 1873. Mais le parti est resté en arrière de cette démarche et en a fait avorter tous les fruits. — Voir notre *Appendice*.

l'abdication *morale*, — après avoir tout fait pour l'obtenir *réelle*.

Henri V a déjoué tout cela d'un mot franc et digne de sa race : *Je ne serai jamais le roi légitime de la Révolution ;* — et il a planté son drapeau.

Il a planté son drapeau, et on lui en a fait un crime. Je ne prétends pas m'ériger en juge de cette question du drapeau *en lui-même*. Il faut, selon moi, la réserver. Mais, *relativement* à la circonstance, qui ne voit que le Roi n'a voulu autre chose par là que *s'affirmer*, que traduire en *signe* sa déclaration antirévolutionnaire et monarchique ? On voulait l'*Orléaniser*. On l'a forcé par là à se *Royaliser*.

Et voyez comme le fond des choses se trahit dans la forme même du grief qu'on lui en a fait.

On a dit qu'il n'était qu'*usufruitier* du Pouvoir, et que la *nue propriété* en appartenant à son futur héritier, il n'avait pas le droit d'en disposer par le drapeau sans la volonté de celui-ci.

C'est là un système qui va loin.

Il en résulterait, en effet, que tout gouvernement impliquant nécessairement une direction des choses à longue portée, son chef monarchique, moins autorisé en cela qu'un simple père de famille, ne pourrait rien décider, rien faire, sans l'exprès consentement de son héritier éventuel, et, par la même raison, des ses arrière-héritiers s'ils existaient. — C'est-à-dire que ce sont ceux-ci qui seraient déjà rois sous lui, et les d'Orléans sous Henri V.

N'avais-je pas raison de dire que le fond se trahit

dans la forme du grief et que sa portée va à une abdication?

Heureusement que ce système de démembrement de la Royauté en *usufruit* et en *nue propriété*, plaçant le souverain dans la situation la plus chétive, la plus dépendante de ses héritiers, la plus impropre au bien public auquel le Pouvoir se doit tout entier, est faux en lui-même de tout point, et en fait et en droit.

En fait, d'abord, il se contredit. La nue propriété n'appartient nullement dès à présent à l'héritier, ni jamais à aucun de ses successeurs. La preuve, c'est que l'usufruit ne viendra se joindre à quoi que ce soit sur leur tête pour composer autre chose de plus que le même pouvoir du Roi régnant, et qui, dans le système, n'est qu'un usufruit. Eux aussi, d'après ce système même, n'auront jamais qu'un simple usufruit. Ils n'ont rien dès lors, par avance, leur donnant le droit de s'ingérer décisivement dans le gouvernement.

Mais, en droit, ce système pèche par la base. Il st faux que le roi régnant n'ait qu'un *usufruit* du Pouvoir. Je ne dis pas qu'il en ait la *pleine propriété*, qui emporte le droit d'abuser et d'aliéner. Non. Ces assimilations transportées de l'ordre privé n'ont pas été faites pour l'ordre dans lequel nous raisonnons. Ce qu'on peut dire de plus juste, c'est qu'il s'agit ici d'un droit *sui generis*, qui est moins que la propriété et plus que l'usufruit : ce qu'on appelle LE DOMAINE UTILE, le plein exercice du Pouvoir, ne

relevant que du droit national qui l'a conféré une première fois dans ses conditions d'hérédité dynastique.

Voilà le vrai ; et dès lors le grief qui, *à propos* de la question du drapeau, entame le pouvoir et le dégrade, en en renversant les degrés, s'évanouit. Il se retourne même contre ses auteurs. Car, si le Roi ne peut disposer de ce domaine du Pouvoir, même pour le sauver en sa personne, même pour le retremper dans son principe, encore moins l'héritier le peut-il pour l'avilir et pour le perdre, en le livrant à la Révolution.

Il était utile de dissiper cette erreur, parce que sa formule la rendait spécieuse, surtout parce qu'elle partait de haut.

Elle avait un autre danger plus grand, ainsi que la plupart des erreurs du faux libéralisme que j'ai discutées dans cet écrit : c'est l'honnêteté de son mobile.

On peut, on doit combattre l'erreur partout où elle se rencontre; et là surtout où l'honorabilité de ceux qu'elle a commencé par séduire lui donne du crédit. Mais il serait injuste, parce qu'il serait faux, de ne pas rendre hommage aux intentions. Les auteurs et les partisans de la fusion se disent *légitimistes éprouvés*. Qui est-ce qui peut contester ce titre à la plupart, alors que toute leur vie est là pour répondre?

C'est là précisément ce qui leur a fait illusion. Ils ont cru pouvoir disposer de leur cause comme

de leur propre chose, alors qu'une telle cause n'est la chose de personne, pas même celle de M. le comte de Chambord, étant celle du droit. A cette première erreur ils enjoignent une autre, celle de mal disposer de ce dont ils n'ont pas le droit de disposer. Et cette seconde erreur n'est pas non plus sans illusion spécieuse. Ils se sont dit : la royauté d'ancien régime n'est plus possible ; il faut la rendre possible en l'accommodant à l'*esprit nouveau*. Les d'Orléans représentent cet esprit, comme le comte de Chambord représente le *principe monarchique*. Infusons-les l'un dans l'autre, et nous arriverons à composer une Monarchie mixte qui satisfera aux besoins des temps. Nous aurons fait à la fois œuvre monarchique et patriotique.

Voilà leur bonne foi. — Mais voilà aussi leur erreur.

Pour la faire ressortir, j'irai jusqu'à concéder (ce que je vais faire disparaître) que la royauté du comte de Chambord ne saurait être qu'une royauté d'ancien régime, et que comme telle elle n'est pas possible. Mais ce qui est encore moins possible, c'est le *contradictoire ;* c'est l'accouplement de deux choses qui se repoussent : la Monarchie et la Révolution. Comment ! la Révolution a tout infecté, tout détruit dans notre malheureuse France. Une seule institution s'en est défendue et se réserve contre elle pour nous en tirer, et c'est vous, vous légitimistes éprouvés qui voulez la livrer ? Et cela pour la rendre possible ! — *Possible !* elle ne le serait que

trop en effet, étant sans valeur et sans honneur, et par là d'autant plus *impossible*.

Si l'impossible se balançait des deux parts, je comprendrais. Mais d'un côté, il y a l'impossible extrinsèque, si l'on veut, autant qu'on peut opposer ce mot à la France et à Dieu ; et, de l'autre, il y a le faux et le pernicieux, qui sont l'impossible intrinsèque. Entre les deux, mon choix est fait. Je ne suis pas responsable du premier : je ne veux pas l'être du second.

Mais est-il vrai que la Royauté, dans toute son intégrité monarchique, soit impossible, comme étant d'ancien régime ?

C'est ce que nous allons voir.

VII

La Royauté nouvelle, son double objet : la Paix sociale, la Décentralisation.

Reste en effet la préoccupation de savoir si l'antique Monarchie — d'autant plus monarchie qu'elle est plus antique, et qu'il ne dépend pas heureusement de nous de faire autrement, — se fera elle-même aux temps nouveaux.

Et pourquoi pas ?

Il est à remarquer précisément que cette monarchie, que, faute de lumières ou de réflexion, nous

ne voyons que comme arriérée dans le passé, et que nous jugeons immuable parce qu'elle a été stable, n'a cessé, non-seulement de se transformer, mais d'être le premier agent de toutes les transformations progressives qui nous ont toujours tenus en avant de la civilisation en Europe. Depuis Clovis jusqu'à Louis XVI, combien de genres de monarchie n'avons-nous pas eus? La monarchie d'Établissement, la monarchie Féodale, la monarchie des Croisades, la monarchie des Communes, la monarchie des États, la monarchie des Parlements, la monarchie des Lettres, la monarchie d'Administration, la monarchie de la Réforme et des Libertés nationales, la monarchie Constitutionnelle enfin. Et toutes ces monarchies ne sont qu'une même monarchie, poussant et verdoyant du même tronc des rejetons toujours nouveaux. Il est à remarquer surtout que la monarchie en France, jusqu'à Louis XIV, n'a cessé de travailler à dégager l'avénement du Tiers-État des étreintes de la féodalité. Il est à remarquer enfin que tout ce que nous avons de libertés modernes véritables, c'est à son initiative que nous les devons, contre la Révolution qui ne s'en prévaut que pour s'arroger le droit de les confisquer, et que nous n'en avons jamais tant et si honorablement joui que sous son sceptre.

C'est là même ce qui a fait de la Monarchie française une monarchie sans pareille en Europe: Elle a toujours été à chaque phase de nos évolutions, même sous l'ancien régime, l'incarnation

vivante et active de notre génie national. Ce qu'on pourrait plutôt lui reprocher, reprocher en particulier à Louis XIV, et, dans un sens tout opposé, à Louis XVI, c'est de lui avoir trop obéi, l'un pour s'être laissé trop adorer, par cet enchantement héroïque qui nous saisit encore parmi toutes ces splendeurs de Versailles devenues, comme par une ironie du sort, la magnifique scène de nos maigres débats; l'autre pour s'être laissé trop déprimer : la nation dans les deux cas le voulant bien, le voulant trop.

Et maintenant, aujourd'hui, pourquoi la Royauté dérogerait-elle à cet esprit d'appropriation à son époque?

Tout en maintenant fermement son principe, il la faut nouvelle en effet.

Comment?

Je suis heureux encore de faire honneur à M. de la Gervaisais d'une vue excellente sur ce point :

« En la phase présente, » dit-il — et c'est encore plus vrai aujourd'hui qu'à l'époque où il écrivait — « il n'y a qu'une royauté possible. Ce n'est pas « une royauté *théocratique*, alors qu'au sein des « esprits le néant seul comble l'espace entre le ciel « et la terre. Ce n'est pas une royauté *aristocra-* « *tique*, alors que, sous le coup des faits, l'abîme a « dévoré et les titres et les mérites. Ce n'est pas « une royauté *démocratique*, comme il fut follement « tenté en 1791 et 1830, alors que les mœurs se « sont perdues et que les lumières n'ont pas été

« acquises. La royauté possible aujourd'hui est la « royauté POPULAIRE. — Non certes à prendre « cette expression dans le sens de flatter les pas- « sions, d'exciter les tentations, jetant indigne- « ment dans l'ivresse et s'exposant maladroite- « ment aux suites ; mais plutôt à la prendre en ce « sens de recueillir les vœux mûris, de rechercher « les besoins sentis, à l'effet d'accomplir ceux- « là, de contenter ceux-ci, jusqu'au point où le « devoir cesse, parce que le pouvoir manque... « La nouveauté, l'étrangeté, l'originalité d'une « telle conduite, à elles seules, obtiendraient le « succès. »

« *Le Prince et le Peuple — le Peuple et le Prince.* « Tout est dans ces deux mots, et ces deux mots ne « font qu'un. »

« Il y a harmonie préétablie entre le prince et le « peuple : l'un et l'autre n'ont que du bien à se « faire, point de mal. — Si le prince se donne au « peuple, le peuple se donne au prince...

« Quelques milliers d'hommes s'en plaindront ; « plusieurs millions s'en réjouiront. Est-ce donc « que la société humaine n'a pas pour fin de dis- « penser et répartir au mieux le bien-être ? Est-ce « que ce but a été atteint ou seulement abordé par « les révolutions ?

« Princes, n'écoutez pas les vains cris ! Le ciel « vous absout, la terre vous bénit [1]. »

[1] *La Royauté possible*, p. 32 et suiv. (1835). — *La Raison des temps*, p. 29 et suiv. (1836).

Il faut ouvrir les yeux enfin au fait le plus dominant et le plus dominateur de l'heure présente et prochaine : le grand fait de la Question Sociale. Jusqu'ici nos gouvernements n'ont fait que la pousser devant eux. Elle s'est grossie d'autant. Elle se représente de plus en plus terrible à chaque révolution, et devient dans les mains de celle-ci un grief antisocial, par lequel, comme par un levier, les masses sont de plus en plus soulevées. C'est la force suprême de la Révolution, force qu'elle accroît elle-même, en s'en servant, de tout ce qu'elle invoque et de tout ce qu'elle ne fait pas pour le peuple, ou plutôt de tout ce qu'elle fait pour empirer son sort en l'aigrissant.

Il faut lui enlever cette force et la tourner contre elle. Il faut faire en bien ce qu'elle fait en mal; il faut faire en amélioration ce qu'elle fait en perversion. C'est le seul moyen d'en finir et de doubler le cap des tempêtes, si nous ne voulons pas nous y briser.

Ce ne saurait être l'œuvre de la bourgeoisie seule : elle est trop partie en cause. Elle peut, elle doit y servir beaucoup, et ce sera son honneur et son salut. Mais il y faut une puissance arbitrale supérieure à tous, qui ne peut être que la Royauté.

La Royauté reprendra et continuera en cela ses grandes traditions d'initiative pacificatrice et de progrès social. Elle fera pour le peuple *Quatrième État* ce qu'elle a fait pour la bourgeoisie *Tiers État*. Elle le dégagera de la nouvelle féodalité indus-

trielle, comme elle a dégagé la bourgeoisie de l'ancienne féodalité militaire, sans collision et au profit du bien commun.

Pour cette grande œuvre, dira-t-on, il faudrait un génie supérieur, une forte main, une honnêteté et une volonté despotiques.

Nullement. Je m'en réfère encore ici à notre oracle :

« Il faut du tact... La main est-elle forte? Qu'on
« s'avance à l'encontre, qu'on retarde, qu'on re-
« tienne, qu'on amortisse. — La main est-elle faible?
« Qu'on accoste, au contraire, qu'on s'approche,
« qu'on s'allie, qu'on adoucisse... — Il faut déta-
« cher de la masse en suspens tels et tels fragments
« moins réfractaires ; son poids sera ainsi amoindri,
« son choc atténué [1]... »

« *Il y a de la force dans la vertu ; il y a de l'em-*
« *pire dans l'équité*. Le mal a son art, d'abord cer-
« tain du succès, et bientôt s'usant en efforts, et
« enfin mis au néant. Le bien a son art, plus lent
« de marche, et cependant avançant vers le but, et
« seul se reposant dans le triomphe [2]. »

« L'expérience et la raison nous crient d'une
« commune voix que, pour ramener la société dans
« ses voies, l'y faire avancer ou l'y maintenir,
« c'est l'ascendant moral qui a toujours agi le
« mieux, toujours réussi, et non l'impulsion ou la
« répression matérielles... LOYAUTÉ, LIBÉRALITÉ :

[1] *La Catastrophe*, p. 17 (1835).
[2] *De l'Œuvre sociale*, p. 37 (1833).

« mots sacramentels en qui tout réside, de qui
« tout dérive. Loyauté, qui donne foi et porte
« respect, en telle sorte que les promesses garan-
« tissent, que les espérances devancent les actes.
« Libéralité, qui touche le cœur et calme la tête,
« de telle façon que de premières douceurs conten-
« tent, que des lueurs lointaines reposent. Ainsi le
« Pouvoir parle à l'âme, est entendu de l'âme, et
« s'épargne la charge toujours pénible, la chance
« souvent douteuse, d'avoir à se prendre corps à
« corps [1]... La sympathie agit à la façon de cette
« rosée du ciel qui vient rafraîchir la terre, au
« déclin d'un jour brûlant, et que les premiers
« rayons du soleil aspirent, restituent à la géné-
« reuse atmosphère. Ne s'épand-elle plus d'en
« haut, elle ne remonte plus d'en bas [2]. »

Convenons-en : cela est admirable de sentiment, de vérité, et même d'expression. Mais ce que je recommande surtout à la religieuse attention du lecteur, c'est ce suprême conseil, retourné contre un malheureux génie, apôtre de notre foi, au moment où il l'apostasiait pour se faire apôtre de la révolution.

« Qu'on soit chrétien : tout gît dans ce seul mot.
« Le chrétien voit une âme en chaque homme, une
« âme semblable à la sienne. Qu'on soit chrétien,
« afin de se mettre au niveau de ses semblables,
« afin de faire pour eux comme on voudrait qu'ils

[1] *La Forfaiture*, II, p. 10 (1835).
[2] *De l'Œuvre sociale*, p. 7 (1834.)

« fissent pour vous. Qu'on soit chrétien, comme on « doit être chrétien, puisque la foi ne saurait va- « loir sans les œuvres ; c'est-à-dire qu'on soit libé- « ral et philanthrope, ces mots étant pris dans le « sens qui leur était donné avant la Révolution. « Réhabiliter la liberté pratique, c'est le seul moyen « d'étouffer *le Libéralisme dogmatique;* lequel, ravis- « sant à l'autre son noble drapeau, parvient à recru- « ter une masse d'hommes innocents de cœur « comme d'esprit [1]. »

Voilà par quel esprit et par quelle influence la Royauté devra se recommander, devra aborder la tâche toute nouvelle de *la Paix sociale.* C'est un idéal sans doute ; mais ne semble-t-il pas avoir été conçu dès 1834 pour nous faire apprécier ce qui nous était réservé quarante ans après?

Pourquoi ne pas le dire, nous surtout qui ne saurions être suspect de culte traditionnel à l'égard de la personne de M. le comte de Chambord, et qui ne faisons que rendre l'impression générale : c'est là l'homme, c'est là le Roi, tout à la fois ancien par le principe et nouveau par son appropriation aux besoins des temps. Nous serons peut-être désavoué par plusieurs de son ancien parti. Mais, ce qui vaut mieux que le meilleur parti, le sentiment public ratifiera cette justice rendue à l'élévation, à la loyauté, au désintéressement, autant qu'à la virilité

[1] *Deux lettres à l'auteur des* PAROLES D'UN CROYANT, p. 63 et suiv. (1834).

bienveillante de son caractère. Il ressort, aux yeux de tous, sur le fond appauvri et dégradé de notre temps par sa personne plus encore que par son principe, précisément parce qu'il s'efface le premier devant son principe, et qu'avec cette modestie qui est le rare caractère de l'intelligence d'une grande situation, il déclare ne valoir que par son principe. Chose heureuse et qui le distingue de tous ses prédécesseurs, les siens l'ont abandonné pour cette affirmation royale symbolisée par ce drapeau qui, depuis Jeanne d'Arc jusqu'au dernier de nos rois, n'a jamais vu rayer par la défaite les conquêtes inscrites sur lui par la victoire, et qui devrait flotter au moins sur la terre d'Afrique, s'il n'a pu couvrir l'Alsace et la Lorraine que nous lui devions. Que cette question du drapeau soit réservée à la France, et ne soit pas tranchée par les Orléanistes et par les Césariens, je le trouve bon. Mais Mgr le comte de Chambord n'aurait-il obtenu d'autre résultat, en la posant, que de se dégager de ceux-ci et de son propre parti, il ne faudrait pas s'en plaindre. N'ayant plus de parti, il n'en est que mieux à la France. N'étant à personne, il n'est que plus l'homme de tous, il n'en sera que plus populaire. Et, par le fait, il a gagné en considération générale plus qu'il n'a perdu en partisans. C'est précisément ce que réclame au plus haut degré cette grande œuvre de Paix sociale qui doit être le propre objet de la Royauté nouvelle.

Et chose heureuse encore, qui ne convenait pas

moins, si elle n'était absolument nécessaire : cette œuvre de popularité, puisqu'elle a pour premier objet la question sociale, ne veut pas une popularité révolutionnaire qui abaisse le peuple même autant que ses flatteurs, parce qu'elle est intéressée et mensongère. Elle veut une popularité royale, à la Henri IV, qui nous élève tous : le peuple d'abord qui la goûtera mieux que personne, non-seulement parce qu'il en appréciera les bienfaisants témoignages, sans en jalouser la source, mais parce que, plus que la bourgeoisie, quand il est lui-même, il a l'instinct du noble et du grand, et qu'il prise beaucoup plus ceux qui l'élèvent à eux que ceux qui s'abaissent à lui. La bourgeoisie, participant à ce caractère du pouvoir et s'en inspirant, s'en trouvera aussi ennoblie. Les supériorités sociales et politiques, qui n'en auraient pas eu d'abord l'intelligence, en prendront patriotiquement leur parti. Toute la nation enfin, se sentant pacifiée et relevée, sera fière d'avoir pour Roi *le Premier Gentilhomme de l'Europe*, et pourra inscrire sur son drapeau : ***Excelsior !***

N'est-ce pas cela qu'il nous faut ?

Il est une autre œuvre que la Paix sociale à laquelle la Royauté nouvelle ne conviendra pas moins.

C'est la grande œuvre de la ***Décentralisation***, qu'on pourrait appeler par excellence l'œuvre de la ***Liberté***.

Je me suis déjà expliqué suffisamment sur ce point capital.

La monarchie avait fait la France par l'adjonction successive des provinces, par l'émancipation des communes, et par toutes les libertés provinciales qui, tout en conservant l'autonomie des membres, avaient fait de la nation un corps unique où tout fonctionnait à sa place et où la vie circulait partout. L'Ancien Régime avait commencé et la Révolution a consommé la ruine de cette œuvre monarchique et nationale, par son absorption dans l'État.

Il s'agit de la refaire. C'est ce que la Monarchie avait déjà commencé par Louis XVI; c'est la tâche qu'elle devra reprendre aujourd'hui; tâche devenue nouvelle par le recul que nous a fait faire la Révolution.

Pour en accuser l'importance, je citerai encore ici M. de la Gervaisais. On ne saurait mieux voir et mieux juger.

« Un être qui n'a pas de membres, un tout qui « est sans parties, voilà la France[1]. »

« Le sol de la France a été scindé géométrique- « ment, géographiquement, sans considération des « rapports et des coutumes, sans égard à l'étendue « et à l'importance. C'est un procédé merveilleux « pour servir tour à tour et le despotisme et l'anar- « chie... Qu'y a-t-il en France? Rien qu'une pous-

[1] *Du remaniement de l'Impôt*, p. 15 (1831).

« sière d'existences éparses qu'enlève le souffle du « vent et qui s'amoncelle en tourbillons. Il reste à « fournir des *noyaux* d'attraction, à former des « centres d'agrégations.... *Là seulement réside la* « *liberté civile, la liberté réelle, la liberté générale et* « *constante.* De là seulement découle la liberté poli- « tique si souvent envahie au sommet, si souvent « oppressive.

« Qu'on refasse donc les provinces. Sans les « provinces point de nation qui sache, qui veuille, « qui puisse. Sans les provinces, point de *Patrie*... « Les provinces ont été détruites, dans la vue de « soumettre la France aux lois bursales, de la « réunir en un corps compacte pour la tenir en une « seule main. Les temps actuels dictent une leçon « toute contraire. L'esprit fédératif des pays d'É- « tat avait montré des abus : l'esprit exclusif de « Paris a porté mille fois plus de périls. *En préten-* « *dant réduire la France à l'unité, on ne s'est pas* « *aperçu que, sauf le chef-lieu* (et encore !), *le pays* « *ne représentait que des zéros*...

« Que les attributions les plus étendues, quant à « l'administration et aux contributions, soient con- « férées aux communes. Dès lors chaque citoyen, « intéressé *dans sa personne même,* dirigera son « choix sur des gens honnêtes et sensés, peut-être « sur des gens religieux...

« Que des colléges provinciaux soient nommés « par les cantons ruraux, par les communes ur- « baines. Qu'ils opèrent le choix sous des formes

« solennelles ; qu'ils méditent le choix de loin ;
« qu'ils proclament le choix, d'une voix haute et
« forte, des membres, à vie ou à temps, du pou-
« voir conservateur ou modérateur.

« Ayez des communes, et la Patrie apparaît.
« Ayez des provinces, et la Patrie naît, grandit,
« domine.

« Il s'agit d'organiser la Patrie.

« *Cela sera, cela se fera ;* mais peut-être à la suite
« d'affreuses crises, à travers des désastres [1]. »

Après quarante-trois ans, l'heure de ces judicieuses prévisions a-t-elle sonné ? En avons-nous fini avec les crises et les désastres, avec les plébiscites césariens et le suffrage universel révolutionnaire ? Résumant la double tâche de la Paix sociale et de la Liberté nationale, peut-on publier aujourd'hui ce programme :

« TOUT POUR LE PEUPLE : l'humanité, l'équité
« l'ordonnent. RIEN PAR LE PEUPLE : la néces-
« sité, le salut social le défendent. Le peuple est
« inepte à savoir, à vouloir, à pouvoir. Quand on
« prétend le faire maître, c'est qu'on entend se
« faire maître [2] ? »

Dieu seul le sait ! Ce qui est certain, c'est que c'est vers ce double port qu'il faut naviguer.

Henri V s'est précisément montré comme la personnification de cette œuvre nouvelle lorsqu'il a dit

[1] *La Loi des circonstances*, p. 42 (Déc. 1830).
[2] *Les Besoins et les Droits*, p. 3 (1834).

en deux mots qui résument tout : — JE SUIS LA RÉFORME. — JE NE SERAI JAMAIS LA RÉVOLUTION.

Mais on ne se contente pas de cette double déclaration. On est mécontent de la seconde, plus qu'on n'est satisfait de la première, ne comprenant pas encore que l'une ne peut s'accomplir sans l'autre. On voudrait commencer par lier le pilote, le Roi, et le faire dépendre de l'équipage. On est préoccupé, en un mot, des conditions dans lesquelles s'exercera la Royauté, et ces conditions on veut les lui faire.

Dissipons brièvement cette dernière préoccupation.

VIII

La Royauté nouvelle, condition de son exercice.

Je n'ai jamais eu l'honneur d'approcher de Mgr le Comte de Chambord, et je suis loin d'être autorisé à interpréter ses intentions et ses vues.

Ce n'est pas une raison pour ne pas les juger droites et intelligentes : ce serait même se faire injure à soi-même que de les juger autrement.

S'il en est, parmi les siens, qui, le connaissant mieux que moi, et revenant autrefois ravis de tout ce qu'ils avaient vu en lui, ne le prisent plus aujourd'hui de même, c'est à eux de nous dire en quoi il est changé.

Ce qui est certain, c'est qu'eux-mêmes ont changé : et on pourrait dès là en conclure que c'est eux, et non pas lui, qui auraient à s'expliquer.

Mais on veut qu'il s'explique, et on le tient pour suspect jusque-là.

Qu'il s'explique ? Il l'a fait assez pour la France.

Veut-on que, comme un candidat démagogique, il vienne faire un discours au balcon, ou que, comme un prétendant vulgaire, il vienne se mettre à l'encan ? Veut-on même que prématurément et en dehors de la situation et des circonstances où il sera appelé à intervenir, en dehors de la France et sans la France, il trace le plan d'une constitution et nous fasse un gouvernement de papier, dont se joueraient les événements, comme ils se sont joués de toutes ces feuilles mortes de nos constitutions écrites depuis 80 ans ?

Il ferait preuve en tout cela de bassesse ou d'ineptie. Il faut qu'une constitution pousse d'un peuple et de la nature des choses, comme un arbre du terroir et du milieu qui lui conviennent : elle ne saurait résulter d'une proposition Rivet ou de toute autre.

Il a dû se borner à de grandes lignes, affirmant tout à la fois son principe et se montrant homme de réforme et de concession. Un Roi dans sa situation ne pouvait dire plus, ni mieux.

A ceux qui après cela le tiennent pour suspect d'arrière-esprit d'absolutisme et de réserve calculée contre les droits du Pays, il faut répondre par le

mot de Labruyère sur l'honnête homme : « Son « caractère jure pour lui. » Et non-seulement son caractère, mais son intelligence, son sens et son amour de la France.

Croit-on qu'après toute une vie d'observation, d'étude et de méditation sur les événements, les choses et les hommes, appliquée à son métier de Roi et inspirée par le plus pur désintéressement, il en soit à savoir que ce qui caractérise la Monarchie, autant que son principe, c'est, de façons diverses mais constantes, la représentation du pays ?

M. De Maistre même le lui aurait appris : « Sous « le nom de *Champs de Mars* ou de *Mai*, de *Parle-* « *ments*, d'*Etats*, de *Cortès*, d'*Etablissements*, de « *Diètes*, de *Sénats*, de *Conseils*, etc., a-t-il dit, tous « les peuples de l'Europe moderne se sont mêlés « plus ou moins de l'administration sous l'empire « de leurs rois. — Assurément je n'aime pas plus « que les autres les assemblées *populaires ;* mais les « folies françaises (et il écrivait cela au lendemain « de la Révolution) ne doivent pas nous dégoûter « de la vérité et de la sagesse qui se trouvent dans « les sages milieux. S'il y a une maxime incontes- « table, c'est que, dans toutes les institutions, dans « toutes les insurrections, dans toutes les révolu- « tions, *le peuple commence toujours par avoir rai-* « *son, et finit toujours par avoir tort.* Il est faux sans « doute que *tout peuple* doive avoir son *assemblée* « *nationale* dans le sens français ; il est faux que

« *tout individu* soit éligible au conseil national ; il « est faux même qu'il puisse être électeur sans « distinction de rang ni de fortune ; il est faux « enfin qu'il doive être composé de la même ma- « nière *dans les différents pays*. Mais parce que ces « propositions exagérées sont fausses, s'ensuit-il « que personne n'ait le droit de parler pour le bien « commun au nom de la communauté, et qu'il soit « défendu d'avoir raison, parce que les Français « ont fait des actes de folie ? Je ne comprends pas « cette conséquence [1]. »

Croit-on que Mgr le comte de Chambord ignore que c'est en France surtout que la Monarchie a toujours eu ce caractère vraiment libéral, dans des mesures et sous des formes diverses; mais qui, pour n'être pas toujours écrit et rigide, n'en était pas moins *ès cœurs* des Français, et n'en était que plus flexible aux besoins des temps? Louis XIV seul y a dérogé : il a eu tort; mais, malgré tout ce que j'ai moi-même infligé de blâme à l'Ancien Régime, il faut reconnaître qu'en cela même il n'a pas été contre le gré de la nation, coupable volontaire et même enthousiaste alors du despotisme royal que tant de gloires tempéraient, moins qu'elle ne l'a été depuis de toutes les tyrannies révolutionnaires qui l'ont tant avilie. Jamais un roi de France n'a tenu tête à la nation; et Louis XIV lui-même aujourd'hui saurait compter avec elle ; à moins qu'il ne se

[1] *Étude sur la Souveraineté*, Œuvres inédites, p. 322 et 329.

laissât faire César par la Révolution : ce que je ne lui fais pas l'injure de penser.

Mgr le comte de Chambord sait cela mieux que nous. Son sang, qui n'est pas seulement de Louis XIV, mais de Henri IV et de Louis XVI, le lui dit assez.

Mais que ceux qui lui reprochent sa réserve sortent donc eux-mêmes de la leur. Qu'ils s'expliquent autant que lui.

Mais ils ne le font pas.

Eh bien ! je vais le faire pour eux.

Que veulent-ils ?

Ils veulent le gouvernement parlementaire et doctrinaire, selon les errements de 1830, qui légifère, gouverne, et administre toute chose par la parole; — qui enlève au Souverain le gouvernement, au Pays sa propre administration, absorbe toute la vie nationale et gouvernementale et la réduise à un combat de tribune et à une dispute de portefeuilles, dont nous aurons la satisfaction d'être les spectateurs ennuyés ou amusés et toujours frustrés ; — qui nous donne le change sur la liberté, et au lieu de réelle et pratique la fasse miroiter représentative et fictive ; — qui la fasse consister, non dans la marche de nos affaires, et notre large admission à les traiter nous-mêmes chez nous ; mais à épuiser tout le temps qu'elles réclament dans les bureaux ministériels pour en presser l'interminable lenteur, en faire une lutte de faveur, et trop souvent un marché d'influence où les caractères s'avilissent,

les mœurs politiques se corrompent, et finalement les droits les plus intègres restent distancés et sacrifiés ; — qui supprime toute responsabilité en divisant toute autorité ; en permettant qu'on se renvoie les uns aux autres les conséquences des actes publics dans une mêlée générale où on ne sait à qui s'en prendre parce que tous n'étant que relativement coupables peuvent se poser en innocents et même en victimes ; — qui enfin, alors que la question sociale rugit, non plus sous nos pieds comme il y a quarante ans, mais à nos portes, et réclame le concours de tous à sa pacifique solution, n'ait souci que de recommencer cet éternel antagonisme des assemblées entre elles et avec le pouvoir qui irrite les souffrances, amasse le mépris, lasse les intérêts les plus conservateurs eux-mêmes, jusqu'à ce que révolution s'ensuive sans autre issue que des coups d'État.

Ils veulent, en un mot, nous ramener aux mêmes errements et aux mêmes ornières qui nous ont déjà conduits dix fois aux précipices, alors que c'est une question de savoir si nous pouvons nous en relever.

Voilà ce qu'ils veulent.

Eh bien ! permettez-nous de vous le dire, vous qui accusez si légèrement la Royauté de vouloir nous ramener au passé, c'est de l'*ancien* que vous nous donnez là. — C'est elle qui est en avant : c'est vous qui êtes en arrière. — Elle est la réforme : vous êtes la routine. — Elle est la solution : vous êtes l'équi-

voque. — Elle est la paix sociale : vous êtes la lutte des partis. — Elle est la liberté nationale : vous êtes la vieille Révolution.

Elle veut le système représentatif mieux que vous ; car elle le veut sincère. Non pour lui-même et pour ses instruments qui jusqu'ici en ont dévoré l'objet; mais pour son objet même, et dès lors nouveau comme cet objet jusqu'ici tant flatté mais tant oublié : le pays, les provinces, le peuple.

Vous craignez qu'elle ne veuille absorber le pouvoir, vous voulez qu'elle commence par l'abdiquer?

Il faut s'entendre ; et ici je fais appel à tout patriotisme et à toute bonne foi.

Loin de vouloir absorber le pouvoir, elle veut le décentraliser; en ce sens en abdiquer l'administration aux mains du pays. Elle veut aussi l'appliquer à toute légitime satisfaction des intérêts du peuple. La générosité de son objet répond ainsi de la libéralité de son principe.

Voulez-vous la suivre sur ce terrain et abdiquer, vous aussi, votre oligarchique omnipotence pour le même objet?

On parle d'absolutisme et on suspecte là-dessus les intentions de Mgr le comte de Chambord. Mais c'est le régime parlementaire, tel qu'il a été organisé et pratiqué jusqu'ici, qui, sous couleur de libéralisme, est l'absolutisme, absorbant à la fois et la Souveraineté qu'il réduit au règne, et le Pays qu'il réduit à la fiction. Ce sont les Assemblées qui di-

sent à la province et au peuple : Je suis le Pays légal, *l'État c'est moi;* et qui, non contentes encore de cette ancienne prétention du grand Roi, veulent y faire rentrer le Roi lui-même : sauf à se voir enlever le pouvoir par le premier César ou la première révolution, et à s'en faire alors les satellites et les séides.

On dit au prince le plus autorisé et le mieux intentionné de la terre, avant même qu'on puisse traiter du pouvoir et en dehors des situations et des événements qui doivent en déterminer le mécanisme : *abdiquez*, moralement du moins : tant on veut retenir le pouvoir soi-même !

Permettez, pourrait-il répondre, *abdiquons*.

Abdiquons, vous et moi, tout pouvoir abusif, et remettons-en d'abord le principe à Dieu de qui il vient ; puis l'administration pour une grande part au pays lui-même ; et enfin ne retenons que ce qu'il en faut pour nous sacrifier de concert au bonheur commun.

Ou je me trompe fort, ou à ce prix le pouvoir ne serait plus tant disputé à la Royauté.

Et cependant j'en appelle à toute sincérité : qui doute que ce soient là les nobles intentions de Mgr le comte de Chambord ?

Oui, les conditions du pouvoir doivent changer : à un objet nouveau des conditions nouvelles.

Dans le prince, le *mobile* d'action ; — en la masse le *but* de l'action ; — entre deux, le *moyen* d'action : tel est le seul gouvernement possible.

Le prince, l'élite, le peuple. Dans ces trois termes, le peuple ne doit être rien quant à l'action; mais tout quant à la direction. Et cela non pour le peuple seul pris à part et comme classe; mais pour la justice, pour l'humanité, pour la solidarité de tous les membres de la grande famille nationale qui a plus particulièrement charge du peuple, pour le salut social.

Or jusqu'ici, depuis 80 ans surtout, nous avons vu ceci : ou le *mobile* a absorbé le *but* et le *moyen*, et ç'a été le Césarisme, ou le *moyen* a absorbé le *but* et le *mobile*, et ç'a été le Parlementarisme. Le *but* seul, le peuple, a été laissé en dehors, si ce n'est aux jours de révolution, où il s'est vengé de cet oubli fratricide.

Aujourd'hui ces faux systèmes sont usés et menacés. Il faut en venir forcément au vrai, au juste. Je ne dirai pas du Quatrième État ce que Sieyès disait du Tiers État : *Qu'a-t-il été jusqu'à présent? Rien. Que doit-il être? Tout.* Je ne le dirai pas révolutionnairement ni politiquement. Mais je le dirai socialement. Et je le dirai socialement pour que cela n'arrive pas révolutionnairement.

Voilà la grande œuvre à laquelle nous devons tous nous employer, par une émulation de dévouement et de sacrifice.

Quel est dès lors, dans cette œuvre, le rôle de la Royauté, par rapport à l'élite, aux supériorités sociales et politiques ?

Celles-ci, étant induites, par situation et par

compétition, à se comporter au détriment du peuple, dont elles croient trop abusivement faire les affaires en faisant les leurs, le prince est tenu à conjurer les attaques et à veiller à la défense.

De là ressort cette évidence trop méconnue jusqu'ici dans le système représentatif, parce qu'à son origine on ne savait pas encore les périls qu'il entraîne : que le Prince doit être investi non-seulement de prééminence, mais encore de prépondérance, pour prévenir les chocs et maintenir dans la bonne direction, et ne doit pas être soumis à la domination, en apparence constitutionnelle, de l'élite.

Cela est vrai en soi. Mais cela est surtout vrai aujourd'hui : parce que, d'une part, la marche de la Révolution a porté au comble la question sociale ; et parce que d'autre part il ne se vit jamais un Prince à la bonne foi, à l'honneur, au patriotisme duquel on puisse plus justement fier cette autorité arbritrale et médiatrice nécessaire à sa délicate et périlleuse solution.

En définitive, il n'est aucun esprit sensé, pratique et sincère, qui ne reconnaisse que pour une œuvre d'union, de pacification et de liberté, il faut un grand principe d'unité, de prépondérance et d'autorité. Il faut la force centrale à qui veut régler et ordonner la force centrifuge ; une force sage et génèreuse pour lâcher mesurément et contenir fermement ; pour contre-balancer la liberté par l'ordre, les satisfactions à donner au peuple par les exigences de la justice et du droit ; pour soustraire, en

un mot, la France à la Révolution, et lui assurer la Réforme, la Paix sociale et la Décentralisation.

Il ne faut pas se le dissimuler, nous sommes, par rapport à la question sociale et à la dernière révolution dont elle nous menace, dans la situation où était l'ancienne société à la veille de la première révolution. Si je voulais même presser la comparaison, il en sortirait des dangers plus formidables. Ce qu'il nous faut, dans une telle situation, ce n'est pas un Louis XVI : c'est un Henri IV, c'est un Charles V doublé d'un saint Louis.

Il faut un Pilote par une mer si orageuse et semée d'écueils; il faut à la barre une main, non violente, mais ferme, et surtout honnête : une main de Roi, sous la main de Dieu.

IX

Qu'y a-t-il à faire en l'état présent des choses? Dernier conseil [1].

Je n'ai pas écrit ce qui précède pour inciter le moins du monde les esprits à l'agitation de la question monarchique, encore moins à la prétention de

[1] Tout ce qu'on va lire dans ce dernier paragraphe est évidemment *relatif* aux circonstances, qui, dans une situation comme la nôtre, sont comme *l'aléa* providentiel qu'il faut savoir attendre, mais qu'il faut aussi savoir saisir. C'est *l'esprit* de la conduite plutôt que la conduite même que nous avons voulu indiquer.

la résoudre par l'avénement plus ou moins hâtif de la Royauté.

J'ai voulu seulement préparer les esprits à la vérité, dissiper les préjugés et les équivoques, et en dégager l'avenir.

Cet avenir ne nous appartient pas. *La parole est à la France, et l'heure est à Dieu*. Ce sont là de ces mots qui portent par-dessus et par delà toutes les intrigues. Il faut s'en inspirer.

« La Royauté reparaîtra-t-elle? On ignore si la
« Providence doit se montrer tellement miséricor-
« dieuse que de pardonner à qui ne se repent. Mais,
« pour Dieu! que les hommes n'interviennent pas :
« ils ont la main trop malheureuse... Après que la
« Royauté est perdue, et même pour que la Royauté
« se retrouve, il faut sauver la société. Le temps
« s'en est allé et n'est peut-être pas encore re-
« venu, d'être *royaliste* : il n'y a plus qu'à être
« *social*[1]... »

M. de la Gervaisais nous réservait ce suprême conseil. Sachons en comprendre et en pratiquer la sagesse.

La division sur le terrain politique est à son comble en ce moment. Elle est *irréductible* à l'accord et à l'union. Elle ne ferait que s'accroître des tentatives de chacun. Dieu seul, la force des choses, des événements et des circonstances, qui sont ses ministres, rallieront, dans un temps donné, j'en suis con-

[1] *La Crise sociale*, p. 14 et 16 (1833.)

vaincu, toutes les contradictions et toutes les divergences.

S'abstenir, en ce cas, c'est agir; autant qu'agir, souvent c'est risquer les choses.

Il faut nous déprendre de ces deux illusions : que l'homme peut tout, ou que l'homme ne peut rien; du *politicisme* ou du *mysticisme*.

De ce que Dieu, fidèle au grand don de la liberté qu'il nous a fait, et le respectant dans son exercice, veut bien nous faire participer au gouvernement de sa Providence, il ne s'ensuit pas qu'il se borne lui-même à régner sans agir. Il agit toujours : il est l'*Acte pur*, dans le gouvernement des choses humaines comme dans celui de la nature. Seulement, dans les choses humaines, son action se compliquant de notre liberté, est plus voilée, sans être moins constante. C'est ce que nous tenons pour néant dans notre suffisance, par incrédulité doctrinale ou même simplement pratique. Nous prenons sur nous des œuvres colossales avec une présomption qui n'a d'égale en ridicule que notre découragement quand nous ne réussissons pas; car l'un et l'autre supposent la pensée que nous sommes seuls à leur entreprise. Combien ne serait-il pas, non-seulement plus chrétien, mais plus sensé, plus conforme à l'expérience de la vie, de reconnaître cette Puissance *cachée*, mais toujours présente, et d'autant plus sensible qu'elle est moins visible, qui opère en chaque chose et les ordonne d'autant mieux que nous lui subordonnons nos efforts, souvent même

que nous nous abstenons, et, dans tous les cas, que nous nous contentons de l'honneur de coopérer avec elle, sans nous arroger celui qu'elle se refuse à elle-même de vouloir y être pour le tout.

Il est des temps surtout où Dieu se plaît à rabattre ce fol orgueil par les échecs qu'il lui inflige. Tel est le nôtre. En ce moment, la Providence se réserve la politique constituante de la France. Elle nous assigne seulement l'œuvre sociale de notre propre réformation. Le partage ne doit pas tant nous humilier.

Ce n'est pas encore que nous devions être seuls dans celle-ci, pas plus qu'il ne veut être seul dans l'autre. Ce n'est pas même, à proprement parler, un partage, c'est une subordination.

Rétablir les choses sociales, sur lesquelles il n'est pas permis d'être en désaccord, — œuvre *directe*.

Travailler par là même implicitement, et par voie de conséquence naturelle, à la constitution politique du pays, — œuvre *indirecte*.

Gagner du temps, en l'utilisant.

Le temps sera finalement au profit du bien.

Le mal même, à ce point de vue, travaille pour nous. Il est l'exécuteur des hautes œuvres de Dieu contre lui-même.

Si la France doit être sauvée, elle ne le sera que par la Monarchie : par l'*Ordre chrétien sous le Roi chrétien*.

Je n'ignore pas tous les préjugés, toutes les vieilles haines et tous les soulèvements que la Monarchie

rencontre encore. J'en tiens même plus grand compte que ceux qui se flattent qu'ils auraient pu être conjurés par la *fusion*. Cet expédient sur lequel je n'ai pas à revenir, et dont je ne parle ici que comme *chance*, aurait avili la Monarchie sans la rendre encore réalisable, et nous en serions pour les frais de cet avilissement : non-seulement dans le présent, mais pour l'avenir, qui du moins est réservé dans son intégrité.

Mais je n'en crois pas moins, malgré ces obstacles, que le grand courant des choses porte à la Monarchie.

Seulement à une condition, sans laquelle on retarderait et on pourrait tout compromettre : c'est de ne pas y mettre indiscrètement la main ; et d'appliquer tous nos efforts à l'œuvre sociale, comme s'il n'y en avait pas d'autre qui dût nous intéresser.

J'ai la ferme conviction que telle doit être notre conduite en ce moment, non-seulement par devoir et par intérêt social, mais par intérêt monarchique même.

Et la raison en est très-claire, autant qu'elle est décisive pour la Monarchie.

C'est l'honneur, en même temps que la nécessité sociale de la Monarchie en France, que tout ce qu'on fait pour rétablir l'ordre, la liberté, l'honneur, les mœurs, la foi : ce qui fait la vie, la sécurité et la gloire d'une grande nation, se trouve profiter implicitement à la Monarchie. Et, par contre, que pour combattre la Monarchie, la plus sûre

tactique soit de ruiner tous ces biens ou d'en retarder le retour.

N'est-ce pas décisif?

Quel autre régime que celui de la Royauté légitime voit ainsi sa cause liée à la cause sociale et nationale? Est-ce la République? Est-ce le Césarisme? Est-ce l'Orléanisme?... De quel autre peut-on dire : « *C'est te servir que servir la France ; c'est te sauver que sauver la France !* »

Ceci n'est pas seulement un sentiment et un raisonnement : c'est un fait.

Tous les autres régimes se vantent de sauver la France, et se ruinent en promesses et en réclames pour nous en persuader. Le passé est là pour leur répondre. Mais, même en les amnistiant du passé, lequel peut se résigner à cette épreuve-ci : « Attendez ! laissez-nous d'abord sauver la France, y relever l'autorité, l'ordre, le respect, les mœurs, les croyances : travaillez-y avec nous ; et cela fait, nous verrons après? »

Aucun.

Leur ressource à tous, leur unique procédé, c'est la Révolution, soit par l'anarchie, soit par l'intrigue.

Et la pauvre France elle-même, d'où viennent ses antipathies contre *la Royauté chrétienne?* Elles viennent uniquement de ses antipathies contre *l'Ordre chrétien*. Ce sont les mêmes ; et il ne faudrait pas d'autre argument pour les réfuter. Car, comme il est bien certain qu'elle ne peut être sauvée que

par l'Ordre chrétien, il ne l'est pas moins, par affinité, qu'elle ne le sera que par la Royauté chrétienne.

J'en conclus, — et assurément cette conclusion est le meilleur gage de la sincérité de ma conviction, — que les monarchistes, dans ce moment-ci, n'ont rien à faire comme hommes de parti, autant qu'ils ont tout à faire comme hommes d'ordre.

Quand je dis qu'ils n'ont rien à faire au premier sens, je me trompe : ils ont à surveiller qu'on ne rompe pas cette trêve des partis qui est la loi commune de la situation ; ce à quoi ils ne sont pas moins obligés comme hommes d'ordre. Tant, encore une fois, leur parti seul est identique au parti de l'ordre !

A tous les points de vue, donc, chômons, — mais chômons tous — de politique de parti. Travaillons tous à l'œuvre commune de la restauration sociale et nationale de notre cher et malheureux pays.

Fions-nous, pour le surplus, à Dieu et à la France, et cette confiance même ne sera pas la moins noble part de notre activité, car ce sera celle de la foi et du sacrifice.

Restaurons Dieu d'abord : et Dieu ensuite restaurera la France. Restaurons la France moralement : et la France se reconstituera ensuite politiquement.

Cela se fera de soi ; c'est-à-dire par la nature des choses, par la providence de Dieu, par l'élasticité merveilleuse de notre Nation.

« Considérez cette nation en elle-même, — a dit un de ses meilleurs écrivains [1], — et vous la trouverez plus extraordinaire qu'aucun des événements de son histoire. En a-t-il jamais paru une seule qui fût si remplie de contrastes et si extrême dans chacun de ses actes ; faisant toujours plus mal ou mieux qu'on ne s'y attendait, tantôt au-dessous du niveau commun de l'humanité, tantôt au-dessus ; un peuple tellement inaltérable dans ses principaux instincts qu'on le reconnaît encore dans des portaits qui ont été faits de lui il y a deux ou trois mille ans, et en même temps tellement mobile dans ses pensées journalières et dans ses goûts, qu'il finit par se devenir un spectacle à lui-même, et demeure souvent aussi surpris que les étrangers à la vue de ce qu'il vient de faire ; le plus casanier et le plus routinier de tous quand on l'abandonne à lui-même, et, lorsqu'on l'a arraché une fois à son logis et à ses habitudes, prêt à pousser jusqu'au bout du monde et à tout oser ; indocile par tempérament ; aujourd'hui l'ennemi déclaré de toute obéissance, demain conduit par un fil ; plus capable d'héroïsme que de vertu, de génie que de bon sens ; enfin la plus brillante et la plus dangereuse nation de l'Europe, et la mieux faite pour y devenir tour à tour un objet d'admiration, de pitié, de terreur, mais jamais d'indifférence? »

Nous voilà. Que l'Europe y prenne garde : nous

[1] Cette belle page de M. Alexis de Tocqueville couronne son livre de *l'Ancien Régime et de la Révolution.*

lui réservons encore bien des surprises. Après avoir tant de fois forcé l'admiration, reconnaissons que nous pouvons être aujourd'hui un objet de pitié. Laissons notre ennemi s'en applaudir. Ce rôle nous sied et nous devons nous y renfermer et nous en inspirer pour mieux préparer nos revanches : revanches morales, sociales, économiques, politiques, nationales. Nous en portons en nous tous les éléments; il ne s'agit que de les épurer et que de les amasser. Pour redevenir la terreur des Philistins, Samson n'a qu'à répudier Dalila, et qu'à laisser croître sa chevelure.

ÉPILOGUE

J'ai fini la tâche que les maux de la patrie ont imposée à mes heures de repos. Je ne m'abuse pas sur la valeur de cet écrit, à ce moment de sa publicité. J'aurai trop présumé, sans doute, de mes forces, et tenté une œuvre qui les dépassait. Mais, ô mon Pays! pardonne-moi de m'être fait cette illusion, pour calmer la souffrance que me causaient tes malheurs, en m'occupant à les venger de tes ennemis et à les faire fructifier pour toi-même. Je n'ai cru mieux le faire que par la vérité. Je m'en suis fait une arme de combat et un instrument de salut. Dans ce dernier usage je ne te l'ai pas épargnée. Mais tu as eu jusqu'ici tant de flatteurs qui t'ont perdu, que je n'ai pas cru que la vérité pût être trop rude pour te sauver. J'ai eu foi en elle et en toi, et cette fois ne saurait être vaine. Souviens-toi que tu es la France, et que la plus réparatrice des vertus comme le plus noble des priviléges tirent leur nom de toi. De là vient que tu ne peux cesser d'être chrétien sans

cesser d'être toi-même ; car tu es la franchise, et le Christ est la Vérité ; tu es né franc, et le Christ est la Liberté. Vous êtes faits l'un pour l'autre, et il suffit de vous mettre en présence pour que vous vous reconnaissiez et que vous vous embrassiez. Puissiez-vous le faire d'une étreinte telle, — toi par ton généreux retour, et Lui par cet immense amour dont son Cœur entr'ouvert t'offre le gage, — que rien ne vous sépare jamais plus !

APPENDICE[1]

LA

MONARCHIE

ET LA QUESTION

DU DRAPEAU

Dans l'espace des six mois écoulés depuis la publication de *la Révolution et l'Ordre chrétien*, des événements inattendus, et qui ont été comme le premier sourire de la bonne fortune après tant de maux, se sont produits dans la ligne de nos vœux et de nos efforts.

[1] Nous donnons ici en Appendice deux écrits publiés par nous, coup sur coup, dans l'intervalle des deux éditions de cet ouvrage, sur la tentative monarchique qui a été au moment d'aboutir en octobre 1873. Si douloureux que soit l'intérêt rétrospectif qu'ils réveillent, nous les croyons encore utiles pour déterminer les responsabilités, en vue de l'avenir.

Outre l'évolution du 24 mai, qui nous arrêtait et nous asseyait un peu sur la pente des derniers abîmes, ce qu'on poursuivait depuis si longtemps, si vainement et si faussement, sous le nom de *fusion*, — la reconstitution de la Maison de France, — s'est accompli de la bonne manière, grâce à un de ces mouvements de détente par lesquels le devoir et l'honneur, longtemps retenus, partent comme un trait, en échappant au calcul des partis. La loyale démarche de M. le comte de Paris auprès de M. le comte de Chambord a fait du 5 août 1873 une date mémorable.

Ces deux événements en préparaient un troisième, qui se fût accompli au delà de nos espérances, si les esprits et les caractères n'eussent pas été aussi profondément atteints du mal que lui seul pourra guérir : la Restauration de la Monarchie traditionnelle, et, par elle, de l'Ordre chrétien.

Nous avons vu le port et nous allions y entrer. Mais ce n'était encore qu'un mirage, et nous avons été rejetés dans la flottante odyssée de nos périls et de nos douleurs.

Je n'ai jamais bien cru, pour le moment, à cette Restauration, comme il convient qu'elle se fasse, autant que je professe d'y croire dans un avenir dont l'heure se dérobe encore à nos yeux, quoique peut-être prochaine. Je m'en réfère là-dessus à ce que je disais dans mon livre au § 9 intitulé : *Qu'y a-t-il à faire en l'état présent des choses?* et à cette parole citée de M. de la Gervaisais : « Pour Dieu ! que les hommes n'interviennent pas : ils ont la main trop malheureuse. »

Il est à remarquer, en effet, que ce qui a paru rendre un moment la Monarchie faisable, est précisément ce qui en a fait proroger l'événement; et que ce qui en

a fait proroger l'événement le rendra plus satisfaisant et plus durable.

Sans les méprises et les équivoques qui en aplanissaient l'accès à nos préventions, la tentative en eût été comme impossible. Mais cette tentative qui, si elle eût abouti dans ces fausses conditions, nous aurait fait pour le lendemain une situation pire que celle de la veille, aura eu cet avantage de nous habituer à l'idée de la monarchie, et de nous la faire accepter dans ses véritables et saines conditions pour un temps meilleur.

Il en aura été comme d'une navigation difficile, qui ne permet d'entrer franchement dans le port, si près qu'on en approche, qu'en reprenant le large et qu'en louvoyant.

Mais pour qu'elle ne soit pas vaine encore, il importe de mettre à profit les enseignements qui se sont produits dans les derniers événements : je veux parler des négociations entamées avec M. le comte de Chambord sur la question de nos libertés nationales et du drapeau, et de la lettre du Prince qui y a mis un terme.

Dans ce but, j'avais essayé de conjurer les périls qui se cachaient sous ces négociations, dans une brochure qui paraissait le jour même où la lettre du 27 octobre est venue faire la lumière; et, après cette lettre, je traçais quelques nouvelles lignes sur les sentiments et les résolutions qu'elle devait nous inspirer.

Dans le premier de ces écrits, je me plaçais dans l'hypothèse de la modification, non du changement du drapeau, et en réservant toute solution à l'initiative du prince, je montrais que, dans cette hypothèse, il n'y avait pas pour lui cette diminution que les partis antimonarchiques voulaient en faire résulter.

Dans le second, M. le comte de Chambord ayant jugé lui-même, à un point de vue qu'on ne peut qu'honorer, la situation qui lui était faite, et s'étant dégagé du réseau de fausses interprétations et de conséquences abusives où il s'est senti enveloppé, je montre qu'il n'en est que plus digne de nous, et qu'il se recommande à notre retour par les raisons mêmes qui dans ce moment nous éloignent.

Ces deux empreintes, prises sur le vif de la crise, *avant et après*, ne paraissent pas indifférentes à fixer, pour servir comme de repère historique à ce retour, dans le labyrinthe où nous sommes.

AVANT.

25 octobre 1873.

J'ai toujours estimé (disais-je avant la lettre de M. le comte de Chambord) qu'il est des questions qu'on ne doit pas prématurément engager et agiter : parce qu'elles ont leur heure ; parce qu'elles sont enveloppées dans d'autres questions préalables d'où leur solution sort comme d'elle-même quand cette heure est venue, et qu'on ne lui a pas préparé des obstacles en intervertissant cet ordre de solution ; surtout parce que les circonstances et les situations dernières portent avec elles des lumières et des influences le plus souvent décisives, dont on est d'autant plus admis à s'autoriser qu'on ne les a devancées par aucun parti pris, et qu'on a su se réserver au rôle plus modeste, mais, mieux venu, de leur interprète.

Je ne prétends pas, par là, faire la leçon à ceux dont

la supériorité ou le zèle s'est cru en droit de se porter en avant, de longue date, dans un sens ou dans un autre, sur ces questions, et qui ont pu se croire assez sûrs de leur désintéressement pour faire un jour à la chose publique le sacrifice de leur opinion si elle est contraire, ou pour ne pas en tirer un avantage abusif si elle est conforme à celle qui est appelée à prévaloir. Je n'entends donner ici que la mesure humaine. Il n'est pas donné à tous de devancer les choses et de les plier de loin à leur sens. C'est un rôle aventureux et hardi auquel le commun, qui n'est pas le moins pourvu de sens, préférera toujours celui de serviteur de la Providence, marchant son pas, et ne se croyant avoir grâce d'état que pour résoudre les questions à l'heure seulement où elle les pose.

Telle est en ce moment, — un des plus solennels qui ait jamais été dans les destinées de la France, — *la question du Drapeau*, de sa signification, de tous ses accompagnements et de toutes ses conséquences, tel que le tout résulte de l'accord préparé entre M. le comte de Chambord et les délégués de la Commission des Neuf.

Je dois d'abord dire ce qui me détermine, puis ce qui m'autorise, pour ma part, à émettre mon sentiment sur cette grave et délicate question.

Ce qui m'y détermine, c'est qu'il importe au plus haut point, au moment où nous allons ce semble entrer, après tant de révolutions et de calamités, dans une ère de restauration, de pacification et de concorde, de dégager la situation de toutes les équivoques, de tous les malentendus et de toutes les fausses interprétations dont l'esprit de parti ne manquera pas de vouloir susciter les funestes éléments; de ne laisser der-

rière nous aucun germe de discorde, et de ne rivaliser que de désintéressement et de droites intentions à cette grande œuvre. Certes! nous aurons bien assez des irréconciliables ennemis de l'ordre social à éclairer, à désarmer ou à combattre, sans nous donner le luxe de divisions politiques entre honnêtes gens. Nous aurons bien assez de ruines à relever, d'institutions à refaire, de réformes à opérer, de satisfactions légitimes à donner, de vrais progrès à réaliser, sans nous disputer le titre même auquel nous le ferons, sans fausser l'instrument, et nous préparer à nous-mêmes, fût-ce de loin, une rechute qui, cette fois, serait irrémédiablement la dernière. Car il est aisé de calculer qu'au point où en est venu le mal, le salut qui nous est ménagé est providentiel et suprême. Malheur à qui ne le voit pas, ou qui, le voyant, est assez criminel pour ne pas faire à cet intérêt public, si extrême et payé si cher, le large sacrifice de ses opiniâtretés et de ses visées personnelles!

Or, pour aller droit à la première épreuve de cette situation, à la fausse idée qu'il importe le plus d'écarter et de ne pas laisser s'introduire dans les fondements de l'édifice, il me paraît important de prémunir l'opinion contre la disposition où elle pourrait être à voir dans la conduite de M. le comte de Chambord une diminution de son grand caractère, un relâchement de son principe monarchique, de son droit et de son honneur; une contradiction entre ses précédents manifestes et les conditions auxquelles sa sagesse et son amour du pays, non du trône, le détermineraient à se prêter.

En cela, je n'ai pas la ridicule prétention de subvenir à qui se tient si bien par lui-même. N'ayant d'autre

souci que la vérité, je viens la dégager dans l'intérêt du Pays, et, s'il m'est permis de le dire, pour mon compte.

La meilleure preuve, en effet, de ce mobile de ma détermination, c'est ce qui l'autorise.

Dans mon livre *la Révolution et l'Ordre chrétien,* écrit avant le 5 août, avant le 24 mai, dans une situation par conséquent toute contraire à celle que les deux grands événements qui se rattachent à ces dates sont venus faire à la France, j'ai moi-même professé tout à la fois, et les vraies libertés nationales dans toute leur étendue, et le principe monarchique dans toute son intégrité, non-seulement comme conciliables, mais comme réciproquement nécessaires.

Mon sentiment actuel, le même qu'alors, n'est donc pas *pour les besoins de la cause.*

Je me suis prononcé pour la Monarchie telle qu'elle est personnifiée dans M. le comte de Chambord : c'est-à-dire *anti-révolutionnaire;* et j'ai fait à la Révolution un assez rude procès pour ne pas être soupçonné de faiblir devant elle.

Je me suis prononcé pour ce manifeste du *Drapeau blanc* qui a enlevé l'admiration et forcé l'estime, et, en me plaçant à un point de vue rétrospectif, je maintiens, à l'heure qu'il est, le même sentiment.

Mais je maintiens ces sentiments dans les conditions et dans les termes où je les ai professés.

Or, de ces conditions et de ces termes, il résulte que la Monarchie traditionnelle, personnifiée dans M. le comte de Chambord, si anti-révolutionnaire qu'elle soit, ou plutôt par cela même, n'en est que moins absolutiste, que mieux libérale, que mieux appropriée aux besoins des temps, et que ce qu'on appellerait, de sa

part, relâchement et diminution n'est que tempérament et que régime.

Il en résulte, en ce qui touche le manifeste du 4 juillet 1871 sur le Drapeau blanc, considéré à son moment, qu'il n'a pas été une faute, mais une haute affirmation politique à laquelle nous devons tout le mérite et tout le noble caractère de la réconciliation dynastique, et qui (cette réconciliation ainsi loyalement éprouvée) ne saurait être aujourd'hui le sujet d'aucune contradiction ni d'aucun embarras.

Ce sont ces deux propositions que je demande la permission d'établir.

I. — Et d'abord en ce qui touche les *Libertés nationales*.

Je me suis efforcé, sur ce point, de dissiper tous les fantômes et de mettre en lumière toutes les vérités. Je ne saurais recommencer ici ce travail. Pour montrer seulement dans quel esprit j'y envisageais la Monarchie, tout en repoussant la Révolution, je demande la permission de rappeler quelques passages :

« Reste, disais-je, la préoccupation de savoir si
« l'antique Monarchie — d'autant plus monarchie
« qu'elle est plus antique, et qu'il ne dépend pas heu-
« reusement de nous de faire autrement, — se fera
« elle-même aux temps nouveaux.

« Et pourquoi pas?

« Il est à remarquer précisément que cette monar-
« chie, que, faute de lumière ou de réflexion, nous ne
« voyons que comme arriérée dans le passé, a toujours
« été en avant de son époque; n'a cessé, non-seule-
« ment de se transformer, mais d'être le premier

« agent de toutes les transformations progressives qui
« nous ont toujours tenus à la tête de la civilisation
« en Europe. Depuis Clovis jusqu'à Louis XVIII, com-
« bien de genres de monarchie n'avons-nous pas eus !
« La monarchie d'Établissement, la monarchie Féo-
« dale, la monarchie des Croisades, la monarchie des
« Communes, la monarchie des États, la monarchie
« des Parlements, la monarchie des Lettres, la monar-
« chie d'Administration, la monarchie des Réformes et
« des Libertés nationales, la monarchie Constitution-
« nelle enfin. Il est à remarquer, surtout, que la mo-
« narchie, en France, jusqu'à Louis XIV, n'a cessé de
« travailler à dégager l'avénement du Tiers État des
« étreintes de la féodalité. Il est à remarquer enfin
« que tout ce que nous avons de libertés modernes
« véritables, c'est à son initiative que nous les devons,
« contre la Révolution qui ne s'en prévaut que pour
« s'arroger le droit de les confisquer, et que nous
« n'en avons jamais tant et si honorablement joui que
« sous son sceptre.

« C'est là même ce qui a fait de la Monarchie fran-
« çaise une monarchie sans pareille en Europe. Elle a
« toujours été, à chaque phase de nos évolutions, l'in-
« carnation vivante de notre génie national.

« Et maintenant, de nos jours pourquoi la Royauté
« dérogerait-elle à cet esprit d'appropriation à son
« époque ?

« Croit-on qu'après toute une vie d'observation, d'é-
« tude et de méditation sur les événements, les choses
« et les hommes, appliquée à son métier de Roi, et ins-
« pirée par le plus pur désintéressement, M. le comte
« de Chambord en soit à savoir que ce qui caractérise
« la Monarchie autant que son principe, c'est, de fa-

« çons diverses mais constantes, la *Représentation du* « *Pays?* Croit-on qu'il ignore que c'est en France « surtout que la Monarchie a toujours eu ce caractère « sainement libéral, dans des mesures et sous des for- « mes diverses ; mais qui, pour n'être pas toujours « écrit et rigide, n'en était pas moins *ès cœurs* des « Français et n'en était que plus flexible aux besoins « des temps? Louis XIV seul y a dérogé ; mais, mal- « gré tout ce que j'ai moi-même infligé de blâme à « l'Ancien Régime, il faut reconnaître qu'en cela même « il n'a pas été contre le gré de la nation, coupable vo- « lontaire et enthousiaste elle-même, alors, de l'abso- « lutisme royal que tant de gloires tempéraient, et qu'il « n'a été l'idole du Grand Siècle que parce qu'il en « faisait les honneurs. Jamais un roi de France n'a « tenu tête à la nation ; et Louis XIV lui-même, aujour- « hui, saurait compter avec elle.

« M. le comte de Chambord sait cela mieux que « nous. Son sang, qui n'est pas seulement de « Louis XIV, mais de saint Louis, de Henri IV et de « Louis XVI, le lui dit assez [1].»

Ainsi disais-je il y a un an.

Est-ce que je me hasardais beaucoup en présentant ainsi la monarchie dans M. le comte de Chambord?

M. le comte de Chambord n'est pas homme à manifestes, dans un temps tout placardé de manifestes. Il ne s'offre pas. Il se tient. Il s'est tenu surtout tant qu'on a voulu le rabattre. Mais il est aussi trop loyal et trop franc, je ne dis pas pour dissimuler sa pensée, mais pour ne pas la laisser éclater à toute occasion où bien d'autres la réserveraient. C'est ce qu'il a fait

1 *La Révolution et l'Ordre chrétien*, p. 355, 366, 370, 371 de la 1re édition.

depuis trente ans, dans une correspondance dont chaque pièce a été publiée en son temps, et dont le recueil forme aujourd'hui comme le dossier le plus irrécusable de ses convictions et de ses principes. Trente ans de jugements et de sentiments semés à travers nos agitations et nos révolutions, périlleuses pour tant d'esprits et de caractères! Quel est celui qui serait à l'épreuve d'une telle exhibition? quel manifeste du moment vaudrait cette manifestation de toute une vie?

Eh bien, qu'en résulte-t-il?

Je vais laisser parler un appréciateur qu'on ne peut suspecter, d'autant qu'alors il ajournait toute conclusion politique.

« Je viens de passer deux heures en haute et douce « compagnie, disait M. Henry de Pène dans *Paris-« Journal* du 15 septembre 1873. — Je viens de relire « la collection des lettres de M. le comte de Chambord « de 1841 à 1871. Trente ans de correspondance! et « dans ces trente années, pas un mot que la conscience « de l'auguste prince ait à regretter, par une syllabe « de cet exilé de naissance que les Français puissent « maudire, pas une défaillance de ce noble esprit, pas « un détour de la part de cette ligne droite, pas une « colère de la part de ce méconnu... On sort de cette « lecture meilleur, comme d'un bain de loyauté. Cha-« que lettre, pour ainsi dire, est une station aux pieds « de quelque vertu patriotique ou chrétienne.

« Ce n'est pas à dire que M. le comte de Chambord « soit un saint du temps passé, pétrifié dans sa niche. Il « n'a pas même cela contre lui. Il est juste, il est mo-« derne, il est libéral, vous dis-je, autant que pas un « d'entre vous; et s'il vaut mieux que les hommes de son « temps, ce n'est pas à dire qu'il ne soit pas de son temps.

« Je ne crois pas qu'un honnête citoyen, aux yeux « duquel l'esprit de parti n'aurait pas mis ses lunettes, « puisse tirer de la lecture des lettres de M. le comte « de Chambord une objection contre l'avénement de ce « noble Prince au trône qu'ont occupé ses aïeux, les au- « teurs de la France, et je voudrais que tout Français « lût et relût ce que je viens de lire. »

Comment s'étonner maintenant que les délégués aient obtenu du Prince une complète satisfaction sur nos libertés publiques ?

Concession, dit-on, dans un sens qui implique une capitulation du prince.

Oui, du fantôme que la calomnie fait recevoir à la crédulité : mais de lui-même? nullement. « Sur la « question des garanties constitutionnelles, a dit le dé- « légué rapporteur de sa mission auprès de lui, on peut « dire que j'ai enfoncé une porte ouverte. Le Roi était « disposé *par avance* à la plus complète harmonie de sen- « timents avec les membres libéraux de l'Assemblée [1]. »

[1] *Par avance :* voici en effet, notamment, ce que, il y a *vingt-trois ans*, proclamait M. le comte de Chambord dans sa lettre du 22 janvier 1851 à Berryer : — « Dépositaire du principe fondamen- « tal de la Monarchie, je sais que cette Monarchie ne répondrait « pas à tous les besoins de la France si elle n'était pas en har- « monie avec son état social, ses mœurs, ses intérêts, et si la « France n'en reconnaissait et n'en acceptait la nécessité. Je res- « pecte mon Pays autant que je l'aime. J'honore sa civilisation « et sa gloire contemporaine autant que les traditions et les « souvenirs de son histoire. *Les maximes qu'il a fortement à cœur* « et que vous avez rappelées à la tribune, *l'égalité devant la loi, la* « *liberté de conscience, le libre accès pour tous les mérites à tous les em-* « *plois, à tous les honneurs, à tous les avantages sociaux; tous ces grands* « *principes d'une société éclairée et chrétienne me sont chers et sacrés* « *comme à vous, comme à tous les Français. Donner* à tous ces prin- « cipes *toutes les garanties* qui leur sont nécessaires *par des insti-* « *tutions conformes aux vœux de la nation,* et fonder, *d'accord avec* « *elle,* un gouvernement régulier et stable, en le plaçant sur la

Concessions d'ailleurs héréditaires dans sa famille, qui remontent à la Restauratien, qui remontent à Louis XVI, *Restaurateur des libertés françaises*, et à 89, non du lendemain, mais de la veille. « L'his-
« toire de notre maison, a-t-il pu dire en toute vé-
« rité aux délégués, prouve que nous avons toujours
« su transiger et nous accommoder aux circonstances
« et aux exigences du temps. »

Concessions ainsi éprouvées par trois règnes monarchiques qui en ont eu l'initiative depuis quatre-vingt-cinq ans, et hors desquels on en chercherait en vain la sincère et honnête réalisation en France.

C'est que, pour cela, pour toutes ces libertés, il faut

« base de l'hérédité monarchique, et ***sous la garde des libertés po-***
« ***litiques*** à la fois fortement réglées et loyalement respectées, tel
« serait l'unique but de mon ambition. J'ose espérer qu'avec l'aide
« de tous les bons citoyens, de tous les membres de ma famille,
« je ne manquerai ni de courage ni de persévérance pour accom-
« plir cette œuvre de restauration nationale, seul moyen de
« rendre à la France ces longues perspectives d'avenir sans les-
« quelles le présent, même tranquille, demeure inquiet et frappé
« de stérilité.

« Après tant de vicissitudes et d'essais infructueux, la France,
« éclairée par sa propre expérience, saura, j'en ai la ferme con-
« fiance, reconnaître elle-même où sont ses meilleures destinées.
« Le jour où elle sera convaincue que le principe traditionnel
« et séculaire de l'hérédité monarchique est la plus sûre garantie
« de la stabilité de son gouvernement, du développement de ses
« libertés, elle trouvera en moi un Français dévoué, empressé de
« rallier autour de lui toutes les capacités, tous les talents,
« toutes les gloires, tous les hommes qui, par leurs services, ont
« mérité la reconnaissance du Pays. »

On parle de manifeste : en voilà un, entre cent, et qui n'est pas suspect. M. le comte de Chambord a toujours parlé ainsi, il n'a plus à le faire, au moment surtout où un tel langage pourrait paraître intéressé. Il a à attendre qu'on lui montre qu'il ait jamais parlé autrement. En un mot il n'a pas à devenir libéral : il l'est ; et de bon aloi.

un principe tout à la fois producteur et régulateur, sans lequel elles seront toujours illusoires, soit par la licence démagogique qui les viole ouvertement, soit par le pouvoir dictatorial qui ne peut que les promettre et jamais les porter.

Cette base, ce principe, c'est l'*Autorité*, qui ne se trouve que dans la Monarchie.

Chose étrange ! on appelle concession de l'arbre ce qui en est le fruit, et, attachant à cette idée de concession un sens de diminution, on ne croit s'assurer le fruit qu'en amoindrissant l'arbre, qu'en le coupant. C'est ce que Montesquieu appelle la politique des sauvages, qui sont les radicaux de l'humanité. Mais ce qui montre à quel point l'esprit public est atteint de ce fatal antagonisme, c'est que les conservateurs eux-mêmes n'en sont pas exempts.

L'Autorité donc, *pour* la liberté, et par là même *avant* la liberté, comme l'arbre avant le fruit : par antériorité de principe et de raison ; car, sans l'Autorité, nulle liberté, nul ordre, nulle société même.

Et n'est-ce pas pour cela même, pour cela seul que nous allons à M. le comte de Chambord ? Quel autre sentiment nous y porte ? Ce n'est pas l'amour, ni la fidélité, ni même le culte du droit : hélas ! nous ne sommes plus capables de ces sentiments, même à l'égard du Prince qui par son titre, sa destinée et son caractère, les justifie le plus. Il faut bien le dire, nous allons à lui par intérêt, par nécessité. Et nécessité de quoi ? Incontestablement de l'AUTORITÉ dont il porte en lui le vrai principe, et dans ce principe tout ordre et toute liberté. *Il ne vaut que par ce principe, sans lequel il n'est rien*, comme il l'a dit justement, quoique modestement, lui-même. Voilà le vrai.

Eh bien, soyons au moins intelligents et conséquents. Ne marchandons pas notre propre intérêt, ne disputons pas cela même que nous voulons acquérir; car ce n'est pas au Prince que nous ferions grief : c'est à nous-mêmes.

Pardonnons-lui du moins, si nous ne nous en félicitons, que notre suprême intérêt étant lié à son droit et à son honneur, il sauve celui-là en défendant ceux-ci, et qu'il ne soit pas homme à se diminuer et à nous perdre. Concédons-lui le principe même de ses concessions, sans lequel celles-ci nous replongeraient dans l'abîme même d'où il nous tire. Ayons le sens politique de toute nation qui veut subsister, nous qui avons à nous relever : le respect, la religion de l'Autorité.

C'est heureusement ce que comprend très-bien pour nous M. le comte de Chambord, en attendant que nous le comprenions nous-mêmes; et j'admire, pour mon compte, combien en cela même il est approprié à notre besoin et digne de notre confiance, par son caractère tout à la fois ferme et conciliant, résolu et mesuré, noble et populaire, monarchique en un mot et vraiment royal; et avec quel instinct de sa mission il gouverne parmi tant de difficultés, sans déroger jamais à l'honnêteté et à l'honneur qui le distinguent.

II. — C'est ce qui apparaît encore dans *la question du Drapeau*.

La conduite de M. le comte de Chambord à ce sujet pourrait ne pas être comprise.

Il importe au plus haut point de l'examiner pour la juger.

Son manifeste de 1871 sur le Drapeau blanc l'a élevé fort haut dans l'estime de tous. Mais en même temps il se perdait dans l'esprit des politiques; et c'est précisément parce qu'il se perdait, par une fidélité d'honneur si rare de nos jours, que ce désintéressement lui valait l'estime.

Aujourd'hui, il semblerait à plusieurs déchoir de cette hauteur en se relâchant sur cette question.

Il faut s'entendre :

Avant la reconnaissance de son droit par le pays, oui, une transaction sur le drapeau impliquerait pour M. le comte de Chambord une diminution, parce qu'elle aurait le caractère d'une *condition* incompatible avec le principe d'Autorité qu'il nous apporte.

Mais, ce principe une fois rétabli au milieu de nous dans sa personne, le Roi, dans la pleine liberté de son initiative, s'inspirant des nécessités de la situation, de l'état des esprits, et des témoignages de respect et de fidélité qu'il recevrait du pays, pourrait très-bien, de concert avec celui-ci, arriver sur cette question à une solution compatible avec son honneur et les intérêts de la France.

C'est sur ce terrain que je me crois autorisé, par les paroles mêmes du Prince, à me placer, pour dire que le manifeste de 1871 sur le drapeau blanc ne lierait pas absolument la sagesse du Roi et son amour pour la France, et que, retrouvant dans son cœur les sentiments de celui de ses ancêtres que la reconnaissance publique a appelé *Père du Peuple*, Henri V saurait oublier l'injure faite au comte de Chambord.

C'est dans ces termes présupposés que je vais toucher la question du Drapeau.

Je disais il y a huit mois, à propos de la politique de la fusion comme on l'entendait alors :

« Henri V a déjoué tout cela d'un mot franc et digne « de sa race : *Je ne serai jamais le roi légitime de la « Révolution;* — et il a planté son drapeau.

« Il a planté son drapeau, et on lui en a fait un « crime. Je ne prétend pas m'ériger en juge de cette « question du drapeau *en lui-même*. IL FAUT, SELON « MOI, LA RÉSERVER. Mais *relativement à la circon-« stance* (et à la question engagée), qui ne voit que « le Roi n'a voulu autre chose par là que *s'affirmer*, « que *traduire en signe* sa déclaration anti-révolution-« naire et monarchique [1]? »

Ainsi, dès lors, tout en approuvant ce Manifeste du Prince, je réservais la question du Drapeau *en lui-même*, c'est-à-dire indépendamment de sa signification politique.

Or, comment la conciliation du Manifeste et de cette réserve m'apparaissait-elle alors?

Par une raison devenue plus forte aujourd'hui; parce que d'hypothétique elle est devenue réelle.

Cette raison, la voici :

Il faut se reporter à l'époque du Manifeste de 1871. Les princes d'Orléans et leur parti, de longue date, croyaient devoir *imposer* le drapeau tricolore à M. le comte de Chambord. C'était le prix de la Fusion. M. le comte de Paris était sur le point de faire, dans ces conditions, sa démarche auprès de M. le comte de Chambord. Celui-ci, avec autant de loyauté que de justesse, prévint cette démarche qui aurait faussé la situation pour tous deux, et il fit paraître son Manifeste.

[1] *La Révolution et l'Ordre chrétien*, p. 350 de la 1re édition.

La preuve qu'il avait vu juste et agi à propos, c'est que M. le comte de Paris s'arrêta, et que le plus violent mécontentement éclata dans son parti, en des termes qui trahirent la méconnaissance du principe monarchique dans M. le comte de Chambord, et par des prétentions qui n'allaient à rien moins qu'à son abdication.

C'est en effet à une abdication morale qu'il échappait en s'affirmant par le drapeau blanc, et ce fut là la grande raison d'être du Manifeste.

Pour le comprendre, il faut se rappeler que ce n'est pas précisément à leur origine que les trois couleurs furent un signe révolutionnaire. Elles nous apparaissent même, pour la première fois, comme une protestation contre le premier signe de l'insurrection, qui fut la fameuse feuille verte de Camille Desmoulins, au Palais-Royal, et comme un emblème de conciliation et de pacification entre la Royauté, par la couleur blanche, et la Ville de Paris par les couleurs rouge et bleue qui étaient les siennes : « La cocarde tricolore, dit Lacre- « telle, *substituée depuis deux jours au premier signe de « l'insurrection*, ornait tous les chapeaux [1]. » Depuis lors, le drapeau tricolore a eu longtemps deux destinées contraires qui ne permettaient pas à la Révolution de le revendiquer exclusivement : une destinée d'ignominie par les forfaits de la Révolution à l'intérieur, et une destinée de gloire à l'extérieur par la grande épopée de nos armes dans le monde. Si malheureuse, finalement, qu'ait toujours été cette gloire, elle a du moins été pure des crimes de la Révolution, contre lesquels elle était même un asile et une protestation, et les désastres auxquels son excès

[1] *Histoire de la Constituante*, 18 juillet 1789.

même devait la faire aboutir, en consacraient l'emblème du sang de nos soldats. Aussi conçoit-on que la Restauration eût pu conserver cet emblème de gloire et de malheur, si l'Étranger, à ce dernier titre, n'eût voulu nous l'imposer; et c'est autant pour protester contre cette exigence que pour s'exprimer elle-même, que la Monarchie en 1814 reprit l'ancien drapeau sous lequel s'était fait la France, le drapeau blanc [1]. Jusque-là

[1] M. de Talleyrand avait déféré à cette exigence de nos vainqueurs. M. le comte d'Artois ne voulut pas y souscrire. Mais, conciliant avec un tact parfait, cette indépendance de l'Étranger et ce qui était dû à nos gloires, il parut avec la cocarde blanche et l'uniforme tricolore de l'héroïque garde nationale de Paris, qui elle-même prit la cocarde blanche. Ce fut, dit M. Thiers, *une sorte de transaction entre les deux drapeaux*. (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 814.)

Il est à remarquer que c'est à des circonstances analogues que remonte l'origine du drapeau blanc en France.

L'étendard de la France a été successivement rouge, bleu et blanc. Sans remonter à la chape de Saint-Martin, ce fut d'abord l'oriflamme rouge de Saint-Denis, emblème religieux du martyre. Puis quand la France *se croisa*, et à partir de Philippe-Auguste, elle adopta la croix rouge sur un fond bleu, jusqu'à Charles VII. A cette époque, les Anglais ayant envahi la France s'en croyaient tellement les maîtres que, pour en affecter la conquête, ils en prirent le drapeau, qu'ils ont encore dans un quartier du leur. Ce fut alors que l'âme de la France, incarnée dans *la Vierge de Vaucouleurs*, déploya pour la première fois cette bannière blanche si terrible à nos ennemis, comme le signe vengeur, non-seulement de notre inviolabilité, mais de notre primauté nationale, par la propriété qu'a le blanc, comme la lumière, de contenir en soi toutes les couleurs.

Mais ce qu'on ignore généralement, c'est qu'alors que le Drapeau blanc, surtout à partir de Henri IV, justifiait de plus en plus, par ses conquêtes et notre agrandissement, ce caractère national, nos Rois, comme pour le réserver à la France même, se bornèrent à joindre le blanc, au bleu et au rouge, pour faire de ces trois couleurs, telles que nous les avons aujourd'hui, celles de la Maison de Bourbon partout : en Espagne et à Naples comme en France.

De sorte que, chose bizarre! ironie de l'événement! lorsque,

donc le drapeau tricolore n'impliquait pas une signification absolument révolutionnaire.

Mais le vrai jour où il a pris cette signification, c'est en 1830 : non-seulement sur les barricades de juillet contre le trône ; mais surtout sur ce trône même.

Le drapeau blanc alors prit le chemin de l'exil, nous laissant la conquête de l'Algérie, et emportant dans ses plis le principe monarchique, dans la personne de cet enfant sur le berceau duquel il avait flotté, et dont Odilon Barrot disait à l'aïeul en le quittant, *le* 5 *août* 1830 : « Conservez bien cet enfant précieux, sur lequel « reposent les destinées de la France ! »

C'est quarante ans après, — quarante ans de proscription pour lui, quarante ans de révolution pour nous, — qu'à bout de tout élément national et social, on est venu à cet enfant devenu homme et *un homme*, et qu'on lui a demandé son principe monarchique, que nous avons nous-mêmes rendu identique à sa personne et à son drapeau en les enveloppant dans la même proscription, et on le lui a demandé au nom du contre-drapeau de cette proscription, qui, dans les mains de celui qui le portait, était la violation héréditaire de ce principe même. C'est-à-dire qu'on lui demandait, non-seulement la violation d'un dépôt, le sacrifice de son honneur, l'abdication de son droit ; mais la sanction de

par un mouvement de nationalité et d'indépendance, la France a changé le drapeau blanc contre le drapeau tricolore, il est arrivé que c'est son drapeau à elle, le drapeau national qu'elle répudiait, pour prendre la livrée de ses rois ; et aujourd'hui encore il se trouve que, sans le savoir, nous sommes plus serviteurs de la Monarchie qu'elle ne le demande, et que c'est elle qui tient au drapeau national, à *notre* drapeau, plus que nous.

Dans ces conditions, la conciliation semblerait ne devoir coûter rien à personne.

cette révolution dont lui et nous, et nous encore plus que lui, sommes les victimes!

C'est dans la situation qui lui était ainsi faite qu'il s'est révélé tout ce qu'il était, en se montrant plus digne de nous que nous ne l'étions de lui. Il a élevé son drapeau, c'est-à-dire sa personne, c'est-à-dire son principe, et il a dit : « Non, on n'obtiendra jamais de moi que je consente à devenir *le roi légitime de la Révolution!* » Et il a professé sa fidélité au drapeau blanc en ces termes émus qui tenaient à la situation, et auxquels la conscience humaine dans le monde entier a applaudi.

Ce jour-là il nous a sauvés; car ce jour-là il a sauvé le principe monarchique qui nous sauvera, et dont nous avions fait nous-mêmes de longue date une question de de drapeau.

Voyez en effet ce qui en est résulté.

La fusion, telle qu'on voulait qu'elle se fît, c'est-à-dire révolutionnaire, a avorté. Heureusement, car c'eût été la récidive de 1830, et, pis encore, le suicide de la monarchie dans son représentant.

Au lieu de cela, nous avons eu l'acte vraiment réconciliateur et réparateur du 5 *août* 1873.

En présence du chef de la Maison de France, en présence de ce drapeau du droit monarchique tenu haut dans sa main, M. le comte de Paris, obéissant à l'inspiration la plus noble, l'inspiration du devoir relevé par le sacrifice, a été s'incliner, « saluant en lui, « non-seulement le chef de la maison de Bourbon, « mais encore le seul représentant du principe monarchique en France. »

Ce jour-là, 1830 a été effacé. Ce grand acte a réagi contre quarante-trois ans de révolution. Le cycle de

ce funeste écart a été clos. Nous nous sommes trouvés reportés au sommet monarchique d'où nous n'avions cessé de déchoir.

Et l'épreuve de cette démarche, qui en a fait tout le mérite, toute la portée et toute la signification, c'est le manifeste du Drapeau blanc en regard duquel elle s'est faite.

Si, comme on le voulait d'abord, c'eût été le comte de Paris qui eût été imposer le drapeau de 1830 au royal proscrit, et que celui-ci l'eût subi, tout eût été avili, et la situation fût restée fausse. Par le contraire, tout a été ennobli, et la situation est des plus franches.

Le comte de Chambord par la ferme conscience de son droit, le comte de Paris par la reconnaissance sans réserve de ce droit, ont tout pacifié.

Qu'il est beau de les voir tous deux, ne s'étant jamais connus qu'à travers les hostilités funestes de nos discordes, s'étreindre dans un mutuel sentiment de justice et de paix, supérieur à eux-mêmes, et en eux tout ce qu'il y a d'honnêtes partis en France !

M. le comte de Chambord a bien montré alors tout ce qu'il y avait d'impersonnel dans sa légitime exigence, et que ce qui était taxé de roideur et d'obstination dans sa conduite n'était que droiture et intégrité. Tout s'est détendu en lui, et le Roi reconnu n'a été que père. M. le comte de Paris, de son côté, n'a pas moins révélé la loyauté et la probité de son caractère en ne gardant pas pour lui seul l'impression de respect et d'émotion qu'il remportait de cette mémorable entrevue, et en la communiquant à tous les siens, qui, eux aussi, sauf un seul, n'ont pas tardé à aller la recueillir, et à sceller de leurs hommages la réconciliation qu'elle impliquait.

Tout a été bien fait. Il n'y a plus aujourd'hui opposition ni même dualité de branches : la cadette a été greffée sur l'aînée. Il n'y a plus un tronc sans rameaux, ni des rameaux sans tronc. Le chef a acquis des héritiers et ceux-ci un chef légitime, et le Roi se présentera escorté de la chevaleresque fidélité de toute sa Maison, offrant à la France une diversité hiérarchique de princes dignes de son orgueil et de son amour, et gages d'un long avenir dynastique.

En vérité, bien aveugle, qui, rapprochant le 5 août 1873 du 5 août 1830, et voyant, après tous les tragiques événements qui se sont passés entre ces deux dates, comment se dénoue, après quarante-trois ans, le drame de nos révolutions et de nos malheurs, ne reconnaîtrait dans ce dénoûment la main de la Providence !

Ce dénoûment rendra désormais possible celui de la question du Drapeau.

Le manifeste du Drapeau blanc a porté son fruit. Salué par les princes d'Orléans, il a purgé le Drapeau tricolore de la fâcheuse signification qui l'entachait. Celui-ci n'est plus le Drapeau de la Révolution qu'il était avant. C'est le Drapeau de l'armée ; et M. le comte de Chambord, trop Français pour être en reste de générosité envers le pays qui va au-devant de lui sur les pas des princes, a pu déjà dire : « Qu'il respectait le « sentiment de l'armée pour le drapeau teint du sang « de nos soldats et sous lequel ils avaient si vaillam- « ment combattu. »

Ce n'est pas que M. le comte de Chambord désavoue aucun mot de son manifeste, et que le drapeau blanc ne lui tienne au cœur : « Je l'ai reçu, a-t-il dit, comme « un dépôt sacré du vieux roi mon aïeul, mourant en

« exil; il a toujours été pour moi inséparable du sou-
« venir de la patrie absente. Il a flotté sur mon ber-
« ceau; je veux qu'il ombrage ma tombe. »

Ne regrettons pas ces paroles et ne craignons pas de les rappeler, car elles montrent toute la séve d'honneur, de patriotisme et de fidélité que cette âme de Roi apporte à nos temps épuisés. Rappelons-nous que l'intégrité du principe monarchique étant menacée dans ce Drapeau qui en était alors le seul symbole, il était beau à lui de se l'identifier et de s'en envelopper, comme un soldat qu'on sommerait de se rendre; et qu'en le sauvant, il sauvait ce principe de tout ordre et de toute liberté qu'il nous apporte aujourd'hui. Il ne défendait pas seulement un glorieux passé, mais le germe social de notre avenir. « Dans les plis glorieux « de cet étendard sans tache, disait-il en effet en même « temps, je vous apporterai l'ordre et la liberté... Par « mon inébranlable fidélité à ma foi et à mon dra- « peau, c'est l'honneur même de la France et de son « glorieux passé que je défends; c'est son avenir que « je prépare... »

Maintenant que la noble soumission des princes en face de ce langage a désintéressé l'intégrité du principe monarchique de la question du drapeau, on peut dire qu'il n'y a plus matière à concession de la part du Roi.

Mais s'il n'y a pas matière à concession, il y a matière à sacrifice.

Et c'est bien différent.

On est diminué par la concession : on grandit par le sacrifice.

S'il était dit que l'héritier de nos rois dût faire aujourd'hui le sacrifice du Drapeau sous lequel s'est faite la France, et où sont restées inscrites toutes les con-

quêtes et toutes les gloires que nous lui devions et que nous avons perdues en si grande partie depuis, — question dont seul il peut être juge, — il aurait à nos yeux un double mérite : celui de l'avoir fidèlement défendu dans sa signification monarchique, et celui d'en faire le sacrifice en ce qu'il y attache d'affection.

Ce sacrifice devrait-il être entier? Le pays serait-il moins généreux que le prince? Ne comprendrait-il pas l'intérêt politique qu'il y a pour lui-même à sceller cette nouvelle ère de rénovation conservatrice et sociale d'une modification monarchique au drapeau qui a été si longtemps celui de la révolution et du despotisme?

Tout fait croire le contraire, et, dans tous les cas, « le Roi sera rappelé *sans condition*, toutes choses en « l'état. Puis, sur cette question, comme sur toutes les « autres, le Roi conserve son initiative. Sans deman- « der qu'aucune modification soit apportée au Dra- « peau, avant qu'il ait pris possession du pouvoir, il « se réserve de présenter au pays, par ses représen- « tants, à l'heure qu'il jugera convenable, une solu- « tion compatible avec son honneur, et de nature à sa- « tisfaire l'Assemblée et la Nation. »

Tels sont les sages et dignes préliminaires officieux de ce grand rétablissement de la Monarchie par le Pays, et du Pays par la Monarchie.

Quoi qu'il arrive, nous sommes dans la voie ouverte depuis le 24 mai et le 5 août par la Providence, par cette Providence dominatrice et modératrice des partis, dont *la sagesse atteint d'un extrême à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur*.

L'acte dominateur de la situation est l'appel du Roi par le Pays, et son avénement à cet appel, par une ré-

ciproque confiance, qui ne nous honore pas moins que lui.

Vainement, après cela, mettrait-on des difficultés sur son chemin. Il répondrait comme Henri IV à ses propres coreligionnaires : « Dieu me dit que je passe « et que j'aille. Il n'est pas en la puissance de l'homme « de m'en garder, car Dieu me guide et passe avec « moi [1]. »

Ce n'est pas qu'il faille venir lui répéter ce vilain mot que n'a jamais dit Henri IV, et que démentent si noblement les grandes paroles que je viens de rapporter : *Paris vaut bien une messe* [2]. Ce serait lui proposer un acte de renégat. Il répondrait avec l'indignation d'Alceste :

Reprenez votre Paris!

Combien plus conforme aux sentiments religieux du Prince, autant qu'à la nature des maux qu'il est appelé à guérir dans notre malheureux pays, cette belle parole qui lui fut dite un jour par un représentant des plus appréciés de l'Assemblée : « Monseigneur, per- « mettez-moi de vous proposer un exemple que, celui- « là, vous ne pourrez pas décliner : c'est celui du « Rédempteur, qui, pour sauver l'humanité péche- « resse, ne craignit pas de la revêtir. »

Sans doute, mais sans la faute, *absque peccato*, et pour transfigurer cette humanité dans la gloire de son principe, jusqu'à la rendre resplendissante comme le soleil et blanche comme la neige, *sicut nix*.

Quel que soit le drapeau, ainsi paraîtra-t-il dans les

[1] *Mémoires de Lestoile*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 291.
[2] Le mot, paraît-il, est de Sully.

mains de Henri V, pour le salut et l'honneur de la France.

Ainsi disais-je, lorsque la Lettre de M. le comte de Chambord du 27 octobre 1873 est tombée au milieu de toutes les équivoques et de toutes les fausses interprétations qui étaient venues dénaturer les *paroles* rapportées de lui par les délégués, et en a rompu la trame.

Ces paroles, dont il a ratifié le rapport par les témoignages de sa vive gratitude pour l'honorable M. Chesnelong, surnagent donc aujourd'hui comme une planche de salut dans le naufrage de la tentative, et m'ont paru devoir donner lieu encore aux réflexions ci-après.

APRÈS.

5 novembre 1873.

Au moment où le pays, après avoir été sur le point d'arriver à la monarchie, va courir de nouvelles aventures, qu'il ne soit pas dit au moins que nous aurons péri sur un malentendu, à la faveur duquel pourraient s'égarer encore les responsabilités de l'avenir.

Un dernier mot, en éclairant bien l'entrée de ce port que nous manquons, nous ménagera peut-être la possibilité d'y revenir.

On s'est dit :

La Monarchie n'est possible que moyennant :

1° Des garanties constitutionnelles ;

2° Le maintien du drapeau tricolore.

On a été porter à M. le comte de Chambord cet exposé des possibilités et des nécessités de la situation.

Qu'a-t-il répondu ?

Les garanties constitutionnelles ? Je les ai toujours professées moi-même. Il n'y a pas là matière à concession, mais à la plus complète harmonie.

Le drapeau? Je ne demande pas qu'il y soit dès à présent rien changé, et je respecte le sentiment de l'armée à son égard.

Je prends le pays tel qu'il est.

Mais, d'autre part, je demande que le pays me prenne tel que je suis.

Préalablement à mon avénement, je ne veux pas plus octroyer de Charte que je ne veux qu'on m'impose une Constitution.

Je ne veux pas plus imposer le drapeau blanc que je ne veux me laisser imposer le drapeau tricolore.

Je demande que tout soit réservé, si ce n'est encore que, la France étant en possession du drapeau tricolore, elle le gardera durant cette réserve.

C'est dans ces conditions, plutôt favorables à vous qu'à moi, que doit se faire mon avénement.

Seulement, il y aura ensuite à régler ou à résoudre, entre la France et moi, les points réservés.

Et comment?

Par vous seul ? ou par moi seul ?

Nullement.

Ensemble, de concert.

Pour les libertés, auxquelles je ne suis pas moins porté que vous, elles seront réglées par une constitution faite en commun.

Pour le drapeau, *aucune modification n'y sera apportée avant que j'aie pris possession du pouvoir. Je me ré-*

serve seulement de présenter au pays, par ses représentants, à l'heure convenable, une solution compatible avec mon honneur et de nature à satisfaire l'Assemblée et la Nation.

Telle a été l'attitude de M. le comte de Chambord.

Quoi de plus raisonnable ? quoi de plus digne à la fois et du Roi et du Pays? quoi de plus royal et en même temps de plus libéral ?

Sans doute, c'est un terrain de confiance et d'honneur réciproque. Mais qui en est plus digne que M. le comte de Chambord, lui qui fait au Pays la même confiance et le même honneur qu'il réclame, et qui, le premier, s'y livre et dit : « Sur ce terrain-là, on ne peut « manquer de s'entendre. »

Mais on a voulu plus, et c'est par là que la situation a été faussée.

On a voulu trancher, d'ores et déjà et à toujours, les questions, notamment celles du drapeau, sans le Roi et contre le Roi. On a voulu lui faire *amener son pavillon*. On n'a voulu le recevoir qu'en le faisant marcher sur le drapeau blanc.

Cela transpirait de partout et ressortait même misérablement de certains journaux qu'on devait croire autorisés [1].

[1] Ce n'est pas aux commissaires délégués qu'il faut imputer cette indigne pensée : le Pays leur doit les mêmes témoignages de reconnaissance et de sympathie que leur a si justement adressés M. le comte de Chambord. Mais les Déclarations qu'ils rapportèrent des entretiens de Salzbourg ne furent pas d'abord publiées. A la place, la Commission rédigea, pour être soumise à l'Assemblée, une note qui en différait sensiblement. Et cette note, livrée aux journaux, devint le texte d'une interprétation plus abusive encore, mais tellement autorisée qu'on pouvait croire que M. le comte de Chambord capitulait dès lors, sans réserve, sur la question du Drapeau. De là, la lettre indignée du Prince, après

C'est contre cette exigence, et cette exigence seule qu'il a protesté.

Et pourquoi?

Est-ce parce qu'il y allait de son honneur?

Sans doute : et qui ne le comprend? Qu'aurait-on dit s'il avait voulu imposer une pareille exigence au pays, à l'armée, à l'égard du drapeau tricolore? Par notre honneur jugeons du sien; et ne faisons pas douter de celui-là en ne rendant pas hommage à celui-ci.

Mais il y a dans sa protestation autre chose que ce sentiment d'honneur qui est en lui l'homme même.

Il y a une raison politique évidente comme le bon sens.

C'est que dans cette question d'honneur il y va de son autorité et de son caractère de Roi, lesquels, amoindris et avilis, ne lui laissent plus le pouvoir d'en remplir l'office.

« Les prétentions de la veille, a-t-il dit très-justement, me donnent la mesure des exigences du lendemain, et je ne puis consentir à inaugurer un règne réparateur et fort par un acte de faiblesse. »

Or, avons-nous besoin d'un roi, oui ou non?

Sans doute oui, puisque nous n'appelions M. le comte de Chambord qu'à ce titre.

Eh bien alors, soyons conséquents et de bonne foi.

Ne commençons pas par dégrader et déposer celui que nous voulons mettre à notre tête.

Pardonnons-lui de ne pas vouloir, dans notre propre intérêt, le souffrir.

laquelle seulement, pour couvrir l'honorable M. Chesnelong, parut, dans toute son intégrité, la vraie parole du Roi tenue jusque-là sous le boisseau. — Voilà le fait qui, grâce à la rectification infligée par l'honorable général Changarnier à une note publiée dans le *Français*, après avoir passé par le *Times*, est désormais historique.

Honorons-le de ce que, contre son propre intérêt, il s'y refuse.

Loin de l'écarter pour cela, allons le chercher pour cela.

« Nous avons ensemble une grande œuvre à accom-
« plir, » nous dit-il dans ce langage si honnête et si français dont il a gardé le secret dans la profondeur des sentiments qu'il exprime, « je suis prêt, tout prêt
« à l'entreprendre quand on le voudra, dès demain, dès
« ce soir, dès ce moment. C'est pourquoi je veux rester
« tout entier ce que je suis. Amoindri aujourd'hui, je
« serais impuissant demain.

« Il ne s'agit de rien moins que de reconstituer sur
« ses bases naturelles une société profondément trou-
« blée, d'assurer avec énergie le règne de la loi, de
« faire renaître la prospérité au dedans, de contracter
« au dehors des alliances durables, et surtout de ne pas
« craindre d'employer la force au service de l'ordre et
« de la justice...

« Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de
« conduire le navire au port, parce que j'ai mission et
« autorité pour cela. »

Est-ce vrai cela ? N'est-ce pas là notre situation et ce qu'elle commande? Peut-on trouver une âme et un caractère de roi mieux faits pour la comprendre et la servir, et en qui le titre soit plus d'accord avec l'intelligence et le sentiment de sa mission ?

Et c'est ce suprême et providentiel secours que nous ne voulons admettre qu'à la condition qu'il commence par perdre toute sa vertu, toute son autorité et toute sa force dans son caractère et son honneur !

Mais nous sommes insensés.

Les naufragés de la *Méduse* se soutenaient du moins

les uns les autres pour héler le vaisseau qui leur apparaissait à l'horizon, et ils n'achevaient pas de s'entre-dévorer plutôt que d'être recueillis à son bord, parce que le drapeau de ce vaisseau était royal, alors que lui allait à eux sans être arrêté par la couleur du signal de détresse qu'ils lui faisaient,

Il faut dire le mot : M. le comte de Chambord a un tort irrémissible à nos yeux : c'est d'être le Roi, l'Autorité légitime. Il est entaché de son droit, de son principe, et des convictions si chevaleresques et si chrétiennes qui en font de lui l'incarnation. C'est le tort du remède aux yeux du malade. Il a beau être intelligent des temps modernes et prêt à se sacrifier à tous leurs besoins, il a beau être libéral et plus libéral que nous : il ne le sera jamais assez tant qu'il se réservera la moindre autorité nécessaire à la liberté même. Ce n'est pas la liberté que nous voulons : c'est à l'autorité que nous en voulons. Nous avons horreur de la soumission jusqu'à lui préférer la servitude ; et jusqu'à faire litière au despotisme de ces mêmes libertés dont nous sommes si injurieusement jaloux envers l'Autorité.

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

En résumé que s'est-il passé et que reste-t-il?

Une commission officieuse qui, pour des questions de bien moindre importance, n'aurait pas cru pouvoir agir sans convoquer l'Assemblée, a pris sur elle de négocier la Monarchie.

L'intention était des plus honorables et des plus loyales chez plusieurs, et l'insuccès ne les rend que plus dignes de sympathie.

Mais chez d'autres, chez ceux qui ont eu la haute main, la conduite a été singulièrement arbitraire, pour ne pas dire plus; et ils resteront dans l'histoire sous le poids d'une responsabilité d'autant plus lourde qu'ils ont joué avec elle.

Ils ont pris sur eux de faire, de fausser à leur guise, de défaire et de rejeter dans un avenir indéfini la plus grosse entreprise des temps modernes, dans laquelle il y allait non-seulement du sort de la France, mais des plus graves intérêts de l'Europe.

On a voulu traiter avec le Roi, pas même d'égal à égal, mais de supérieur à inférieur.

En une négociation qui demandait tant de délicatesse, on a voulu lui forcer la main, et on l'a placé dans l'alternative, ou d'abdiquer son caractère, ou de protester.

Moins jaloux du trône que de l'honneur, sans lequel le trône même est dégradé, il a protesté.

Les divers sentiments qui ont éclaté à cette rupture ont été l'épreuve des intentions apportées à l'entreprise.

Chez ceux en qui elles étaient droites, il y a eu consternation.

Chez les autres, il y a eu satisfaction : comme s'ils se fussent arrangés de manière, ou à faire la Monarchie à leur guise; c'est-à-dire leur sujette; ou à la compromettre à jamais.

Maintenant en effet il est convenu que toute la responsabilité de l'échec est à M. le comte de Chambord, et que s'il se fût laissé lier et mettre en tutelle, tout eût été pour le mieux.

Pour les Maires du Palais, oui; mais pour la France, c'est une tout autre question.

En attendant, nous périssons de division et d'impuissance.

Qu'adviendra-t-il ? — Nous sera-t-il donné de pouvoir revenir à la Royauté ? — Faut-il lui adresser au contraire ce suprême adieu auquel M. Thiers conviait autrefois ses détracteurs : « Saluez en passant ces rives « heureuses ; car vous ne les reverrez plus ? »

A cette question sont suspendues toutes les destinées et l'existence même de la France.

J'ai encore la confiance qu'elle se résoudra par son salut, et que tant et de si grandes leçons n'auront pas trébuché dans une intrigue au seul profit de l'abîme.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie EUGÈNE HEUTTE et Cie, à Saint-Germain.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ BAUNARD

CHANOINE HONORAIRE D'ORLÉANS

Professeur aux Facultés catholiques de Lille.

LA FOI ET SES VICTOIRES

CONFÉRENCES SUR LES PLUS ILLUSTRES CONVERTIS DE CE SIÈCLE

Le comte Schouvaloff — Donoso Cortès

Le général de La Moricière

Beau volume in-8° . . . . 6 fr.

— *Le même ouvrage*. In-18 jésus. 3 fr.75

Le vicomte Armand de Melun, d'après ses mémoires et sa correspondance. 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

— *Le même ouvrage*, avec portrait. . . . . 8 fr. »

Histoire de la Vénérable Mère Barat, fondatrice de la société du Sacré-Cœur de Jésus. 3ᵉ édit. 2 beaux et forts vol. in-8°, avec portrait. Prix net. 10 fr. 50

Franco . . . . 12 fr. 50

— *Le même ouvrage*. 4ᵉ édition. 2 vol. in-18 jésus . . . . . . 5 fr. »

Histoire de Madame Duchesne, fondatrice de la Société des Religieuses du Sacré-Cœur dans l'Amérique, pour faire suite à l'Histoire de la V. Mère Barat. 1 vol. in-8°, avec autographe et carte. . . . . 6 fr. 25

Histoire de saint Ambroise. 2ᵉ édition. Beau volume in-8°, avec portrait d'après J.-B. de Champagne, et plan de la ville de Milan au IVᵉ siècle. 7 fr. 50

L'Apôtre saint Jean. 3ᵉ édition. In-18 jésus, avec une gravure d'après Ary Scheffer. . . . . 4 fr. »

Le Doute et ses Victimes dans le siècle présent. 5ᵉ éd. In-18 jésus. 3 fr. 75

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ LAGRANGE

CHANOINE TITULAIRE DE PARIS

VIE DE MGR DUPANLOUP

2 forts volumes in-8° avec 2 portraits. (*Sous presse*).

Histoire de saint Paulin de Nole. In-8° avec gravure, plan et vue 8 fr. »

— *La même*. 2ᵉ édition. 2 vol. In-18 jésus avec gravure, plan et vue. 6 fr. »

Histoire de sainte Paule. 3ᵉ édition. Un beau volume in-8°, avec une gravure d'après FLANDRIN. . . . . 7 fr. 50

— *La même*. 4ᵉ édition. In-18 jésus . . . . 4 fr. »

Lettres choisies de saint Jérôme. Nouvelle traduction française avec le texte en notes. 3ᵉ édition. In-18 jésus. . . . . 4 fr. »

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ BOUGAUD

VICAIRE GÉNÉRAL D'ORLÉANS

LE CHRISTIANISME

ET LES TEMPS PRÉSENTS

Tome Ier. *La Religion et l'Irréligion.* — Tome II, *Jésus-Christ.* 3e édition. 2 beaux vol. in-8° . . . . 15 fr. »

Tome III. *Les Dogmes du Credo.* 4e édition. Beau vol. in-8°. 7 fr. 50

— *Le même ouvrage.* Tomes I et II. 4e édition. In-18 jésus. . 8 fr. »

Tome III. 3e édition. In-18 jésus . . . . 4 fr. »

(*Les deux premiers volumes ne se vendent pas l'un sans l'autre.*)

— En préparation : tome IV, l'*Eglise;* tome V, la *Vie chrétienne.*

Histoire de sainte Monique. 6e édition, ornée d'une gravure de sainte Monique et saint Augustin, d'après Ary Scheffer. Beau volume in-8°. . . 7 fr. 50

— *La même.* 8e édition. In-18 jésus . . . . 4 fr. »

Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation. 6e édition, revue avec soin et précédée d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans sur la manière d'écrire la vie des saints. 2 vol. in-8°, avec 2 portraits. . . . . . 12 fr. 50

— *La même.* 9e édition. 2 volumes in-18 jésus . . . . 8 fr. »

Histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie et des origines de la dévotion au Cœur de Jésus, pour faire suite à l'*Histoire de sainte Chantal.* Beau volume in-8°. . . . . 7 fr. »

— *La même.* 5e édition. In-18 jésus. . . . . 3 fr. 75

Le grand Péril de l'Église de France au XIXe siècle, avec une carte teintée indiquant la Géographie et la Statistique de la diminution des vocations sacerdotales. 4e édition. Une brochure in-8° . . . . 1 fr. 50

ŒUVRES COMPLÈTES

DU PÈRE AMBROISE DE LOMBEZ

DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS

Recueillies et publiées par le P. FRANÇOIS de BÉNÉJAC, du même ordre.

— *Traité de la Paix intérieure.* In-12 avec portrait. . . . 3 fr. 50

— *Lettres spirituelles.* In-12 avec gravure . . . . 3 fr. 50

CONFÉRENCES

ADRESSÉES AUX MÈRES CHRÉTIENNES

Par M. l'abbé PIERRET, docteur en théologie.

— *De l'Éducation des enfants.* In-12 . . . . 3 fr. 50

— *Les Devoirs et les Vertus des Épouses.* In-12. . . . . . 3 fr. 50

OUVRAGES DE M. AUGUSTE NICOLAS

Jésus-Christ. Introduction à l'Évangile, étudié et médité à l'usage des temps nouveaux. In-8°. . . . . 7 fr. »

— *Le même ouvrage.* 2e édition. In-18 jésus . . . . 3 fr. 50

Études philosophiques sur le Christianisme. 23e éd. 4 vol. in-8°. 24 fr. »

— *Le même ouvrage.* 25e édition. 4 volumes in-18 jésus. . . . . . 14 fr. »

La Vierge Marie et le Plan divin. Nouvelles études sur le Christianisme. 4 volumes in-8° . . . . 24 fr. »

— *Le même ouvrage.* 8e édition. 4 volumes in-18 jésus. . . . . . 16 fr. »

Du Protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le Socialisme. 3e édition. 2 forts volumes in-8° . . . . 12 fr. »

— *Le même ouvrage.* 4e édition. 2 volumes in-18 jésus. . . . . . . 7 fr. »

La Divinité de Jésus-Christ. Démonstration nouvelle tirée des dernières attaques de l'incrédulité. In-8°. . . . . 6 fr. »

Étude sur Maine de Biran. In-18 jésus. . . . . 2 fr. »

La Révolution et l'Ordre chrétien. In-8° . . . . 6 fr. »

— *Le même ouvrage.* 2e édition. In-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

La Raison et l'Évangile, suivi de considérations sur les Universités catholiques. In-8°. . . . . 4 fr. »

Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils. 2e édition. In-18 jésus. . . . . 3 fr. »

OUVRAGES ET TRADUCTIONS DE M. E. CARTIER

Vie de sainte Catherine de Sienne, par le B. RAYMOND de CAPOUE, son confesseur; suivie du supplément du B. Thomas CAFFARINI. 4e édition, traduite 2 volumes in-18 jésus. . . . . 5 fr. »

Œuvres du B. Henri Suso, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, traduites. 1 vol. in-18 jésus. . . . . 4 fr. »

Vie et Lettres du R. P. Besson. 2e édition. 2 vol. in-18 jésus. . . 7 fr. »

Conférences de Cassien sur la perfection religieuse, traduites. 2 volumes in-12. . . . . 5 fr. »

Institutions de Cassien, traduites. In-12. . . . . 2 fr. 50

Fra Angelico de Fiesole, des Frères-Prêcheurs. In-8°. . . . . . 5 fr. »

Dialogues de saint Grégoire le Grand, traduits. In-12. . . . . 3 fr. 50

Vie de saint Benoît, par saint Grégoire le Grand, traduite. In-12 . 1 fr. »

Église (l') et ses ennemis, paraphrase du psaume LXXIX : *Qui regis Israel, intende*, par Jérôme SAVONAROLE, des Frères-Prêcheurs. In-18 rais. 1 fr. 25

Histoire des reliques de saint Thomas d'Aquin. In-12. . . . . 2 fr. »

Recherches sur quelques médailles du XVIe siècle. In-8° raisin avec planches. . . . . 3 fr. »

L'Art chrétien, lettres d'un solitaire. 2 volumes in-8°. . . . . . 15 fr. »

LA SAINTE VIERGE

NOTES ARCHÉOLOGIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

Par Charles ROHAULT DE FLEURY

AUTEUR DU MÉMOIRE SUR LES INSTRUMENTS DE LA PASSION

Deux splendides volumes grand in-4° imprimés avec luxe sur très beau papier de Hollande. Ornés de 157 magnifiques planches gravées et de 600 sujets dans le texte. . . . . 200 fr.

LES CARACTÉRISTIQUES DES SAINTS

DANS L'ART POPULAIRE

ÉNUMÉRÉES ET EXPLIQUÉES PAR LE P. Ch. CAHIER, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

2 vol. gr. in-4°, ornés de nomb. grav. sur bois : 64 fr.

BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE

Généralats du cardinal de BÉRULLE et du P. de CONDREN, avec portrait. In-18 jésus . . . . 4 fr.

Généralats du P. BOURGOING et du P. SÉNAULT (*Sous presse*).

La Bibliothèque se composera de 20 *volumes, qui paraîtront successivement.*

COURS ÉLÉMENTAIRE

D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE

Par M. l'abbé J. MALLET

Professeur au petit séminaire de Séez.

2e édition. In-8°, orné de 237 figures dans le texte : 4 fr.

HISTOIRE DE L'ART CHRÉTIEN

PENDANT LES HUIT PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE

Par le R. P. RAPHAEL GARRUCCI

De la Compagnie de Jésus

Illustrée de 500 planches gravées sur cuivre et comprenant la collection de tous les monuments de peinture et de sculpture.

6 vol. gr. in-folio, imprimés en caractères elzévir. *Texte italien :* 580 fr.

LES HYMNES DU BRÉVIAIRE ROMAIN

ÉTUDES CRITIQUES, LITTÉRAIRES ET MYSTIQUES

Par M. l'abbé S.-G. PIMONT

PREMIER VICAIRE DE NOTRE-DAME DE PLAISANCE-PARIS

I. *Hymnes dominicales et fériales du Psautier*

1 fort volume in-8° raisin. . . . . 7 fr. 50

II. *Hymnes du temps* (Avent, Noël, Epiphanie)

1 volume in-8° raisin . . . . 4 fr.

CHANTS DE LA SAINTE-CHAPELLE

ET CHOIX DES PRINCIPALES SÉQUENCES DU MOYEN-AGE

Tirées des manuscrits, traduites en musique et mises en parties avec accompagnement d'orgue

Par M. FÉLIX CLÉMENT

4e édition. In-8° jésus. . . . . 5 fr.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ RICHE

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

LE CŒUR DE L'HOMME ET LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Magnifique édition in-8°. . . . . 8 fr.

OPUSCULES DE PROPAGANDE

EXTRAITS DE L'OUVRAGE *Le Catholicisme*

L'Homme.	L'Église (1re partie).
La Famille.	L'Église (2e partie).
Les Harmonies du Culte de la sainte Vierge et la Virginité.	Le Culte.
	La Société civile.
	L'Art chrétien.
Le Dogme.	Les Ordres religieux.

Chaque fascicule in-18. . . . . . . 50 c.

L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864

ET LES PRINCIPES DE 1789

OU L'ÉGLISE, L'ÉTAT ET LA LIBERTÉ

Par M. EMILE KELLER, député

Deuxième édition. In-18 jésus . . . . 3 fr.

VIE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

PREMIER CARME DÉCHAUSSÉ ET COADJUTEUR DE SAINTE THÉRÈSE

Avec une histoire abrégée de ce qui s'est passé de plus considérable dans la réforme du Carmel

Par le R. P. Dosithée de SAINT-ALEXIS, Carme déchaussé

Nouvelle édition revue par la R. Mère Marie-Elisabeth de la Croix, Carmélite déchaussée, prieure du Carmel de Pie IX (Meaux)

3 volumes in-12. . . . . 10 fr.

MARTYROLOGE ROMAIN

Publié par l'ordre de Grégoire XIII
Revu par l'autorité d'Urbain VIII et de Clément X
Édition augmentée et corrigée par le pape Benoît XIV
Traduction de l'édition la plus récente
Approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites en 1873
Publiée avec l'approbation de l'Ordinaire.

1 beau vol. in-8°. . . 6 fr.

HISTOIRE DE SAINTE ANGÈLE MÉRICI

ET DE TOUT L'ORDRE DES URSULINES DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS

Par M. l'abbé V. POSTEL.

Deux beaux volumes in-8° avec portrait. . . . . 15 fr.

VIE
DU VÉNÉRABLE FRÈRE JEAN DE SAINT-SAMSON

RELIGIEUX CARME DE LA RÉFORME DE TOURAINE

Par le R. P. SERNIN MARIE DE SAINT-ANDRÉ, carme déchaussé

Beau volume in-8°, avec portrait. 7 fr. 50.

ALBÉRIC DE FORESTA

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Fondateur des Écoles apostoliques

SA VIE, SES VERTUS ET SON ŒUVRE

Par le P. R. DE CHAZOURNES
de la même Compagnie

2e édition. In-18 jésus. . . . . 3 fr. »
— *Le même ouvrage*, avec portrait. . . . . 3 fr. 50

ÉLIZABETH SETON

ET LES COMMENCEMENTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Par Mme DE BARBEREY

4e édition. 2 volumes in-18 raisin, avec portrait . . . . 5 fr.

VIE DU V. P. LIBERMANN

Par S. E. le cardinal PITRA

Troisième édition In-8°. . . . . (*Sous presse*).
— *Le même ouvrage*. In-18 jésus . . . . . . (*Sous presse*).

VIE INTÉRIEURE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

OUVRAGE RECUEILLI DES ÉCRITS DE M. OLIER

Fondateur de la Congrégation des Prêtres de Saint-Sulpice

Avec approbation de S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris.

2e édition. In-12. . . . . 3 fr.

VIE DE M. OLIER

FONDATEUR DE LA COMPAGNIE ET DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

Par M. FAILLON

PRÊTRE DE LA MÊME COMPAGNIE

4e édition, revue et considérablement augmentée. 3 vol. in-8° d'environ 2,000 pages, avec 30 gravures sur acier et fac-simile. . 22 fr. 50

VIE DE M. DE COURSON

12e SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE ET DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

Par UN PRÊTRE de la même compagnie

In-18 jésus, avec portrait. 4 fr.

M. TEYSSEYRE

Ancien élève de l'École polytechnique,
Prêtre de Saint-Sulpice,
Fondateur de la Petite Communauté des Clercs de Saint-Sulpice.

SA VIE, SON ŒUVRE, SES LETTRES

Par M. l'abbé PAGUELLE DE FOLLENAY

Supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet

In-18 jésus. (*Sous presse*).

VIE ET ŒUVRES DE LA Bse MAGUERITE-MARIE ALACOQUE

Recueillies et publiées d'après des manuscrits authentiques et inédits

PAR LES RELIGIEUSES

du Monastère de la Visitation de Paray-le-Monial.

2e édition. 2 forts volumes in-8°. 15 fr.

HISTOIRE DU P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Par le P. EUGÈNE SÉGUIN, S. J.

2e édition. In-18 jésus, avec portrait . . . . 3 fr. 50

LE R. P. LACORDAIRE

SA VIE INTIME ET RELIGIEUSE

Par le R. P. CHOCARNE, des Frères-Prêcheurs

5e édition. 2 beaux vol. in-8°, avec portrait. . . . . 10 fr.
Le même. 6e édition. 2 vol. in-18 jésus. . . . . 5 fr.

VIE DE FRÉDÉRIC OZANAM

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE A LA SORBONNE

PAR SON FRÈRE C.-A. OZANAM

Chapelain d'honneur de Sa Sainteté, Missionnaire apostolique.

In-8°, avec portrait. . . . . 7 fr. 50

Le même ouvrage in-18 jésus

LA MARQUISE DE BAROL

SA VIE ET SES OEUVRES, SUIVIES D'UNE NOTICE SUR SILVIO PELLICO

Par M. le vicomte DE MELUN

In-8°, avec portrait . . . . 6 fr.

Le même ouvrage, 2e édition. In-18 jésus. . 2 fr. 50

VIE DE LA SOEUR ROSALIE

FILLE DE LA CHARITÉ

Par M. le vicomte DE MELUN.

8e édition. In-8°, avec portrait . . . . 6 fr.

Le même ouvrage, in-18 jésus avec portrait. 1 fr. 50

VIE DE MADEMOISELLE DE MELUN

(1618-1679)

Par M. le vicomte DE MELUN

Quatrième édition. In-8° avec portrait. . . . . 6 fr.

Le même ouvrage. In-18 jésus. 3 fr.

HISTOIRE DE SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

Précédée d'une lettre de S. G. Mgr l'évêque d'Orléans

2e édition. In-8°, avec portrait . . . . 7 fr. 50

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ

In-8° avec portrait.. . . . . 7 fr.

Le même ouvrage, in-18 jésus avec portrait. 3 fr.

HISTOIRE POPULAIRE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Par le marquis Anatole DE SÉGUR

4e édition. In-18 raisin. . . . . 1 fr 25

LE POÈME DE SAINT FRANÇOIS

Par le marquis Anatole DE SEGUR

5e édition. In-18 raisin. . . . . 1 fr. 30

Le même, édition de luxe, avec une photographie. 2 fr. 50

HISTOIRE DE FRANCE

Depuis 1814 jusqu'à nos jours

Par M. POUJOULAT

4 volumes in-8°. 24 fr.

VIE DE SAINT PAUL

Par M. l'abbé VIX, docteur en théologie, du diocèse de Strasbourg.

Un beau volume in 8° raisin . . . . 7 fr. 50

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE AGNÈS DE JÉSUS

Par M. DE LANTAGES

Édition revue et augmentée par M. LUCOT. 2 beaux volumes in-8°, avec portrait, gravures et autographe. 12 fr. 50.

VIE DU VÉNÉRABLE BÉNIGNE JOLY

LE PÈRE DES PAUVRES

D'après les manuscrits et les auteurs contemporains

Par M. l'abbé B..., curé de Volnay.

In-18 jésus, avec portrait. . . . . 4 fr.

VIE INTÉRIEURE DU FRÈRE MARIE-RAPHAEL H. MEYSSON

Diacre de l'ordre des Frères-Prêcheurs, de la province d'Occitanie, d'après ses notes et ses lettres; par le R. P. PIE BERNARD, du même ordre.

2e édition. In-12. . . . . . 3 fr.

VIE DU V. J. B. DE LA SALLE

FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

2e édition. — 2 vol. in-8°, avec portrait et plan. . 5 fr.

Le même. 1 vol. in-12, avec portrait et plan. . . . . 3 fr. 50

Vie de saint Vincent de Paul, par L. ABELLY, évêque de Rodez. Nouvelle édition. 2 volumes in-12 avec gravures. . . . . 7 fr. 50

Vie de la vénérable Louise de Marillac, veuve de M. LEGRAS, fondatrice et première Supérieure de la Compagnie des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades, par M. GOBILLON, curé de Saint-Laurent. Revue et augmentée par M. COLLET. Nouvelle édition in-12. . . . . 1 fr. 25

Sainte Jeanne de Valois et l'Ordre de l'Annonciade, avec une introduction sur la vie religieuse, par M. l'abbé HÉBRARD, chanoine de la cathédrale d'Agen, docteur en théologie et en droit canonique. Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque d'Agen. In-12. . . . . 4 fr. »

Histoire de saint François de Paule et de son couvent du Plessis-les-Tours. In-8° avec portrait.. . . . . 7 fr. 50

— *La même.* 2e édition. In-18 jésus. . . . . 1 fr. 25

Esprit (L') de saint François d'Assise, par le P. BERNARDIN DE PARIS, capucin. Revu et augmenté d'une notice sur l'auteur, par le P. APOLLINAIRE DE VALENCE, religieux du même ordre. 2 vol. in-18 raisin. . . . . 6 fr.

Vie du P. Chérubin de Maurienne, de l'ordre des Frères mineurs Capucins. Par M. l'abbé TRUCHET, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne. In-8° raisin, avec portrait. . . . . 6 fr

LES PSAUMES

TRADUITS DE L'HÉBREU EN LATIN

Analysés et annotés en français, avec la Vulgate en regard et l'indication des différences entre les deux versions

Par M. LE HIR

Ancien professeur d'Écriture sainte et d'hébreu au séminaire Saint-Sulpice

Publiés par M. Grandvaux, directeur au même séminaire.

In-12. . . . . 3 fr. 75

LES TROIS GRANDS PROPHÈTES

ISAÏE, JÉRÉMIE, ÉZÉCHIEL

Par M. LE HIR,

professeur d'Écriture sainte et d'hébreu au séminaire Saint-Sulpice.

Publiés par M. Grandvaux, directeur au séminaire Saint-Sulpice.

In-12. . . . . 3 fr. 75.

LA SAINTE BIBLE

TRADUCTION DE L'ANCIEN TESTAMENT D'APRÈS LES SEPTANTE

Par P. GIGUET

Revue et annotée. 4 volumes in-12. . . . . 15 fr.

JÉSUS-CHRIST

Études sur sa vie et sa doctrine dans leurs rapports avec l'histoire de l'humanité

Par le docteur J.-M. SEPP.

2 volumes in-8°.. . . . . 12 fr.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

Histoire de la Religion et de l'Église.— Discipline ecclésiastique. — Liturgie
Théologie dogmatique et morale. — Droit canon
Hagiographie.— Papes. — Conciles. — Sièges épiscopaux. — Abbayes.
Ordres religieux. — Schismes. — Hérésies. — Exégèse biblique. — Biographie et Bibliographie religieuses.

Par M. l'abbé GLAIRE

2 forts volumes in-8° raisin à 2 colonnes. . . . . 32 fr.

Les mêmes en demi-rel., dos chagrin, 6 fr. 50 en plus.

Les mêmes en toile. . 4 fr. en plus.

ESSAI SUR LES MISSIONS

DANS LES PAYS CATHOLIQUES

Leur histoire, leur utilité, les diverses méthodes à employer et les devoirs des Missionnaires

Par le R. P. DELPEUCH, supérieur des Oblats de Marie, à St-Martin de Tours.

In-18 jésus. . . . . . . 1 fr. 50.

LETTRES PASTORALES ET MANDEMENTS

DE MONSEIGNEUR REGNAULT

Évêque de Chartres.

Collection contenant une période de près de 20 années, depuis 1852 jusqu'en 1873. In-8°. . 4 fr.

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

TRADUCTION INÉDITE DU XVIIe SIÈCLE

Avec le texte latin en regard

DÉDIÉE A N. S. PÈRE LE PAPE PIE IX

Publiée par Ad. HATZFELD

Édition illustrée par Claudius Ciappori, d'après des dessins originaux de Simon Vouet, Le Brun, Mignard et Coypel, ornée de quatre gravures des maîtres du temps. 2e édition, contenant un bref du Souverain Pontife et des lettres de NN. SS. les archevêques et évêques.

Un volume in-8° raisin, papier glacé. . . . . 20 fr.

Le même ouvrage, in-8° jésus, sur papier vergé de Hollande
ÉDITION DE LUXE, *tirée à petit nombre.* 30 fr.

La même traduction, sans le texte latin, avec des réflexions tirées des œuvres de Bourdaloue. Gros in-32 raisin. . . 1 fr. 50

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ CHEVOJON

CURÉ DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Le Manuel de la jeune fille chrétienne, approuvé par Mgr l'archevêque de Paris. 7e édition. In-32 raisin. . . . . 1 fr. 25

La Perfection des jeunes filles, approuvé par Mgr l'archevêque de Paris. 9e édition. In-32 raisin. . . . . 1 fr. 25

Le Souvenir des morts ou Moyens de soulager les âmes du Purgatoire. 2e édition, entièrement remaniée par l'auteur. In-32 raisin. . . . . . . 1 fr. 25

OUVRAGES DU R. P. BLOT

Au ciel on se reconnaît; lettres de consolation. 27e édition, revue et augmentée. In-18. . . . . . 1 fr.

Cœur agonisant (Le). Salut des moribonds, consolation des affligés. 1 volume in-18 . . . . 1 fr.

Cœur eucharistique (Le) ou le Cœur de Jésus dans le Saint Sacrement ; approuvé par NN. SS. les évêques de Versailles et du Mans; honoré d'un bref du Pape. 2 vol. in-12 . . . . 7 fr.

Offices de l'Eglise complets, expliqués et annotés, suivis d'un recueil de prières tirées des œuvres de saint Augustin, sainte Thérèse, saint François de Sales, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, etc., par Mme de BARBEREY. 5e édition, revue, augmentée et revêtue de nombreuses approbations. Gros in-32 jésus. . . . . 4 fr.

Combat spirituel, par le P. SCUPOLI. *Nouvelle traduction française,* augmentée de 38 nouveaux chapitres traduits pour la première fois de l'italien en français, par M. l'abbé RICHE. prêtre de Saint-Sulpice. 5e édition. In-32 raisin. . . . . 1 fr. 20

Zèle de la perfection religieuse (Du), des moyens de l'exciter, de l'accroître et de le conserver, par le P. Joseph BAYMA, S. J. Traduit du latin par le R. P. OLIVAINT, de la Cie de Jésus. 6e édition. In-32 raisin. . . . . 75 c.

Manuel des Enfants de Marie, à l'usage des Ouvroirs et des Ecoles des Filles de la Charité. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. Gros in-32 raisin, orné d'une gravure. 1 fr. 20

TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Édition revue et publiée par le P. MARCEL BOUIX

Très beau vol. in-8° jésus, avec gravure . . . . . 12 fr.

VIE CHRÉTIENNE D'UNE DAME DANS LE MONDE

Par le R. P. DE RAVIGNAN.

Troisième édition. In-12. . . . . 3 fr.

LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES A VŒUX SIMPLES

LÉGISLATION CANONIQUE ET CIVILE

Par M. l'abbé CRAISSON, ancien vicaire général ancien supérieur de grand séminaire.

In-8°. . . . . 7 fr.

ANNÉE FRANCISCAINE

OU COURTES MÉDITATIONS SUR L'ÉVANGILE

A L'USAGE DES TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS

2 forts volumes in-12.. . . . . 8 fr.

MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

D'après les meilleurs auteurs ascétiques

PAR M. L'ABBÉ D. BOUIX, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

4 volumes in-12. . . . . 10 fr.

COURTES MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

SUR LES VÉRITÉS DE LA FOI, LES EXEMPLES DE JÉSUS-CHRIST LES VERTUS CHRÉTIENNES, LES VICES CAPITAUX, LES MOYENS EFFICACES DU SALUT ET DE LA PERFECTION ET LES FÊTES PRINCIPALES DE L'ANNÉE

Par le P. PAUL GABRIEL ANTOINE

Publiées par le P. AUBERT, de la même Compagnie. In-18 raisin. 2 fr.

LES MÉDITATIONS DE LA VIE DU CHRIST

Par saint BONAVENTURE

de l'ordre des Frères Mineurs, Cardinal de la sainte Eglise romaine Evêque d'Albano, etc.

TRADUITES PAR M. H. DE RIANCEY

Sixième édition. In-18 raisin.. . . . . 3 fr.

EXERCICES SPIRITUELS DE SAINT IGNACE DE LOYOLA

Annotés par le R. P. ROOTHAAN, général de la Compagnie de Jésus, et traduitssur le texte espagnol par le R. P. Pierre JENNESSEAUX, de la même Compagnie.

NOUVELLE ÉDITION

Corrigée et augmentée de deux lettres de saint Ignace et de l'opuscule du R. P. ROOTHAAN, sur la manière de méditer.

In-12. . . . . 3 fr.

ŒUVRES DU VÉNÉRABLE LOUIS DE GRENADE

Traduites par M. l'abbé M.-B. COUISSINIER

Méditations sur la Passion de N. S. Jésus-Christ et sur les grandes vérités de la foi. 3e édit. In-12. 2 fr. 50

Mémorial du chrétien, suivi d'un dialogue sur le mystère de l'Incarnation entre saint Ambroise et saint Augustin, traduit pour la première fois de l'espagnol. In-12. . . . 2 fr.

Traité de la doctrine chrétienne. 2 vol. in-12. . . . . . 4 fr. 50

Guide des pécheurs. 2 volumes in-12. . . . . 4 fr. 50

Mémorial de la vie chrétienne. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.

Traité de l'oraison, 2 vol. in-12. 6 fr.

Traité de la perfection de l'amour de Dieu. In-12. . . . . 2 fr. 75

Traité de la vie de N. S. Jésus-Christ. 2e édition. In-12. ? fr. 25

MÉLODIES RELIGIEUSES

Paraphrases des textes sacrés, mises en musique, en latin et en français

Par G. DUPREZ

Grand in-4°. . . . . 20 fr.

ÉLÉVATIONS POÉTIQUES ET RELIGIEUSES

Par Marie JENNA

AVEC UNE PRÉFACE PAR M. ANTOINE DE LATOUR

Troisième édition. In-18 jésus. . . . . 3 fr.

Le Livre des visions et instructions de la B. Angèle de Foligno, traduit du latin par Ernest HELLO. — Deuxième édition. In-18. . . . . . 2 fr. »

Rusbrock l'admirable. Œuvres choisies, traduites par Ernest HELLO. In-18 1 fr. 80

OUVRAGES ET TRADUCTIONS DE M. C. SAINTE-FOI

Heures sérieuses d'un jeune homme. 10e édition, in-32. 1 fr. 25

Heures sérieuses du jeune âge. 3e édition, in-32. . . . 1 fr. 25

Heures sérieuses d'une jeune personne. 7e édit., in-32 raisin. 1 fr. 50

Heures sérieuses d'une jeune femme. 7e édition, in-18 raisin. 2 fr.

Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, du docteur SEPP, traduite de l'allemand. Approuvée par S. Em. le cardinal archevêque de Bordeaux. 3 vol. in-18 jésus avec carte . 9 fr.

Mystique divine, naturelle et diabolique (La), par GŒRRES, traduit de l'allemand. 2e édition. 5 vol. in-18 jésus. . . . . 16 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU SAINT SACREMENT

La Divine Eucharistie. Sujets pour l'adoration du très saint Sacrement, extrait des écrits du R. P. EYMARD. — PREMIÈRE SÉRIE : *La Présence réelle*. 5e édit. In-32 jésus. 1 fr. 50 — DEUXIÈME SÉRIE : *La Sainte Communion*. 4e édit. In-32 jésus. 1 fr. 50 — TROISIÈME SÉRIE : *Retraites aux pieds de Jésus-Eucharistie*. 3e édit. In-32 jésus. . . . . . . 1 fr. 25 — QUATRIÈME SÉRIE : *L'Eucharistie et la perfection chrétienne*. 2e édit. In-32 jésus. . . . . . 2 fr. 25

Mois de Marie de N.-D. du très saint Sacrement. Méditations extraites des écrits du T. R. P. EYMARD. 3e édition. In-32 jésus. . 1 fr. 25

Mois de saint Joseph, extrait des écrits du R. P. EYMARD. 2e édition. In-32 jésus. . . . . 90 c.

Le Prêtre de l'Eucharistie ou le R. P. Eymard, fondateur de la Société du très saint Sacrement. 3e édit. In-32 jésus. . . . . 75 c.

L'Abbé Bonnel de Longchamp. In-18. 2e édit. (*Sous presse*).

Cuers (Le cte Raymond de), par le Dr Evar. BERTULUS. In-18 raisin. 1 fr. 25

DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Mois du Sacré-Cœur. Extrait des écrits de la bienheureuse Marguerite-Marie. 3e édition. In-32 jésus. 1 fr. 25

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, A. M. D. G. 31e édition, augmentée d'une visite au Saint Sacrement pour chaque jour du mois. In-32 raisin. 75 c.

Pratique de l'amour envers le Cœur de Jésus, par l'auteur du *Mois du Sacré-Cœur*. 6e éd. In-32 raisin. 1 fr. 50

Mois (Petit) du Sacré-Cœur de Jésus, A. M. D. G., rédigé sur un plan nouveau. 2e édit. In-32 raisin 50 c.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus (Nouveau), par le R. P. GAUTRELET, S. J. 21e édition. In-32 jésus. . 1 fr. 25

Le Salut de la France par le Sacré-Cœur de Jésus, par le R. P. GAUTRELET, de la Cie de Jésus. 2e édit. In-18. . . . . 75 c.

Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le R. P. SCHMUDE, de la Cie de Jésus, traduit de l'allemand par un Père de la même Compagnie. In-32 jésus. . . . . 1 fr. 25

MOIS DE MARIE

Mois de Marie paroissial (Le), par M. l'abbé LADENÉ, 6e édition augmentée d'exemples pour chaque jour du mois. In-18 raisin. . . 2 fr. 25

Mois de Marie paroissial (Nouveau) ou le Prédicateur du mois de mai, par M. l'abbé LADEN. In-12. 2 fr. 25

Mois de Marie de Notre Dame de Séez, par M. l'abbé COURVAL. Nouvelle édition. In-18. . . 1 fr. 25

Mois de Marie de Notre-Dame du très saint Sacrement. Extraits des écrits du R. P. EYMARD, avec un exemple, une pratique et une aspiration pour chaque jour ; 3e édit. In-32 jésus. . . . . 1 fr. 25

Mois de Marie. Extraits de la *Cité mystique* de la vénérable MARIE DE JÉSUS D'AGRÉDA, par un religieux de l'ordre des Frères Mineurs Capucins.
Première année. In-18. . 1 fr. 25
Deuxième année. In-18. . 1 fr. 25
Troisième année. In-18. . 1 fr. 25

Les principales Fêtes de la sainte Vierge. Méditations pour chacune d'elles, extraites des œuvres des auteurs sacrés, et prières par une Enfant de Marie, 2e édition, revêtue de nombreuses approbations. In-18 jésus . . . . . 3 fr.

DÉVOTION A SAINT JOSEPH

Le Mois de saint Joseph, d'après les docteurs et les saints. Ouvrage honoré d'un Bref du Saint-Père etc. ; par Mlle NETTY DU BOYS. 4e édit. In-18 . . . . 1 fr.

Mois de saint Joseph, le premier et le plus parfait des adorateurs, extrait des écrits du P. EYMARD. . 90 c.

Mois de saint Joseph ou Méditations des vertus du saint patriarche, par M. Antonio BIANCHINI, In-32. » 75

Saint Joseph, ses gloires et ses privilèges, par le R. P. POTTON, des Frères-Prêcheurs. In-18. . 1 fr. 80

Bibliothèque dominicaine.
Bibliothèque du saint Rosaire.
Bibliothèque franciscaine.
Bibliothèque oratorienne.
Musique religieuse.
Ouvrages classiques primaires.
Ouvrages classiques secondaires
Publications liturgiques, etc.

L'Éducation, journal des écoles primaires, paraissant chaque semaine. 8e année. . . . . 6 fr. par an.
L'Enseignement Chrétien, bulletin périodique de l'enseignement secondaire. paraissant deux fois par mois. . . . . 10 fr. par an.
Annales franciscaines. Les abonnements sont d'un an et commencent en septembre. . . . . 6 fr. par an.
La Couronne de Marie, annales du Saint-Rosaire. Les abonnements sont d'un an et commencent en janvier. . . . . 2 fr. 50 par an.

1865 PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, 5, RUE GARANCIÈRE.